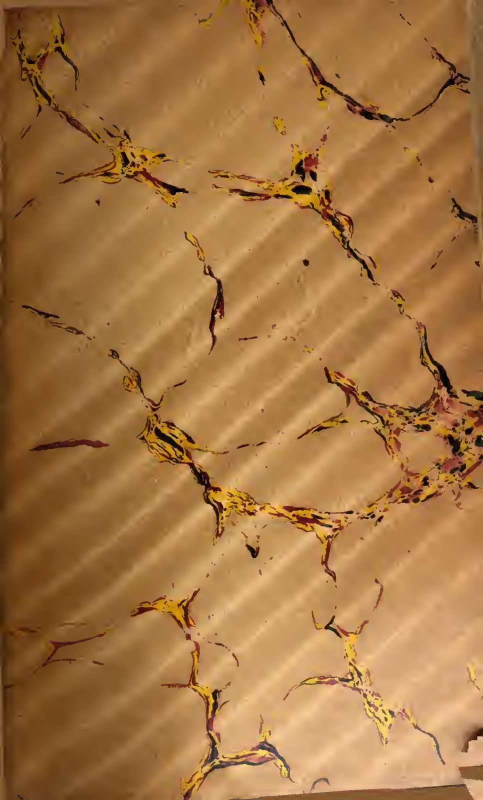



University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.



LE

CARDINAL DE RETZ

ET

SON TEMPS

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

LE

CARDINAL DE RETZ

ET

SON TEMPS

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

M. LÉONCE CURNIER

Ancien député, Membre de l'Académie du Gard
Membre correspondant de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier
Receveur général des Finances

TOME PREMIER

PARIS
AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX

M DCCC LXII



PRÉFACE.

L'Académie française a proposé pour le prix d'éloquence de 1863 une *Étude littéraire sur le génie et les écrits du cardinal de Retz.* L'idée première de l'ouvrage que je publie aujourd'hui, est née de ce programme; mais j'en ai étendu considérablement le cercle en dehors des conditions du concours. L'Académie demandait seulement un discours sur le célèbre cardinal, comme l'indique la nature du prix qu'elle avait à décerner. Il m'a paru que je ferais une œuvre encore plus utile en joignant à l'étude littéraire une étude historique qui embrassât la vie entière de Retz et le montrât d'une manière complète dans le milieu où il a vécu. J'ai taché d'apprécier tous les écrits sortis de sa plume, et de déterminer les caractères distinctifs de son génie; mais j'ai en outre retracé les événements qui ont le plus marqué dans sa carrière aventureuse, et dépeint les

principaux personnages auxquels il se trouva mêlé. J'ai cherché à reproduire la physionomie générale de l'époque que j'avais à parcourir, pour mieux faire ressortir la physionomie particulière de celui qui pendant longtemps y occupa une si large place[1].

Voulant avant tout être vrai, je n'ai pas plus atténué les travers et les vices du cardinal de Retz que je n'ai exagéré ses beaux côtés. J'espère néanmoins que ce livre où j'ai eu soin de détruire par d'heureux contrastes le fâcheux effet de la conduite de ce prélat attaché à l'Église malgré lui, ne produira en définitive que des impressions salutaires. Cette pensée seule a pu me soutenir dans l'accomplissement d'une tâche que des scandales à jamais déplorables ont souvent rendue pénible.

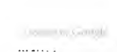
J'ai fait dans le cours de cet ouvrage d'assez nombreuses citations des *Mémoires* du cardinal de Retz, soit pour rectifier ce qu'il y a d'erroné dans ses assertions, soit pour faire remarquer les contradictions dont ils fourmillent ou les traits de caractère qu'ils offrent à chaque page, soit enfin pour mettre en relief le merveilleux talent de l'auteur. C'est ainsi que j'ai pu peindre toute une grande époque sans qu'on perdît un seul instant de vue le cardinal de Retz; on l'a toujours devant les yeux ou comme acteur ou comme écrivain.

1. Apres avoir composé cet ouvrage, j'ai essayé d'en extraire en quelque sorte le discours demandé par l'Académie. Des circonstances particulières n'ont pas permis que ce travail prît part au concours. On le trouvera à la fin du dernier volume; ce sera, pour le lecteur, comme un résumé du livre lui-même.

L'unité du livre y gagne beaucoup, ce me semble, et j'évite l'inconvénient de trop détourner l'attention de ce qui doit principalement la fixer. C'était, du reste, le seul genre d'unité que je pusse donner à une œuvre qui devait nécessairement se ressentir de l'incroyable amalgame de bien et de mal qu'on rencontre chez le cardinal de Retz. « Ceux qui veulent, dit Vauvenargues, que les hommes soient tout bons ou tout méchants, absolument grands ou petits, ne connaissent pas la nature. Tout est mélangé dans les hommes. » Ce mélange doit évidemment se retrouver au même degré dans leur portrait, pour qu'il soit fidèle.

Les divers extraits que j'ai cités m'ont aussi permis d'accompagner de temps en temps le récit des faits ou les réflexions qu'ils m'ont inspirés, d'observations purement littéraires, et de jeter par là dans un travail qui est non pas une histoire proprement dite, mais une étude, une variété qui a pour but d'en rendre la lecture plus agréable.

Je dédie mon livre à l'Académie du Gard, heureux de lui témoigner ainsi ma gratitude pour la bienveillance avec laquelle elle a accueilli mes premiers essais.



LE CARDINAL DE RETZ ET SON TEMPS.

AVANT-PROPOS.

Le cardinal de Retz est sans contredit une des figures les plus remarquables du dix-septième siècle, et surtout une des plus originales. Il s'est rendu célèbre dans un temps fécond en illustrations de tout genre. Il fut constamment en scène et sur le premier plan à une époque mémorable de notre histoire. On le voit partout, au milieu des malheurs de cette époque où, selon l'expression de Bossuet, « il remua tout par de secrets et puissants ressorts et où il ébranla l'univers. [1] » Peu d'hommes eurent plus de popularité et exer-

1. Oraison funèbre de Michel le Tellier.

cèrent plus d'ascendant parmi leurs contemporains. L'importance du rôle qu'il a joué, l'éclat des talents qu'il a déployés, sont bien faits pour attirer sur lui les regards de la postérité, malgré les fautes qui ont terni sa renommée.

Et pourtant une étude complète de la vie et des écrits du cardinal de Retz manque à notre littérature. Nous avons des portraits du fameux coadjuteur dessinés à larges traits par de grands maîtres ou plus minutieusement esquissés par des mains habiles, qui reproduisent très-bien ce qu'il y a de plus saillant dans sa physionomie; nous avons des appréciations de sa conduite et de ses œuvres émanant de nos meilleurs écrivains; mais ces portraits, resserrés pour la plupart dans un cadre trop étroit, laissent dans l'ombre une partie du modèle; ces appréciations, éparses çà et là, auraient besoin d'être réunies en faisceau pour donner une juste idée d'une nature aussi complexe. Nous n'avons rien, en un mot, qui constitue un travail d'ensemble où Retz revive en quelque sorte tout entier. Il y a là, selon nous, une regrettable lacune; nous allons essayer de la combler. Nous aurons ainsi l'occasion d'étudier sérieusement une des plus curieuses périodes du grand siècle.

Le cardinal de Retz a raconté lui-même d'une façon admirable les vicissitudes les plus intéres-

santes et les plus dramatiques de sa singulière destinée. Nous n'avons pas assurément la prétention de refaire ici un des chefs-d'œuvre de notre langue. « Quiconque voudrait broder sur un tel canevas, se sentirait bientôt frappé d'impuissance, et la plume lui tomberait des mains. » C'est le mot d'Hirtius sur les *Commentaires de César;* il a été justement appliqué aux *Mémoires* du cardinal de Retz; mais nous ne saurions apprendre à le bien connaître sans le suivre à travers les événements dont il nous a transmis un si piquant récit. D'ailleurs, quoique Retz soit loin d'avoir composé un hymne à sa louange, quoiqu'on ait plutôt à lui reprocher de s'être complu à étaler des faiblesses qu'il eût mieux valu couvrir d'un voile, quoique ses *Mémoires* ne rappellent que trop les tristes *Confessions* de J. J. Rousseau, on est bien forcé de reconnaître, après l'examen le plus impartial, qu'il s'est encore flatté à certains égards[1], qu'il a été entraîné, lui aussi, par ce penchant irrésistible qu'ont tous les auteurs de Mémoires à se relever, à se grandir aux dépens d'autrui. Pour le présenter sous son vrai jour,

1. « Le cardinal de Retz, a dit M. Walckenaer, dans son ouvrage sur Mme de Sévigné, a écrit ses *Mémoires* comme les grands généraux leurs campagnes, en se donnant tout le mérite des succès que le hasard a produits, en assujettissant les faits aux règles de la stratégie. »

nous aurons plus d'une fois à rectifier ses assertions, non moins que les jugements contradictoires mais également passionnés de ceux de ses partisans et de ses adversaires qui, par l'exagération de l'éloge ou du blâme, justifient ces paroles du grand orateur[1], qu'il faut toujours citer, quand il a mis quelque part son empreinte : « On ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi. »

La part immense qu'il prit aux troubles de la Fronde, à ces luttes stériles de l'ambition et des intérêts personnels qu'il a décrites avec un merveilleux esprit, nous indique le plan que nous devons adopter. Nous considérerons Retz avant la Fronde, pendant la Fronde, après la Fronde. Cette division nous paraît avoir l'avantage de mettre en relief dans le plan même ce qui occupe la première place dans la carrière de notre héros et ce qui a fait surtout sa célébrité. Nous montrerons ainsi les diverses phases de cette existence si pleine et si agitée, appréciant tour à tour l'homme, la politique et l'écrivain, à mesure que l'ordre naturel des faits nous l'offrira sous ses différents aspects.

La vie du cardinal de Retz embrasse presque trois règnes, le règne de Louis XIII et de Riche-

1 Bossuet. *Oraison funèbre de Michel le Tellier.*

lieu, le règne d'Anne d'Autriche et de Mazarin (on peut bien nommer ainsi la régence d'Anne d'Autriche), et de brillantes années de celui que Louis XIV a marqué du sceau d'une incomparable grandeur. Retz fut mêlé au mouvement de trois sociétés bien distinctes où se succédèrent à d'assez courts intervalles la male vigueur du temps de Richelieu, la fougueuse allure de la Fronde, l'heureux mélange de politesse, de dignité et de bon goût qui entoura le trône du grand roi d'une magnifique auréole. En traçant une esquisse rapide de ces transformations sociales dans les limites fixées par notre sujet, nous grouperons autour du cardinal de Retz tout ce qui est capable d'expliquer ses actes, ses erreurs, ses tendances, l'énigme, en un mot, de sa vie ; car, si les hommes supérieurs exercent toujours sur leur siècle un certaine influence, ils subissent eux-mêmes, par une réaction inévitable, celle du milieu où ils se trouvent; ils s'imprègnent comme malgré eux de l'air qui les environne. On les peint plus fidèlement, quand on ne les isole pas de leur entourage; c'est lui qui seul peut faire ressortir leur valeur relative; c'est lui qui achève de les éclairer, et la lumière qu'il projette sur eux, est le complément nécessaire du tableau.

S'il nous arrive quelquefois, dans le cours de notre étude, de retracer des événements auxquels

Retz est resté étranger, nous trouverons notre justification, à cet égard, dans cette réflexion qui lui appartient : « La figure, dit-il, quoique médiocre, que j'ai faite dans les temps qui ont précédé et qui ont suivi ceux où je n'ai point agi, leur donne tant de rapport et tant d'enchaînement les uns avec les autres, qu'il serait très-difficile qu'on pût les faire bien entendre, si on les déliait tout à fait[1]. »

1. *Mémoires.*

PREMIÈRE PARTIE

RETZ AVANT LA FRONDE

PREMIÈRE PARTIE.

RETZ AVANT LA FRONDE.

Paul de Gondi, cardinal de Retz, vint au monde à Montmirail, petite ville de la Champagne, au mois d'octobre 1614. L'année qui vit commencer l'élévation de Richelieu, vit naître celui qui faillit plus tard détruire ou du moins compromettre gravement son ouvrage. On lit dans un des nombreux pamphlets dirigés contre lui que le jour de sa naissance fut signalé par une sorte de phénomène, présage de son orageux avenir : un modeste ruisseau de la Brie vomit un esturgeon monstrueux. Retz en parle dans ses Mémoires avec cet accent de fine ironie qui lui est familier. Cela donne au commencement de son histoire un certain air de légende qui le pose, dès le début,

en personnage extraordinaire, et qui, en vérité, sied assez bien à une telle vie.

La famille de Paul de Gondi était originaire d'Italie. Elle tenait à Florence un rang distingué, et plusieurs de ses membres avaient rempli de hautes fonctions dans le gouvernement de Toscane. Elle suivit en France Catherine de Médicis, et elle dut à sa puissante protection d'être comblée de biens et d'honneurs. La femme de Gondi, seigneur du Perron, Catherine de Pierre-Vive, gouvernante des enfants de France, avait su gagner la confiance de la reine et pénétrer bien avant dans son affection. Son fils aîné, Albert de Gondi, premier gentilhomme de la chambre sous Charles IX et sous Henri III, reçut le bâton de maréchal et le titre de duc. Le cadet, Pierre de Gondi, nommé fort jeune évêque de Langres et doté de riches bénéfices, passa bientôt au siége de Paris, eut le chapeau de cardinal, joignit ensuite à la dignité de grand-aumônier celle de chancelier et parut ainsi épuiser les faveurs de la fortune. Le troisième fut pourvu d'un emploi considérable à la cour, et ils faisaient tous partie du conseil privé du roi. Pierre de Lestoile dit à ce sujet dans le *Journal de Henri III* : « C'est là un des miracles ou des jouets du sort digne d'être ajouté au chapitre de Valère : *De iis qui ex humili loco ad summas fortunas evaserunt.* » Ce qui ten-

drait à faire révoquer en doute l'ancienneté de la noblesse des Gondi, si vivement contestée par les libellistes de la Fronde, qui se plurent à railler leur illustre descendant sur « la vile bourgeoisie de ses pères, » selon le langage de Saint-Simon, le duc et pair le plus imbu des préjugés aristocratiques; mais des témoignages qui ont plus d'authenticité contredisent formellement celui de Pierre de Lestoile et semblent plutôt venir à l'appui des prétentions de Paul de Gondi qui, fier de sa généalogie nobiliaire, la faisait remonter avec quelque ostentation jusqu'au règne de Charlemagne [1].

1. Les documents généalogiques recueillis par Bertin de Rocheret citent, comme l'un des ancêtres des Gondi, Braïus Philippi, fait chevalier par Charlemagne en 786. On lit dans un ouvrage intitulé : *Éloges historiques des évêques et archevêques de Paris*, d'Étienne Algay de Martignac, qui a été imprimé en 1698 : « On rapporte l'origine du nom de Gondi à un Romain appelé Gondus, qui fut père de Jean VIII, successeur du pape Adrien II, vers l'an 872. Les descendants de Gondus s'établirent en Toscane, dans la ville de Florence, lorsqu'elle se gouvernait par des citoyens choisis d'entre les plus nobles et les plus habiles. Ils s'y distinguèrent; car il est écrit, dans les archives de Florence, qu'en l'année 1170, Gondi, surnommé le Fort, était un des sénateurs qui gouvernaient souverainement la république, et que son fils, appelé le Belliqueux, conduisit l'État des Florentins avec l'applaudissement de tout le monde. Son petit-fils, qui était un ministre consommé dans la politique, fut nommé pour signer le traité de paix d'entre les Pisans et les Florentins l'an 1256. Les Gondi avaient un superbe palais à Florence, et un fameux peintre

Retz etait le second fils d'Emmanuel de Gondi, général des galères, homme d'un rare mérite, de qui l'on a pu dire avec raison que « sa trempe était celle de la vertu » et qui, bientôt dégoûté du monde, alla finir ses jours dans un cloître. Sa mère offrait le plus parfait modèle de la piété, et il eut pour premier précepteur le prêtre qui a le plus honoré la religion, qui a le plus contribué à la faire aimer, le saint par excellence, l'ange de la charité, Vincent de Paul, *ce bon M. Vincent*, comme on disait alors, devant qui l'impiété même s'incline, et dont le nom sera béni tant qu'il y aura des pauvres sur la terre. L'archevêché de Paris semblait être l'apanage des Gondi. Pierre de Gondi avait assuré sa succession à son neveu, Henri de Gondi qui, après avoir été son coadjuteur pendant plusieurs années, l'avait remplacé en 1616. Emmanuel voulut que son second fils put à son tour recueillir ce brillant héritage; il le destina au sacerdoce. Vincent de Paul et Mme de Retz, son digne auxiliaire, qui comprenaient si bien la sublimité de ce ministère auguste, cultivèrent

grec, nommé Simabué, que les Florentins firent venir de Constantinople l'an 1240, embellit par ses peintures une chapelle affectée à la famille de Gondi, dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve. Bernard de Gondi, qui vivait en 1351, fut gonfalonier de Florence, et dix de ses successeurs possédèrent cette dignité. » Corbinelli, d'Hosier, le père Anselme établissent l'ancienneté de la noblesse des Gondi.

de concert cette jeune plante, pour qu'elle devînt l'ornement du sanctuaire. Mais, hélas! il ne leur fut pas donné d'achever leur œuvre. Elle était à peine commencée, quand un fatal événement vint l'interrompre. Retz n'était encore qu'un enfant, lorsqu'il perdit sa mère en 1625. S'il eût eu le bonheur de la conserver, cette sainte femme eût sans doute réussi à le façonner à son image, ou peut-être un jour elle eût été pour lui ce que sainte Monique fut pour son fils Augustin qu'elle retira du fond de l'abîme et qu'elle éleva au plus haut degré de perfection : il y a une si merveilleuse puissance dans la douce influence d'une mère chrétienne! Pour comble de malheur, cette mort imprévue amena la retraite de Vincent de Paul; la Providence l'appelait à une plus grande mission. Paul de Gondi fut privé de son précieux guide à l'âge où nous sentons comme l'éveil de la vie morale, où notre cœur s'ouvre aux impressions qui décident le plus souvent de notre avenir, où s'opère enfin ce travail intérieur qui forme peu à peu nos idées, nos sentiments, notre caractère et nous incline vers le bien ou vers le mal. Avec son imagination ardente, avec son esprit altier, avec son humeur inquiète, il eût eu besoin plus que tout autre, pour résister à de funestes entraînements, du secours de l'éducation qui avait d'abord semblé lui être réservée. Quoi de plus

propre en effet à dompter les passions les plus rebelles que ce contact journalier d'une nature angélique, cette aspiration incessante, si nous pouvons nous exprimer ainsi, du souffle vivifiant d'une âme parée des plus beaux dons du ciel et répandant autour d'elle un ineffable parfum de sainteté! Les exemples de Vincent de Paul plus encore que ses leçons eussent apparemment triomphé des mauvais instincts de son élève, et de cruelles épreuves auraient pu être épargnées à la France, de grands scandales au monde et à la religion.

Gondi avait un véritable éloignement pour l'état ecclésiastique. La cape et l'épée lui eussent mieux convenu que la soutane. Il chercha par tous les moyens à se soustraire au joug sacré qui lui était imposé par la volonté paternelle; quoiqu'il eût en perspective l'archevêché de Paris, il ne recula devant rien pour vaincre l'obstination de son père.

Le duel était toujours à la mode malgré l'édit qui le punissait de mort[1]. Ce préjugé barbare que condamnent également la raison et la conscience,

1. « En moins de dix-huit ans, près de quatre mille gentilshommes furent victimes de cette brillante frénésie. Bouteville revint exprès des Pays-Bas pour vider en plein jour, au milieu de la Place-Royale, sa vingt-troisième querelle; il fut décapité quelques jours après en place de Grève. » (Demogeot, *Tableau de la littérature française*, page 206.)

la loi divine et la loi humaine, avait poussé de si profondes racines au sein de la noblesse dont il entretenait l'esprit guerrier, que les plus terribles châtiments n'avaient pu le détruire. Il était de bon ton de croiser le fer pour les causes les plus frivoles. Un parfait gentilhomme devait être prêt à tirer l'épée sous le plus léger prétexte et viser avant tout à se faire une réputation de duelliste. Dans ces combats particuliers où se renouvelaient les traditions de la vieille chevalerie, on se battait souvent pour le compte d'un parent, d'un ami; on servait de second, de troisième, selon l'expression consacrée, sans être mu par le moindre sentiment d'inimitié, quelquefois même sans connaître le sujet de la querelle. On versait son sang, on exposait sa vie dans un duel, ou par gloriole, ou par pure obligeance. Entre gentilshommes de tels services ne se refusaient pas. On prêtait son bras comme on prêtait sa bourse, et plus facilement encore. On le prêtait avec le désintéressement le plus complet et seulement à charge de revanche. Telles étaient les mœurs du temps.

Retz aspira bien vite à un genre de gloire qui

Mme de Motteville parle, dans ses Mémoires, d'un marquis de la Trousse qui, « lorsqu'il se battait en duel (ce qui lui arrivait souvent), faisait des compliments à celui contre qui il avait affaire, et, en donnant de bons coups d'épée, disait à son adversaire, avec force douceurs, qu'il en était fâché. » (Tome II, page 15.)

flattait ses secrets instincts. Il lui souriait d'autant plus qu'il semblait devoir l'éloigner d'une profession qu'il n'aimait pas et dont il affectait de se montrer peu digne. A quatorze ans, impatient de faire ses premières armes, il brigua l'honneur de servir de second au frère de la comtesse de Maure, l'un des raffinés de l'époque. La hardiesse et la bravoure n'attendaient pas chez lui le nombre des années. Hélas! on ne saurait en dire autant de la sagesse; elle devait au contraire l'attendre bien longtemps. Loin de repousser l'offre de ce jeune adolescent fraîchement échappé des bancs de l'école, Attichy, admirant son précoce courage, s'empressa de lui fournir l'occasion de le déployer, et fut charmé d'être son parrain dans ce triste baptême du sang. Retz eut pour adversaire le fameux Bassompierre qu'il blessa à l'épée et au pistolet; son coup d'essai fut un vrai coup de maître. Il y avait alors un an qu'il avait été reçu chanoine de Notre-Dame de Paris! Il était presque vrai de dire qu'on naissait chanoine comme on naissait colonel. « Ce combat, dit Retz, fit beaucoup de bruit; le procureur général commença des poursuites; mais il les discontinua à la prière de mes proches, et ainsi je demeurai avec ma soutane et un duel[1]. » Un second duel suivit de près celui-là.

1. *Mémoires de Retz*, tome I, page 5. Édition Charpentier.

Retz se mesura avec le comte d'Harcourt qui, à partir de ce jour, le tint en grande estime; mais il fut cette fois moins heureux dans la lutte, et ses espérances ne se réalisèrent pas davantage; il resta « avec sa soutane et deux duels. »

Dans une rencontre qu'il eut plus tard avec le marquis de Praslin, il fit aposter des témoins pour mieux ébruiter l'affaire. Malgré cette précaution qui témoignait de l'ardeur avec laquelle il poursuivait son but, ce troisième duel ne produisit pas plus d'effet que les deux autres; l'opiniâtreté de sa famille et son étoile l'emportèrent encore.

Le duelliste gentilhomme était une sorte de chevalier dégénéré; aussi joignait-il l'humeur galante à l'humeur batailleuse, comme le chevalier unissait d'une manière inséparable l'amour à la valeur. Retz, épris de son modèle et jaloux de l'imiter en tout point, voulut compléter la ressemblance. Il mêla bientôt aux duels d'autres aventures, qui n'avaient rien de commun avec les aventures toutes sentimentales que l'hôtel de Rambouillet avait mises en honneur dans un certain monde, où elles se conciliaient le plus souvent avec une parfaite innocence de mœurs. Croyant qu'il parviendrait par là plus sûrement à détacher de ses épaules cette robe de Nessus qui le dévorait, il se jeta de propos délibéré dans de scandaleux désordres que favorisait la licence générale. Après

s'être posé en ferrailleur, il se posa avec éclat en homme à bonnes fortunes; il courtisa ouvertement de grandes dames qui acceptaient sans rougir de tels hommages, comme si alors le relâchement des devoirs domestiques eût été au nombre des priviléges de la haute naissance. En ce temps-là, « tout était extrême, le vice comme la vertu[1]. »

Tallemant des Réaux[2] qui nous a laissé le portrait de Retz, le représente petit, laid et mal fait. Si ce portrait est fidèle, Retz ne semblait guères appelé à de pareils succès; mais les charmes de son esprit faisaient oublier ce qu'il y avait de disgracieux dans sa personne que relevait d'ailleurs un air de fierté et de distinction. Ses galanteries n'eurent pas moins de retentissement que ses duels; mais elles ne réussirent pas mieux à dissiper les illusions ou à lasser l'ambition de son père. Il tenta aussi d'enlever sa cousine, après avoir mis tout en jeu pour la séduire, dans l'espoir de briser sa chaîne par un mariage forcé; mais

1. M. Cousin. *Mme de Chevreuse.*

2. Nous nous garderions bien de nous appuyer sur le témoignage de Tallemant des Réaux pour tout ce qui peut avoir quelque importance; car nous avons bien peu d'estime pour ce triste écrivain, qui s'est plu « à semer la diffamation à travers les siècles, comme l'a si bien dit M. Cousin, et à salir les renommées les plus pures ou les plus dignes d'indulgence, » en nous transmettant, dans les termes les plus cyniques, la chronique scandaleuse de son temps.

Emmanuel de Gondi persista dans son incurable aveuglement; rien ne put lui dessiller les yeux. Ainsi fut irrévocablement attachée à l'église « l'âme la moins ecclésiastique qu'il y eût jamais[1]. » C'est Retz qui parle de lui-même en ces termes. Il nous a paru convenable d'insister sur les efforts que fit inutilement Gondi pour échapper à sa destinée, parce qu'ils atténuent l'odieux du contraste qui existe entre sa conduite et le caractère sacré dont il était revêtu. L'orgueil des familles nobles qui en France avaient presque le monopole des dignités de l'Église, fit plus d'une fois tomber le sacerdoce et l'épiscopat en des mains indignes. Cette déplorable profanation des choses saintes était un des abus les plus révoltants de l'ancien régime. La France doit aujourd'hui au triomphe d'idées plus conformes aux règles éternelles de la raison et de la justice, d'avoir un clergé qui, à tous les degrés de la hiérarchie, commande le respect et par ses vertus et par ses lumières.

Du reste, sous des dehors de légèreté, Gondi avait le goût de l'étude. Doué d'une rare intelligence et d'une prodigieuse mémoire[2], il acquit en peu de temps une instruction solide. Si malheu-

1. *Mémoires de Retz*, tome I, page 7.

2. L'auteur des *Éloges historiques des évêques et archevêques de Paris* prétend que Retz avait appris « jusqu'à

reusement il ne méditait guère les vérités de la religion dont il devait être le ministre, s'il lisait peu les Pères de l'Église et l'Imitation de Jésus-Christ, il se nourrissait de la lecture des grands maîtres de l'antiquité. Plutarque et Salluste étaient ses auteurs favoris. Tout ce qui avait une apparence de grandeur dans les actions de leurs héros, quel qu'en fût le mobile, excitait son enthousiasme. Il avait une prédilection marquée pour les récits de conjurations. Il se sentait profondément remué par les hauts faits des conspirateurs célèbres. Leurs attentats, non moins que leur génie, les plaçaient à ses yeux bien au-dessus du reste des hommes; ils lui inspiraient une sorte de vénération. Il travaillait sans relâche à approfondir leurs desseins, à démêler leurs intrigues, à étudier leur caractère. Catilina, menaçant le monde du sein des plaisirs, le passionnait et l'exaltait. Il en parlait avec tant de feu qu'on le surnommait *le petit Catilina*, et il était fier de ce nom que déjà peut-être il se promettait de mériter réellement un jour. Il connaissait les moindres détails de toutes les grandes conspirations. Il savait pourquoi chacune d'elles avait réussi ou échoué. « Cette partie de l'histoire, si chère à son cœur, dit Anne de Gonzague, lui était devenue familière comme les règles

sept langues avec beaucoup de facilité : l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, l'allemand et le français. »

de la guerre le sont à l'homme qui se destine au commandement des armées, comme les lois à un jurisconsulte. » Il avait en pareille matière une érudition étonnante qui l'eût rendu capable d'être professeur de cabales et de complots. C'est ainsi que se formait dès sa jeunesse le futur chef de la Fronde. On eût pu déjà pressentir celui qui s'est si bien peint lui-même dans ces lignes sorties de sa plume : « Une âme délicate et jalouse de la gloire a peine à souffrir de se voir ternir par les noms de rebelle, de factieux et de traître. Cependant ces fantômes d'infamie que l'opinion publique a formés pour épouvanter le vulgaire, ne causent jamais de honte à ceux qui les portent pour des actions éclatantes, quand le succès les couronne. Les scrupules et la grandeur ont été de tout temps incompatibles, et ces faibles préceptes d'une sagesse ordinaire ne sont bons que pour le peuple[1]. »

Un grand homme et un personnage illustre avaient plus particulièrement fixé son attention, César, dans les temps anciens, le comte de Fiesque, dans les temps modernes; l'un que des victoires à jamais mémorables firent monter au faîte du pouvoir, l'autre qui périt au moment où il touchait au but de son ambition. Retz écrivit la vie de César d'après ses *Commentaires* immortels pour

1. *Conjuration de Fiesque.*

mieux s'instruire à son école; mais elle n'est pas arrivée jusqu'à nous. Il y a dans l'histoire de César de quoi tenter les esprits supérieurs. Il aura été donné à notre siècle de voir un auguste souverain élever un monument littéraire à sa mémoire. César était la plus haute personnification de l'idéal que Gondi avait conçu sous l'impression produite par ses lectures. Il avait pour lui une admiration sans bornes. L'excès de cette admiration se trahit dans la réponse qu'il fit au comte de Morangis, qui lui reprochait l'énormité de ses dettes : « J'ai supputé; César, à mon âge, devait dix fois plus que moi. » Le nom de César revient souvent dans ses autres écrits, où se rencontre sans doute plus d'une réminiscence de l'ouvrage qu'il avait consacré à reproduire cette grande figure. Il en cite même un passage quelque part : « La morale a bien plus d'étendue dans les affaires publiques que dans les particulières; mais il est toujours judicieux de ne se servir de cette maxime qu'avec d'extrêmes précautions, parce qu'il n'y a que le succès qui la justifie aux yeux du vulgaire. » Pensée qui est non seulement la devise des factieux habiles, mais encore celle de certains hommes d'État trop portés à oublier que la morale n'a qu'une seule et même loi pour les peuples et pour les individus, et que dans le gouvernement des nations la fin ne saurait suffire pour légitimer les moyens.

Voici une juste appréciation des causes de l'élévation de César, qui a peut-être appartenu dans l'origine à cette œuvre inconnue de la jeunesse de Gondi :

« César avait au suprême degré toutes les qualités nécessaires à un grand prince, et néanmoins il est certain que ni sa courtoisie, ni sa prudence, ni son courage, ni son éloquence, ni sa libéralité, ne l'eussent élevé à l'empire du monde, s'il n'eût trouvé de grandes résistances dans la république romaine. Le prétexte que lui fournit la persécution de Pompée, la réputation que leurs démêlés lui donnèrent occasion d'acquérir, le profit qu'il tira des divisions de ses concitoyens ont été les véritables fondements de sa puissance. »

Retz a formulé ce jugement dans son *Histoire de la conjuration du comte de Fiesque*, où abondent des pensées non moins empreintes d'une maturité d'esprit, qui est ordinairement le fruit d'une longue expérience. Il écrivit cette histoire à l'âge de dix-sept ans.

La conjuration du comte de Fiesque, où Schiller a puisé un de ses plus beaux drames, fut l'œuvre d'un ambitieux qui voulut abattre la puissance des Doria, uniquement parce qu'elle lui faisait ombrage et qu'elle l'éloignait du rang suprême auquel il aspirait. Préparée avec habileté et conduite avec audace, elle eût infailliblement changé la face de

la république de Gênes, sans un de ces accidents par lesquels la Providence se plaît à déjouer quelquefois les projets les mieux concertés. Fiesque tomba dans la mer ou y fut précipité par un traître, comme le suppose Schiller, quand déjà partaient d'un groupe de conjurés les premiers cris de victoire.

Le choix d'un pareil sujet ne peut qu'étonner de la part d'un jeune écolier de Sorbonne; la façon dont il l'a traité étonne encore davantage.

Ce petit livre est curieux à étudier à plus d'un point de vue. Pour bien juger de son mérite littéraire, il faut se reporter à l'époque où il parut, à 1631. Il y avait eu jusque-là plus de compilateurs d'anecdotes, plus de chroniqueurs que d'historiens. La langue noble qui convient à la majesté de l'histoire était à peine formée. Quelques années auparavant, un écrivain non moins remarquable par sa science que par l'indépendance et l'impartialité dont il fit preuve dans un temps de fanatisme et de fureur, le judicieux de Thou, avait choisi, pour revêtir les riches matériaux qu'il avait recueillis avec tant de soin, le vieil idiome qui, rajeuni par la Renaissance, servait de lien à toute l'Europe savante. La langue nationale ne manquait alors ni de nerf ni d'originalité; mais elle n'avait ni la régularité, ni la gravité, ni la souplesse nécessaires à l'histoire, et elle était trop

familière pour un genre de composition qui exige une noblesse soutenue. De Thou avait compris qu'elle ne lui fournirait qu'un instrument peu capable de se maintenir à ce diapason. Sans doute quelques progrès s'étaient accomplis dans l'intervalle; mais ces progrès avaient été si lents que l'instrument était encore bien imparfait.

Maintenant, si nous jetons les yeux sur l'ensemble de la littérature, nous voyons que partout le bon goût était loin d'avoir triomphé des difficultés qu'il avait à vaincre pour donner aux diverses productions de l'esprit ce cachet de perfection qu'il parviendra à leur imprimer dans la seconde moitié du siècle. Quoique, grâce aux heureux efforts de Malherbe, le niveau de la poésie se fût élevé plus tôt que celui de la prose, le madrigal aux fadeurs alambiquées faisait toujours les délices de la société polie. La *Marianne* de Tristan et la *Sophonisbe* de Mairet, infectées de l'enflure espagnole et de l'afféterie italienne, étaient les merveilles de notre théâtre[1].

Retz ne trouvait donc autour de lui aucun modèle; il fallait, pour ainsi dire, qu'il tirât tout de son propre fonds. Comme écrivain, il devait, en quelque sorte, naître de lui-même. Si l'on tient

1. Le Cid et Cinna ne brillèrent sur la scène que cinq ans après.

compte de cette circonstance, que la langue dont il était appelé à se servir n'était pas arrivée à son entier épanouissement, on ne saurait trop admirer la vigueur, la précision, l'éclat même de son style, et le ton constamment digne qui règne dans ces excellentes pages d'histoire où Retz dévance réellement son temps. Il y a là parfois je ne sais quoi d'achevé qu'on ne rencontre que plus tard dans les chefs-d'œuvre de ce grand siècle. La *Conjuration de Fiesque* rappelle la manière de Salluste, qui, lui aussi, n'eut pas sous la main une langue toute faite, et fut comme obligé de la créer. Avant l'ère inaugurée par Caton l'Ancien, Rome avait vu souvent ses Annales écrites en grec, sa propre langue ne pouvant encore porter le poids de l'histoire, et depuis Caton l'Ancien jusqu'à Salluste, l'idiome latin ne s'était façonné qu'avec beaucoup de lenteur. Retz a évidemment cherché à imiter l'historien romain. Forme sententieuse mêlée à l'exposé dramatique des faits, expression nerveuse, énergique, incisive, gravant plus qu'elle ne peint, harangues de longue haleine venant souvent interrompre le récit, mensonges de l'art répudiés par le goût moderne, tout ce qui caractérise enfin plus particulièrement Salluste frappe plus ou moins le lecteur dans la *Conjuration de Fiesque*. Les deux discours que Retz met dans la bouche des amis de Fiesque, véritables plaidoyers pour et

contre les conspirations, où il est aisé de voir de quel côté Retz fait pencher la balance, ont un certain air d'amplification de rhétorique; mais ils sont semés, comme le reste de l'ouvrage, d'aperçus lumineux, de vues fines ou profondes, de traits brillants[1].

1. Voici quelques-unes des pensées qui nous ont le plus frappé :

— « Il ne faut jamais rien attendre des personnes qui se font craindre, qu'une extrême défiance et un abaissement continuel de ceux qui ont quelque mérite et qui sont capables de s'élever. »

— « C'est un malheur ordinaire aux plus grands princes de ne pas assez considérer les hommes qui leur ont rendu des services, quand une fois ils croient être assurés de leur fidélité. »

— « Les grandes actions ressemblent aux coups de foudre. Le tonnerre ne fait jamais de violents éclats que quand les exhalaisons dont il se forme se sont longtemps combattues; autrement ce n'est qu'un amas de vapeurs qui produit un bruit sourd et qu'on entend à peine. Il en est ainsi des résolutions dans les grandes affaires; lorsqu'elles entrent d'abord dans l'esprit et qu'elles y sont reçues sans y trouver que de faibles résistances, c'est une marque infaillible qu'elles n'y font qu'une impression légère et de peu de durée, incapable de produire aucun effet considérable. »

— « Les hommes lancés dans les grandes affaires sont comme sur une mer agitée, où l'on ne découvre aucun endroit qui ne soit marqué par quelque naufrage. »

— « Les fortunes qui s'élèvent sans peine à des degrés éminents, tombent presque toujours d'elles-mêmes, parce que ceux qui ont les qualités nécessaires pour y monter n'ont pas d'ordinaire celles qu'il faut avoir pour s'y soutenir, et lorsque quelqu'un, que le bonheur a porté à ces élévations précipitées, atteint le comble sans broncher, il faut qu'il ait trouvé, dès le

Quand il nous montre la Providence « prenant plaisir à faire connaître la vanité de la prudence humaine et à confondre l'orgueil de ceux qui se flattent de pouvoir démêler les replis du cœur des hommes et d'avoir un discernement infaillible pour toutes les choses du monde, » ne dirait-on pas en vérité que c'est Bossuet qui parle? Quand il trace le tableau de la révolution opérée dans Gênes par les Doria, n'écrit-il pas réellement l'histoire des révolutions? Rien ne manque dans cette

commencement, beaucoup de difficultés qui lui aient appris peu à peu à rester ferme sur un endroit si glissant. »

— « Ceux qui servent un rebelle croient l'obliger si fortement que, ne pouvant jamais être récompensés selon leur gré, ils deviennent presque toujours ses ennemis. »

— « Les grands fleuves ne font jamais de mal tant qu'ils demeurent dans leur lit naturel et que rien n'arrête leur cours; mais, au moindre obstacle qu'ils rencontrent, ils s'imposent avec violence, et la résistance d'une petite digue est cause bien souvent qu'ils inondent les campagnes qu'ils arrosaient avec utilité. »

— « La plupart de ces hommes extraordinaires que les autres hommes vont consulter comme des oracles, et qui pénètrent si vivement dans l'avenir sur les intérêts qui leur sont indifférents, deviennent presque toujours aveugles sur ceux qui leur importent davantage. »

— « L'homme, pour l'ordinaire, se considère trop lui-même, c'est-à-dire que, de ce qu'il croit pouvoir, il fait la règle de ce qu'il peut, et qu'il juge toujours peu sûrement des autres, parce qu'il en juge par rapport à lui plutôt que par rapport à eux, et qu'il regarde comme ils peuvent le servir et non pas comme ils le doivent, ou comme ils le veulent, pour leur intérêt. »

— « La trop grande subtilité du raisonnement amollit le

esquisse rapide : sur le premier plan, les meneurs qui lancent leur ballon d'essai et leurs affidés qui les acclament ; puis les hommes du lendemain qui s'empressent de s'associer aux hommes de la veille pour partager les profits de la victoire, ou, sous l'impression de la peur, enflent leur voix et feignent l'enthousiasme, derrière le char des vainqueurs du jour, pour faire oublier leur passé ; enfin la tourbe qui suit en aveugle, applaudissant à toutes les nouveautés.

courage et s'oppose souvent aux actions les plus généreuses. »

— « Il faut que les grandes pensées soient suivies de grands effets ; il faut qu'elles soient comme la lumière du soleil, qui produit ce qu'elle éclaire. »

— « Il s'est trouvé bien des conquérants, qui ont ravagé des États et renversé des couronnes, qui n'avaient pas cette grandeur de courage qui fait regarder d'un œil indifférent les élévations et les abaissements, le bonheur et le malheur, les plaisirs et les peines, la vie et la mort ; et cependant c'est cette hauteur d'âme qui fait les hommes véritablement grands et qui les élève au-dessus du reste du monde. »

— « Dans toutes les actions qui peuvent être attribuées indifféremment au vice ou à la vertu, quand il n'y a que la seule intention de celui qui les fait qui peut les justifier, les hommes, qui ne sauraient juger que par les apparences, expliquent rarement les innocentes en bonne part. »

— « Il y a des vertus si belles qu'elles forcent même l'envie de leur rendre hommage ; mais la haine s'accroît à mesure que le merite s'élève, et la vertu ressemble, dans ces rencontres, aux vaisseaux agités par la tempête, qui n'ont pas sitôt surmonté une vague qu'ils sont incontinent attaqués par une autre plus violente que la première. »

Tallemant des Réaux dit que Retz avait un goût prononcé pour la stratégie militaire, qu'il ne passait pas devant une place « qu'il ne la prit d'assaut ou autrement. » L'examen détaillé que fait Retz du plan arrêté par le comte de Fiesque en comparant avec beaucoup de sagacité les divers moyens d'exécution dont il pouvait disposer, semble témoigner de l'exactitude de cette assertion. De même on voit poindre en quelque sorte l'homme d'État dans la discussion à laquelle il se livre sur les fautes commises par les deux partis.

On sent dans cet écrit quelque chose de cette sève puissante qui parcourait alors la société française, préparant par un travail mystérieux les merveilles du règne de Louis XIV. On y sent quelque chose de cette virilité féconde qui devait enfanter tant de beaux génies sortis tout à coup des entrailles de la France.

Par malheur cette sève et cette virilité s'y manifestent aussi par de dangereuses hardiesses. On les remarque d'autant plus que l'on sait qu'un jour Retz mettra ses principes en actions. Ses leçons de politique par maximes que nous retrouverons avec plus de développement dans ses Mémoires, renferment des préceptes à l'usage des conspirateurs, que Machiavel n'eût pas désavoués, comme celui-ci par exemple : « On ne doit jamais faire la moindre démonstration de colère contre

ceux que l'on hait, avant que l'on ne soit à même de les accabler. » Quand on songe à la jeunesse de l'auteur, on éprouve un sentiment d'effroi, en voyant cette indifférence pour le bien et pour le mal qui le porte à ne point se préoccuper de la moralité du but, à blâmer par dessus tout le défaut d'habileté dans la conduite des évènements, à ne priser en réalité que l'art de dominer, et de dominer par tous les moyens. A l'âge des nobles illusions, l'humanité ne lui apparaît en quelque sorte que sous ses plus tristes dehors, et il calcule froidement le parti qu'on peut tirer de ses vices au profit de l'ambition la plus déréglée, quoiqu'il fasse dire à l'un des personnages qu'il met en scène : « La seule ambition qui doive être suivie est celle qui, en dehors de tout intérêt personnel, ne considère que le devoir. » Parole qu'il contredit à chaque page et que plus tard il se gardera bien de prendre pour règle. Admirateur passionné de Fiesque, il semble que par une sorte de prescience de l'avenir, en écrivant en panégyriste l'histoire de son héros, il écrive d'avance une partie de sa propre histoire. Au milieu de nombreuses allusions à ce qui se passait alors en France où, sous le faible Louis XIII, Richelieu absorbait le pouvoir royal comme Doria absorbait à Gênes le pouvoir aristocratique, il y a aussi tant de particularités qui peuvent se rapporter à sa situation per-

sonnelle qu'il serait presque permis d'en conclure qu'il méditait déjà ce qu'il a fait depuis. Ce portrait anticipé du futur chef de la Fronde est sans doute comme le reflet des secrètes pensées qui fermentaient dans la tête de Gondi.

Faisons ici une courte citation pour prouver que nous n'exagérons pas.

« Jean de Fiesque, de la plus ancienne maison de Gênes, riche de plus de deux cent mille écus, âgé de vingt-deux ans, doué d'un des plus beaux et des plus élevés esprits du monde, ambitieux, hardi, entreprenant, menait dans ce temps-là à Gênes une vie bien contraire à ses inclinations. Comme il était passionnément amoureux de la gloire et qu'il manquait d'occasion pour en acquérir, il ne songeait qu'aux moyens d'en faire naître.... Il eût pu se promettre que son mérite lui aurait ouvert le chemin de la gloire où il aspirait, en servant son pays, si l'extrême pouvoir de Doria lui eût laissé quelque lieu d'y espérer un emploi digne de lui.... Trop grand par sa naissance et trop estimé pour ses bonnes qualités pour ne pas donner de l'ombrage à celui qui voulait attirer à lui seul toute la réputation et toutes les forces de la république, il devait tout appréhender de l'élévation de Doria et il n'avait rien à en attendre pour lui-même. Il conçut le dessein de prévenir par son esprit et par son courage les mauvaises suites d'une

grandeur si contraire à la sienne, avant qu'elle fût mieux affermie.... Il fut entretenu dans cette idée par les persuasions de beaucoup de personnes qui comptaient trouver des avantages particuliers dans les désordres publics..., etc. »

A Gênes substituez Paris, à Fiesque Retz, à Doria Richelieu et surtout Mazarin ; la vérité historique ne sera-t-elle pas tout aussi complète? Aura-t-elle souffert la moindre atteinte? On pourrait aisément pousser plus loin cette épreuve. Il serait intéressant de rapprocher les uns des autres certains passages des Mémoires et ceux de la *Conjuration de Fiesque* auxquels nos observations s'appliquent. A mesure que les faits se dérouleront, nous opérerons quelquefois ce rapprochement. On verra jusqu'où va la ressemblance. Une si grande analogie ajoute singulièrement, selon nous, à l'importance de ce petit ouvrage, parce qu'il en résulte clairement que, dès l'âge de dix-sept ans, Retz s'est vraiment révélé d'une manière éclatante. C'est pourquoi nous avons dû nous y arrêter.

Quelques écrivains ont cru que Retz s'était borné à traduire Mascardi qui avait traité avant lui le même sujet; mais au fond le lourd récit de l'auteur italien diffère essentiellement du récit vif, animé de Gondi. Retz a traduit Mascardi à peu près comme Corneille a traduit Guilhen de Castro,

comme Racine a traduit Sénèque et Euripide, ou, si l'on veut une comparaison plus rigoureusement exacte, comme Saint-Réal a traduit l'historien Nani et le marquis de Bedmar à qui l'on doit la première relation de la conjuration des Espagnols contre Venise.

Ce qui distingue encore l'œuvre de Retz de celle de Mascardi, c'est qu'elle a été conçue dans un tout autre esprit. Les opinions émises par Mascardi sont pleines de sagesse et de modération; il professe une profonde horreur pour la révolte; il s'indigne contre les insurgés qu'il peint sous les couleurs les plus défavorables. Retz fait au contraire l'apologie de la conspiration génoise; cette apologie est comme un résumé des détestables doctrines qui s'étaient de bonne heure emparé de son ardente imagination; les rebelles ne sont mus, selon lui, que « par une émulation d'honneur, et une ambition généreuse. » Mascardi est éminemment conservateur; Retz éminemment révolutionnaire.

Au moment même où Retz achevait la *Conjuration de Fiesque*, commençait à paraître sur la scène, dans l'heureuse négociation de Cazal qui fut l'origine de sa fortune, celui [1] contre lequel il devait pratiquer avec tant d'audace et d'habileté

1. Mazarin.

les leçons du conspirateur génois, en levant l'étendard de la rébellion.

Le coup d'œil si sûr de Richelieu mesura tout de suite la portée de cet écrit. Il prononça, après l'avoir lu, ces prophétiques paroles : « Voilà un dangereux esprit. » A partir de ce jour, Richelieu éprouva de l'éloignement pour Retz qui, du reste, le lui rendait avec usure.

Toutes les tentatives qu'il avait faites jusque-là pour repousser loin de lui le saint ministère, ayant été inutiles, Retz voulut du moins devenir capable de se distinguer dans son ordre, s'il était condamné à y rester malgré lui. Il étudia la théologie avec une ardeur extraordinaire. Comme Richelieu, qui, à vingt ans était docteur en Sorbonne, il brilla dans tous les exercices publics, quand il prit ses grades. On prétend qu'il avait dédié ses thèses à des saints pour ne pas être obligé de les dédier aux puissants du jour, conformément à l'usage. C'est là un trait de caractère que nous ne saurions passer sous silence. L'éloquence qui lui était naturelle et l'étendue de ses connaissances excitèrent l'admiration de ses juges ; il se montra si supérieur à ses concurrents que le premier rang lui fut décerné à la presque unanimité, quoiqu'il eût pour rival un parent de Richelieu vivement appuyé par le redoutable cardinal. Il l'emporta de haute lutte malgré l'intervention d'une auto-

rité devant laquelle tout fléchissait. La Sorbonne osa braver le courroux du maître pour accomplir un acte de justice.

Encouragé par un tel triomphe, Retz ambitionna la gloire de l'orateur chrétien; il résolut de se livrer à la prédication, et, dédaignant de s'essayer devant un auditoire vulgaire avant d'aborder un théâtre plus élevé, il débuta hardiment en présence de la reine et de toute la cour, en homme qui a la conscience de sa force. Cette hardiesse, que le succès avait paru justifier, déplut à Richelieu; il la taxa de témérité. Richelieu ne pouvait pardonner à Gondi l'échec qu'il lui avait fait subir en Sorbonne dans la personne de son protégé. Les plus grands cœurs ont leurs faiblesses. « Richelieu, dit Retz, tout grand qu'il était, ne méprisait pas assez les petites choses. » La moindre résistance à ses volontés, la moindre velléité d'indépendance, même dans les affaires du plus mince intérêt, l'irritaient profondément. Accoutumé à exercer partout sa domination, à tout faire plier sous sa main de fer, il avait exprimé son mécontentement et contre la Sorbonne et contre Gondi lui-même qu'il n'appelait que *le petit audacieux*. Le cardinal ne laissant jamais impuni ce qu'il regardait comme une offense, la famille de Gondi craignit pour lui les suites d'une colère dont les effets avaient été souvent si terri-

bles, et son départ pour l'Italie fut décidé. Il parcourut la Lombardie avec Tallemant des Réaux, son digne compagnon de voyage. Il séjourna quelque temps à Venise qu'il fut forcé de quitter brusquement, après une aventure peu édifiante, pour échapper à une légitime vengeance; puis il se rendit à Rome. Là il comprit la nécessité de se soumettre aux exigences de sa position au milieu d'une cour ecclésiastique, et il déploya toute sa souplesse en changeant de mœurs et d'habitudes avec la facilité proverbiale d'Alcibiade. Il sut habilement allier à une grande régularité de conduite et aux dehors d'une sage modestie un certain faste qui contribua à le relever dans l'opinion. Il se mêla aux controverses théologiques de Rome, et il y acquit bientôt une renommée méritée. Son savoir ne fut pas moins admiré à Rome qu'à Paris. Une circonstance particulière vint encore ajouter au prestige qui l'environnait. Sommé en quelque sorte par le prince de Schomberg, ambassadeur d'Autriche, de s'effacer devant lui dans une promenade publique, il répondit avec une noble fermeté qu'il eût volontiers cédé à une invitation polie, mais qu'il n'avait d'ordre à recevoir que de l'ambassadeur du roi son maître; et, sans être intimidé par la menace, il se mit bravement sur la défensive, quoiqu'il n'eût à opposer que quelques gentilshommes aux cent mousque-

taires du prince. Il lui imposa par sa noble contenance, et l'affaire n'alla pas plus loin. En rabaissant ainsi l'orgueil autrichien, Retz soutint dignement l'honneur du nom français. Cet acte de fierté patriotique le plaça bien haut dans l'estime du peuple romain. Mazarin se trouvait alors à Rome; il fut tellement frappé de l'intrépide courage de ce jeune abbé chez qui tout annonçait un esprit d'une trempe peu commune, qu'il eut dès lors, assure-t-on, comme un pressentiment de ses futures destinées.

Retz rentra en France, dès qu'il put le faire sans danger. Il vécut d'abord dans la retraite uniquement occupé d'affaires sérieuses; mais il ne tarda pas à reprendre ses habitudes mondaines « pour charmer, dit-il, le chagrin que sa profession ne laissait pas de nourrir toujours au fond de son âme. » Ici apparaît dans le cercle intime de Retz une de ces dames de haut parage qui alors partageaient leur cœur entre Dieu et le monde, faisant, pour nous servir d'une expression de Retz aussi juste que spirituelle, « un salmigondis perpétuel de dévotion et de péchés, » passant tour à tour du plaisir à la pénitence, et de la pénitence au plaisir, allant sans hypocrisie pleurer au pied de la croix leurs fautes de la veille pour les recommencer le lendemain, selon le vent qui souffle autour d'elles, joignant toujours par une déplo-

rable contradiction, une foi sincère à l'oubli des devoirs les plus sacrés, et sous l'inspiration de cette foi, finissant le plus souvent par expier saintement leurs erreurs dans un cloître; femmes qui formaient comme un type particulier à cette époque où l'on voyait aussi à côté d'elles de véritables héroïnes de l'amour idéal et chevaleresque, aux sentiments non moins purs que passionnés. Celle dont nous voulons parler en ce moment, était la belle Anne de Rohan, princesse de Guémené, une des idoles de la cour de Louis XIII, une des plus belles étoiles de ce paradis de la beauté, à qui le malheureux de Thou adressa une lettre si touchante avant de monter sur l'échafaud.

Une amère raillerie du cardinal de Richelieu à propos des relations de Retz avec Mme de Guémené, et l'irritation que la princesse ressentit comme lui de cet affront, vinrent ajouter à l'aversion qu'il éprouvait pour le premier ministre. Elle fut bientôt portée jusqu'à la haine la plus violente par une rivalité de galanterie qui, d'une part, témoigne de l'incroyable audace de Gondi, et qui, de l'autre, jetant une triste lumière sur la vie privée de Richelieu, prouve clairement qu'on ne l'a pas calomnié en lui prêtant des mœurs relâchées, fruit de l'air énervant des cours et de l'énivrement du pouvoir. La haine acheva dans cette âme

ardente et inquiète ce que de dangereuses lectures avaient depuis longtemps commencé. Préludant à sa carrière aventureuse, Retz s'associa aux mécontents; il entra dans une conspiration contre le cardinal où il ne s'agissait de rien moins que de lui ôter la vie

Richelieu qui régnait sous le nom d'un monarque sagement résigné à ne jouer, selon l'expression de Montesquieu, que le second rôle dans son royaume pour jouer le premier en Europe, travaillait avec une ardeur et une persévérance infatigables à l'accomplissement de ses grands desseins. Une seule France sous un seul sceptre, tel était le rêve de son génie au milieu de l'anarchie née du morcellement de la souveraineté entre les vassaux de la couronne. Jamais plus vaste intelligence ne fut mise au service d'une plus noble cause. Le plan qu'il avait conçu en prenant en main le gouvernail, est tout entier dans l'admirable testament qu'il nous a légué comme un monument de son patriotisme[1].

Pour fonder cette unité politique dont Louis XI n'avait fait que poser la première pierre, pour

1. « Richelieu voulait, a dit M. Cousin, en finir avec les restes de la féodalité; mettre irrévocablement le pouvoir royal au-dessus d'une aristocratie excessive, mal réglée, turbulente; empêcher les huguenots de former un État dans l'État, et les soumettre à la loi commune; arrêter la maison

convertir la vieille monarchie féodale en monarchie administrative, pour préparer l'empire de l'égalité civile, il avait à combattre et à comprimer de grands seigneurs, qui ne cherchaient qu'à asservir et la royauté et la nation, impatients de tout frein, toujours prêts, au moindre prétexte, à se révolter contre le chef de l'État, d'autant moins disposés à obéir qu'ils étaient plus rapprochés du trône, « fomentant des troubles perpétuels, et s'alliant sans pudeur à l'étranger, les grands seigneurs catholiques à l'Espagne et les grands seigneurs protestants à l'Angleterre[1]. » Il fallait qu'il déjouât des intrigues sans cesse renaissantes, qu'il brisât des résistances suscitées à la fois par l'orgueil et par l'intérêt. Le succès avec lequel Richelieu remplit cette tâche glorieuse, lui a donné des droits immortels à la reconnaissance de la postérité; mais la grandeur des résultats ne saurait nous faire oublier qu'il poussa plus d'une fois la rigueur jusqu'à la cruauté, l'autorité jusqu'à la tyrannie, et que trop souvent il foula aux pieds les saintes lois de la justice. En tendant outre mesure tous les ressorts du gouvernement, en per-

d'Autriche, maîtresse de la moitié de l'Europe; agrandir le territoire français; introduire enfin un peu d'ordre et d'unité dans la société nouvelle, pleine de force et de vie, mais où luttaient les éléments les plus dissemblables. »

1. M. Cousin, *La Duchesse de Longueville*.

pétuant la guerre, en aggravant les charges publiques, en courbant sous son joug despotique les grands corps de l'État, en frappant à coups redoublés sur tout ce qui lui faisait ombrage, il avait soulevé des inimitiés si profondes, que la terreur qu'imprimait partout son implacable sévérité, était impuissante à prévenir les complots.

Le principal instigateur de tous ces complots, était Gaston d'Orléans, le frère du roi. Il avait la prétention de gouverner l'État, et Richelieu n'avait pas de plus cruel ennemi, quoiqu'il n'eût rien négligé pour satisfaire sa vanité et sa convoitise en le comblant d'honneurs et de dignités richement dotées. Chalais, Marcillac, Montmorency avaient payé de leur tête le malheur d'avoir suivi son impulsion. Toujours faible et pusillanime après l'avortement de ses projets, et les faisant avorter lui-même dans les accès de peur qui le saisissaient, dès que l'affaire était engagée, il s'humiliait devant l'inflexible cardinal pour rentrer en grâce, trahissait ses amis, les sacrifiait lâchement par ses aveux intéressés, et à peine avait-il obtenu son pardon qu'il renouait de nouvelles trames. Disons toutefois à sa louange que le meurtre lui répugnait. A Amiens, il eût pu aisément se défaire du cardinal. Vingt bras étaient levés sur lui, en attendant le signal convenu. Ce signal ne fut pas donné, et les

conjurés se dispersèrent en maudissant l'irrésolution de leur chef.

Un des affidés de Gaston d'Orléans, de la Rochepot, dont la famille était persécutée par Richelieu, conçut la pensée de renouveler, sans l'intervention du prince, le complot d'Amiens, certain d'avoir son approbation, si le complot réussissait. Le cardinal devait être frappé dans la chapelle des Tuileries, au milieu d'une cérémonie religieuse. La Rochepot communiqua son plan à Retz qui, par ses invectives contre Richelieu, par les regrets qu'il avait manifestés touchant l'issue de la conspiration d'Amiens, n'avait pas peu contribué à lui inspirer ce criminel dessein. Un moment l'idée de participer à l'assassinat d'un prêtre, d'un cardinal, d'un prince de l'Église, effraya son imagination; mais il eut bientôt honte de ce scrupule : « J'embrassai, dit-il dans ses Mémoires, le crime qui me parut consacré par de grands exemples, justifié et honoré par un grand péril. » Ce sont bien là les sentiments et le langage d'un admirateur enthousiaste de la fausse grandeur des conspirateurs célèbres. Le souvenir de ses lectures favorites dut alors se présenter à son esprit, et l'aider à étouffer dans son âme ce dernier cri qui, dans les consciences les moins pures, précède toute détermination coupable. Il dépassait dans cette triste conjoncture le héros de la conjuration de

Gènes; car Fiesque avait repoussé avec horreur la proposition qui lui fut faite de tuer Doria pendant la messe, « par respect, disait-il, pour le mystère le plus saint de la religion. » Retz avait lui-même recruté des sicaires, et tout était prêt au jour fixé, quand une circonstance fortuite fit différer la cérémonie. Le cardinal échappa heureusement au danger qui le menaçait; la Providence ne permit pas que le sanctuaire fut souillé par un si affreux attentat; la mission qu'avait reçue d'elle ce grand niveleur, ne devait pas être sitôt interrompue. Retz perdit ainsi l'occasion « de se couvrir de gloire, » comme il osait encore l'écrire vingt ans après, en témoignant toutefois, par une contradiction singulière, quelque repentir d'avoir pris part à cette conspiration. Elle fut toujours ignorée de Richelieu, quoique l'ombrageux cardinal eut partout des yeux et des oreilles pour recueillir le moindre indice révélateur, et qu'il encourageât de toutes manières l'espionnage et la délation jusque dans les rangs les plus élevés. « Il y a souvent, dit Retz, en terminant le récit qu'il en fait lui-même, folie à conjurer; mais il n'y a rien de pareil pour rendre sage au moins pendant quelque temps. »

Cette sagesse si contraire à sa nature ne fut pas chez lui de longue durée. Les ennemis du cardinal couraient sans cesse les hasards de nouvelles en-

treprises. Depuis quelques années, le duc de Bouillon retiré dans sa principauté de Sédan, place forte située sur les frontières de la France et de la Belgique, d'où il pouvait braver impunément l'autorité royale, y donnait asile à plusieurs seigneurs qui avaient été forcés de quitter la cour, afin de se soustraire aux rigueurs de Richelieu. A leur tête était le comte de Soissons, prince fier, énergique, fermement décidé à tout tenter pour renverser l'homme d'État qui le tenait dans l'abaissement et dans l'exil. Son rang, sa bravoure, ses talents militaires le mettaient encore au-dessus d'Henri de Montmorency, cette noble victime de l'inflexibilité du cardinal. Fort du concours du duc de Bouillon, homme de guerre et politique éminent, et de celui du duc de Guise qu'animaient de profonds ressentiments, fort des sympathies de presque toute la noblesse qui soupirait ardemment après la chute d'un pouvoir abhorré, fort de l'appui de Cinq-Mars, le favori du jour, qui, méditant déjà la ruine de son bienfaiteur, s'étudiait à miner peu à peu son crédit dans l'esprit de Louis XIII, fort des vœux secrets de la reine Anne, toujours disgrâciée et opprimée, quoique Dieu eût mis un terme à sa longue stérilité, le moment lui avait paru propice pour l'exécution du projet qu'il avait formé de marcher sur Paris et d'y détrôner le ministre-roi. Il s'était mé-

nagé de vastes intelligences sur tous les points du royaume; il avait appelé autour de lui les émigrés et tous les aventuriers disposés à se ranger sous sa bannière. Heureuse de rencontrer de tels auxiliaires au sein même de la nation française, dans la lutte qu'elle soutenait contre un ministre passionné pour la grandeur de la France, l'Espagne s'était engagée à fournir de l'argent et des soldats. Un prince du sang n'avait pas craint de tendre la main à l'étranger pour satisfaire son ambition et ses désirs de vengeance! Honteuse faiblesse dont se rendra coupable à son tour un autre prince de sang encore plus illustre, et qui ternira une des gloires les plus éclatantes des temps modernes. Soissons avait mis dans ses intérêts le duc de Lorraine, malgré l'alliance solennelle qu'il venait de contracter avec Louis XIII. Une femme d'un rare génie, d'une activité prodigieuse, d'une énergie et d'une audace toutes viriles, que sa tendre amitié pour la reine Anne avait jetée dans de fatales intrigues, et qui s'était dérobée par la fuite au châtiment que lui réservait le cardinal, Mme de Chevreuse, avait puissamment contribué au succès de ces négociations. Jamais conspiration plus formidable n'avait été tramée contre Richelieu.

La famille de Retz était depuis longtemps attachée au comte de Soissons. Son père, Emmanuel

de Gondi, autrefois général des galères, maintenant prêtre de l'oratoire, passait pour être un de ses plus dévoués partisans. Aussi Richelieu, qui avait l'œil constamment ouvert sur les conciliabules de Sedan, l'avait-il éloigné de Paris avec quelques autres amis du prince. Retz, qui jouissait au plus haut degré de la faveur du comte de Soissons, avait reçu ses confidences dans un voyage qu'il avait fait secrètement à Sedan; et c'est sans doute pour se donner le plaisir de composer un discours à la façon de Salluste, qu'il prétend dans ses Mémoires avoir vivement combattu ses résolutions, lui pour qui conspirer était le suprême bonheur et la suprême gloire, lui qui avait une si haute idée du rôle de chef de parti qu'il l'a proclamé, dans toute la maturité de l'âge et après d'amers désenchantements, supérieur à celui d'empereur de l'univers, lui qui, enfin, de son propre aveu, voyait dans sa participation à une pareille levée de boucliers comme « *une illustre issue* » pour échapper à une profession qu'il détestait plus que jamais. Il fut chargé de préparer dans Paris un mouvement qui devait éclater à la nouvelle de la première victoire remportée par l'armée des conjurés. Il eut bientôt gagné à la cause du comte de Soissons les capitaines de quartier les plus influents. Il trouva des complices jusque dans la Bastille, où les maréchaux de Vitry et de Bassom-

pierre et le comte de Cramail, tout prisonniers qu'ils étaient, avaient concerté le plus hardi coup de main. Pour s'assurer de ces hommes d'action déterminés, dont toutes les révolutions ont besoin et qu'on ne rencontre guère que dans les rangs du peuple, il répandit, pendant trois mois, sous le voile de la charité, de nombreuses largesses dans les faubourgs. Il visitait les pauvres accompagné d'une sainte femme connue par ses bonnes œuvres, accoutumée à distribuer d'abondantes aumônes; elle lui servait, sans s'en douter, à masquer son véritable mobile. Généreux, affable, insinuant, il se conciliait bientôt leur affection.

On lit dans l'*Histoire de la conjuration du comte de Fiesque*, écrite par Retz en 1631 : « L'action de libéralité qui donna le plus de partisans au comte Jean Louis de Fiesque parmi le peuple, fut celle qu'il fit aux fileurs de soie qui forment un corps d'habitants considérable dans Gênes. Ils étaient alors extrêmement incommodés de la misère des guerres passées. Le comte ayant appris de leur consul l'état où ils se trouvaient, témoigna beaucoup de compassion de leur pauvreté, et lui commanda, en même temps, d'envoyer en son palais ceux qui avaient le plus de besoin de son secours. Il leur distribua abondamment de l'argent et des vivres, et les pria de ne point faire éclater ses présents, parce qu'il n'en prétendait

aucune récompense, que la satisfaction qu'il sentait en lui-même de secourir les affligés, et accompagnant ces choses d'une courtoisie et d'une douceur civile et caressante qui lui étaient naturelles, il gagna tellement les cœurs de ces pauvres gens qu'ils furent depuis ce jour-là entièrement dévoués à son service. Mais s'il s'attirait par ces bienfaits l'amour et l'estime du menu peuple, il n'oubliait pas de se rendre agréable à ceux qui étaient les plus considérables dans cet ordre, par des paroles de liberté qu'il laissait couler adroitement dans ses discours qui leur faisaient comprendre qu'encore qu'il fût du corps de la noblesse, il était trop raisonnable pour ne pas compatir, avec beaucoup de douleur, à l'oppression du peuple. »

Retz suivit la tactique du comte de Fiesque avec autant de bonheur que d'habileté, et en peu de temps il devint l'idole du peuple. On voit s'il avait profité des leçons des maîtres fameux dont il s'était montré de bonne heure le fervent disciple. Il posait ainsi les fondements de cette popularité inouïe qui plus tard lui permettra de soulever ou d'apaiser à son gré les plus violents orages.

Instruit des menées du comte de Soissons, Richelieu enjoignit au duc de Bouillon de l'éloigner de Sedan, et, prévoyant un refus, il dirigea des troupes vers la frontière pour observer et inti-

mider les conjurés. Ce fut le signal des hostilités. Le comte de Soissons les ouvrit par un manifeste où il attaquait avec la dernière violence la politique du cardinal, en prodiguant à Louis XIII les protestations de dévouement. Le général Lamboy et le colonel Metternich lui avaient amené de Flandre six mille impériaux. Douze mille hommes étaient réunis sous ses ordres. Le maréchal de Chatillon, qui commandait l'armée royale, n'en avait pas davantage à lui opposer. Sans attendre l'arrivée des renforts qu'on acheminait en toute hâte vers la Champagne, il alla au-devant des coalisés et leur livra bataille près du bois de Marfée. Une des ailes de la cavalerie comptait dans ses rangs beaucoup de gentilshommes qui ne combattaient qu'à regret contre une cause dont, au fond du cœur, ils désiraient vivement le triomphe; elle soutint à peine le choc de l'ennemi, et, refoulée en désordre, elle entraîna l'infanterie dans sa fuite. La déroute de l'armée royale fut complète. Après un pareil désastre, rien ne pouvait arrêter la marche du vainqueur sur la capitale où l'attendaient de nombreux complices, et c'en était fait de la puissance de Richelieu, si le comte de Soissons n'eût été tué au milieu de la victoire.

Le comte de Soissons mourut-il de la mort des braves? Fut-il victime d'un accident, comme le prétend Tallement des Réaux? ou tomba-t-il sous

les coups d'un assasin caché parmi ses soldats? La vérité sur ce point n'a jamais été connue. Richelieu, qui s'était vu sur le bord de l'abîme et qui n'avait dû son salut qu'à la mort du prince, fut en butte à d'odieux soupçons; mais l'histoire impartiale ne saurait admettre des accusations sans preuve. Ce terrible réformateur avait excité trop de haines pour qu'on n'accueille pas avec réserve les témoignages de ses contemporains.

Le comte de Soissons avait emporté dans la tombe la principale force de la coalition; privée de son chef, elle fut dissoute. Les plus compromis se réfugièrent à l'étranger ou continuèrent à porter les armes contre leur patrie sous le drapeau de l'Espagne. Le duc de Bouillon entra en pourparlers avec le gouvernement français pour faire séparément sa paix aux meilleures conditions, et le pouvoir de Richelieu ne se trouva pas moins affermi que le lendemain de la journée des dupes. A Paris le secret fut si admirablement gardé que la police inquisitoriale du cardinal qui pénétrait jusqu'au fond des trames les mieux ourdies et qui n'eut d'égale que celle du conseil des Dix, ne put rien découvrir, et le triste spectacle des exécutions sanglantes, qui avaient trop souvent affligé le pays, fut cette fois épargné à la France.

Retz avait combiné son plan et pris toutes ses dispositions comme un véritable général d'armée.

Il eut encore la douleur de voir tous ses rêves s'évanouir. Cette nouvelle déception le fixa pour toujours dans l'état ecclésiastique. La mort du comte de Soissons ne pouvait pas avoir une plus fâcheuse conséquence.

Résigné à subir sa destinée, Retz n'eut plus qu'une pensée, celle d'arriver à l'archevêché de Paris; elle fut constamment la règle de sa conduite. Sans renoncer à donner un libre cours à ses mauvais penchants, il sut les dissimuler sous des dehors trompeurs. Il fréquenta les hommes les plus renommés pour leur science et pour leur piété. Il s'attacha par dessus tout à se faire aimer du clergé qu'il voyait souvent chez son oncle, et que charmait d'autant plus son extrême affabilité qu'il y mêlait les saillies de la conversation la plus spirituelle. Il cultiva soigneusement l'amitié de l'évêque de Lisieux, prélat vénérable que Richelieu avait eu pour maître, et qui, élevé par ses talents à l'épiscopat malgré l'obscurité de sa naissance, ce qui était alors fort rare, avait une grande influence à la cour de Louis XIII. Il poussa très-loin ses études théologiques sous la direction de ce prélat, à qui l'on attribuait la vigueur de saint Ambroise jointe à une bonté et à une simplicité adorables. Dans un de ces salons où se réunissait l'élite d'une société amoureuse des choses de l'esprit, des discussions les plus graves comme des

badinages les plus frivoles, il soutint brillamment une controverse contre le ministre protestant Mestrezat, en présence de Turenne, du maréchal de la Force, de la duchesse de Vendôme. Ils eurent ensemble plusieurs conférences, et ces grands personnages les suivirent avec le plus vif intérêt. Retz impressionna tellement son auditoire par la force de son argumentation et l'éclat de sa parole qu'il opéra une conversion. Cette conversion eut beaucoup de retentissement dans le monde religieux et attira sur lui tous les regards. L'évêque de Lisieux voulut travailler lui-même, de concert avec Retz, à celle de Turenne, dans l'intention d'en laisser tout l'honneur à son jeune protégé. Turenne, le sage Turenne, payant son tribut aux mœurs du temps, n'eut l'air de s'y prêter que pour favoriser les amours du comte de Brion, son ami, et de Mlle de Vendôme. Le bon évêque était loin de prévoir assurément que son zèle pieux n'aboutirait qu'à substituer Retz au comte de Brion dans les bonnes grâces de la petite fille de Henri IV.

Vers le même temps, Cinq-Mars et de Thou, excités par Gaston d'Orléans, par le duc de Bouillon, et s'il faut en croire les témoignages les plus dignes de foi, par la reine Anne elle-même, ourdissaient avec la cour d'Espagne la conspiration qui les conduisit hélas! bien jeunes à

l'échafaud, mais qui eut au moins, pour la France, un résultat heureux, parce qu'elle permit à Richelieu de réunir à la couronne la ville de Sedan, cet éternel refuge de tous les rebelles. Malgré les instances de l'infortuné de Thou qui vivait dans son intimité, Retz refusa de se joindre à lui, soit qu'il fût découragé par l'insuccès de tant d'autres tentatives, soit qu'il attendît du cardinal, grâce à la protection de l'évêque de Lisieux, la réalisation de ses espérances; mais Richelieu avait trop bien sondé de son regard d'aigle les replis de cette dangereuse nature pour revenir de ses préventions. D'ailleurs Retz, qui n'aimait pas le cardinal, n'était pas toujours assez réservé dans ses propos; il avait dit au président de Mesmes que Richelieu n'avait aucune grande qualité qui ne fut la cause ou l'effet de quelque grand défaut, et ces paroles étaient arrivées aux oreilles du premier ministre. Richelieu savait aussi que Retz avait d'étroites relations avec certains membres du parlement, qu'il s'était cru obligé de punir de leurs remontrances. Toutes les sollicitations le trouvèrent inébranlable. Rien ne put le faire consentir à confier à Retz des fonctions aussi importantes que celles de coadjuteur de l'archevêque de Paris, et, quand on songe aux malheurs qu'amènera plus tard une funeste élévation, on ne peut s'empêcher de

rendre hommage à la rare pénétration de ce grand homme.

Richelieu mourut le 4 décembre 1642, dans toute la splendeur de sa gloire et au faîte du pouvoir. Comme par un douloureux contraste, l'altière Marie de Médicis, femme et mère de roi, s'éteignait presque en même temps dans l'exil et dans la misère, maudissant l'ingratitude de l'homme d'État qui, sourd à toutes les supplications de son ancienne bienfaitrice, l'avait poursuivie jusqu'à la fin de sa haine implacable. Richelieu put dire à Louis XIII, en lui faisant ses derniers adieux, « qu'il avait la consolation de laisser son royaume plus puissant que jamais et tous ses ennemis abattus. » Aux funérailles de celui qui au dehors, avait porté si haut le nom français, qui, au dedans, avait si profondément creusé les sillons où devait germer une société plus en harmonie avec le principe éminemment chrétien de l'égalité civile, corollaire évident de l'égalité devant Dieu, le peuple alluma des feux de joie ! Tout en condamnant ce que réprouve dans la conduite du cardinal de Richelieu la saine morale appliquée au gouvernement des nations, la postérité l'a proclamé le plus grand ministre qu'ait enfanté la monarchie.

Gardons-nous bien sans doute d'excuser par ce qu'on nomme la raison d'État, ces abus d'autorité,

ces violations de la justice qu'on est en droit de lui reprocher; c'est au nom de la raison d'État, on ne saurait trop le rappeler, que, vers la fin du siècle suivant, une démagogie effrénée se souillera de tous les crimes en profanant la liberté. C'est au nom de la raison d'État que les saturnales d'une révolution détournée de sa voie plongeront la France entière dans la consternation et dans le deuil. Ah! si jamais la raison d'État pouvait être admise comme excuse, quand la justice est violée, des milliers de victimes se lèveraient de leur tombeau pour protester contre une pareille doctrine. Mais gardons-nous aussi de méconnaître des bienfaits qui ont renouvelé la face du pays en portant un coup mortel à la féodalité, qui par là ont préparé l'avénement de tous les progrès dont nous jouissons, et, pour ne pas être injustes envers l'homme de génie à qui nous sommes en partie redevables de cette grande rénovation sociale, tenons lui compte des obstacles immenses qu'il eut à surmonter.

Après la conspiration de Cinq-Mars, Richelieu, victorieux de tous ses adversaires, et bien plus roi que le roi lui-même, avait impérieusement exigé de Louis XIII qu'il éloignât de la cour ses plus dévoués serviteurs, comme il l'avait forcé, après la journée des dupes, à exiler sa mère. Ce monarque, impatient d'un joug qui lui paraissait

chaque jour plus pesant, se réjouit un moment de sa délivrance et sembla respirer plus librement; mais uni au cardinal par une véritable communauté d'idées, non moins que par cette habitude de docilité et de soumission que la supériorité impose aisément à la faiblesse, il ne tarda pas à mesurer l'étendue de la perte qu'il venait de faire, et il résolut de respecter les dernières volontés de son ministre[1]. Tous les membres du conseil furent maintenus dans leurs fonctions, et Mazarin, l'élève de Richelieu, le confident de toutes ses pensées, Mazarin qu'il avait choisi pour recueillir son héritage politique, pour être le continuateur de son œuvre, occupa la place que sa mort laissait vide. Louis XIII déclara hautement « qu'il n'y aurait aucun changement dans la conduite des affaires, » combla des marques de sa munificence tous les amis, toutes les créatures du cardinal, et ne montra qu'un visage sévère à tous ceux qui lui avaient été hostiles. On eût pu croire en effet que rien n'était changé, si les prisons d'État n'eussent bientôt ouvert leurs portes, et si l'on n'eut vu reparaître plusieurs exilés.

1. Un des ennemis de Richelieu écrivait, quelques jours après sa mort : « On peut dire du cardinal de Richelieu ce que l'on dît autrefois d'un plus habile homme que lui, d'Alexandre le Grand : *Etiam mortuus imperat,* puisqu'on suit encore ses ordres et ses conseils. »

Retz fut pourtant accueilli avec une bienveillance qui frappa toute la cour et qui le surprit lui-même. Il ne sut que plus tard la cause de cette bienveillance inespérée. Elle reposait sur deux aventures de sa jeunesse que Louis XIII avait connues par hasard, et qui lui avaient fait admirer chez le jeune abbé des qualités dont les unes étaient loin de lui être naturelles, dont les autres formaient au contraire les traits les plus saillants de son caractère, la délicatesse et la retenue en matière de galanterie, la résolution et l'intrépidité. Le lecteur n'a pas besoin sans doute que nous lui indiquions plus clairement celle de ces qualités auxquelles chacune de nos appréciations se rapporte; il n'a déjà que trop de données pour en faire lui-même l'application. Le jour n'était pas éloigné où Retz devait être élevé à la dignité de coadjuteur de Paris, en quelque sorte pour avoir, au sortir du collége, sacrifié une passion coupable aux larmes d'une jeune vierge qu'un misérable lui avait vendue, et bravement repoussé une insulte l'épée à la main. Si le chaste amant de Mlle de Hautefort et de Mlle de Lafayette eût vécu plus longtemps, il eût bientôt cessé de voir dans l'abbé de Retz le digne émule de Scipion l'Africain, si célèbre par une vertu bien rare dans l'antiquité païenne.

La famille de Retz jugea les circonstances favo-

rables pour l'accomplissement de son vœu le plus cher. La Sorbonne et tout le clergé du diocèse désiraient non moins vivement que Retz fût nommé coadjuteur de son oncle; mais les manifestations intempestives d'un zèle exagéré et les intrigues d'un haut personnage qui, de son côté, aspirait à monter sur le premier siége de France, firent tout échouer. Louis XIII et Mazarin ne voulurent pas accoutumer le clergé à désigner lui-même ses évêques. L'évêché d'Agde fut offert à Retz; mais la santé chancelante de Louis XIII faisant déjà prévoir sa fin prochaine, Retz préféra rester à Paris pour tenter de nouveau la fortune au commencement de la régence.

Louis XIII suivit Richelieu dans la tombe à cinq mois de distance. Il expira le 14 mai 1643 dans les bras de Saint-Vincent-de-Paul, demandant pardon à Dieu du traitement rigoureux qu'il avait fait subir à la reine sa mère, mais, à cela près, demeurant fidèle aux inspirations de Richelieu jusqu'à confirmer et perpétuer, autant qu'il était en lui, la proscription des ennemis les plus ardents de son ancien ministre. On a pu dire avec raison que l'ombre du cardinal avait paru le diriger encore à son lit de mort. Il n'avait institué Anne d'Autriche régente et nommé Gaston d'Orléans lieutenant-général du royaume qu'aux plus dures et aux plus humiliantes conditions. Par un

sentiment de défiance que le passé ne semblait que trop justifier, il avait pour ainsi dire neutralisé leur autorité en leur imposant une sorte de conseil de famille qui devait intervenir dans tous leurs actes, et où dominaient les hommes les plus dévoués à la politique de Richelieu. C'était organiser, si l'on peut s'exprimer ainsi, la division et l'antagonisme, après avoir poussé à ses plus extrêmes limites la passion de l'unité monarchique. A peine Louis XIII avait-il fermé les yeux que le Parlement qui, réduit sous Richelieu à son rôle judiciaire, brûlait d'en sortir et de ressaisir ses autres prérogatives, déchirait le testament qu'il avait enregistré la veille et conférait à Anne d'Autriche la plénitude de la souveraineté.

Anne d'Autriche, délaissée par son royal époux, avait eu à supporter quinze ans de malheurs et de persécutions. Au temps de sa disgrâce, de nombreux amis avaient bravé pour elle les plus terribles châtiments. Maintenant ces amis accouraient de tous côtés pour réclamer leur récompense, et les proscrits du dernier règne, devenus les puissants du nouveau, s'emparaient de tous les emplois. Deux hommes d'une évidente incapacité, le duc de Beaufort, le futur roi des Halles, que la régente avait paru un moment traiter en favori, et Potier, évêque de Beauvais, qui possédait son estime et sa confiance, prétendirent à l'honneur de prendre en

main les rênes de l'État ; mais Anne d'Autriche redoutait leur inexpérience. Il s'était déjà opéré en elle une transformation salutaire. L'instinct de la royauté commençait à faire comprendre à la petite-fille de Charles-Quint, à la mère de Louis XIV, que les intérêts du pays ne devaient être subordonnés ni à ses amitiés ni à ses haines.

Anne d'Autriche fit offrir le poste éminent à jamais illustré par Richelieu à Emmanuel de Gondi[1], père de Retz, l'un des hommes les plus recommandables de ce qu'on appelait le parti des saints, parti qui comptait dans ses rangs le vertueux évêque de Lisieux et le bienheureux Vincent de Paul. Emmanuel de Gondi, retiré dans un monastère, ne se laissa pas séduire par la brillante perspective qui se présentait devant lui, et il refusa de quitter son humble cellule pour affronter les périls de la grandeur; mais s'il était désabusé pour lui-même des choses de la terre, il n'avait pas entièrement étouffé au fond de son cœur cet orgueil de famille qui de toutes les passions de l'homme est peut-être la plus vivace, et il demanda pour son fils la coadjutorerie de Paris. Il l'obtint d'autant plus aisément que, la veille de sa mort, Louis XIII avait recommandé à la reine d'accorder cette faveur insigne au jeune héros des deux

1. *Mémoires de Retz*, tome I, page 82.

aventures qui avaient fait une si forte impression sur son esprit. Les services et les vertus de l'ancien général des galères furent également d'un grand poids dans la balance. Il y avait d'ailleurs à la cour, au début de la régence, une tendance extraordinaire à prodiguer les faveurs de tout genre[1]. Jamais elles n'avaient été répandues autour du trône avec autant de libéralité, aussi on eût dit alors, selon une remarque spirituelle, qu'il n'y avait plus que ces quatre petits mots dans la langue française : *La reine est si bonne*[2] ! Cette tendance du moment rendit encore plus facile le succès d'Emmanuel de Gondi.

On lit dans la vie de saint Vincent de Paul que, le fils d'un grand seigneur ayant été nommé évêque sans l'intervention du conseil de conscience établi auprès d'Anne d'Autriche, qui ordinairement ne disposait que d'après ses avis des bénéfices ecclésiastiques, Vincent de Paul, président de ce conseil, était allé trouver ce seigneur et lui avait représenté, mais en vain, que son fils n'avait pas

1. « Nous avons une reine qui ne refuse rien ; depuis un mois, elle a donné plus de six millions. Je souhaite qu'il lui en prenne mieux qu'à la feue reine-mère, laquelle, au commencement de sa régence, donna prodigieusement à tous les grands, la plupart desquels l'abandonnèrent, quand elle n'eut plus rien à leur fourrer. Elle a affaire à d'étranges gens, qui sont des courtisans. » (Guy-Patin, tome I, page 291.)

2. *Mémoires de Retz*, tome I, page 82.

les qualités essentielles pour remplir dignement de si hautes fonctions, et que sa nomination pourrait avoir des suites funestes. Un passage d'un écrit de Fénelon ferait supposer que ce fait se rapporte réellement à l'abbé de Retz : « Si les avis de Vincent de Paul eussent toujours été suivis, dit Fénelon, certains hommes, qui ont depuis excité de grands troubles, ne seraient pas arrivés à l'épiscopat. »

Quelle que fût l'importance du don royal qu'il venait de recevoir, combien Retz ne dut-il pas regretter que son père n'eût pas répondu à l'appel d'Anne d'Autriche! D'un mot Emmanuel de Gondi pouvait changer la destinée de son fils et le cours des événements. Sur son refus, Anne d'Autriche mit à la tête du cabinet le cardinal Mazarin, qui était l'homme le plus capable en réalité de porter le poids du pouvoir au milieu des difficultés accumulées au dedans et au dehors, et tout prit une face nouvelle. C'était le 18 mai 1643. Le lendemain même de ce jour mémorable, le duc d'Enghien gagnait, à vingt-deux ans, cette bataille de Rocroy, célébrée par Bossuet en termes magnifiques, qui plaça la France au premier rang parmi les nations de l'Europe accoutumées, jusque-là, à reconnaître la prépondérance de l'Espagne. Le second ministère de celui à qui était réservée la gloire d'enseigner à Louis XIV le grand

art de régner, ne pouvait être inauguré sous de plus brillants auspices.

Mazarin, que nous nous garderons bien de juger et de dépeindre d'après la caricature qu'en a faite Retz, était italien d'origine comme le maréchal d'Ancre. Il avait d'abord embrassé la carrière des armes; puis il avait quitté la cape et l'épée pour la soutane, sans être toutefois ordonné prêtre, et le crédit dont il jouissait à la cour de Rome, grâce aux talents diplomatiques qu'il avait montrés dans diverses négociations, l'avait fait nommer successivement vice-légat d'Avignon et nonce à Paris. Richelieu, qui se connaissait en hommes, avait été frappé en plusieurs circonstances de la supériorité de son esprit, et il n'avait rien négligé pour se l'attacher d'une manière irrévocable. C'est à lui que Mazarin était redevable du chapeau de cardinal. Nous avons vu qu'après l'avoir associé à sa politique, il lui avait légué, en mourant, le soin de la continuer, et que Louis XIII avait fidèlement exécuté le testament de son ministre.

Mazarin joignait à beaucoup d'habileté et de souplesse, à beaucoup d'affabilité et de douceur, beaucoup de décision et de fermeté, mais de cette fermeté consistant moins dans le courage qui se raidit contre les obstacles que dans la tenacité qui plie, quand il le faut, pour se redresser, quand

le moment est favorable. Si son génie n'avait pas autant d'étendue et d'élévation que celui de Richelieu [1], il avait non moins de pénétration et de sagacité. Malheureusement sa finesse dégénérait souvent en astuce, et il manquait de cette délicatesse du sens moral qui est l'apanage des âmes d'élite, et sans laquelle les plus hautes intelligences sont sujettes à de bien fatales erreurs [2].

Si, d'une part, il avait l'intention très-arrêtée de ne pas s'écarter des idées de son illustre maître, de poursuivre sans hésitation et sans faiblesse le but que ce grand homme se proposait d'atteindre, il était, de l'autre, bien décidé à pratiquer son système avec moins de sévérité et plus d'adresse. Naturellement enclin à recourir aux artifices et aux intrigues, il tendait à substituer comme moyen de gouvernement la corruption à la terreur [3].

1. Le président Hénault a dit avec beaucoup de justesse : « Il y avait dans le cardinal de Richelieu quelque chose de plus grand, de plus vaste et de moins concerté, et, dans le cardinal Mazarin, plus de mesure et moins d'écarts. »

2. On peut aussi reprocher à Mazarin de n'avoir pas assez connu les lois, les mœurs, les instincts du pays qu'il était appelé à gouverner. « L'opposition constante qui existait entre son propre génie et le génie national, fait remarquer M. de Carné, devint la difficulté permanente de sa carrière, l'origine d'une impopularité qui ne devait s'effacer devant aucun service. »

3. Omer Talon dit dans ses Mémoires que « Mazarin était fort intelligent et aigu (*acutus*) dans les affaires, et qu'il tâchait de faire par douceur et par artifice ce que d'autres feraient par violence. »

Dans les premiers temps de la régence, il évita soigneusement tout ce qui pouvait éveiller autour de lui l'envie et la haine : « On voyait, dit Retz [1], sur les degrés du trône d'où Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, benin, qui était au désespoir que sa dignité ne lui permît pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchait dans les rues avec deux petits laquais seulement derrière son carrosse. »

Mais tous les ménagements dont il usait envers les amis d'Anne d'Autriche, envers les anciens compagnons de ses disgrâces, ne réussirent pas à lui faire pardonner d'avoir recueilli l'héritage de Richelieu. Il était en butte aux attaques incessantes de tous les mécontents du règne de Louis XIII, de tous ceux que Richelieu avait persécutés, dépouillés ou abaissés. Il avait contre lui les grands seigneurs qui rêvaient le rétablissement de l'indépendance féodale et l'asservissement de la royauté, ou que blessait la domination d'un étranger dont l'étonnante fortune leur rappelait le mari de la Galigaï, le favori de Marie de Médicis, alors surtout que d'éclatants services n'étaient pas encore venus la justifier. L'avénement inattendu, sous la régence d'Anne d'Au-

1. *Mémoires*, tome I, page 94.

triche, de l'héritier du terrible cardinal qui avait fait subir à l'épouse délaissée de Louis XIII tant d'humiliations et tant d'outrages, les avait profondément irrités, et il s'était formé un parti redoutable qui travaillait à le perdre dans l'esprit de la reine. On avait nommé ce parti, que dirigeaient les maisons de Vendôme et de Lorraine, le parti des Importants, parce que ses membres les plus ardents affectaient de se donner de grands airs, déclamant sans cesse contre la tyrannie comme de vrais Brutus, débitant avec emphase des maximes d'Etat, ayant constamment à la bouche les mots de générosité et de dévouement, et se posant en libérateurs et en régénérateurs de la France, lorsqu'au fond ils n'étaient guidés que par des vues personnelles. Retz a dit plaisamment de l'un d'eux « qu'il avait la mine de Caton sans en avoir le jeu [1], » et de quelques autres « qu'ils étaient quatre ou cinq mélancoliques ayant la mine de penser creux [2]. »

Pour résister à cette ligue formidable dont les trames nombreuses, les manœuvres souterraines ne lui laissaient pas un moment de repos, Mazarin avait recherché et obtenu l'appui du duc d'Orléans, et du prince de Condé, père du vainqueur de Rocroy; mais il avait surtout trouvé sa force dans

1. *Mémoires*, tome I, page 88. — 2. *Id.*, page 89.

le cœur même d'Anne d'Autriche. Conservé d'abord par politique et en quelque sorte par nécessité, à cause de sa capacité éprouvée, il s'était peu à peu insinué dans les bonnes grâces de sa souveraine, et la princesse Palatine va jusqu'à prétendre qu'il y eut entre eux un mariage secret [1]. Les Importants avaient des auxiliaires dans le parti des *Saints*, qui n'étaient pas moins hostiles à Mazarin. Une femme d'un caractère noble et généreux, d'une piété et d'une pureté angéliques au sein d'une cour corrompue dont elle était le plus bel ornement, Mlle de Hautefort que Louis XIII avait aimée d'un amour platonique et qui, à l'exemple de Mlle de Lafayette, ne se servit de son ascendant sur ce prince que pour le rapprocher d'Anne d'Autriche, avait essayé par tous les moyens de la prémunir contre les séductions de ce courtisan consommé, au risque de s'aliéner l'affection de sa royale amie. Mais tous les efforts réunis des ennemis de Mazarin avaient rencontré un obstacle invincible dans le penchant qui entrainait chaque jour davantage le cœur un peu romanesque de la sensible Espagnole vers celui qu'elle voyait à ses pieds, mêlant aux respectueux hommages qu'il prodiguait à la reine, quelque chose de plus doux

1. Il ne faut pas oublier que Mazarin n'était pas prêtre. Il y avait alors des cardinaux qui n'étaient pas engagés dans les ordres.

et de plus tendre à l'adresse de la femme. Mazarin était d'ailleurs admirablement aidé par les événements dont l'heureuse issue, répondant partout à ses prévisions, augmentait la confiance qu'il avait inspirée à Anne d'Autriche, en ajoutant à la gloire et à la puissance de la France. Le flot de la grandeur française, élevé déjà si haut par Richelieu, montait toujours, et la faveur de l'habile homme d'État qui avait largement contribué à jeter tant d'éclat sur le commencement du nouveau règne, montait avec lui.

Désespérant de parvenir à le renverser, les plus impatients parmi les Importants conçurent alors le projet de se défaire de lui par un assassinat. Le duc de Beaufort, l'un des hommes les plus extravagants et les plus présomptueux de son temps, mais l'un des plus braves et des plus résolus, était le chef de la conspiration, et Mme de Chevreuse en était l'âme. Elle avait pour complice la fameuse duchesse de Montbazon, qui poussa le cynisme de l'impudeur jusqu'à scandaliser Retz lui-même, et qui, par une sorte de dérision amère, s'était longtemps appelée *Mlle de Vertu*[1]. Cette femme éhontée ne cessait d'exciter le petit-fils de Henri IV, enchaîné publiquement à son char, à se souiller d'un crime pour venger l'affront qu'elle

1. Mme de Montbazon était fille de la comtesse de Vertu.

avait reçu à la suite de sa querelle avec Mme de Longueville, la sœur du duc d'Enghien. Dans cette société aristocratique que distinguait par-dessus tout son énergie soit pour le mal soit pour le bien, il ne se tramait pas un complot où l'on ne vît tremper quelques grandes dames. Elles en tenaient souvent tous les fils, et il arrivait plus d'une fois que leurs adorateurs s'engageaient avec elles dans ces périlleuses entreprises, sans autre mobile que le désir de leur plaire.

Les conjurés avaient parfaitement concerté toutes leurs mesures. Tout semblait devoir assurer le succès du plan qu'ils avaient formé; mais Mazarin, prévenu à temps par ses affidés, déjoua leurs desseins avec une vigueur digne de Richelieu. Anne d'Autriche n'hésita pas à lui permettre de sévir contre ses anciens amis, dès qu'elle connut les dangers qu'avait courus une tête si chère. Le duc de Beaufort fut arrêté, le 2 septembre, au Louvre même, et conduit prisonnier à Vincennes où quelques jours auparavant il avait dîné avec la reine, et où elle lui avait donné de nouveaux témoignages de son amitié. La duchesse de Chevreuse, reléguée d'abord dans ses terres, reprit bientôt le chemin de l'exil. La plupart des autres conjurés eurent recours à la fuite. Quoique étranger à ce complot, le parti des *saints* dut expier à son tour l'opposition qu'il avait faite au cardinal.

L'évêque de Lisieux eut ordre de retourner dans son diocèse, et Mlle de Hautefort, cette fidèle amie d'Anne d'Autriche, ne tarda pas elle-même à être punie de son courageux dévouement; elle fut, elle aussi, bannie de la cour. Rien ne manqua au triomphe de Mazarin. Toutes les menées de ses adversaires n'avaient abouti en définitive qu'à le rendre maître absolu de l'esprit et du cœur de la régente et à éloigner tous ses rivaux. Chacun fléchit le genou devant le tout puissant ministre[1].

Retz, qui s'est plu à nier l'existence de la conspiration, malgré les preuves incontestables qui l'établissent, nous montre d'une façon fort piquante les suites de cette victoire où, selon lui, le rusé cardinal n'eut rien à vaincre, parce qu'il n'eut rien à combattre; on ne saurait mieux faire ressortir l'habileté de Mazarin :

« Le cardinal parut encore plus modéré que jamais le lendemain de l'action.... Il fit si bien qu'il se trouva sur la tête de tout le monde dans le temps que tout le monde croyait l'avoir à ses côtés. Les princes et les grands du royaume, qui, pour leurs propres intérêts, devaient être encore

1. « Le cardinal Mazarin est le grand des grands et a près de la reine plus de crédit que pas un. Tout tremble ou plie sous sa grandeur cardinalesque. » (Guy-Patin, tome I, page 329.)

plus clairvoyants que le vulgaire, furent les plus aveugles. Monsieur[1] se crut au-dessus de l'exemple; M. le Prince[2], attaché à la cour par son avarice, voulut s'y croire; M. le Duc[3] était d'un âge à s'endormir aisément à l'ombre des lauriers; M. de Longueville ouvrit les yeux, mais ce ne fut que pour les refermer; M. de Vendôme était trop heureux de n'avoir été que chassé; M. de Nemours n'était qu'un enfant; M. de Guise, revenu tout nouvellement de Bruxelles, était gouverné par Mlle de Pons, et croyait gouverner la cour. M. de Bouillon croyait de jour en jour qu'on lui rendrait Sedan; M. de Turenne était plus que satisfait de commander les armées d'Allemagne; M. d'Espernon était ravi d'être rentré dans son gouvernement et dans sa charge; M. de Schomberg avait toute sa vie été inséparable de ce qui était bien à la cour; M. de Gramont en était esclave, et MM. de Vitry et de Bassompierre se croyaient, au pied de la lettre, en faveur, parce qu'ils n'étaient plus ni prisonniers ni exilés. Le parlement, délivré de Richelieu, qui l'avait tenu fort bas, s'imaginait que le siècle d'or serait celui d'un ministre qui lui disait tous les jours que la reine ne voulait se conduire que par ses con-

1. Le duc d'Orléans. — 2. Le prince de Condé.
3. Le duc d'Enghien.

seils.... Voilà comment tout le monde se trouva en un instant Mazarin[1]. »

Un illustre écrivain, que nous avons déjà cité, a dit dans un langage élevé : « La journée du 2 septembre est vraiment solennelle dans l'histoire de Mazarin, et nous pourrions ajouter dans celle de la France; car avec la ruine du parti des Importants, elle a vu le raffermissement de la royauté, ébranlée par la mort de Richelieu et de Louis XIII[2]. »

Les Importants avaient compté sur le concours de Retz, qui avait naguère conspiré contre Richelieu avec quelques-uns d'entre eux; mais il venait à peine d'être nommé à l'archevéché de Paris, et, retenu par la reconnaissance, il resta sagement à l'écart. Le cardinal Mazarin lui sut gré de sa conduite dans cette circonstance, et rien dans leurs premières relations ne sembla présager les luttes de l'avenir. Les Importants se retrouveront tous dans les rangs des Frondeurs, animés des mêmes sentiments qui avaient présidé à cette tentative avortée, et cette fois nous verrons Retz à leur tête. C'est là évidemment ce qui, joint au besoin qu'il éprouvait de noircir à tout prix Mazarin, devenu son irréconciliable ennemi, l'a déterminé à pré-

1. *Mémoires*, tome I, page 96.
2. M. Cousin. *Mme de Chevreuse.*

senter dans ses Mémoires l'odieux complot des Importants comme une invention du cardinal; mais M. Cousin l'a si bien mis en lumière dans ses belles études sur le dix-septième siècle[1] qu'il est impossible aujourd'hui de le révoquer en doute.

Pendant les diverses péripéties de cette Fronde anticipée, qui était comme l'avant-coureur de la véritable Fronde, et que, par ce motif, nous ne pouvions passer sous silence, Retz se disposait à recevoir l'onction sainte. Il entra au séminaire de Saint-Lazare pour se conformer à l'usage qui lui faisait une loi de se préparer à ce grand acte par une retraite. Le voilà donc appelé à méditer devant Dieu sur les devoirs attachés à la haute dignité qu'il a si vivement ambitionnée en n'en considérant que le côté mondain. Le voilà donc appelé à mesurer, dans le secret de sa conscience, toute la portée des engagements sacrés qu'il aura bientôt à contracter. En présence de ce Dieu dont il sera en quelque sorte le représentant dans un des plus beaux diocèses de la chrétienté, quelles sont les pensées qui s'offrent à son esprit? En ce moment solennel, à la veille d'être investi de ce redoutable ministère qui exige la réunion de tant de vertus, et qui, au point de vue de la foi, impose une

1. Surtout dans *Mme de Chevreuse*.

si terrible responsabilité, jettera-t-il un regard douloureux sur le passé, et déplorera-t-il amèrement les erreurs de sa jeunesse? Les larmes du repentir viendront-elles purifier son âme? Verra-t-on se renouveler, pour ainsi dire, le prodige de la conversion du grand évêque d'Hippone? Hélas! Retz nous révèle lui-même ce qui se passa au fond de son cœur. Écoutez cette affligeante révélation :

« Je n'ignorais pas, dit-il, de quelle nécessité est la règle des mœurs pour un évêque; mais je sentais en même temps que je n'étais pas capable de m'y soumettre, et que tous les obstacles et de conscience et de gloire que j'opposerais à mes passions ne seraient que des digues mal assurées. Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, ce qui est sans comparaison le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est le plus sage devant le monde, parce qu'en le faisant ainsi, on y met toujours des préalables qui en couvrent une partie, et parce que l'on évite par ce moyen le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est celui de mêler à contre-temps le péché dans la dévotion[1]. »

Une telle absence de foi chez un homme qui a

1. *Mémoires*, tome I, page 86.

brigué l'insigne honneur d'être élevé à l'épiscopat, un tel mépris de ce qu'il y a de plus saint au monde, une telle préméditation dans la profanation du caractère le plus auguste, impressionnent péniblement tout cœur chrétien. C'est avec une véritable douleur, nous l'avouons, que nous avons lu ces lignes empreintes d'un froid scepticisme et d'une profonde immoralité. Comme pour reposer notre âme de cette émotion, comme pour la rafraîchir à une source vivifiante, nous avons ouvert le livre des *Confessions de saint Augustin*, et nous nous sommes arrêté à cette page incomparable où il a tracé le tableau de l'agitation décisive qui l'avait ramené à Dieu :

« Je frémissais dans mon âme, et je m'indignais de l'indignation la plus violente contre ma lenteur à fuir dans cette vie nouvelle où tout mon être me criait qu'il fallait entrer.... Je me jetai à terre sous un figuier, je ne sais pourquoi, et je donnai un libre cours à mes pleurs. Ils jaillissaient à grands flots comme une offrande agréable pour toi, ô mon Dieu ! et je t'adressais mille prières pareilles à celle-ci : « O Seigneur, ne te souviens plus de mes « anciennes iniquités, et cesse d'être irrité contre « moi ! » Car je sentais que ces iniquités me retenaient encore. Je laissais échapper ces mots dignes de pitié : « Quand ? quel jour ? demain ? après-de« main ? Pourquoi pas encore ? Pourquoi cette heure

« n'est-elle pas la fin de ma honte? » En me parlant ainsi à moi-même, je pleurais avec amertume dans la contrition de mon cœur. Voilà que j'entends sortir d'une maison une voix comme celle d'un enfant ou d'une jeune fille qui chantait et qui répétait en refrain ces mots : « Prends et lis. » Alors je revins à grands pas au lieu où j'avais laissé le livre de l'Apôtre, lorsque je m'étais levé. Je le pris, je l'ouvris et je lus en silence le premier chapitre sur lequel tombèrent mes yeux : « Ne « vivez pas, y disait l'Apôtre, dans les festins, « dans l'ivresse, dans les plaisirs, dans la jalousie « et la dispute, mais revêtez-vous de Jésus-Christ, « et apprenez à dompter vos sens. » Je ne voulus pas en lire davantage; j'avais compris que ce n'était point nécessaire. Aussitôt, en effet, que j'eus achevé cette pensée, comme si une lumière de sécurité se fût répandue dans mon cœur, les ténèbres du doute disparurent, et à partir de ce jour, je fus en possession de ce Dieu, que j'avais poursuivi, qui me poursuivait lui-même depuis si longtemps, et qui, enfin, s'était emparé de moi[1]. »

Qu'il y a loin de cette élévation morale à l'indigne langage de Retz! Que ces accents à la fois touchants et sublimes contrastent avec la sécheresse de

1. Traduction de M. Villemain.

cœur qu'accusent ses déplorables calculs! « Saint Augustin, a dit merveilleusement M. Villemain, a su faire de la confession d'une vie longtemps égarée un livre édifiant. Cette confession est un cri d'humilité et un hymne à Dieu tout ensemble, le souvenir d'un pécheur et la prière d'un converti. Je ne crois pas qu'il y ait une plus belle histoire du mouvement du cœur de l'homme. » Retz, au contraire, raconte ses fautes avec complaisance; il a en quelque sorte l'orgueil du mal; on dirait qu'il se drape fièrement dans sa honte. En étalant les vices qui ternissent sa riche nature, il cherche encore la satisfaction de sa vanité, « le plus intime de tous[1]. » C'est comme le cynisme de Diogène sous une forme plus raffinée. Les confessions de saint Augustin, où les remords du pénitent se mêlent aux élans du néophyte qui a trouvé avec une joie ineffable la vérité et le bonheur en Dieu, où l'on sent, pour ainsi dire, couler avec les larmes brûlantes du repentir les douces larmes de l'amour divin, ne peuvent que réveiller en nous tous les bons instincts, et elles relèvent l'humanité déchue, malgré la peinture fidèle de ses faiblesses; car le repentir, qu'on a si bien nommé une seconde innocence, efface toutes ses souillures, lui rend sa dignité primitive, et la rapproche de son créateur.

1. Expression de M. Villemain.

Les confessions de Retz, qui va jusqu'à se glorifier de ce qui devrait le faire rougir, ne font que la rabaisser encore davantage en nous la montrant sans correctif sous le plus fâcheux aspect, et, personne assurément ne le contestera, elles produisent l'effet d'une mauvaise lecture.

Nous n'avons pu nous défendre de ces réflexions en citant le triste aveu, qui dénote chez Retz un fond d'incrédulité et de perversité que nous ne saurions sonder sans frémir, et dont nous aimons à détourner nos regards pour les reporter sur le consolant spectacle des dernières années de sa vie. Nous ne pousserons pas plus loin nos observations sur ce point ; mais nous y reviendrons quand nous aurons à formuler un jugement complet sur les Mémoires de Retz, qui furent écrits longtemps après la Fronde.

Retz fut sacré avec beaucoup de pompe et de solennité le 31 janvier 1644, sous le titre d'archevêque de Corinthe. Le nom de Mazarin figure parmi ceux des grands dignitaires qui rehaussèrent de leur présence l'éclat inusité de cette cérémonie[1]. Retz venait alors d'accomplir sa vingt-neuvième année. La consécration épiscopale ne devait pas apporter plus de changements dans les

1. La gazette de Renaudot dit que plusieurs cardinaux, plus de trente évêques, des officiers de la couronne assistaient au sacre de Retz.

idées, dans les sentiments, dans les mœurs même du nouveau prélat que la préparation du séminaire de Saint-Lazare.

« Jusqu'ici, dit Retz en parlant de l'époque de sa vie qui a précédé son sacre, je n'ai été que dans le parterre, ou tout au plus dans l'orchestre, à jouer et à badiner avec les violons. Je vais maintenant monter sur le *théâtre....*[1] »

Certes, jamais expression ne fut plus justement appliquée que celle-là ; c'est bien, en effet, sur le *théâtre* que Retz va monter; car nous allons assister à une comédie mêlée de drame. Retz y remplira son rôle en comédien de premier ordre, et quand la représentation sera terminée, quand l'heure de la retraite aura sonné pour les acteurs de la pièce, quand le calme aura succédé aux applaudissements et aux sifflets de la foule, il s'amusera à montrer le derrière de la toile et à dévoiler tous les petits mystères des coulisses avec une verve satirique inépuisable, qui jaillira, pour ainsi dire, en feu d'artifice.

A peine est-il installé comme coadjuteur de son oncle, qu'on le voit constamment préoccupé, dans l'exercice de son saint ministère, du soin de sa popularité. Si du haut de la chaire chrétienne, il prêche lui-même dans plusieurs paroisses de la

1. *Mémoires*, tome I, page 84.

capitale une morale qu'il foule aux pieds et dont chaque précepte renferme sa propre condamnation, c'est uniquement pour frapper les esprits au sein d'une cité qui n'était guère accoutumée à entendre la parole de ses archevêques; c'est uniquement pour mettre en pratique cette maxime qui lui appartient : « Le grand secret de ceux qui entrent dans les emplois est de saisir d'abord l'imagination des hommes par une action que quelque circonstance leur rende particulière[1]. » Ses actes les plus louables en apparence ne lui sont réellement dictés que par le désir ardent qu'il éprouve, d'appeler sur lui l'attention, d'accroître son influence, et de l'asseoir sur les bases les plus solides. On pourrait croire que ses ennemis les ont présentés sous un faux jour et que ses intentions ont été calomniées, si son cœur n'était mis à nu dans ses Mémoires, et s'il ne nous initiait à sa tactique, en homme pour qui l'habileté est tout et la moralité n'est rien.

Retz ne perd pas un seul instant de vue le but qu'il veut atteindre, et il y marche avec un esprit de suite qui met tout à profit pour arriver à ses fins. Il exploite jusqu'à la jalousie que son oncle a manifestée contre lui, pour se faire aux yeux de son clergé un mérite du bien même qu'il ne fait pas.

1. *Mémoires*, tome I, page 85.

Il cherche à éblouir le vulgaire par son faste, par sa magnificence, par ses libéralités, et en même temps il accueille tous ceux qui l'approchent, avec une bienveillance qui lui gagne tous les cœurs. Il ne craint pas « de descendre jusqu'aux petits, » parce que, selon lui, « c'est le plus sûr moyen pour s'égaler aux grands[1]; » et dans une question de préséance, fort non-seulement de son droit, mais encore de l'appui de l'opinion publique qu'il a déjà su se concilier, il tient tête au duc de Guise, et il l'emporte sur ce fier représentant de la maison de Lorraine. Ses manœuvres et ses tendances n'échappent pas à l'œil perçant de Mazarin, et la défiance commence à se glisser dans l'âme du cardinal. De cette défiance naît peu à peu une hostilité sourde dont Retz ne tarde pas à apercevoir les premiers symptômes. Bientôt de graves différends feront éclater le secret éloignement qu'ont déjà l'un pour l'autre ces futurs rivaux, et la situation se dessinera chaque jour de plus en plus.

L'année 1645 avait été marquée par la réunion d'une de ces grandes assemblées du clergé où des députés de toutes les provinces ecclésiastiques de la France, discutaient et réglaient librement tout ce qui touchait aux intérêts de cet ordre puissant

1. *Mémoires*, tome I, page 87.

et vénéré. Ces états généraux de l'Eglise gallicane, composés des prélats les plus éminents et des prêtres les plus distingués, étaient tout à la fois une cour des comptes à l'égard des agents financiers du clergé, une sorte de cour d'appel pour ceux de ses membres qui avaient à se plaindre de quelque abus de pouvoir, et comme un concile national pour les affaires religieuses du royaume, embrassant ainsi dans leurs attributions le spirituel et le temporel. Ils dépouillaient les cahiers où chaque province consignait ses réclamations et ses vœux, et en faisaient l'objet d'un examen sérieux qui les amenait souvent à traiter les plus hautes questions. Ils adressaient de respectueuses remontrances au roi, quand un acte de l'autorité civile, un arrêt de l'autorité judiciaire portaient atteinte aux droits et aux privilèges qu'ils avaient mission de sauvegarder et de défendre. Ils votaient enfin comme don volontaire les subsides que le gouvernement leur demandait, aucun impôt ne pouvant être prélevé sur les revenus du clergé sans son consentement formel, et ils en opéraient la répartition entre toutes les provinces. Rien n'est plus curieux à étudier que les procès-verbaux de leurs séances; plus d'un corps électif y puiserait certainement d'utiles leçons.

En 1641, dans l'assemblée de Mantes, le cardinal de Richelieu avait rencontré quelque résis-

tance. Comme ce ministre impérieux et absolu n'était pas d'humeur à souffrir la moindre opposition à ses volontés, comme il fallait que le clergé aussi bien que la noblesse courbât la tête sous le joug de son despotisme, les évêques qui avaient osé lui résister, avaient été brutalement expulsés de la ville de Mantes. L'assemblée de 1645 voulut protester contre ces indignes violences, et honorer le courage et la fermeté de ces évêques, victimes de la tyrannie du cardinal, en les appelant elle-même à siéger dans son sein. Retz qui faisait partie de cette assemblée, fut un de ceux qui appuyèrent le plus vivement la proposition. Anne d'Autriche appréhendait les conséquences de cet acte d'indépendance de la part du clergé; elle voyait un dangereux précédent dans cette protestation contre la politique du dernier règne. Mandé à la cour, Retz fut sommé avec beaucoup de hauteur par le cardinal Mazarin de rétracter en pleine assemblée un discours qui avait paru injurieux pour la mémoire de Louis XIII. Il refusa de se soumettre à une telle humiliation, et, grâce à l'intervention de quelques hommes sages et modérés qui firent comprendre au ministre que Retz avait derrière lui l'assemblée tout entière, Mazarin n'insista pas. Il entrait dans son système de ne pousser personne à bout, surtout quand un grand corps était lui-même intéressé dans la querelle.

L'affaire se termina par un arrangement conforme aux désirs de l'assemblée; mais il en résulta chez les deux antagonistes un surcroît de défiance et d'aigreur qui les divisa encore davantage.

Peu de temps après, au mariage de la reine de Pologne, de la belle Marie de Gonzague, sœur de la Palatine, qu'Anne d'Autriche aimait tendrement, et qu'elle traitait comme une fille de France, Retz s'opposa à ce qu'un évêque étranger, l'évêque de Warmie, l'un des ambassadeurs envoyés par le roi de Pologne auprès de la princesse, fit lui-même la cérémonie à Notre-Dame, prétendant que[1] « les archevêques de Paris n'avaient jamais cédé ces sortes de fonctions dans leur église qu'à des cardinaux de la maison royale. » Le chapitre de Notre-Dame jaloux des prérogatives de son archevêque, l'excitait à soutenir énergiquement ses droits. Retz eut à ce sujet de vives contestations avec Mazarin; ils échangèrent les paroles les plus irritantes. Mazarin alla jusqu'à reprocher à Retz, en présence de nombreux assistants, de lui avoir parlé *insolemment*, mot malheureux qu'il expliqua le lendemain en disant que, n'étant pas encore complétement familiarisé avec la langue française, il avait cru que ce mot avait la signification du mot italien *insolito*[2]. Retz, se tournant sans se dé-

1. *Mémoires*, tome I, page 105.
2. Retz avait pour lui l'élocution et les manières, et, sous

concerter vers la députation du chapitre, dit avec un sourire moqueur qui exaspéra Mazarin : « Messieurs, le mot est gai ; » et Mazarin l'ayant menacé de sa colère, il ajouta : « M. le cardinal pense sans doute être le cardinal de Lorraine parlant à un suffragant de Metz[1]. » Malgré ce fâcheux éclat dans lequel ni le beau rôle ni les rieurs n'avaient été du côté de Mazarin, les choses n'allèrent pas plus loin. Mazarin eut peur de s'être trop avancé. Il s'efforça d'atténuer l'effet produit par son incartade. Nul ne savait mieux que lui plier à propos. Le chêne se transformait en roseau avec une merveilleuse facilité, toutes les fois que cette métamorphose lui semblait nécessaire. Il fut convenu que la cérémonie aurait lieu dans la chapelle du Palais-Royal ; mais entre de pareils hommes, des dissentiments de cette nature devaient laisser après eux des traces profondes.

Dans une autre circonstance où Retz n'avait pas craint de disputer à Gaston d'Orléans, à l'oncle du roi, la première place dans le chœur de Notre-Dame, tout près du trône de l'archevêque, et s'était ainsi jeté étourdiment dans un conflit dont il ne sortit avec honneur que par l'influence alors toute-puissante du duc d'Enghien, Mazarin lui tint un

ce rapport, Mazarin, qui était étranger, prêtait souvent au ridicule.

1. *Mémoires*, tome I, page 107.

langage blessant qui faillit amener une rupture violente. Faisant allusion au relâchement de ses mœurs, il lui dit « que, quand on affectait les actions de saint Ambroise, il fallait en faire la vie[1]. » A quoi Retz répondit d'un ton piqué « qu'il essayerait de l'avis que lui donnait Son Éminence, mais qu'en attendant il faisait état d'imiter saint Ambroise dans l'occasion dont il s'agissait, afin qu'il obtînt pour lui la grâce de pouvoir l'imiter en toutes les autres. » On devine aisément dans quelles dispositions ils se quittèrent après un tel entretien. Tous les jours, on le voit, le vase recevait, des deux côtés, quelque nouvelle goutte de fiel. Comment n'eût-il pas fini par déborder?

Ce fut encore le duc d'Enghien qui l'empêcha de déborder entièrement à la suite d'une autre affaire qui avait beaucoup contribué à le remplir.

Richelieu avait fait prononcer, au mépris de toutes les règles protectrices de la liberté de l'Église, la déchéance de l'évêque de Léon, pour le punir d'avoir épousé en quelque manière la cause de Marie de Médicis, et de l'avoir suivie en Flandre. L'assemblée de 1645 avait aussi voulu que cette iniquité fût réparée, et elle était parvenue, après de longs débats et d'interminables négociations, à arracher à Mazarin l'engagement de réta-

1. *Mémoires*, tome I, page 113.

blir l'évêque de Léon sur son siége. C'était Retz qui avait été chargé de faire entendre solennellement au pied du trône l'expression du vœu unanime de l'assemblée dans la harangue adressée au roi, selon l'usage, avant la clôture de la session. Cette harangue qui a été conservée, est d'une vigueur qui va jusqu'à l'audace; le style y est ferme comme la pensée, et sous le rapport littéraire, elle est bien au-dessus du niveau général de l'époque. En voici du reste quelques extraits qui permettront au lecteur d'en juger :

« Sire, je porte à Votre Majesté des paroles qu'elle doit respecter, puisque ce sont celles de Dieu qui, par la bouche de ses ministres, vous parle pour son épouse.... Ambassadeur du Dieu vivant, je viens devant vous avec cette liberté vraiment chrétienne que Jésus-Christ nous a acquise par son sang, qui, sans diminuer le respect, diminue la crainte, et qui fait qu'à ce moment où je me trouve saisi d'un étonnement profond en songeant que je parle à mon roi, je me relève par une secrète confiance, en considérant que je lui parle de la part de son maître.... Il y a dix ans que nous pleurons amèrement sur un de nos confrères qui a été séparé de son église avec des formes absolument contraires à la justice.

« Nous avons, en cette assemblée, animé nos larmes qui n'avaient été jusqu'ici que les faibles et

impuissantes marques de nos douleurs; nous les avons animées d'une voix plus forte et plus puissante que la voix du sang de notre frère, puisque c'est celle de son honneur, ou plutôt puisque c'est celle de la dignité violée du plus saint et du plus élevé des caractères.

« Permettez-nous de vous représenter l'obligation que vous avez, et par les intérêts de votre couronne et par ceux de votre conscience, de protéger les droits du clergé de France qui sont les monuments les plus illustres et les plus glorieux de la piété et de la prudence de vos prédécesseurs... »

Et il part de là pour aborder les grandes questions relatives aux priviléges du clergé. Il condamne les appels comme d'abus qui, à ses yeux, portent atteinte à la juridiction ecclésiastique et à l'indépendance de l'Église. La cour avait manifesté la prétention d'imposer au clergé une redevance annuelle. Il repousse énergiquement cette prétention. Il soutient que le clergé ne saurait être soumis à participer aux charges publiques, que l'État ne peut rien exiger de lui, que tout tribut de sa part est un don purement gratuit, et que « sa seule volonté doit être la règle de ses présents. » Il soutient que ses immunités sont aussi anciennes que le christianisme, qu'elles ont été consacrées par toutes les lois civiles et cano-

niques, et que la violation de ces lois a été frappée d'anathème par les conciles. Il érige en principe, bien plus, en *article de foi* ce qui ne fut jamais qu'un effet de la pieuse tolérance de nos rois et ce qui fut bien souvent l'objet des protestations de la noblesse et du tiers état. Mazarin fut blessé de la hardiesse de ce discours; il ne se méprit pas sur le sentiment qui avait inspiré l'orateur.

C'était encore Retz qui avait été chargé de veiller à l'exécution de la promesse de Mazarin, quand l'assemblée ne serait plus là pour y veiller elle-même; mais Mazarin n'avait fait cette promesse qu'avec l'intention d'en éluder l'accomplissement. Retz n'hésita pas à engager avec lui une lutte qui eût pu prendre des proportions inquiétantes pour le premier ministre, si le duc d'Enghien n'y eût mis fin en obtenant du cardinal qu'il se montrât fidèle à sa parole.

Mazarin eût dû s'attendre à cette lutte; car Retz avait terminé son discours au roi par une violente diatribe contre les ministres qui foulaient aux pieds les engagements contractés envers l'assemblée du clergé, dès qu'elle n'était plus réunie: « Ils ont, avait-il dit, altéré, par un procédé qui est une espèce de sacrilége, le poids de la parole royale. »

Ainsi, malgré de fréquentes intermittences de paix, malgré des rapprochements momentanés

qui, plus apparents que réels, ne pouvaient tromper des regards pénétrants, les griefs s'accumulaient dans ces âmes qu'on eût dit prédestinées à se haïr, et le feu qui couvait sous la cendre, sans cesse entretenu et activé par quelque aliment nouveau, ne pouvait manquer tôt ou tard de faire explosion.

Quand l'inimitié de deux hommes a eu pour un pays d'aussi funestes résultats, quand, par les tempêtes qu'elle a soulevées, elle a pris le caractère d'un malheur public, rien de ce qui se rattache à l'origine de cette inimitié, rien de ce qui permet d'en suivre les progrès, ne saurait être indifférent. C'est sous l'impression de cette pensée que nous sommes entrés dans quelques détails sur les petites hostilités qui, entre Retz et Mazarin, précédèrent et préparèrent les grandes. En nous plaçant à ce point de vue, nous croyons qu'ils ne seront pas sans intérêt pour le lecteur.

Du reste on était alors loin de prévoir les orages qui devaient conduire la France au bord d'un abîme; car pendant les premières années de la régence, Mazarin jouit d'une autorité incontestée, et c'est à peine si quelques émotions populaires excitées par des édits fiscaux, mais promptement apaisées, quelques velléités d'opposition qui se manifestèrent au sein du parlement à l'occasion de ces édits, mais qui furent bientôt comprimées,

firent ombre au brillant tableau qu'offraient les succès de nos armes et l'ascendant que nous exercions sur l'Europe. Ces tentatives de résistance ne méritent guère d'être mentionnées que parce qu'elles étaient le prélude de résistances plus sérieuses. Suivant le cardinal de Retz, « celui qui aurait dit en ce temps-là qu'il arriverait une perturbation dans l'État, eût passé pour un insensé, non pas seulement dans l'esprit du vulgaire, mais entre les d'Estrées et les Senneterre, c'est-à-dire entre les plus habiles[1]. » Tant le pouvoir de Mazarin semblait être affermi! Hélas! la scène ne tardera pas à changer. Avant que cette triste révolution s'opère, arrêtons-nous à considérer le spectacle que la France donna au monde à cette glorieuse époque de nos annales. Voyons à quel degré de splendeur elle était déjà parvenue dans le mouvement d'ascension que lui avait imprimé le continuateur de Richelieu, quand elle fut précipitée dans la guerre civile. Nous jugerons plus sûrement après et la Fronde et ses principaux personnages.

Depuis que le parti des Importants avait paru comme « étouffé sous les lauriers de Rocroy[2], » Mazarin n'avait pas perdu un seul instant de vue le grand but de son immortel devancier, l'abaisse-

1. *Mémoires*, tome I, page 131. — 2. M. Cousin.

ment de la maison d'Autriche qui pesait d'un poids trop lourd dans la balance des destinées du monde[1]. Il méditait de plus, comme lui, de nous assurer du côté du Nord, par l'acquisition des Pays-Bas, une frontière qui mît la capitale à l'abri d'un coup de main après une défaite: dessein éminemment patriotique que Louis XIV pourra un jour réaliser, par une faveur inouïe de la fortune, en échange de ses droits sur la couronne d'Espagne, mais qu'une inspiration à jamais déplorable lui fera malheureusement abandonner dans un intérêt de famille qui devait coûter bien cher à la France.

Mazarin était parvenu à convaincre Anne d'Autriche qu'il ne fallait reculer devant aucun sacrifice pour accomplir une si noble tâche. Cinq armées, bien commandées, battaient en brèche la puissance impériale partout où sa domination se faisait sentir. La victoire suivait sur tous les champs de bataille ce jeune duc d'Enghien qui était alors le plus ferme appui du trône. Turenne gagnait à trente-deux ans le bâton de maréchal. Ces deux grands capitaines que Bossuet a merveilleusement caractérisés dans un parallèle marqué au coin de son génie, unissant, à Fribourg, leurs efforts, y

1. Voiture comparait la maison d'Autriche « à un grand arbre couvrant de ses rameaux le septentrion et le couchant, et donnant de l'ombrage au reste de la terre. »

livraient des combats de géants à des adversaires dignes d'eux. L'héroïsme impétueux de l'un et l'héroïsme réfléchi de l'autre vengeaient à Nordlingue l'échec de Mariendal par des prodiges de valeur et d'audace. Autour d'eux se groupait une pléiade d'excellents généraux qui les reconnaissaient pour maîtres, et qui auraient suffi, à eux seuls, pour illustrer un temps moins fécond en grands hommes. Gassion, Sirot, d'Albret, d'Harcourt, Châtillon, Schomberg, Grammont et d'autres encore, rivalisaient d'ardeur pour contribuer à la gloire et à la grandeur de la France.

Non moins heureux sur mer, l'amiral de Brézé, précurseur de Duquesne et de Duguay-Trouin, humiliait l'orgueil de l'Espagne en dispersant ses flottes, et commençait brillamment cette longue série de triomphes maritimes, qui jettera tant d'éclat sur le règne de Louis XIV.

La prise de Thionville, de Philisbourg, de Mayence, en nous rapprochant du Rhin, nous avait ouvert les portes de l'Allemagne. Celle de Gravelines et de plusieurs autres villes où le duc d'Orléans avait montré la bravoure d'un petit-fils de Henri IV, celle surtout de Dunkerque due à l'intrépidité du duc d'Enghien[1], présageaient la conquête de la Flandre. En Catalogne, la capitulation de

1. Une gravure du temps représente le duc d'Enghien,

Roses et la bataille de Llorens consolidaient l'autorité de notre vice-roi et nous aidaient à conserver une province qui, dans les projets de Mazarin, était pour nous comme un gage de la cession des Pays-Bas : il espérait qu'un moment viendrait où, en rendant Barcelone, nous obtiendrions Bruxelles. Au delà des Alpes, les maréchaux de la Meilleraie et du Plessis-Praslin, joints au prince Thomas, ajoutaient de nouvelles palmes à tant de trophées. Les princes italiens se déclaraient pour la France et la prenaient pour arbitre de leurs différends. Naples révoltée se mettait sous sa protection. L'Italie semblait destinée à échapper entièrement au joug et à l'influence de la maison d'Autriche. A l'autre extrémité de son immense empire, l'Espagne rencontrait encore, sur le théâtre de sa lutte contre le Portugal, la main de l'infatigable ennemi qui se multipliait pour la combattre, et elle y subissait de sanglants affronts.

En même temps nos diplomates les plus distingués soit par le talent soit par la naissance, d'Avaux, Servien, le duc de Longueville, le comte d'Estrades, préparaient à Munster le traité de Westphalie; sous l'impulsion de Mazarin qui de son cabinet dirigeait lui-même les négociations

après la prise de Thionville, d'une main tenant la foudre, de l'autre soutenant les fleurs de lis et foulant aux pieds un lion terrassé.

avec autant de vigueur que de finesse, et grâce au puissant concours du héros dont l'épée victorieuse tranchait tous les nœuds gordiens, ce glorieux traité allait bientôt consacrer notre souveraineté sur les Trois-Évêchés, sur l'Alsace, sur Pignerol, une des clefs de l'Italie, et justifier ainsi la politique de Richelieu.

Le roi d'Angleterre, et le parlement anglais, l'infortuné Charles Ier, qui était à la veille de consommer le plus odieux des attentats, se disputaient notre alliance au milieu des vicissitudes d'une guerre allumée par les passions révolutionnaires et par le fanatisme religieux. Jamais le nom français n'avait été entouré de tant de prestige.

A l'intérieur, Gaston d'Orléans, et Condé [1] qui avait profité des dures leçons de l'expérience, remplissaient fidèlement le rôle que leur imposait comme un devoir sacré le titre de prince du sang; ils se serraient autour du jeune roi avec tous les gentilshommes qui marchaient à leur suite. L'union des membres de la famille royale était la plus sûre garantie du maintien de l'ordre. Il n'eût pas été sérieusement troublé, si cette union eût toujours existé. Paris était souvent appelé à voir la cour tout entière agenouillée au pied des autels, quand l'hymne de saint Ambroise retentissait sous les

1. Le père du duc d'Enghien.

voûtes de Notre-Dame, pour célébrer quelque victoire et porter au Dieu des armées le témoignage de la reconnaissance de tout un peuple. Dans ces circonstances solennelles que la valeur de nos soldats rendait si fréquentes, la foule aimait à se presser sur les pas du royal enfant dont elle admirait la majesté naissante, et qu'elle accompagnait de ses acclamations enthousiastes.

« La bonne situation des affaires, dit un historien [1], donnait à la nation comme un air de sérénité. Aussi la vit-on tout à coup reprendre ce caractère vif, léger et enjoué qui la distingue et que la Fronde même n'altérera pas.... Ce temps-là est célébré par les poëtes comme l'âge d'or de la France [2]. »

Les divertissements et les fêtes se succédaient à la cour et à la ville, au sein de la plus vive allégresse. L'opéra, né, par delà les monts, de la riante imagination d'un peuple avide de plaisirs, sous un ciel d'où la poésie, sous toutes ses formes et

1. Anquetil.

2. « Vers la fin des trois premières années de la Régence, dit Mme de Motteville, les gens de la cour étaient las de voir tant de bonheur. » — « Les Français se lassent facilement d'être toujours dans une même assiette, dit Omer Talon, et cette lassitude leur fait souhaiter choses nouvelles. » (*Mémoires*, tome II, page 479.) Le caractère national est loin d'avoir changé depuis cette époque. On connaît ce mot d'une de nos plus grandes célébrités, qui fut sitôt suivi de la révolution de Février : « La France s'ennuie. »

surtout sous sa forme la plus harmonieuse, semble couler à flots, était inauguré avec une grande magnificence, et l'on pouvait déjà pressentir le règne de Lulli et de Quinault. Dans les choses les plus frivoles, ce temps paraît monté au ton de la grandeur.

Le mouvement intellectuel qui s'était produit sous Richelieu et dont le *Cid* et *Cinna* sont comme l'expression la plus haute, faisait aussi chaque jour de nouveaux progrès. Corneille s'élevait dans *Polyeucte* jusqu'aux plus beaux accents de la poésie chrétienne, et atteignait le dernier degré du pathétique en traçant l'émouvant tableau de la lutte de l'amour et du devoir qui finit par triompher dans toute sa beauté, dans toute sa pureté. Il montrait, dans la *Mort de Pompée*, la noblesse et la dignité dans la douleur portées jusqu'au sublime. Il déployait dans *Rodogune*, son œuvre de prédilection, la sombre énergie de Shakespeare. En la dédiant au duc d'Enghien, il résumait ainsi en quelques lignes où le prosateur égale le poëte, les résultats de la prise de Dunkerque. « Je vois d'un côté nos mers libres, nos côtes affranchies, notre commerce rétabli, et de l'autre, la Flandre ouverte, l'embouchure de ses rivières captive. » Et prophétisant en quelque sorte la victoire de Lens : « Ce que je vois, disait-il, n'est rien encore auprès de ce que je prévois aussitôt que

Votre Altesse y reportera la terreur de ses armes. » Descartes, déjà fameux par ses découvertes mathématiques, par son *Discours sur la Méthode*, par ses *Méditations*, publiait ses *Principes de philosophie* et sa *Théorie du système de l'univers*. A l'âge de vingt-trois ans, Pascal, qui jusque-là ne s'était occupé que de géométrie et de physique, se tournait vers Dieu avec son ardeur accoutumée, et sa grande âme s'ouvrait aux idées religieuses d'où sortiront bientôt les *Provinciales* et les *Pensées*. Une conversion qui aura pour effet de nous enrichir de tels trésors, ne mérite-t-elle pas d'être citée comme un événement? Deux peintres divins, le Poussin et Lesueur, puisant à la source de ce spiritualisme chrétien qui fut le génie inspirateur du dix-septième siècle, dotaient la France de chefs-d'œuvre que l'Italie, cette terre classique des beaux arts, eût pu lui envier.

Le goût des plaisirs de l'esprit se répandant de plus en plus, les réunions littéraires se multipliaient. Le premier de ces cercles élégants et lettrés qui viendront se fondre, sous Louis XIV, pour former une société sans pareille où brilleront comme en faisceau toutes les gloires du pays, était l'hôtel de Rambouillet, ce sanctuaire de la politesse et de la grâce, cette grande école des sentiments généreux, des belles manières et du noble langage, qui fit de la conversation un art,

et qui imprima à notre langue le cachet de la distinction, quelque chose de semblable à l'ancien atticisme. Là régnait presque sans partage ce qu'on appelait alors le genre *précieux* dans la bonne acception du mot, heureux mélange de la galanterie espagnole et du bel esprit italien. Ce genre transporté dans un autre milieu dégénérera en afféterie, en pédantisme, en subtilités quintessenciées, et la verve railleuse de Molière en fera justice par le ridicule. Là la belle Catherine de Vivonne et l'aimable Julie d'Angennes, sa fille, attiraient près d'elles, avec les femmes les plus séduisantes, les seigneurs du plus haut parage et les gens de lettres les plus renommés; elles recevaient les hommages de tout ce que Paris comptait de plus illustre, de tous les précieux et de toutes les précieuses du jour. Là Corneille lui-même ne dédaignait pas d'apporter sa fleur à cette gracieuse *Guirlande de Julie*, que dix-neuf poëtes se plurent à orner chacun d'un bouquet à Iris[1]. Cette société choisie qu'animait l'enthousiasme des grandes choses, où des âmes, à la fois délicates et passionnées, poursuivaient le périlleux idéal de l'amour platonique, avait pour lui de l'attrait, parce qu'elle lui offrait les modèles de

1. La *Guirlande de Julie* était comme un album, dont chaque page contenait l'image d'une fleur accompagnée d'un madrigal.

ses héros et de ses héroïnes. — Là, dans une assemblée d'élite, le futur aigle de Meaux essayait ses ailes naissantes, et préludait de bonne heure à l'éloquence qui devait immortaliser son nom. — Là, à côté de Mlle du Vigean qu'aimait éperdument le duc d'Enghien, et qui non moins tendre mais plus vertueuse que sœur Louise de la Miséricorde [1], ensevelit comme elle sa jeunesse et sa beauté dans un cloître, mais sans avoir cédé aux entraînements de son cœur, à côté de Mme de Sablé et de Mme de Longueville, si bien dépeintes par un écrivain qui a su en quelque sorte les faire revivre, commençaient à paraître sur la scène la jeune marquise de Sévigné qui épanchera avec un abandon plein de charme, sa tendresse maternelle dans des lettres inimitables, et sa jeune amie, Mlle de la Vergne, qui plus tard sera Mme de Lafayette, et créera le roman chaste et simple, peignant l'amour « dans tout ce qu'il a de plus frais, de plus pudique, de plus adorable et de plus touchant [2]. » Parmi les courtisans les plus empressés de l'*incom arable Arthénice*, pour parler comme Mlle de Scudéry, on remarquait Balzac, l'aristarque de la littérature du temps, qu'on nommait le *plus grand épistolier de France;* Voiture, le Rivarol du dix-septième siècle, l'enfant gâté des

1. Mlle de la Vallière. — 2. M. Sainte-Beuve.

ruelles, l'esprit gaulois fait homme, sinon pour le naturel, du moins pour la gaieté, la vivacité, l'originalité; Conrart, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française dont il fut un des plus zélés fondateurs; Pellisson, le docte historien de cette académie, si célèbre par le courageux dévouement qui lui fit partager la disgrâce de son bienfaiteur, le surintendant Fouquet; Chapelain, critique judicieux et érudit que n'avaient pas encore déconsidéré la fatale apparition du poëme de *la Pucelle* et les satires de Boileau contre cette triste épopée où manque le feu sacré; Benserade, que l'auteur de l'*Art poétique* nous représente *chanté en tous lieux par la bouche des belles*, l'un des champions de la fameuse querelle des *Uranistes* et des *Jobelins*, qui divisa la France entière en deux camps ennemis à propos des sonnets de *Job* et d'*Uranie;* enfin, le sévère Montausier, l'Alceste du *Misanthrope*, qui mit une constance digne des beaux jours de la chevalerie à « faire le siége » du cœur de sa Célimène.

Retz qui se plaisait beaucoup, lui aussi, dans la société des gens de lettres, réunissait autour de lui un cercle bien moins grave. Le palais du coadjuteur avait pour habitués Ménage, cet ingénieux diseur de bon mots, dont les vives saillies faisaient les délices de tous les salons, mais dont on redoutait les mordantes épigrammes, cet humaniste

émérite qui eut la bonne fortune d'avoir pour élèves deux femmes de génie, « ses deux meilleurs ouvrages, » a-t-on dit avec raison; saint Amant, joyeux et spirituel épicurien, l'un des ancêtres littéraires de Désaugiers et de Béranger, plus connu par ses chansons et ses poëmes burlesques que par ses idylles et ses odes où il se rapproche quelquefois de la manière de Delille; Sarrazin, qui n'était alors qu'un charmant causeur et un poëte fécond en plaisanteries galantes, mais chez qui, au contact de Retz, se développeront bien vite le goût et l'intelligence de l'histoire et que le *Siége de Dunkerque*, la *Conspiration de Walstein*, placeront au nombre des premiers écrivains du second ordre; enfin, Saint-Evremont, qu'un homme d'esprit[1] a si justement appelé un *moraliste trop aimable* pour ne pas dire trop facile. On y regrettait souvent l'absence de Scarron, cloué sur sa chaise de paralytique, à qui, malgré tout son talent, nous ne saurions pardonner, qu'il nous soit permis de le dire en passant, d'avoir travesti, par une indigne profanation, la divine poésie de Virgile. Retz dominait au milieu d'eux par l'esprit non moins que par le rang.

La période que nous venons de parcourir avec un juste sentiment de fierté nationale, s'arrête à

1. M. Gustave Merlet.

1648, l'année des *barricades*, et encore cette année, si funeste à l'autorité royale, fut-elle témoin d'une de ces batailles qui laissent après elles des souvenirs impérissables et d'un de ces événements qui changent la face du monde. Nous voulons parler de la bataille de Lens et de la paix de Munster.

Un tout autre spectacle va maintenant se dérouler à nos yeux. Nous entrons dans la triste période de la Fronde. Le rôle que Retz y a joué, nous oblige à retracer les principaux incidents de « cette mêlée confuse d'intérêts particuliers, de ce passe-temps de gentilshommes, de beaux esprits et de belles dames[1] » qu'ont si malheureusement signalés tant de honteuses intrigues, tant de déplorables faiblesses : sorte de tragi-comédie qui a sans doute son côté plaisant, mais dont on est peu tenté de rire, malgré ce qu'il y a quelquefois de piquant dans ses folies, quand on songe au sang qu'elle fit verser en armant les uns contre les autres, les enfants d'une même patrie, en mettant aux prises dans une guerre fratricide d'illustres capitaines accoutumés naguère à s'unir sous le même drapeau contre l'ennemi commun, en égarant hélas ! les cœurs les plus nobles, en flétrissant les gloires les plus pures, et quand on

1. M. Cousin, *Mme de Longueville*.

considère, à plusieurs points de vue, les conséquences de la longue anarchie qu'amenèrent ces jeux sanglants. Nous n'aurions guère le courage de nous engager dans cet inextricable dédale, si nous n'avions, pour nous soutenir, la consolante perspective de ce beau règne de Louis XIV, que la France enfantera dans la douleur, selon la loi mystérieuse à laquelle la Providence semble avoir soumis toutes les nations, mais qui lui fera bientôt oublier ses malheurs au milieu du plus magnifique épanouissement de l'esprit français.

DEUXIÈME PARTIE

RETZ PENDANT LA FRONDE

DEUXIÈME PARTIE.

RETZ PENDANT LA FRONDE.

Nous assistions, il y a quelques années, à une séance de l'Académie française, où un homme éminent, M. le duc de Broglie, succédant à M. de Saint-Aulaire, l'historien de la Fronde, prononçait son discours de réception. Amené à porter un jugement sur la Fronde, en appréciant les œuvres de son prédécesseur, il s'exprimait à peu près en ces termes :

« Il y a trois époques distinctes, trois périodes successives dans cet épisode de nos troubles domestiques.

... « La première où prédomine l'intérêt général, où les hommes *infectés de l'amour du bien public*, selon le langage de Mme de Motteville, ont

la haute main,... où les principes de la monarchie française étant invoqués pour la première fois dans le parlement, tout semble marcher, au souffle de l'opinion, sous le feu de la discussion, vers un ordre de choses à la fois antique et nouveau, antique de droit, nouveau de fait, et qui, s'il eût duré plus d'un jour, aurait changé la face de notre pays et le courant de sa destinée.... Véritable âge d'or de la Fronde qui nous montre ce qu'en politique, nous devons avoir le plus à cœur, le progrès dans l'ordre, la réforme sans révolution, la liberté réglée, mais réelle, loyale, sérieuse, au milieu des efforts faits par la France pour se donner un gouvernement libre et régulier....

« La seconde, où la cour étant divisée contre elle-même, c'est du partage des charges, des emplois qu'il s'agit entre les princes et les grands d'une part, la régente et son ministre de l'autre; où l'intérêt public et ses défenseurs sont traînés à la remorque, trop heureux lorsqu'on leur permet d'élever la voix de temps à autre et de faire acte de présence; où les ambitions effrénées et les prétentions sans limites que déchaîne la guerre civile, les rivalités acharnées, les intrigues galantes ou futiles, forcées pour réussir de prendre leur point d'appui dans les partis politiques, d'en suivre les évolutions, d'en arborer tour à tour et d'en déposer le drapeau, forcées de se produire au

grand jour et de découvrir ce qui se cachait d'ordinaire dans les détours du palais et dans l'ombre des ruelles, couvraient d'un ridicule égal le bâton du maréchal, la pourpre du cardinal, la mitre de l'archevêque et l'hermine du magistrat.

« La troisième enfin, où tout concours, toute alliance ayant pris fin entre ces intérêts divergents, les magistrats ayant, de guerre lasse, regagné leurs siéges, les bourgeois leurs boutiques, le pauvre peuple son pauvre gîte, ce qui reste sur le champ de bataille, n'y reste que pour tirer à temps son épingle du jeu, et pour se vendre un peu plus cher, soit au vainqueur, soit à l'ennemi. »

M. Nisard, chargé de répondre à M. de Broglie, s'accordait parfaitement avec lui dans l'appréciation des deux dernières époques; mais là où M. de Broglie avait semblé voir le berceau de la liberté parlementaire, il ne voyait, lui, que la renaissance du vieil esprit de faction. Il déclarait sans hésiter qu'il n'aimait la Fronde à aucun moment, que, pour lui, elle était toujours le type de l'anarchie, ou de ce qui est pire encore, de sa parodie; que s'il plaisait à quelqu'un d'aller chercher des origines à l'anarchie et des ancêtres à ceux qui la déchaînent, ou aux imprudents qui les aident, il les trouverait au début même de la Fronde.

« Cette première époque que vous exaltez, di-

sait-il, m'effraye malgré la justice de certains griefs, malgré la candeur apparente de ces premiers mouvements pour le bien public où l'on ne distingue pas encore ce qu'on désire pour soi de ce qu'on veut pour son pays; elle m'effraye, parce qu'elle mène irrésistiblement à la seconde et celle-ci à la dernière, où, selon vos énergiques paroles, les demeurants du champ de bataille de la Fronde ne songent qu'à se faire acheter au plus haut prix.»

Nous connaissions peu alors l'histoire de la Fronde. Nous avions plusieurs fois essayé de lire les nombreux récits des acteurs et des témoins de ce singulier drame, leurs confessions plus ou moins sincères; mais l'intérêt que donne parfois à ces mémoires le mérite de l'écrivain, ne rachetait pas à nos yeux ce qu'il y a de rebutant pour le lecteur dans l'incohérence des actions, dans la misère des événements qu'ils retracent. Nous étions bientôt fatigué de suivre, pour nous servir encore des expressions de M. de Broglie, « à travers leurs transformations coup sur coup, leurs tristes palinodies, leurs changements à vue de parti, de principes et de langage, tous les grands seigneurs fourvoyés dans cet imbroglio, toutes ces divinités destinées à peupler bientôt l'olympe du grand roi, à faire cortége au char du soleil, qui préludaient un peu trop à l'apothéose par la succession des métamorphoses. »

En présence des jugements contradictoires émis dans cette solennité littéraire par deux excellents esprits, nous prîmes la résolution de surmonter le dégoût que nous avait inspiré jusque-là cette partie de nos annales et de nous livrer à une étude consciencieuse qui éclairât pour nous ce chaos. La conviction que nous avons puisée dans cette étude, se rapproche bien plus de l'opinion de M. Nisard que de celle de M. le duc de Broglie, où se reflétaient, sous l'influence peut-être d'une sympathie bien naturelle chez un panégyriste, les idées de l'illustre historien dont il faisait l'apologie. La lecture des ouvrages si remarquables de M. Cousin sur les principales héroïnes de ce temps, sur ces femmes célèbres à divers titres, qui firent de la Fronde comme un intermède de leurs amours, est encore venue la fortifier.

Oui, nous sommes de ceux qui pensent qu'à son aurore aussi bien qu'à son déclin, la Fronde fut « menteuse et étourdie[1] » et que l'amour du bien public ne fut pour tous ses chefs qu'un voile trompeur sous lequel ils cachèrent leur ambition ou leur cupidité. Nous sommes de ceux qui pensent que si la Fronde eût été, comme on l'a dit, une noble cause à laquelle la fortune a manqué, ce n'est pas au moment où le pays avait sur les

1. M. Cousin, *Mme de Longueville*, tome I.

bras plusieurs armées formidables et où ses frontières étaient menacées, qu'elle eût excité des dissensions qui ne pouvaient que l'affaiblir dans une lutte de laquelle dépendaient ses destinées. Nous réprouvons de toutes nos forces « cette entreprise démocratique sans sincérité[1] » fomentée et soutenue par nos plus redoutables ennemis, n'ayant pour excuse ni le fanatisme des hommes de la Ligue, ni les espérances de la génération révolutionnaire, et ne pouvant aboutir, si elle eût réussi, qu'à faire rétrograder la France de plusieurs siècles en la courbant de nouveau sous le joug d'une aristocratie égoïste qui, avant que Louis XIV eût dit : « l'État, c'est moi, » disait, elle : « l'État, c'est nous. »

Dans ce parlement qui se donne, sans aucun titre, sans aucun mandat, comme le seul représentant du pays, comme le seul interprète de sa volonté; dans ce parlement qui, institué pour rendre la justice, veut à tout prix se mêler de la paix et de la guerre, établir entre le roi et la nation une corporation indépendante de l'une et de l'autre, les dominant même tous les deux ; dans ce parlement qui ameute le peuple contre la cour, sous prétexte de réformer l'État, et s'oppose en même temps à la convocation des états généraux, ces vrais mandataires de la France, parce qu'ils

1. M. Cousin, *Mme de Longueville*, tome I.

mettraient un terme à ses empiétements et à ses usurpations, nous ne saurions reconnaître cette antique magistrature en qui la royauté, harcelée par les grands feudataires, trouvait un appui aussi sûr que courageux dans sa marche civilisatrice, et qui tirait tout son lustre de cette heureuse union. Nous ne pouvons prendre au sérieux le libéralisme de ces légistes à courtes vues qui, travestis en tribuns du peuple, croient faire merveille en provoquant la rébellion de gentilshommes jaloux de recouvrer leurs priviléges et ne font que suspendre l'élan de la grandeur française sans profit pour la liberté. Nous ne comprenons pas qu'on ait pu regarder comme les promoteurs des principes de 89 des hommes qui ne visaient dans ces tristes querelles qu'à assurer le triomphe du principe de l'hérédité des charges et des gouvernements, et qui, en tonnant contre les abus, respectaient comme une propriété inviolable et sacrée tous ceux dont ils avaient le monopole.

Toutes nos sympathies, nous l'avouons, sont du côté de la royauté qui, lorsque tous les caractères s'abaissent autour d'elle, lorsque « les héros eux-mêmes tombent au-dessous des personnages les plus vulgaires[1], » se montre seule à la hauteur de sa mission ; nous aimons à la voir personni-

1. M. Nisard.

fiée dans une femme trop méconnue par l'histoire, dont le courage et la fermeté ne se démentirent pas un seul instant au milieu des plus terribles épreuves, et qui se révéla tout entière le jour où, en présence du portrait de son ancien persécuteur[1], elle prononça ces mémorables paroles : « Si cet homme vivait encore, il serait aujourd'hui plus puissant que jamais. »

Sans doute nous sommes loin de contester qu'il y eût d'utiles réformes à opérer dans un gouvernement qui, considéré en lui-même et indépendamment des circonstances particulières qui pouvaient le légitimer, avait le défaut d'être trop arbitraire, de n'entourer de garanties suffisantes ni les droits publics ni les droits privés. Nous n'hésitons pas à croire que parmi les parlementaires il se rencontrait plus d'un homme aux intentions droites, aux sentiments généreux, qui, devançant son époque, aspirait sincèrement à la liberté politique.

Mais avant d'opérer la plupart de ces réformes, avant de songer à élever l'édifice de cette liberté, ne fallait-il pas renverser de fond en comble le vieil édifice féodal et déblayer le terrain de ses ruines? Ne fallait-il pas que l'unité nationale fût fondée sur des bases inébranlables et que l'au-

1. Richelieu.

torité royale qui, depuis saint Louis, n'avait cessé de favoriser l'émancipation du tiers état, fût mise à l'abri des attaques continuelles d'une caste orgueilleuse et indomptée, qui ne travaillait qu'à la démolir pour s'en disputer les lambeaux avec ceux de la France[1]? Certes, il n'était pas éloigné le temps où les confédérés de Sainte-Menehould faisaient subir à Marie de Médicis les plus dures conditions, où le duc de Montmorency, en Languedoc, le duc de Bouillon, en Champagne, levaient l'étendard de la rébellion contre Louis XIII comme les ducs de Bretagne et de Bourgogne l'avaient levé contre Louis XI; où les Importants tentaient, à la faveur des embarras d'une seconde régence, de faire revivre tout ce que Richelieu avait anéanti. En supposant qu'il eût été donné à ce prodigieux génie d'accomplir entièrement sa tâche, le premier devoir de celui qui lui avait suc-

1. Sully raconte, dans ses Mémoires, que « le duc de Montpensier proposait à Henri IV, de la part des principaux seigneurs français, comme l'unique moyen de résister à ses ennemis, d'abandonner aux gouverneurs des provinces la propriété de ces provinces à droit d'hérédité, et sans être obligés à rien envers le roi qu'à l'hommage lige. » Vers le même temps, d'autres grands seigneurs adhéraient au projet de jeter les fondements d'une république calviniste au milieu de la France, qui eût été absolument indépendante du souverain. En 1632, les officiers du duc de Guise avaient fait apposer les armes de leur maître sur le portail de la chapelle de Notre-Dame de Liesse au-dessus de celles du roi. (Omer Talon, t. I, p. 54.)

cédé, était de consolider son ouvrage, et d'empêcher que de nouvelles usurpations ne vinssent porter atteinte aux justes prérogatives du trône dont les intérêts ne se séparaient pas alors des intérêts de la France, et qui, en repoussant les prétentions exagérées de la noblesse, faisait admirablement les affaires de la bourgeoisie. Voilà ce que Mazarin avait très-bien senti, méritant par là, malgré ses travers et ses fautes, de partager avec Richelieu la reconnaissance de la postérité, et tout ce qui tendait à entraver son action sous prétexte de réformer l'État, était, au fond, contraire au but même que semblaient se proposer les réformateurs.

Nous concevons assurément qu'on reproche à Louis XIV le despotisme imprévoyant d'une partie de son règne. Sous Louis XIV, l'aristocratie féodale avait rendu les armes. Forcée d'échanger une existence de domination contre une vie de sujétion et de servitude, elle s'était enfin résignée à reconnaître un maître et à fléchir le genou devant lui. La royauté, jouissant de la plénitude du pouvoir, n'avait plus à craindre en réalité que l'excès de ce pouvoir même. Si Louis XIV eût été bien inspiré, il eût limité lui-même son autorité, en dotant la France des bienfaits du gouvernement représentatif, comme l'eût voulu l'illustre précepteur de son fils. Assez populaire et assez fort, après ses conquêtes, pour imposer sa volonté

à toutes les classes de la société française, il eût pu aisément mettre l'institution des états généraux en harmonie avec les besoins du siècle, et il eût par là prévenu d'effroyables catastrophes. Richelieu avait écrit dans son immortel testament : « Ceux qui viendront dans un autre temps, pourront faire utilement ce qu'on n'oserait entreprendre dans celui-ci sans exposer l'État à quelque ébranlement. » Ce temps était arrivé, lorsque Louis XIV était à l'apogée de sa puissance.

Mais le reproche encouru par Louis XIV ne saurait être adressé à Anne d'Autriche et à Mazarin. Pour eux, la position n'était pas la même. L'œuvre qui devait évidemment précéder un si grand changement, l'œuvre que Henri IV avait si habilement entreprise et que Richelieu avait si énergiquement continuée, restait encore inachevée, et quand Mazarin y mettait pour ainsi dire la dernière main sans rigueurs et sans violences, le véritable patriotisme consistait à lui venir en aide et non à le combattre ou à lui créer des difficultés. La bourgeoisie, unie à la magistrature, commit une faute immense en rompant avec la royauté, son alliée toujours fidèle, pour s'enchaîner à la cause des grands[1] qui étaient seuls intéressés au succès de

1. Un mot de Bussy-Rabutin peint bien l'esprit de la noblesse de la Fronde : « Les compagnies souveraines, dit-il,

leurs menées et de leurs complots, et qui, loin de rêver quelque chose d'analogue au programme de l'Assemblée constituante, voulaient arrêter les progrès de l'esprit nouveau, n'ayant qu'une pensée, celle de former des principautés indépendantes au détriment de la couronne et du pays. La victoire de Mazarin était nécessaire, pour que la France entrât sérieusement dans la voie de la liberté civile, la plus précieuse de toutes les libertés, parce qu'elle est la base de l'édifice dont la liberté politique n'est que le couronnement. Sans le couronnement, l'édifice est incomplet, et tous les nobles cœurs doivent hâter son achèvement de leurs vœux; mais, sans la base, que devient l'édifice lui-même?

Telles sont nos idées générales sur la Fronde, que nous n'aimons, comme M. Nisard, à aucun moment, et dont l'apparent âge d'or fut sitôt suivi d'un âge d'argent, puis d'un âge de fer, selon la remarque de ce judicieux écrivain, qu'il semble se confondre avec eux. C'est à la lumière des principes sur lesquels reposent ces observations préliminaires que nous jugerons la conduite de notre héros.

Retz a eu soin d'arranger lui-même la mise en

en vinrent jusqu'à s'occuper du menu peuple et diminuèrent les tailles. »

scène des diverses péripéties de la Fronde. Ses Mémoires, plaidoyer composé après les événements, où l'esprit petille à chaque ligne et où les libres et vives allures d'un style plein de naturel cachent souvent un art consommé, ont beaucoup contribué à tromper l'opinion sur les tendances des premiers Frondeurs.

Il se pose, dès le commencement de son récit, en homme qui se prépare à diriger les ressorts d'un grand drame. Il s'agit pour lui de détruire « la plus scandaleuse et la plus dangereuse des tyrannies, introduite par Richelieu dans la plus légitime des monarchies. » Puis il disserte brillamment sur le gouvernenent des nations, sur l'équilibre qu'il faut maintenir entre les droits et les devoirs réciproques des peuples et des rois, et en traçant d'une main ferme les grandes lignes historiques de la monarchie française, il exalte le *sage milieu* que, selon lui, avaient trouvé nos pères. C'est ce *sage milieu* qu'il veut faire revivre[1]. Écoutez ce début solennel que nos plus éminents publicistes n'eussent pas désavoué :

« Il y a plus de douze cents ans que la France a des rois; mais ces rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils le sont. Leur autorité n'a jamais été réglée comme celle des rois d'Angleterre

1. *Mémoires*, tome I, page 119.

et d'Aragon par des lois écrites. Elle a été seulement tempérée par des coutumes reçues et mises en dépôt, d'abord dans les états généraux, puis dans les parlements. Les enregistrements des traités faits entre les couronnes et les vérifications des édits pour les levées d'argent, sont des images presque effacées de ce *sage milieu* que nos pères avaient trouvé entre la licence des rois et le libertinage des peuples. Ce milieu a été considéré par les bons et sages princes, tels que saint Louis, Henri IV, comme un assaisonnement de leur devoir, très-utile même pour le faire goûter aux sujets; il a été regardé par les malhabiles et les malintentionnés comme un obstacle à leur déréglement et à leur caprice.... Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul.... Les monarchies les mieux établies et les monarques les plus autorisés ne se soutiennent que par l'assemblage des armes et des lois, et cet assemblage est si essentiel que les unes ne peuvent se maintenir longtemps sans les autres. Les lois désarmées tombent dans le mépris; les armes qui ne sont pas modérées par les lois, tombent bientôt dans l'anarchie.... L'empire romain mis à l'encan, et celui des Ottomans exposé tous les jours au cordeau, nous marquent, par des caractères bien sanglants, l'aveuglement de ceux qui ne font consister l'autorité que dans la force. »

Rien n'est plus beau assurément que cette imposante introduction ; Montesquieu n'eût pas mieux dit. Il y a là d'incontestables vérités exprimées dans un magnifique langage. Il est impossible qu'une telle hauteur de vues n'impressionne pas favorablement le lecteur, et que, s'il s'arrête à la surface, il ne soit pas rempli d'admiration et de confiance pour celui qui a dessiné ce magnifique portique de l'histoire de la Fronde.

Ne pourrait-on pas cependant demander à Retz, s'il est bien vrai que nos pères eussent trouvé ce *sage milieu* qu'il vante à juste titre? La constitution de la France, avant Richelieu, consacrait un ordre de choses, où le pouvoir royal était sans doute limité, amoindri, mais seulement au profit de quelques grands vassaux ou d'une collection de petits suzerains qui faisaient peser sur le tiers état un joug honteux, et un despotisme mille fois plus lourd que celui de la royauté la plus absolue. Peut-on voir dans un pareil ordre de choses le *sage milieu* dont parle Retz? Ni les états généraux, convoqués, comme on sait, à de longs intervalles, ni les parlements, rendus sédentaires par Philippe le Bel, n'avaient pu atténuer ce qu'un tel régime avait d'odieux. La destruction complète des souverainetés féodales, si longtemps maîtresses de la population et du sol, pouvaient seules préparer le règne d'une véritable liberté, en renfermant dans

de justes bornes l'élément aristocratique. Quand tout était envahi par cet élément, il n'y avait place pour aucune amélioration réelle du sort du plus grand nombre; aussi les états généraux n'avaient-ils bien souvent laissé après eux que les souvenirs d'une agitation stérile, et, si un air de liberté avait soufflé sur le berceau de la France, depuis plusieurs siècles l'oppression des seigneurs l'avait plongée dans un véritable esclavage. Il importait avant tout de les contraindre à n'être que les premiers serviteurs du pays, et c'est au moment où Mazarin poursuivait un résultat si désirable que Retz poussait à la résistance ceux-là même qui souffraient plus encore que la royauté de cette triste organisation sociale.

Retz ajoute, après ce bel exorde :

« Le renversement des anciennes lois, l'anéantissement de ce milieu qu'elles avaient posé entre les peuples et les rois, ont jeté la France dans les convulsions. Le cardinal Richelieu qui, plus qu'aucun autre a travaillé à ce renversement avec autant d'imprudence que d'application, vint la traiter comme un empirique, avec des remèdes violents qui lui firent paraître de la force, mais une force d'agitation qui en épuisa le corps et les parties. Le cardinal Mazarin ne connut pas son abattement. Il ne la soutint que par les secrets chimiques de son prédécesseur; il continua de l'affaiblir par des sai-

gnées ; elle tomba en léthargie, et comme le médecin prenait cette léthargie pour un doux sommeil, il n'y fit aucun remède. Le mal s'aigrit ; la tête s'éveilla ; Paris se sentit ; il poussa des soupirs ; l'on n'en fit point de cas ; il tomba en frénésie....[1] »

Et un peu plus loin, en parlant des premiers symptômes de ce réveil :

« Il paraît un peu de sentiment, une lueur, ou plutôt une étincelle de vie, et ce signe de vie, d'abord presque imperceptible, se donne par le parlement qui jusqu'à notre siècle n'avait jamais commencé de révolution, et qui assurément aurait condamné par des arrêts sanglants celle qu'il faisait lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée.... Aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde en s'éveillant chercha comme à tâtons les lois ; on ne les trouva plus ; on s'effara ; l'on cria ; on se les demanda. Le peuple pénétra dans le sanctuaire ; il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du palais profana ce mystère. Venons au détail.[2] »

Qu'y a-t-il, en définitive, sous la brillante phraséo-

1. *Mémoires*, tome I, page 128-129.
2. *Mémoires*, tome I, page 131.

logie de ces divers morceaux où l'on reconnaît cet air de grandeur, cette impétuosité de génie dont parle Voltaire, mais qui n'offrent au lecteur attentif rien de bien net, rien de bien précis? Nous l'avons dit, une mise en scène ; voilà tout. Quand on y regarde de près, certains passages des Mémoires de Retz ne permettent guère de se méprendre à cet égard. Il prodigue tellement, dans ses réflexions comme dans ses récits, les mots de *théâtre* et de *comédie ;* il puise si souvent dans le vocabulaire particulier auquel ils appartiennent ; il s'ingénie tellement à frapper l'imagination par la variété des spectacles, qu'il trahit la pensée qui le domine. Un spirituel écrivain a raison de le comparer à un *impresario* habile qui monte sa pièce [1].

Retz est si peu sincère dans son prétendu libéralisme, qu'il avoue plus bas que, lorsqu'il fut un moment question d'avoir recours aux états généraux, « il ne pensa pas qu'ils pussent rétablir l'État, » et il dissuada le duc d'Orléans de se prêter à cette grande mesure. Il allègue à la vérité qu'il y fut déterminé par la crainte que l'institution n'accablât de son poids « ceux qui étaient appelés à la diriger ; » mais ce qu'il redoute au fond, c'est l'influence de cette assemblée nationale qui eût peut-

1. M. Sainte-Beuve.

être déjoué ses calculs, en mettant fin aux troubles qu'il avait excités, sans pouvoir lui laisser le temps d'atteindre son but.

Du reste personne ne sait mieux que lui que ce n'étaient pas les lois qu'on cherchait au milieu de cette confusion qu'il dépeint d'une manière si piquante, mais que chacun ne cherchait autre chose que ce qu'il avait perdu sous Richelieu et ce qu'il ambitionnait de recouvrer.

Maintenant, comme Retz le dit lui-même, *venons au détail.* Entrons dans l'exposé des faits tels qu'ils ressortent pour nous d'un examen approfondi. Cet exposé où nous rectifierons, chemin faisant, ce qu'il y a d'erroné dans ses Mémoires, démontrera, nous l'espérons, la justesse de nos appréciations.

LA FRONDE PARLEMENTAIRE.

Pour bien dessiner la situation, nous remonterons un instant à l'année 1647 qui fait partie de cette première période de la régence, dont nous avons déjà essayé de caractériser l'ensemble, en décrivant avec complaisance le plus beau côté de la médaille.

La Fronde n'a éclaté qu'en 1648 ; mais, dès 1647, l'horizon avait paru se rembrunir, et de fâcheux symptômes de mécontentement et d'opposition s'étaient manifestés. Le sort des armes nous avait trahis sur plusieurs points. Condé, toujours victorieux jusque-là, avait vu pour la première fois son étoile pâlir devant Lérida. Ces échecs inattendus ranimaient la confiance de nos ennemis et refroidissaient nos alliés. Tandis que les uns se montraient moins disposés à traiter à des condi-

tions honorables pour nous, les autres tendaient à nous abandonner. La guerre se prolongeant, la France se voyait condamnée à faire face aux exigences du moment, sous peine de perdre le fruit des plus grands sacrifices; et le Trésor, que, par une sorte de dérision, on nommait alors l'*Épargne*[1], était vide et le pays épuisé. Les nécessités impérieuses que lui avait imposées sa longue querelle avec la maison d'Autriche, n'étaient pas l'unique cause de ce déplorable résultat. Il fallait aussi l'attribuer aux prodigalités de la cour[2], aux largesses intéressées que Mazarin répandait autour de lui, et, si l'on doit ajouter foi à des accusations que sembla plus tard justifier sa fortune personnelle qu'il laissa en meilleur état que les finances du pays, à la malheureuse cupidité qui fut toujours une des faiblesses les plus saillantes

1. « Ainsi s'appelle, dit Omer Talon, le trésor de nos rois, pour indiquer qu'il doit être administré avec parcimonie. »

2. Il n'y avait alors aucune espèce de contrôle pour les dépenses de la cour. Elles étaient acquittées par le trésorier de l'Épargne en vertu d'ordonnances de payement revêtues de la signature du roi, qui se bornait à ajouter de sa main : « Je sais le motif de cette dépense. » La chambre des comptes ne pouvait exiger aucune justification pour l'emploi des sommes qui recevaient une pareille destination; elles s'élevèrent quelquefois au tiers du budget de l'Etat. L'usage des *acquits de comptant* (c'est le nom qu'on donnait à ces ordonnances) fut la source des plus grands abus. (Bailly, *Histoire financière de la France;* Chéruel, *Histoire de l'administration en France.*)

de ce grand homme! La misère avait presque tari la source des impôts qui constituaient le fondement de la richesse publique. Le recouvrement de ces impôts rencontrait partout des difficultés inouïes, et leur faible produit passait en partie dans les mains des traitants[1] à qui ils étaient aliénés d'avance et qui, ne reculant devant aucune exaction, s'engraissant des sueurs et des larmes du pauvre habitant des campagnes, augmentaient par leurs malversations la pénurie du Trésor. Les inconvénients d'un mode de perception défectueux se joignaient à ceux d'une assiette arbitraire et d'une choquante inégalité. Le peuple, *taillable à merci*, selon l'expression consacrée, gémissait d'autant plus sous ces charges accablantes qu'une foule de privilégiés en étaient exempts et qu'elles ne pesaient en quelque sorte que sur lui[2]. Irrité par ses souffrances, il s'était soulevé dans plusieurs provinces, et il avait fallu un certain dé-

1. On appelait *traitants* tous ceux qui, en vertu d'un traité, faisaient des avances au Trésor sur le montant des impositions dont la rentrée était plus ou moins éloignée. Pour recevoir un million, il fallait quelquefois leur abandonner plus de la moitié. Les surintendants et les contrôleurs généraux ne s'entendaient que trop souvent avec eux pour s'enrichir aux dépens de l'État. Il y avait dilapidation des deniers publics à tous les degrés de l'échelle. Guy-Patin parle d'un commis de l'Épargne qui, après dix-huit ans de service, s'était retiré avec trois millions.

2. Les habitants d'une même commune étaient solidaires

ploiement de forces pour le faire rentrer dans le devoir. Les désordres qui s'étaient introduits dans

pour le recouvrement de l'impôt. Dans des remontrances adressées par Mathieu Molé à Anne d'Autriche, nous remarquons ce qui suit : « Encore si, en payant sa portion de l'impôt, on était quitte et libéré; mais toute la commune est solidaire, et l'on voit un particulier réduit à une prison perpétuelle après avoir acquitté sa dette personnelle. » On lit dans le cahier des charges d'une adjudication qui eut lieu un peu plus tard pour la rentrée des sommes dues à l'État par certaines villes : « Ne pourra (l'adjudicataire) rapporter aucune non-valeur, sinon après avoir fait prendre et vendre les meubles des collecteurs et ceux des principaux habitants, et fait deux prisonniers de chacune desdites villes, bourgs et villages, esquels il y aura douze habitants, et au-dessous de ce nombre un seul. » Le journalier, qui ne possédait aucun bien-fonds dans une paroisse, s'il faut en croire Forbonnais, ne pouvait la quitter, même lorsqu'il y manquait de travail, sous peine de payer la taille durant deux années en deux paroisses différentes, et durant trois, si son domicile était dans le ressort d'une autre élection. (*Recherches sur les finances*, tome I, page 136.) Outre les impôts, dont le produit devait être versé au Trésor, le peuple des campagnes avait à payer une foule de redevances féodales, de taxes locales, etc. « Je pense, dit Guy-Patin, que les Topinambous sont plus heureux en leur barbarie que les paysans de France, à cause de l'énormité des tailles. » En présence des détails navrants que donnent les documents les plus authentiques sur la misère qui désolait alors le royaume, on n'ose taxer Omer Talon d'exagération, quand il s'écriait en plein parlement devant Anne d'Autriche : « Ces malheureux ne possèdent aucuns biens en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan. » — Comme on admire l'organisation financière qu'aujourd'hui l'Europe entière nous envie, quand on la compare à celle de cette époque! Partout l'ordre a succédé au désordre, l'égalité au privilége, la justice à l'iniquité.

l'administration depuis le commencement de la régence sous un ministre que préoccupait par dessus tout la solution des grandes questions qui s'agitaient à l'extérieur, diminuaient encore les revenus de l'État. L'argent est un des nerfs de la guerre. Pour subvenir à des besoins sans cesse renaissants, on était réduit aux expédients, et à des expédients empreints de tous les vices d'un régime suranné. On multipliait à l'infini les offices de judicature et de finance qui déjà, sous Louis XIII, atteignaient le nombre de quarante-cinq mille[1]. On créait les emplois les plus inutiles et les plus bizarres, et on les vendait au plus haut prix sans s'inquiéter des abus qui naissaient nécessairement d'un tel système. « C'est ainsi, remarque M. de Saint-Aulaire, que s'étaient établis une multitude de droits privés dans lesquels l'esprit d'indépendance se retranchait comme dans autant de citadelles. » — Pour un peu d'argent, dit à son tour M. de Tocqueville[2], les rois s'étaient ôté le droit,

1. On estimait la valeur de ces 45 000 offices à 420 millions, c'est-à-dire à près d'un milliard, au cours actuel de notre monnaie. Souvent on supprimait des offices dont on ne remboursait pas les propriétaires; puis on rétablissait et on revendait les mêmes charges sous une nouvelle dénomination, et en augmentant le prix qu'avaient payé les titulaires dépossédés. On spéculait ainsi sur la vanité de la bourgeoisie et on l'exploitait toujours avec succès. Une charge de maître des requêtes fut achetée 112 000 écus.

2. *De l'Ancien Régime et de la Révolution.* — A propos de

par la vénalité des offices, de diriger, de contrôler et de contraindre leurs propres agents.... Par là pénétra dans les entrailles de la nation cette passion universelle des places qui devint une des plaies de la société française. » On s'ingéniait à faire revivre d'anciens édits tombés en désuétude. Chaque jour était marqué par quelque nouvelle invention fiscale[1]. On ne connaissait guère en ce temps-là ces merveilleuses ressources du crédit, qui permettent aujourd'hui d'exécuter de si grandes choses en ménageant le présent et en faisant supporter à l'avenir une partie des dépenses dont l'avenir doit profiter. Si l'on demandait à l'emprunt ce que l'impôt ne pouvait donner, c'était toujours au taux le plus onéreux[2]. Comment le crédit public se serait-il fondé, quand l'État ne se croyait pas lié par les engagements qu'il avait contractés, quand il réduisait à son gré et sans le

cette passion universelle des places, Retz dit dans ses Mémoires que « les grands et les courtisans payaient certains médecins pour leur signaler en secret les gens en place atteints de graves maladies et qui pouvaient y succomber. »

1. « On met ici de nouveaux impôts sur tout ce qu'on peut, écrit Guy-Patin ; j'ai peur qu'enfin on en mette sur les gueux qui se chauffent au soleil. » Il y avait, en matière d'impôts, des conseillers bénévoles, sous le nom de *donneurs d'avis*, qui avaient une prime plus ou moins forte sur les produits du nouvel impôt, quand leur idée était adoptée. On avait créé des contrôleurs pour toute espèce de transactions commerciales.

2. Dans son *Histoire de l'administration en France*, M. Ché-

moindre scrupule les rentes de ses créanciers, quand l'emprunt forcé ne lui répugnait pas et que ministres et magistrats s'accordaient à le regarder comme un moyen licite de battre monnaie ; quand, dans le sanctuaire même de la justice, on professait en pareille matière des maximes que le socialisme le plus radical n'a pas dépassées de nos jours, qu'on y préconisait hautement la banqueroute « pour tous les prêts faits au roi, » attendu, disait-on, que les prêteurs possédaient de trop grands capitaux[1] ; quand, enfin, on avait le malheur de ne pas comprendre que la justice et la bonne foi sont l'âme de l'administration des finances, et qu'en violant leurs lois salutaires, un État, loin de s'enrichir, consomme en réalité sa ruine ?

Le surintendant d'Émery, créature de Mazarin qui avait en lui un auxiliaire d'une grande habileté, mais d'une moralité fort douteuse, effaçait

ruel prétend qu'on emprunta 12 millions à 25 pour 100 (au denier 4).

1. De Carné, *Études sur les fondateurs de l'unité nationale.* — Omer Talon, *Mémoires*, tome II, p. 212 : « Le président Novion proposa de reculer le remboursement des prêts. Il dit qu'il y aurait même justice à faire perdre à tous les prêteurs tout l'argent qui leur était dû, parce qu'ils avaient assez profité les années précédentes, et que ce sont personnes pour la plupart de petite naissance et qui ont des biens grands et immenses, dont la seule possession est capable de leur faire le procès. »

tous ses devanciers par la fécondité de son imagination, et par la variété de ses combinaisons financières. Les murmures et les clameurs ne l'intimidaient pas; il avait même le tort de trop mépriser l'opinion : il disait que les surintendants étaient faits pour être maudits! Mais il avait à compter avec un corps redoutable que l'inflexible sévérité de Richelieu avait pu seule plier à ses volontés. Tous les édits émanant du pouvoir royal devaient être vérifiés et enregistrés au parlement de Paris, qui avait le droit de remontrance, c'est-à-dire le droit de proposer des modifications. Le droit de remontrance dérivait de l'origine de cette compagnie qui, dans le principe, n'était qu'une section détachée du conseil du roi appelé à émettre son avis sur toutes les affaires de l'État. Sans doute, ce droit qui n'avait jamais été du reste nettement défini, n'entraînait pas celui de refuser l'enregistrement d'une manière absolue, puisque le roi pouvait l'ordonner de sa propre autorité en déployant l'appareil d'un lit de justice[1]; mais il ne lui permettait pas moins d'entraver la marche du gouvernement en discréditant ses plans financiers

1. Le roi se rendait alors en personne au Palais, entouré de tous les grands dignitaires, et siégeait sur un trône qu'on appelait *lit de justice*. Devant le roi se tenaient à genoux deux huissiers avec leur masse d'argent doré, ainsi que six hérauts d'armes. Le chancelier, quand il venait prendre ses

par sa résistance et par ses protestations que le public accueillait toujours avec faveur. Il lui fournissait l'occasion de discuter, de critiquer tous ses actes, de s'immiscer dans tous les détails de l'administration du pays, de se poser à tout propos comme l'organe naturel des intérêts populaires. Il lui inspirait enfin la prétention de régenter l'État. Fermement décidé à ne rien négliger, pendant la minorité de Louis XIV, non-seulement pour reprendre le libre exercice des attributions politiques que lui avait enlevées la déclaration de 1641, mais encore à agrandir de plus en plus le cercle de son action, le parlement se plaisait à entrer en lutte avec la royauté, afin de circonscrire sa puissance dans de plus étroites limites, sans s'apercevoir qu'en l'affaiblissant, il s'exposait alors à compromettre gravement ces intérêts populaires qu'il avait l'air de vouloir défendre. Cette royauté qui jadis avait elle-même, à plusieurs reprises, ajouté aux prérogatives du parlement, soit pour réduire plus aisément à l'obéissance les seigneurs féodaux, soit pour se soustraire à la tutelle des états généraux, était me-

ordres, pliait un genou en terre. Les présidents et les conseillers du parlement se mettaient aussi à genoux, jusqu'à ce que le chancelier, au nom du roi, leur permît de se relever. (Voir les détails que donnent les *Mémoires d'Omer Talon* sur les lits de justice, tome III.)

nacée de subir une autre tutelle qni ne lui paraissait pas moins dure. Déjà, en 1645, divers édits avaient fait naître des dissentiments qui faillirent se terminer par une rupture violente. Le cours de la justice avait été suspendu pendant trois mois, et l'année s'était passée en alternatives de concessions et de mesures de rigueur. Chose remarquable! celui de ces édits qui était relatif à une sorte d'emprunt forcé, avait d'abord trouvé grâce auprès du parlement, parce que Mazarin proposait de confier au parlement lui-même le soin de taxer arbitrairement les notables qui devaient participer à cet emprunt. Rien ne saurait mieux mettre en lumière son véritable mobile que la facilité avec laquelle il avait consenti à s'associer d'une manière aussi directe à l'accomplissement de cette iniquité. « Quelle singulière époque, s'écrie avec raison un historien, que celle où la notion générale du droit était aussi peu développée dans le cœur des plus nobles et des plus intègres magistrats[1] ! » Depuis 1645, une sourde inimitié contre le premier ministre couvait dans son sein. Cette inimitié était entretenue par les manœuvres de ce qui restait des Importants, et surtout par celles de Retz qui avait de nombreux amis dans les rangs

1. De Carné, *Études sur les fondateurs de l'unité française.*

du parlement, et qui, sans se déclarer ouvertement, ne cessait de les exciter à contrarier les desseins du cardinal. Il se formait, sous sa direction, une coalition de mécontents et d'ambitieux désappointés qui coloraient leurs secrets ressentiments des apparences d'un zèle ardent pour le bien public. L'expression de Mme de Motteville[1] relevée par M. de Broglie dans le fragment de son discours académique que nous avons cité plus haut, appliquée à de tels hommes, est pleine de justesse; car ils étaient réellement *infectés* d'un faux amour du bien public, c'est-à-dire de la pire espèce d'hypocrisie.

A ces mécontents et à ces ambitieux désappointés se joignaient les jansénistes de la chambre des Enquêtes, où la doctrine théologique de Saint-Cyran et de son école comptait ses plus chauds partisans. Ces *Importants spirituels*, comme on les a si bien appelés, étaient très-hostiles à Mazarin, qui, dans la fameuse dispute des jansénistes et des molinistes, avait fait pencher la balance du côté de ces derniers. Jaloux de se concilier peu à peu tous les adversaires de Mazarin, Retz affectait de se montrer favorable au jansénisme, de flatter les préjugés et de caresser l'orgueil de ses adeptes, quoique l'extrême sévérité de leur morale et la

1. *Infectés de l'amour du bien public.*

grande austérité de leur vie fussent en opposition flagrante avec ses désordres accoutumés. S'il n'avait pas encore des projets bien arrêtés, il voulait du moins être en mesure de profiter de toutes les circonstances qui pourraient lui ouvrir l'accès du ministère. Il ira bientôt, lui coadjuteur de l'archevêque de Paris, jusqu'à chercher à obtenir de la cour l'autorisation de conclure avec le duc de Montbazon, gouverneur de la capitale, un arrangement qui l'eût armé d'une force immense en lui permettant de cumuler les fonctions les plus opposées, la direction des âmes et le commandement des troupes, le pouvoir spirituel et le pouvoir militaire. Deux anciens ministres, Châteauneuf et Chavigny, longtemps rivaux l'un de l'autre, maintenant unis par une haine commune, l'aidaient à attiser le feu dans le parlement que le désir de dominer rendait accessible à toutes les suggestions. C'est de leurs affidés du parlement que partaient les imputations injurieuses dirigées contre le cardinal Mazarin. Ils l'accusaient de perpétuer volontairement la guerre dans un intérêt personnel, comme si les difficultés d'une paix où il ne s'agissait de rien moins que du remaniement de l'Europe, ne suffisaient pas pour expliquer la longue durée des négociations. Ils se plaisaient à le comparer au maréchal d'Ancre, cet Italien d'odieuse mémoire, lui reprochant sa qualité d'étranger,

comme s'il n'eût pas été naturalisé Français par les services les plus éclatants.

Mazarin, se croyant bien affermi après les quatre premières années de la régence, avait songé à faire participer sa famille à sa haute fortune. Il avait appelé à Paris les enfants de ses sœurs, ces Mancini qui seront plus tard le gracieux ornement de sa puissance[1]. Il les avait mis de pair avec les princes et les princesses du sang, et leur avait donné pour gouvernante la gouvernante même du roi. Non content d'avoir fait archevêque d'Aix un frère peu digne d'un tel honneur, il avait arraché pour lui au saint-père le chapeau de cardinal par des menaces qu'était venu confirmer le siége d'Orbitello sur la frontière romaine. Puis il avait osé le nommer vice-roi de Catalogne, au grand scandale du pays justement indigné de cette exorbitante élévation. De la part d'un homme jusque-là si prudent et si réservé, qui avait dit hautement en arrivant au ministère qu'il n'aurait jamais en France d'autres parents que les serviteurs de la reine, et qu'il ne voulait être entouré, dans l'intérieur de son palais, que des belles statues qu'il faisait venir de Rome, une telle conduite avait lieu de surprendre. C'était une faute d'autant plus grave qu'elle éveillait par elle-même le souvenir abhorré

1. Guy-Patin les appelle les *Mazarinettes*.

de Concini, qu'on n'était déjà que trop porté à exploiter contre lui. Ses ennemis n'avaient pas manqué de s'en emparer pour lui nuire dans l'opinion.

En même temps les événements d'Angleterre et du royaume de Naples avaient un grand retentissement à Paris, et les nouvelles qu'on recevait journellement de ces pays voisins, où, sous l'impulsion de Cromwell et de Masaniello, rien ne résistait au débordement du fanatisme puritain et à l'éruption de la lave populaire, y apportaient comme un souffle contagieux d'insoumission et de révolte. Il y avait dans l'air une agitation fiévreuse, et, si l'amour de la royauté restait profond dans les âmes, quoique « l'étoile fût alors terrible contre les rois, » selon le langage de Mme de Motteville[1], bien des esprits se sentaient néanmoins comme entraînés par de vagues aspirations vers des changements inconnus. Mazarin dit dans une de ses lettres : « Le coadjuteur a pris soin de faire écrire et imprimer les révolutions d'Angleterre par un homme à lui dans le commencement des troubles de Paris auxquels il travaillait par toutes sortes de voies, afin d'apprendre la méthode qu'on devait suivre, et de faire connaître par un tel exemple qu'il était facile de réussir. »

1. « Il y avait alors quelque constellation en rigueur contre les têtes couronnées, » dit Guy-Patin, exprimant en d'autres termes la même pensée.

Tout concourait donc à préparer l'explosion que devait bientôt amener l'établissement de nouveaux impôts.

D'Émery avait imaginé de prélever un droit sur tous les objets destinés à la consommation de la ville de Paris. La création de cet impôt que toutes les classes sans distinction étaient appelées à supporter, et qu'Émery avait l'intention d'étendre ensuite aux autres villes du royaume, constituait, dans ce temps de privilége, une heureuse innovation. C'eût été comme un premier pas dans une voie de salut; le Trésor y eût trouvé des ressources plus régulières et plus sûres; mais l'esprit de routine et l'esprit de faction, ne tenant aucun compte des besoins de l'État, et dédaignant les conseils d'une saine économie politique, se liguèrent dans le parlement avec l'intérêt privé pour s'opposer à la réalisation de ce progrès. Après de longs tiraillements où l'autorité royale reçut de graves atteintes du mauvais vouloir de cette compagnie, on fut forcé de retomber dans l'ornière fatale d'où l'intelligent financier avait vainement tenté de sortir.

L'année 1648 commençait sous les plus fâcheux auspices. Un édit que le parlement avait précédemment enregistré, mais qui n'avait pas été exécuté, obligeait certains propriétaires d'immeubles à racheter, au prix d'une seule année de revenu, le cens annuel dû au domaine royal à

perpétuité en vertu d'une loi ancienne. Au moment où l'on allait le mettre à exécution, le conflit qui s'était déjà élevé entre le parlement et la cour, descendit pour la première fois sur la place publique. Excitée dans l'ombre par des émissaires qui travaillaient à aigrir de plus en plus les esprits, la bourgeoisie qu'atteignait cet édit s'ameuta; il y eut dans plusieurs quartiers des rassemblements tumultueux, des cris menaçants, des décharges d'armes à feu. L'attitude de la population fut telle qu'après de vaines démonstrations, plutôt faites pour exciter le peuple que pour l'intimider, la cour, effrayée, crut devoir céder à l'orage et renonça à faire arrêter les plus mutins, dévoilant par là sa faiblesse et encourageant pour l'avenir toutes les résistances. Elle chercha le surlendemain à dissimuler cette faiblesse en environnant de beaucoup d'éclat un lit de justice que le roi tint au parlement pour l'enregistrement de plusieurs édits destinés à combler le vide du Trésor, mais l'effet moral était produit; ce grand appareil ne pouvant désormais imposer à personne. C'est dans ce lit de justice que l'avocat général Talon[1] se permit, en face d'Anne d'Autriche, un

1. Omer Talon était pourtant un parlementaire modéré; car voici ce qu'il dit dans ses Mémoires sur le rôle que devait, selon lui, jouer le parlement :

« J'estime que l'autorité du parlement doit être perpétuellement interposée pour empêcher l'excès de la puissance ab-

langage qui, d'un côté, montre jusqu'où allait la liberté de parole accordée alors aux magistrats, puisque les représentants mêmes du roi pouvaient en user à ce point avec impunité, et, de l'autre, fait ressortir ce qu'il y avait d'équivoque, d'illogique, de contraire aux vrais principes dans la position de ces hauts fonctionnaires, que les devoirs de leurs charges forçaient de requérir l'enregistrement des édits présentés par la cour et

solue, pour tempérer les volontés des rois et de leurs ministres, lesquels, souvent par impétuosité, veulent que ce qui leur plaît soit exécuté et ne peuvent souffrir la contradiction des parlements, qui travaillent pour le soulagement du pauvre peuple.... Mais cette autorité, à mon sens, doit être ménagée adroitement; il faut qu'elle serve de montre de quelque sorte de défense, que ce soit une espèce de rempart pour l'opposer avec jugement, mais non pas pour servir de contradiction absolue et d'opposition formelle.... Il serait de dangereuse conséquence que l'autorité du parlement se rendît supérieure aux volontés des rois, parce que, pour maintenir l'autorité du parlement, il faudrait mettre les armes à la main des peuples, élever une puissance dans l'État, laquelle ceux qui l'auraient émue ne pourraient pas la conduire et n'en seraient plus les maîtres.... Nous sommes dans un état monarchique, il faut y demeurer; toutefois il est à souhaiter qu'il soit tempéré des avis et de l'interposition des compagnies souveraines, qui ont été établies dans le royaume non-seulement pour rendre la justice distributive, mais pour prendre quelque part à ce qui peut empêcher l'effet de cette même justice.... Après avoir fait entendre au roi nos raisons et résisté avec honneur, nous devons enfin obéir. » Par malheur, Omer Talon subissait quelquefois, comme tant d'autres, l'influence des passions qui dominaient dans le milieu où il se trouvait.

qui étaient souvent les premiers à les attaquer avec la dernière violence.

L'un de ces édits augmentait d'un cinquième le nombre des maîtres des requêtes. A peine les maîtres des requêtes avaient-ils eu connaissance de cette mesure, qu'ils s'étaient réunis pour protester contre une augmentation qui diminuait la valeur de leurs charges, et avaient juré sur l'Évangile de ne souffrir aucune création nouvelle, s'insurgeant contre l'exercice le plus légitime de la prérogative royale. Cette petite parodie anticipée du serment du Jeu de paume donne déjà, ce nous semble, à la Fronde, dont elle est le digne préliminaire, son caractère véritable, et marque bien la distance qui la sépare du grand mouvement de 89. La cour ayant accueilli une pareille manifestation comme elle méritait de l'être, les maîtres des requêtes avaient adressé leurs plaintes au parlement, qui, toujours heureux d'entrer en lutte avec le pouvoir, et prêt à s'ériger en protecteur de toutes les séditions, s'empressa d'épouser leur querelle et fit entendre de très-vives remontrances. Puis il se mit à délibérer sur les édits, comme s'ils n'eussent pas été vérifiés par exprès commandement du roi. Mais, sommé par la reine de déclarer nettement s'il prétendait annuler ou modifier des édits enregistrés par ordre du souverain « séant en son lit de justice, en présence des princes du sang et des

grands du royaume, » il fit une réponse évasive à cette question péremptoire, parce qu'ayant usurpé les droits des états généraux, il n'aimait pas à s'engager dans des discussions qui auraient pu tourner contre lui-même, et il ne persista pas dans son opposition.

Peu de temps après, sous la pression des nécessités de la guerre, un autre édit supprimait pour quatre années les émoluments de tous les membres des compagnies souveraines du royaume. A cette suppression, qui leur faisait subir une perte considérable, était attaché le maintien d'un privilége dont elles jouissaient depuis Henri IV, et qu'elles tenaient beaucoup à conserver. Ce privilége, qui devait être renouvelé tous les neuf ans, n'était rien moins que l'hérédité des charges, achetée par une redevance annuelle, le seul impôt qui s'acquittât volontiers. « C'est Louis XII, fait encore observer à ce sujet M. de Tocqueville[1], qui achève de fonder la vénalité des charges, et c'est Henri IV qui en vend l'hérédité : tant les vices d'un système sont plus forts que la vertu des hommes qui le pratiquent[2]. »

1. *De l'Ancien Régime et de la Révolution.*
2. Cette redevance annuelle, fixée au soixantième du prix de l'office, fut d'abord nommée la *Paulette*, du nom de Paulet, qui en eut la première idée et qui fut le premier à l'affermer; plus tard on l'appela l'*annuel*. — « Toutes les com-

Le parlement seul était dispensé de la retenue imposée à toutes les autres compagnies. Mazarin, qui ne redoutait que le parlement, avait espéré le gagner par cette exemption et s'assurer ainsi son appui. Il se trompa dans ses conjectures. La cour des Aides, la chambre des comptes, le grand conseil, qui s'étaient toujours soumis avec tant de docilité, sortirent tout à coup de leurs habitudes pacifiques pour défendre avec énergie leurs intérêts menacés. Ces trois compagnies, après s'être concertées, demandèrent au parlement de se joindre à elles, malgré les avantages particuliers qu'on lui offrait, pour former une assemblée composée des délégués de tous les corps, qui serait chargée d'aviser au moyen de détourner le coup. Repoussant une faveur dont il apercevait trop bien le motif pour en savoir gré à Mazarin, le parlement répondit favorablement à cet appel, et, s'associant à une cause qui, on le voit, n'avait rien d'héroïque, il promit d'envoyer des députés à cette assemblée. L'arrêt de jonction fut prononcé le 13 mai. De ce jour date réellement le commencement de la Fronde. L'arrêt portait qu'en

pagnies souveraines, dit Guy-Patin, l'un des plus chauds partisans de la Fronde, grondent pour la *Paulette* et pour le retranchement de leurs gages. » (Tome I, page 395.) — Dans le pamphlet intitulé : *Bandeau levé de dessus les yeux des Parisiens*, le blocus de Paris est appelé la guerre du droit annuel.

attendant « nul ne serait admis à prendre possession des offices devenus vacants qu'avec le consentement des héritiers des anciens titulaires. » L'hérédité des charges, sans conditions nouvelles, voilà ce que voulait le parlement ; voilà ce qu'il décrétait en quelque sorte de sa propre autorité, contrairement aux dispositions de l'édit ; voilà le *grand principe* qui le faisait agir et qu'il inscrivait en tête de son programme. La guerre était déclarée à la royauté pour un mince intérêt pécuniaire, et dans un but de domination ; ce qu'il y eut de plus grave encore, c'est que, dès que cet arrêt fut connu, la plupart des parlements du royaume y donnèrent leur adhésion.

La cour s'émeut du danger que présentait cette coalition de toute la haute magistrature judiciaire et financière, de toute cette aristocratie de robe, à laquelle se rattachaient plus de cinquante mille familles, exerçant partout une influence prépondérante sur le reste de la bourgeoisie ; elle fait tous ses efforts pour le conjurer. Il eût mieux valu le prévoir et éviter de blesser des compagnies qu'il importait d'autant plus d'avoir pour soi qu'on pouvait moins compter sur le parlement. L'arrêt d'union est cassé par le conseil du roi, et il est défendu aux quatre compagnies de se réunir. Bravant et le conseil et la cour, le parlement prend lui-même l'initiative de la résis-

tance. Ni l'arrestation des membres les plus compromis de la cour des aides, ni les menaces de la reine[1], qui se serait laissé emporter jusqu'aux dernières extrémités, si Mazarin n'eût été là pour la contenir, ni les insinuations du cardinal, qui, dans des entretiens secrets, cherchait à éloigner les esprits modérés d'une voie funeste en leur mettant sous les yeux les tristes excès du parlement britannique, ne le font reculer devant une pareille violation des droits de la couronne. En vain le premier président, Mathieu Molé[2], use de tout son ascendant pour modérer un mouvement qu'il approuve dans le fond par esprit de corps, mais qu'il blâme dans sa forme de plus en plus irrégulière; il est débordé par les jeunes conseillers des Enquêtes et par quelques grandes barbes[3], dont l'âge n'a pas éteint l'ardeur. Convoqués par le parlement, les délégués des compagnies souveraines[4] s'assemblent dans la chambre Saint-

1. Mazarin disait qu'Anne d'Autriche était vaillante comme un soldat qui ne connaît aucun péril.

2. Mathieu Molé jouait volontiers le rôle de conciliateur entre la cour et le parlement, quoiqu'il fût quelquefois auprès du trône l'interprète trop altier de sa compagnie.

3. On désignait ainsi les conseillers de la grand'chambre à cause de leur longue barbe. — On appelait conseillers des Enquêtes les membres de la chambre des enquêtes.

4. On les appelait *souveraines*, parce qu'elles jugeaient en dernier ressort; c'étaient le grand conseil, le parlement, la chambre des comptes et la cour des aides.

Louis. Là, poussés par les meneurs, les députés du parlement proposent d'agrandir le cercle du débat et de travailler à la réformation des abus. Honteux sans doute de n'avoir fait tant de bruit que pour une simple question personnelle, et charmés d'y mêler des questions où l'intérêt du pays paraîtra du moins être en jeu, les représentants de ces mêmes compagnies qui toujours s'étaient modestement renfermées dans les limites de leur spécialité, et n'avaient jamais songé à résister à l'autorité, ni à contrôler ses actes avant qu'elle s'attaquât à leur bourse, adoptent cette proposition avec enthousiasme. Des Brutus et des Catons improvisés prononcent, dans ce sénat auguste, « de magnifiques harangues, qui ont quelque chose de l'ancienne Rome[1]. » Toutes les têtes s'exaltent, et chacun, s'élevant avec chaleur contre les désordres de l'État, prétend à l'honneur d'y porter remède. Au milieu de cette exaltation patriotique, sincère peut-être chez quelques-uns, mais factice, à coup sûr, chez le plus grand nombre, rien n'est épargné par ces pourfendeurs d'abus, ni les choses ni les personnes.

On décide d'abord la révocation des intendants, que Richelieu avait établis dans les provinces en remplacement d'une myriade de fonc-

1. *Mémoires de Retz*, tome I.

tionnaires dont ils cumulaient les diverses attributions sans dommage pour le public et au grand avantage du pouvoir central. C'était, pour nous servir du langage expressif, de Retz, « toucher la cour à la prunelle de l'œil. » Puis, lorsque l'ennemi est à nos portes et que nos armées manquent souvent du nécessaire, lorsque l'épuisement du Trésor est tel que la régente se voit forcée de mettre en gage les pierreries de la couronne pour subvenir aux premiers besoins de la cour[1], on ne trouve rien de mieux à faire que de voter la suppression d'une partie de l'impôt des tailles et

1. « Il n'y a pas, dit Omer Talon, de deniers comptant « à l'épargne, mais bien des promesses et des billets des « hommes d'affaires qui doivent payer de mois en mois les « sommes qu'ils ont promises, sur l'assurance desquelles « promesses les desseins de la guerre ont été entrepris. Néan- « moins ceux qui sont obligés n'ont pas ces deniers entre « leurs mains; mais ils espèrent les trouver dans la bourse « de leurs amis, ou les recouvrer du paiement de la taille, de « laquelle ils ont traité avec le roi. Or les vexations auxquelles « ils sont en butte, tendent à leur enlever tout crédit. Quant « au recouvrement de la taille, ce qui se passe au sein du « parlement le rend très-difficile; car il enhardit le peuple « à refuser le paiement de l'impôt. Ce sera pire encore, si « au moment où les besoins sont si puissants, toute l'organi- « sation financière du pays est brusquement changée par la « révocation des intendants et le rétablissement des trésoriers « de France et des élus dans l'exercice de leurs charges. » (*Mémoires*, tome II, page 207). Le témoignage d'Omer Talon ne saurait être suspect; car il est bien loin d'être hostile au parlement.

l'abandon de tout l'arriéré, sans se préoccuper le moins du monde des conséquences d'une mesure aussi inopportune, et tout en persistant à se soustraire au sacrifice momentané que le gouvernement, à bout de voies, demandait aux compagnies dans les circonstances les plus critiques. On annule, au mépris de la foi publique, tous les traités faits avec les partisans pour la perception de cet impôt, et, dans une réaction effrénée contre les financiers et les gens d'affaires, on va jusqu'à proposer d'annuler aussi d'un trait de plume la dette de l'État. On défend, sous peine de mort, « de lever aucuns deniers, de créer aucun office, autrement qu'en vertu d'édits vérifiés au parlement avec pleine liberté de suffrages; » mais on se garde bien de parler des états généraux, à qui seuls appartient le droit que s'arroge un corps purement judiciaire. Enfin, après avoir bouleversé toute l'administration des finances, et réclamé l'institution d'une chambre de justice chargée de rechercher et de punir les malversations commises dans son sein, on remet en vigueur une disposition de la fameuse ordonnance de Blois, que le besoin de réprimer d'une manière prompte et énergique les entreprises incessantes des grands seigneurs, avait malheureusement fait tomber, pour ainsi dire, en désuétude : « Nul ne pourra être détenu plus de vingt-quatre heures sans être

interrogé et renvoyé à ses juges naturels. » Ici nous applaudissons de grand cœur; mais nous applaudirions encore davantage, si cet article n'avait, dans la pensée des réformateurs, d'autre but que de garantir la sûreté individuelle, si, par l'interdiction des détentions arbitraires, ils ne tendaient pas principalement à achever de constituer la puissance dominatrice des cours souveraines, en arrachant à la royauté les moyens de frapper ses ennemis sans le concours de la magistrature, et s'ils avaient eux-mêmes toujours respecté, à l'égard de leurs adversaires, cette sage et libérale prescription.

Telle est, en résumé, la célèbre déclaration de la chambre de Saint-Louis, que l'on a comparée au bill des droits, et où l'on a vu la glorieuse origine du gouvernement représentatif sorti de la révolution de 89. Nous croyons l'avoir réduite, par ce simple exposé, à sa juste valeur.

La cour avait échoué, non-seulement dans toutes ses tentatives d'intimidation, mais encore dans tous les essais de transaction, où le duc d'Orléans, le plus faible des hommes et le plus irrésolu, lui avait servi d'intermédiaire. Elle n'avait pas même obtenu que les délibérations de la chambre Saint-Louis ne fussent pas prolongées au delà d'un terme fixé d'avance. Cette assemblée ayant la conscience de sa force et de l'impuis-

sance de la cour, restait en permanence malgré des injonctions ou des instances réitérées. Le parlement avait commencé à sanctionner sous forme d'arrêt les votes de la chambre Saint-Louis, et la plus éclatante des usurpations était à la veille d'être consommée. D'après le conseil de Mazarin dont le génie temporisateur aimait mieux tourner les difficultés que de les aborder de front, qui ne craignait pas d'ailleurs de promettre ce qu'il entendait ne pas tenir, Anne d'Autriche prit le parti d'apporter elle-même au parlement une déclaration émanant du roi, qui octroyait, comme de son propre mouvement, et sans faire mention de celle de la chambre Saint-Louis, la plupart des réformes qui y étaient indiquées. C'était ce qu'elle appelait « jeter des roses à la tête du parlement[1]. » Ces concessions eurent le sort de toutes les concessions tardives : « Il n'y a rien dans le monde, remarque Retz avec sa merveilleuse sagacité, qui n'ait un moment décisif, et le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de savoir bien saisir ce moment. » La déclaration du roi fut reçue par le parlement au milieu d'un silence glacial, et n'y excita qu'un superbe dédain. Il se plaignit de son insuffisance, et il affecta de révoquer en doute sa sincérité. Puis

1. Mme de Motteville.

il continua son audacieuse démolition de l'autorité royale.

Pendant que la royauté était ainsi battue en brèche par une assemblée factieuse qui semblait s'attacher à lui rendre le gouvernement impossible, Retz travaillait à accroître sa popularité par ses aumônes et par ses largesses, comme au temps de la conjuration du comte de Soissons. Du 28 mars au 25 août, veille de la première journée des barricades, c'est-à-dire au plus fort de la lutte du parlement et de la cour, il dépensait en libéralités trente-six mille écus, somme énorme à cette époque. C'est lui-même qui nous l'apprend en avouant qu'il cherchait par là à s'attirer de plus en plus l'amour et la confiance du peuple. Cet aveu seul ne prouvait-il pas clairement que, loin d'être étranger, comme il le prétend, et comme plusieurs historiens l'ont répété après lui, à tout ce qui se tramait alors contre la cour, il y avait sous main la plus large part?

« Je voyais, dit-il, la carrière ouverte pour la pratique des grandes choses dont la spéculation m'avait beaucoup touché dans mon enfance. Mon imagination me fournissait toutes les idées du possible; mon esprit ne les désavouait pas. »

Tandis qu'invisible et présent, il dirigeait en quelque sorte le parlement par ses affidés, il se

ménageait des intelligences dans les rangs de la garde bourgeoise. Il avait souvent des conférences avec d'anciens complices de ses conspirations contre Richelieu, hommes entreprenants, hardis, intrépides, pour qui les cabales et les complots étaient devenus une habitude et un besoin. Ses agents semaient partout des germes d'agitation en déclamant contre Mazarin; et, sans se mettre en évidence, il prenait si bien ses mesures que sur tous les points les plus importants de la capitale, il eut bientôt comme une armée prête à se lever au premier signal. Pour qu'elle fût toujours en éveil, il faisait répandre le bruit qu'il était menacé par quelque coup d'État; ce qui le forçait à se tenir sur la défensive. Ces sourdes menées ne l'empêchaient pas de fréquenter la cour où il peignait la situation sous les couleurs les plus sombres, pour effrayer le cardinal, et où en même temps il faisait montre d'un profond dévouement à la personne de la reine. Mais, malgré son habileté, ses manœuvres n'échappaient pas entièrement à la pénétration d'Anne d'Autriche, et elle avait pour lui un éloignement instinctif.

Le 25 août, la fête du jeune roi, qui était aussi celle du plus saint de ses aïeux, fut célébrée avec la plus grande solennité. Le coadjuteur voulut prononcer lui-même, en présence de toute la cour, le panégyrique de saint Louis, pour avoir

l'occasion de parler des événements qui préoccupaient alors tous les esprits.

Condé venait de remporter, dans la plaine de Lens, une brillante victoire sur les Espagnols. Avec une petite armée de quatorze mille hommes, il avait taillé en pièces une armée bien supérieure en nombre et commandée par un des meilleurs généraux de l'Autriche. Un moment la fortune avait paru nous abandonner; mais le héros de Rocroy et de Nordlingue avait soudain changé la face des choses par une de ces illuminations si familières à son génie, et, comme dit Retz dans ses Mémoires, « par un seul coup de cet œil d'aigle qui voit tout à la guerre et ne s'éblouit jamais. »

Cette heureuse nouvelle était arrivée à Paris le lendemain même du jour où le parlement avait mis le comble à l'irritation de la cour en supprimant l'article de la déclaration royale qui, pour assurer le service du Trésor, pour parer du moins aux nécessités les plus pressantes, maintenait formellement tous les impôts déjà établis, et en refusant d'ajouter à son arrêt la formule ordinaire : *sous le bon plaisir du roi*. Anne d'Autriche qui brûlait de venger la royauté de tant d'humiliations, résolut de profiter de l'impression produite par un succès aussi brillant qu'inattendu, pour frapper un grand coup. Mazarin et le duc d'Orléans lui-même approuvèrent son dessein.

Telles étaient, le 25 août, les dispositions de la cour et les projets qu'elle dissimulait sous des apparences trompeuses, en fêtant un anniversaire cher à la religion, à la royauté et à la France.

Le coadjuteur monte en chaire au milieu d'un immense auditoire. Après avoir exalté les glorieux résultats de la bataille de Lens, l'un des plus beaux faits d'armes des temps modernes, il déplore vivement les malheurs inséparables d'une longue guerre, et il insiste pour que la paix soit enfin rendue au pays, avec une liberté de langage qui rappelle la hardiesse d'Omer Talon dans une autre enceinte et celle qu'il avait montrée lui-même en haranguant la régente à la tête de l'assemblée du clergé en 1645 :

« Sire, dit-il, je vous la demande, cette paix, au nom de vos peuples épuisés, et je vous la demande avec force, parce que je parle à Votre Majesté d'un lieu où je suis obligé par la conscience de vous dire et de vous dire avec autorité que vous nous la devez. »

N'oublions pas que de tous côtés on reprochait amèrement à Mazarin d'opposer à la pacification de l'Europe des obstacles calculés.

Puis, retraçant à grands traits la vie de saint Louis, l'orateur s'arrête à le contempler sur ce lit de mort d'où il donne à son fils Philippe de si sages conseils avant de rendre sa belle âme à Dieu.

« La mort des grands rois, s'écrie-t-il, touche par la seule vue de leurs tombeaux. Saint Louis expirant dans un pays ennemi, sur une terre étrangère, marque plus fortement la vanité du monde que tous les discours que l'on pourrait faire sur ce sujet, et à ce triste spectacle, je me contente de répéter avec le prophète : *Ubi est gloria Israel?* Où est la gloire d'Israël? Toutes les paroles par lesquelles il a fini sa noble vie, en épanchant son cœur dans celui de son fils, de son successeur sur la terre, sont autant de caractères illustres d'une mort toute grande, tout héroïque, toute sainte. »

Enfin, dans un magnifique mouvement d'éloquence, il invite le jeune Louis XIV à écouter à son tour les enseignements que ce même roi va lui faire entendre du haut du ciel « où il est dans sa gloire, » *audi, fili mi, disciplinam patris tui*, et il met dans la bouche de saint Louis, s'adressant à son petit-fils, des leçons remplies, à certains égards, d'allusions d'autant plus transparentes qu'on y retrouve à peu près les expressions dont se servait le parlement dans ses remontrances.

Remarquons ici que dans ce discours où l'on rencontre de nombreux passages qui sont dignes de nos plus grands maîtres, Retz se montre encore supérieur à son temps, qu'à la constante élévation des pensées, il unit la vigueur, la netteté, la précision d'un style sans recherche, qualités

dont notre prose était presque entièrement dépourvue avant la publication des *Provinciales* qui ne parurent que six ans après. Quand on a lu ce panégyrique, on s'étonne moins de la grande réputation dont Retz jouissait comme prédicateur, et de l'enthousiasme de Balzac qui, dans le *Socrate chrétien*, va jusqu'à le comparer à saint Jean Chrysostome. Qu'on lise les discours prononcés dans la même année, devant le roi et la régente, par un des plus célèbres avocats généraux de l'époque, par Omer Talon. Qu'y verra-t-on? des phrases comme celles-ci[1] : « Faites que les nœuds d'amitié, de bienveillance, d'humanité et de tendresse se puissent accorder avec la grandeur et la pourpre de l'empire. Donnez à toutes ces vertus des lettres de naturalité dans le Louvre. S'il est vrai, comme le disent les astronomes, que la fortune royale et le bonheur des souverains soient attachés au mouvement des étoiles qui tiennent la plus haute région de l'air, le concours des astres inférieurs et des planètes qui président aux fortunes particulières, n'est pas moins nécessaire

1. *Mémoires d'Omer Talon*. Passim. Le mauvais goût se maintint longtemps encore au Palais, comme le prouve un discours fort ridicule débité au parlement en 1673, que Voltaire (*Siècle de Louis XV*, ch. 42) attribue faussement à Omer Talon, mort en 1652. Il y avait alors trois ans que Bossuet avait prononcé l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* et que Racine avait composé *Britannicus*.

au bien général de l'État. Aujourd'hui, grâce à ce concours si désiré, toutes les bonnes influences vont se répandre sur nos têtes, et la puissance du grand luminaire, roi du ciel et de la terre, étant soutenue et modérée par la vertu des milices inférieures, sa chaleur sera rendue favorable et bienfaisante à l'atmosphère qu'habitent les peuples. »

Partout les rapprochements les plus étranges, les figures les plus bizarres, les métaphores les plus extravagantes; partout l'emphase, l'enflure, le mauvais goût, et cela dans la chaire aussi bien qu'au barreau. Voilà ce qu'était alors cette éloquence française qui devait, quelques années plus tard, s'élever tout à coup à un si haut degré de perfection. Retz fait exception à la règle; il sait être simple et vrai avec noblesse.

L'esprit qui lui avait dicté son panégyrique de saint Louis, est loin de mériter les éloges que nous accordons sans hésiter à ce discours sous le rapport littéraire. La chaire chrétienne ne doit jamais descendre des hauteurs d'où planent sur le monde les vérités éternelles. Il est indigne de son caractère sacré de se prêter aux misérables calculs de l'ambition, et, quand les passions fermentent, c'est un crime irrémissible de la faire servir à leur donner un nouvel aliment. Les mécontents applaudirent à l'audace du coadjuteur;

mais elle blessa profondément la cour, et la confirma plus encore dans ses idées de vengeance.

L'exécution de ses projets avait été fixée au lendemain. Un *Te Deum* fut chanté ce jour-là à Notre-Dame pour remercier Dieu de la victoire de Lens. La cour et les grands corps de l'État s'y rendirent au milieu d'un appareil militaire qui ne semblait destiné qu'à rehausser l'éclat de la fête. Après la cérémonie, les troupes qui avaient accompagné le roi ou formé la haie sur son passage, occupèrent les divers points qu'on leur avait assignés, et l'on opéra l'arrestation des membres du Parlement les plus connus par leur hostilité. Parmi eux se trouvaient le président Blancmesnil et le conseiller Broussel. Le président Blancmesnil n'avait pu pardonner à Anne d'Autriche et à Mazarin la disgrâce de son frère Potier, cet inepte ministre des premiers jours de la régence, qui proposait gravement d'obliger la Hollande à se convertir en masse avant de renouveler avec elle l'alliance contractée par Richelieu, et il avait juré à l'heureux successeur de l'évêque de Beauvais une haine implacable. Le conseiller Broussel était un vieillard de quatre-vingts ans, qui avait blanchi, dit Retz, « entre les sacs, dans la poudre de la grand'chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité, » et que les jeunes conseillers des Enquêtes les plus ardents contre la cour reconnaissaient pour chef.

Retz le représente comme un esprit faible et crédule, et il ne l'appelle que le *bonhomme* Broussel. Ce prétendu bonhomme, le dernier par la science dans le parlement, le premier par l'esprit de faction, avait sollicité, pour son fils, le commandement d'une compagnie dans le régiment des gardes, et le refus de la reine n'avait pas peu contribué à le jeter dans l'opposition. Son désintéressement et son patriotisme, tant vantés par les Frondeurs, n'étaient que des vertus de parade qui recouvraient un grand fond de vanité. Les meneurs se servaient de lui, en le flattant, pour lancer tous leurs ballons d'essai, et il avait l'air de donner l'impulsion, quand il ne faisait que la recevoir. Poussé d'abord, comme plusieurs de ses collègues, par des rancunes personnelles, il avait fini par prendre au sérieux son rôle de régénérateur de la France, à force d'entendre répéter qu'il fallait réformer l'État, et que la patrie comptait sur lui pour l'accomplissement de cette grande œuvre. Il s'exagérait tellement son importance que Mathieu Molé, offusqué de ses ridicules prétentions, lui dit un jour avec humeur : « M. Broussel, vous n'êtes pas tout dans l'État, puisqu'il en faut neuf comme vous pour donner arrêt. » Bien des révolutions ont eu leur Broussel comme la Fronde, et plus d'un personnage historique pourrait se reconnaître dans ce portrait du vieux parlemen-

taire. Quand il s'agissait d'établir un impôt, quel qu'il fût, la cour n'avait pas d'adversaire plus redoutable; aucun édit fiscal ne trouvait grâce auprès de lui; ce qui l'avait rendu l'idole du peuple [1].

La nouvelle de son arrestation se répandit dans Paris avec la rapidité de l'éclair, et fut accueillie comme un malheur public. De la consternation et de la stupeur, le peuple passa bien vite à la colère, et de la colère à la sédition. Retz constate lui-même qu'en un clin d'œil tout Paris fut armé.

De la promptitude avec laquelle le mouvement s'effectua, ne ressort-il pas d'une manière évidente que les esprits étaient depuis longtemps travaillés par des manœuvres souterraines, et que tout avait été déjà préparé pour une levée de boucliers contre la cour?

Les séditieux demandent à grands cris et en vomissant les imprécations les plus outrageantes pour Anne d'Autriche et pour Mazarin, qu'on délivre sur-le-champ celui qu'ils nomment le protecteur, le père du peuple. Les gardes françaises venaient de se replier sur le Palais-Royal pour le mettre à l'abri de leur attaque, quand on voit pa-

1. L'*Histoire du temps*, pamphlet de la Fronde, traite Broussel « de héros beaucoup plus illustre que ceux de l'antiquité, quand bien même on prendrait pour vérité les fables qu'on a inventées pour les rendre plus célèbres. »

raître le coadjuteur en rochet et en camail. Il traverse les flots tumultueux de ces forcenés en les apaisant par des paroles ambiguës qui décèlent en lui « plutôt un conseiller qu'un ennemi de la rébellion. » Il se rend chez la reine pour se poser en médiateur. Il espérait servir ainsi tout à la fois les intérêts de sa popularité et ceux de son ambition. Il feint d'être effrayé et pour la reine et pour son fils des conséquences de l'orage qui gronde au dehors, et il la supplie de céder au vœu du peuple pour conjurer le danger. Anne d'Autriche, qui le soupçonnait d'avoir allumé le feu qu'il voulait se donner, à ses yeux, le mérite d'éteindre, s'emporte d'abord contre lui. Mazarin, pénétré de la gravité de la situation, s'efforce, mais en vain, de modérer la fougue de ce caractère impétueux. Insensible aux clameurs de la populace et à la terreur qui s'est emparée de son entourage, elle déclare nettement qu'elle ne reculera pas. Mais les rapports qui arrivent de toutes parts, ne permettant plus de douter des progrès que fait à chaque instant l'insurrection, elle se radoucit tout à coup, et Mazarin qui, sous l'impression de la peur, n'a cessé de combler Retz de flatteries, la décide à charger le coadjuteur d'aller annoncer au peuple que Broussel sera mis en liberté, dès que l'ordre aura été rétabli dans la rue.

Il faut lire, dans le long récit que contiennent

les Mémoires de Retz, les détails de ce drame d'intérieur dont il déroule les péripéties avec une verve, un esprit, une finesse incomparables. C'est une scène de haut comique où tous les acteurs sont dessinés de main de maître. Ces pages dignes de Beaumarchais qui succèdent à des pages dignes, de Montesquieu, portent le cachet d'un artiste de premier ordre ; car Retz est bien plus artiste qu'historien ; quand il ne fait pas de l'art pour colorer sa conduite au détriment de la vérité, ou se grandir aux dépens d'autrui, il fait de l'art pour l'art lui-même, selon l'expression consacrée, comme on l'a accusé d'avoir fait souvent de l'intrigue pour le seul plaisir d'intriguer :

« Tout le monde, dans le cabinet de la reine, jouait, dit-il, la comédie. Je faisais l'innocent, et je ne l'étais pas. Le cardinal faisait l'assuré, et il était loin de l'être. Il y eut quelques moments où la reine contrefit la douce, et elle ne fut jamais plus aigre. M. de Longueville témoignait de la tristesse, et il était dans une joie sensible, parce que c'était l'homme qui aimait le mieux les commencements de toutes les affaires. Le duc d'Orléans faisait l'empressé et le passionné en parlant à la reine, et je ne l'ai jamais vu siffler avec tant d'indolence qu'en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise. Le maréchal de Villeroi faisait le gai pour faire sa cour au ministre, et il

m'avouait en particulier, les larmes aux yeux, que l'État se trouvait sur le bord du précipice.... Bautru et Nogent bouffonnaient et représentaient pour plaire à la reine, la nourrice du vieux Broussel, qui animait le peuple à la sédition, (notez que Broussel avait quatre-vingts ans) quoiqu'ils connussent bien que la tragédie ne serait peut-être pas de la farce. Le seul et unique abbé de la Rivière était convaincu que l'émotion du peuple n'était qu'une fumée. Il le soutenait à la reine qui l'eût voulu croire, quand même elle eût été persuadée du contraire, et je remarquai dans un même instant, et par la disposition de la reine qui était la personne du monde la plus hardie, et par celle de la Rivière qui était le poltron le plus signalé de son siècle, que l'aveugle témérité ou la peur outrée produisent les mêmes effets, quand le péril n'est pas connu. Afin qu'il ne manquât aucun personnage au théâtre, le maréchal de la Meilleraye prit celui de capitan[1].... »

Avec quelle habileté toutes les figures sont mises en relief dans ce morceau marqué au coin d'une spirituelle malice! Quelques coups de pinceau ont suffi à ce peintre sans pareil pour en faire un tableau achevé.

Retz sort du Palais-Royal revêtu des insignes de

1. *Mémoires*, tome I, pages 157-158.

sa dignité. Le maréchal de la Meilleraye est avec lui. Une imprudence du maréchal, de cet homme « tout pétri, selon Retz, de bile et de contretemps, » augmente encore le tumulte, et des coups de feu partent de tous côtés. Au milieu de cette affreuse mêlée, les jours du coadjuteur sont menacés. Un homme tombe à ses pieds mortellement frappé. Pour faire impression sur le peuple, Retz reçoit la confession du mourant, et il lui donne sa bénédiction. Une pierre l'atteint à la tête ; un émeutier qui ne le reconnaît pas, le couche en joue. Miraculeusement sauvé, grâce à son sang-froid, à son courage, à sa présence d'esprit, il parvient enfin à se faire entendre, et à sa voix le peuple pose les armes.

Il va rendre compte de sa mission à la reine, traînant à sa suite, en véritable triomphateur, quarante mille hommes désarmés, qui l'accompagnent de leurs acclamations, comme pour montrer qu'après avoir calmé une mer en courroux, ce Neptune populaire pourrait encore la soulever à son gré. La reine se borne à lui répondre d'un air moqueur : « Allez vous reposer, Monsieur : vous avez assez travaillé. »

Trompé dans l'espoir qu'il avait conçu de se concilier la reconnaissance d'Anne d'Autriche par ce prompt apaisement d'une émeute formidable, tout en conservant son influence sur la population

parisienne, il se détermine à lever le masque, et à arborer ouvertement l'étendard de la révolte. Laissons-le ici parler lui-même; ses réflexions sont le digne pendant de celles que nous avons déjà citées au sujet de la résolution qu'il prit, au séminaire de Saint-Lazare, avant de recevoir l'onction sainte :

« Je m'abandonnai à toutes mes pensées; je rappelai tout ce que mon imagination m'avait jamais fourni de plus éclatant et de proportionné aux vastes desseins. Je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti que j'avais toujours honoré dans les vies de Plutarque. Mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules, fut l'avantage que je trouvai à me distinguer de ceux de ma profession par un état de vie qui les confond toutes. Je me soutenais, malgré mes dérèglements, par la Sorbonne, par des sermons, par la faveur du peuple; mais enfin cet appui n'a qu'un temps, et ce temps même ne saurait être fort long par mille accidents qui peuvent arriver dans le désordre. Les affaires brouillent les espèces; elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas, et les vices d'un archevêque peuvent être dans une infinité de cas les vertus d'un chef de parti [1]. »

1. *Mémoires*, tome I, pages 170-171.

On n'analyse pas de telles paroles, on les reproduit textuellement, quand on est appelé à faire connaître celui qui a eu le malheur de les écrire, se clouant par là de ses propres mains au pilori de l'histoire. Nous ne saurions trop flétrir cet indigne prélat qui, de propos délibéré, va précipiter dans les horreurs de la guerre civile le troupeau dont il est le premier pasteur, et plonger la France entière dans un abîme de maux, non-seulement pour se venger d'une raillerie, non-seulement pour acquérir le triste renom des conspirateurs célèbres, mais encore pour mieux cacher ses vices et pouvoir s'y livrer plus impunément ! Nous ne comprenons pas qu'en présence de pareils aveux, il se soit rencontré des historiens qui aient cherché à l'environner d'une certaine auréole en saluant en lui l'ennemi de l'absolutisme et le champion de la liberté. Quand Retz met ainsi à nu, avec un cynisme révoltant, les mobiles qui le guident, peut-on sérieusement le regarder comme un sincère défenseur de la noble cause du progrès? L'amour de cette sainte cause n'est-il pas incompatible avec des sentiments aussi méprisables, et ne faut-il pas être aveuglé par les préventions de l'esprit de système pour ne pas voir qu'on la déshonore en quelque sorte en la plaçant sous le patronage d'un homme entièrement dépourvu de sens moral, et par conséquent incapable de se proposer un but

élevé? Qu'importe qu'en plus d'un endroit, il fasse, avec son admirable talent d'écrivain, un pompeux étalage de maximes libérales? En nous dévoilant le fond de son âme, il nous apprend lui-même ce que nous devons penser de son libéralisme. Non, non, Retz n'est point tel que l'ont vu, à travers le prisme d'une imagination complaisante, ceux qui, égarés par une idée préconçue, se sont obstinés à rattacher la Fronde au mouvement national de 89, et à la mettre presque à son niveau. Loin d'être un de ces rares réformateurs aux vues larges, généreuses, désintéressées, qui ne sont possédés de la grande passion du pouvoir que pour réaliser, en servant leur pays, quelque grand dessein, Retz n'est qu'un factieux, et un factieux de la pire espèce, le plus personnel, le plus vaniteux, le plus corrompu des factieux; les motifs qui le font agir, ne sont puisés que dans les régions les plus infimes du cœur humain. Qu'avons-nous besoin d'invoquer à l'appui de notre opinion le témoignage de ses contemporains? Cette opinion n'est que trop justifiée par les déplorables confessions dont Retz a rempli ses Mémoires, sans en mesurer toute la portée à cause de l'excès même de son immoralité, sans s'apercevoir qu'aux yeux de tout homme impartial, elles le feraient descendre du piédestal sur lequel il avait voulu se placer. Toutes les fois que

dans le cours de cette étude, nous rencontrerons un de ces passages où il laisse échapper son secret et se montre sous son vrai jour, nous ferons ressortir en le signalant les enseignements qu'il renferme. Continuons à suivre Retz dans la voie fatale où il est entré et où il va s'engager de plus en plus.

Une nuit lui suffit pour combiner son plan. Ce plan consistait à renouveler dès le lendemain ces fameuses journées des barricades qui, en 1588, avaient forcé Henri III à quitter Paris.

« Je donnai mes ordres, dit-il, en deux paroles, et ils furent exécutés en deux moments.... Ce fut comme un incendie subit et violent qui s'étendit du Pont-Neuf à toute la ville. L'on voyait des enfants de cinq et six ans avec des poignards à la main; on voyait les mères qui les leur apportaient elles-mêmes. Il y eut dans Paris, en moins de deux heures, plus de douze cents barricades bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avait laissées entières.... Je vis, entre autres, dans la rue Neuve-Notre-Dame une lance traînée plutôt que portée par un petit garçon de huit ou dix ans, qui était assurément de l'ancienne guerre des Anglais. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux, un hausse-col de vermeil doré où la figure du Jacobin qui tua Henri III était gravée avec cette inscription : saint Jacques Clément.

Je fis une réprimande à l'officier qui le portait, et j'ordonnai de rompre le hausse-col à coups de marteau, publiquement, sur l'enclume d'un maréchal. Tout le monde cria: vive le roi; mais l'écho répondit: point de Mazarin[1]. »

On reconnaît bien Retz à ce récit: toujours le plaisant mêlé au sérieux, le tableau de genre ou la caricature au tableau d'histoire; toujours le crayon d'un Callot se mariant au pinceau d'un Paul Delaroche. Là du reste nous voyons parfaitement dépeint le début invariable de toutes les insurrections parisiennes: les souvenirs mal éteints des révolutions précédentes se réveillant, et les habiles qui les ont ranimés, en modérant l'explosion; les barricades s'élevant de tous côtés comme par enchantement; les insurgés prenant pour devise: *respect à la royauté; guerre à ses ministres;* et jusqu'à ce petit démon incarné qui, sous le nom de gamin de Paris, a justement acquis une célébrité européenne, paradant au premier rang sur le théâtre de l'émeute. Souvent, quand les ministres sont tombés sous les coups des factieux, la royauté qui semblait devoir être épargnée en les sacrifiant, les suit de près dans leur chute. Ici la royauté, dans la personne d'une femme énergique, soutiendra résolûment son

1. *Mémoires*, pages 174-175.

ministre, et, après bien des vicissitudes, elle recueillera le fruit de sa fermeté et de sa persévérance.

Pendant que la capitale était en proie à une sédition bien plus terrible que celle de la veille, que le sang commençait à couler, qu'une populace en délire menaçait de mort le chancelier Séguier qui partageait avec Mazarin la haine du peuple, et que l'hôtel où il se réfugiait, était livré au pillage, le parlement se réunissait et décidait qu'il irait en corps au Palais-Royal pour réclamer les prisonniers. Il avait déjà rendu un arrêt qui ordonnait « d'informer contre ceux qui avaient conseillé leur arrestation comme contre des perturbateurs du repos public. » Cent soixante magistrats en grand costume, ayant à leur tête le premier président Molé, se mettent en marche pour aller porter leurs doléances à la reine ou plutôt lui imposer des conditions appuyées par cinquante mille baïonnettes. Toutes les barricades s'ouvrent devant eux, et l'air retentit des cris mille fois répétés de : Vive le parlement ! Vive Broussel !

La fière Anne d'Autriche s'indigne à la pensée de subir la loi de sujets rebelles. Elle se refuse avec colère à cette humiliante capitulation de l'autorité royale. On parvient néanmoins autour d'elle à lui arracher la promesse que les prisonniers seront relâchés, pourvu que le parlement

prenne l'engagement formel de ne pas continuer ses assemblées. Plusieurs membres demandent que la compagnie aille délibérer sur la proposition de la reine dans le lieu ordinaire de ses séances, pour ne pas être suspectée d'avoir cédé à la violence, si elle croit devoir y adhérer.

Le parlement reprend le chemin du palais de justice. Il est arrêté par une troupe de furieux qui crient à la trahison, parce que l'ordre de délivrer Broussel n'est pas encore expédié. C'est alors que se passe cette scène si célèbre qui nous montre Mathieu Molé, l'homme le plus intrépide de son siècle dans les grands périls, demeurant calme et inébranlable au milieu des hallebardes et des pistolets dirigés contre lui, conservant dans son attitude et son langage la dignité de la magistrature, tenant tête aux mutins et les rappelant à leur devoir avec autant de sang-froid que s'il eût été assis sur les fleurs de lis de la grand'chambre. Contraint enfin d'obéir à l'injonction qui lui est faite, le mousquet sur la gorge, de retourner au Palais-Royal et de ramener Broussel libre ou Mazarin en otage, s'il ne veut pas que le parlement tout entier soit massacré, Molé rallie quelques-uns de ses collègues éperdus, et va retrouver la reine sous un feu roulant d'injures, d'imprécations et de blasphèmes, éprouvant le sort ordinaire des hommes qui, dans les temps de troubles, cherchent à rap-

procher les partis. Il lui représente avec force les dangers d'une plus longue résistance, si bien mis en lumière par les excès dont il a failli être victime. Toute la cour joint ses instances à celles de Mathieu Molé. Vivement impressionnée par quelques paroles de la malheureuse reine d'Angleterre qui était là, dit un historien, comme un exemple vivant de la fragilité des grandeurs humaines, Anne d'Autriche se laisse fléchir, et consent à négocier avec le parlement sur les bases qu'il indiquera lui-même. Le parlement délibère sur-le-champ avec le concours du duc d'Orléans et des ducs et pairs qui sont présents, maintient ses précédents arrêts ou ne les modifie que d'une manière illusoire, mais il se confond envers la reine en protestations de reconnaissance et de fidélité. Retz a dit quelque part : « Les favoris des deux derniers siècles n'ont su ce qu'ils ont fait, quand ils ont réduit en style l'égard effectif que les rois doivent avoir pour leurs sujets. Il y a des conjonctures où, par une conséquence nécessaire, on réduit en style l'obéissance que l'on doit aux rois. » Le parlement *réduisait en style* dans cette circonstance ses concessions à la royauté vaincue, sans que la royauté eût à se reprocher d'avoir elle-même *réduit en style* ce qu'elle lui devait réellement, et quand elle n'avait fait que résister à des empiétements illégitimes, à des usurpations

de pouvoir contraires à la nature même des choses.

Les magistrats s'empressent d'aller annoncer au peuple leur victoire. Ils marchent précédés de deux voitures attelées de six chevaux qui sont destinées à transporter à Paris Broussel et Blancmesnil, et, montrant l'ordre écrit de la reine, ils apaisent l'effervescence populaire. Mais les insurgés déclarent qu'ils attendront sous les armes l'arrivée de Broussel, et qu'ils ne rentreront chez eux que lorsque leur idole leur aura été rendue. Enfin Broussel paraît dans le carrosse royal qui est en ce moment comme l'emblème de la situation. C'est bien là, en vérité, la place qui lui convient; car il est le roi du jour. Cent mille coups de mousquet sont tirés en son honneur. Les sons joyeux des cloches se mêlent aux acclamations enthousiastes de la foule. On le porte en triomphe jusqu'au palais de justice. Là le parlement va audevant de lui, et le premier président lui adresse les félicitations les plus chaleureuses. Jamais Paris n'avait été témoin d'une pareille ovation ; jamais souverain n'avait fait dans sa capitale une entrée plus solennelle. En montant les degrés du palais, Broussel, l'illustre Broussel montait au Capitole ; la patrie était sauvée, et le peuple, content de son ouvrage, pouvait *aller*, comme Retz, *se reposer; car*, lui aussi, *il avait bien travaillé*, suivant le

mot d'Anne d'Autriche. Une heure après, les barricades avaient disparu, et Paris reprenait sa physionomie accoutumée.

La paix conclue entre le parlement et la cour ne devait pas être de longue durée. Le parlement en qui le peuple voyait à tort le protecteur de ses droits et de ses intérêts, venait d'apprendre à connaître sa force. Excité par Retz, qui avait également appris à connaître la sienne et n'entendait pas s'arrêter en si beau chemin, il ne tarda pas à recommencer ses délibérations politiques, et il les prolongea au delà du terme fixé par la transaction du 27 août, en persistant avec un orgueil intraitable dans cette opposition systématique qui faisait le désespoir de la cour.

Au dehors une sourde fermentation ne cessait d'agiter les esprits. La reine et son ministre recevaient chaque jour quelque nouvelle insulte. Anne d'Autriche, lasse de tant d'outrages, prit le parti de quitter Paris pour aller s'installer à Rueil, où elle espérait du moins être plus libre dans ses mouvements.

Une mesure inattendue vint bientôt donner à ce départ sa véritable signification. Châteauneuf fut enlevé dans sa maison de Montrouge et exilé en Berry ; Chavigny, alors gouverneur de Vincennes, fut enfermé dans le donjon de cette forteresse. Mazarin redoutait l'influence de ces deux hom-

mes d'État, qui à une capacité reconnue joignaient une profonde aversion pour sa personne. Il les regardait, non sans raison, comme d'ardents instigateurs de l'hostilité du parlement. Il n'osa pas faire arrêter Retz qui était pourtant et plus dangereux et plus coupable. Il préféra essayer de le gagner par les offres les plus séduisantes; mais Retz se défiait trop du rusé cardinal pour se laisser prendre au piége qui lui était tendu; il n'en continua pas moins à ourdir contre Mazarin ses trames ténébreuses. Ce fut lui qui suggéra au président Viole, ami intime de Chavigny, l'idée de profiter de l'émotion produite au sein du parlement par ce coup d'État au petit pied pour proposer de renouveler l'arrêt de 1617, qui, dans le but d'éloigner du pouvoir le maréchal d'Ancre, avait interdit aux étrangers, sous peine de mort, toute participation au gouvernement de l'État. L'irritation était si grande contre Mazarin que cette proposition eut été votée d'enthousiasme, si le premier président Molé, toujours opposé aux partis extrêmes, n'eût fait les plus louables efforts pour modérer la violence de ses collègues. Il fut décidé que « des remontrances seraient adressées à la reine sur l'emprisonnement et l'exil arbitraires de Châteauneuf et de Chavigny, que Sa Majesté serait suppliée de ramener le roi à Paris, et les princes du sang à venir siéger au parlement le lendemain

pour aviser à la sûreté de la capitale. » Anne d'Autriche fit casser cet arrêt par le conseil, et les princes refusèrent avec hauteur et dans un langage menaçant de s'associer à ce qu'ils considéraient comme une désobéissance.

Le parlement jeta à la cour un défi qui aurait immédiatement fait éclater la guerre civile, si elle avait relevé le gant. Il enjoignit « aux gouverneurs des villes voisines de tenir la main au passage des vivres. » Il enjoignit « au prévôt des marchands de veiller sur Paris et aux bourgeois de prendre les armes. » Tout espoir d'accommodement semblait évanoui.

Pendant que le parlement lançait ce belliqueux manifeste, Retz agissait sous terre, pour nous servir de ses propres expressions, et se disposait à traiter avec le gouvernement espagnol qui, depuis longtemps instruit de ses desseins, l'avait fait sonder par un de ses émissaires. Il nous le dit lui-même en bien précisant l'époque. C'est donc lui qui le premier, dès le commencement de la lutte, ne rougit pas d'accepter l'appui de l'étranger, ne recule pas à l'idée d'ouvrir le chemin de Paris aux ennemis de la France. C'est lui qui le premier, au moment même où la paix se négocie à Munster, cette paix qu'il demandait avec tant d'instance, du haut de la chaire de vérité, le jour de la saint Louis, et qu'il faisait un crime à Mazarin d'avoir

retardée, c'est lui qui le premier encourage l'Espagne à continuer la guerre et détruit, en ce qui la concerne, l'effet de la victoire de Lens, en lui prouvant, par la manière dont il répond à ses ouvertures, qu'il n'est rien qu'elle ne puisse attendre de nos divisions. Si, à la veille de se lier avec elle par un traité, il en ajourne la conclusion, c'est qu'une circonstance imprévue lui suggère tout à coup un autre plan, qu'il espère tout arranger de telle sorte que l'initiative de ce traité « paraisse venir des autres plutôt que de lui, » et qu'il sent d'ailleurs « qu'un remède aussi violent a besoin de lénitifs qui y préparent[1]. »

Nous n'en voulons pas, quant à nous, davantage pour juger l'œuvre qu'il médite. Ce n'est pas ainsi que procèdent les restaurateurs des libertés publiques. Quiconque se propose un noble but, repousse avec horreur de pareils moyens. Un tel défaut de patriotisme exclut nécessairement toute tendance libérale. L'intérêt seul, quand il s'est emparé d'une âme au point d'y étouffer tout autre sentiment, admet tous les auxiliaires, quels qu'ils soient. Il y a longtemps que Tacite a marqué de son fer rouge ces hommes à qui rien ne coûte pour assurer leur domination.

Le vainqueur de Lens qui, depuis la mort de

1. *Mémoires*, tome I, pages 191, 220-221.

son père, avait échangé le titre de duc d'Enghien contre celui de prince de Condé, se trouvait alors auprès d'Anne d'Autriche. Blessé à Furnes, il était arrivé de l'armée trois jours avant l'incartade du parlement. Tous les regards se tournaient en ce moment vers lui. Chacun pressentait qu'il avait un grand rôle à jouer, et qu'il ferait pencher la balance du côté où il mettrait le poids de son épée. Plein de mépris pour tous *ces gens de robes*, pour tous *ces bonnets carrés*, comme il les appelait, qui, en ajoutant comme à plaisir à la pénurie du Trésor, l'avaient empêché de poursuivre le cours de ses succès[1], poussé d'ailleurs par son penchant naturel à soutenir la royauté, à la condition toutefois de la dominer, il s'était empressé, à la première nouvelle des troubles, d'offrir ses services à Anne d'Autriche, en se plaignant vivement des atteintes portées à l'autorité royale; mais Mazarin craignait que ces services ne fussent mis à trop haut prix. Il savait de plus qu'il ne pouvait guère compter sur la bienveillance du prince, qui se liguerait peut-être avec ses ennemis pour le renverser; aussi avait-il cherché à le retenir à l'armée le plus longtemps possible. Comprenant

1. « Faute de cent mille francs, dit Omer Talon, l'armée « de Flandre perdit l'occasion de faire quelque chose de « grand après la bataille de Lens. » (*Mémoires*, tome II, page 349.)

bien que le rétablissement de l'ordre à l'intérieur était d'une tout autre importance que la prise de quelques villes, si l'on voulait conserver en Europe une prépondérance si chèrement acquise, Condé avait bien vite deviné la pensée de Mazarin, et son éloignement pour le cardinal s'en était accru. Chavigny l'avait entretenu dans ces dispositions par une correspondance secrète dont Mazarin avait eu vent et qui avait hâté la perte de cet ancien ministre.

Depuis l'arrivée du prince, Retz avait essayé de le circonvenir et de le tourner entièrement contre la cour. Condé était combattu entre le désir de se délivrer d'un ministre odieux, et la crainte de donner au parlement, en appuyant ses prétentions, une puissance dont il ne manquerait pas d'abuser pour asservir la royauté : « Je m'appelle Louis de Bourbon, disait-il à Retz, et je ne veux pas ébranler le trône. » Hélas! pour le malheur de la France, il n'oubliera que trop tôt les devoirs que ce grand nom lui impose. Alors il eût volontiers secondé la vengeance de la reine; car, nous l'avons dit, il n'aimait pas le parlement; mais il aimait encore moins le cardinal, et il sentait bien que s'il prêtait son bras à Anne d'Autriche, Mazarin qui avait sur elle tant d'empire, n'en serait que mieux affermi. Il eût voulu que le parlement lui laissât le temps de s'insinuer dans l'esprit de la

reine, d'y miner peu à peu le crédit de Mazarin, de persuader à Anne d'Autriche que lui seul avait causé tout le mal, d'amener ainsi doucement sa chute, au lieu de le précipiter violemment, au risque de compromettre les plus chers intérêts du pouvoir, du haut rang où sa souveraine l'avait fait monter. L'ardeur impétueuse du parlement dérangeait ses calculs, contrariait son plan. Il résolut de tenter d'assoupir, au moins pour un temps, une querelle qui, en l'état, l'aurait forcé à s'engager trop avant soit d'un côté, soit de l'autre. C'est dans ce but qu'il demanda que des députés choisis par le parlement eussent avec les princes une conférence à Saint-Germain pour régler à l'amiable toutes les questions en litige sans l'intervention de Mazarin. La reine qui avait perdu quelque chose de son assurance, depuis qu'elle n'avait trouvé que les conseils d'une froide prudence là où elle avait cru trouver de l'élan et du dévouement, le duc d'Orléans à qui souriait toute mesure destinée à détourner les coups, le parlement qui redoutait au fond Condé et son armée victorieuse, acceptèrent un armistice d'où pouvait sortir un traité de paix. Mazarin même qui tremblait de voir ressusciter contre lui le terrible arrêt de 1617, y adhéra sans hésiter malgré l'affront sanglant qu'il avait à subir. La conférence eut lieu chez le duc d'Orléans. Tous les articles de

la déclaration de la chambre Saint-Louis y furent débattus, et plus d'une fois Condé faillit tout gâter par sa hauteur et par la vivacité de son caractère qui s'accommodait peu des exigences, des arguties, du formalisme de Messieurs du parlement. Il y eut de longues discussions sur l'article relatif à la sûreté individuelle, où la reine voyait, dit Mme de Motteville, comme l'assassinat de l'autorité royale et qu'elle persistait à repousser. Les princes ne l'ayant combattu qu'à contre-cœur, à cause des garanties qu'il leur offrait à eux-mêmes, Anne d'Autriche finit par se rendre, après une résistance opiniâtre, et le programme de la chambre Saint-Louis fut adopté tout entier.

Anne d'Autriche signa en frémissant la déclaration qui donnait à ce programme la sanction royale. Il lui sembla qu'elle signait l'acte d'abdication de la royauté. Le quatrième article de cette déclaration que le parlement avait rédigée lui-même, sur l'invitation de la reine, accordait de grands avantages aux officiers de judicature. Il les exemptait de toute espèce de taxes pendant quatre ans, leur assurait sans condition nouvelle le droit d'hérédité, mettait leur traitement à l'abri de toute atteinte, et défendait toute création de nouveaux offices pour un temps déterminé. Le parlement s'était réservé à perpétuité le droit de *veto* sur tout édit qui tendrait à amoindrir le moins du monde la

situation privilégiée de cette catégorie de fonctionnaires. Noble témoignage du désintéressement de ces fiers parlementaires, de *ces pères de la patrie*, comme on disait alors. Voilà comment ils répondaient aux vœux des états généraux de 1614, qui s'étaient élevés avec énergie contre la vénalité et l'hérédité des charges, et qui avaient demandé, outre leur abolition, la suppression des épices, la simplification des procédures. Ce désintéressement, cette abnégation patriotique, ne sont pas moins empreints dans ce fameux article « de la sûreté individuelle » dont leurs admirateurs ont fait tant de bruit. Tandis que le parlement n'y avait formulé qu'en termes très-vagues les règles générales qui devaient sauvegarder la liberté des citoyens, toutes les garanties qui ne concernaient que ses propres membres, y étaient stipulées de la manière la plus claire et la plus précise. Il n'y avait de nettement défini que ce qui touchait aux intérêts particuliers de la compagnie. La déclaration fut solennellement enregistrée le 24 octobre 1648. La cour rentra dans Paris au milieu des plus vives démonstrations de joie. Le parlement triomphait. Il venait tout à la fois de *reconquérir* son roi et les priviléges exorbitants qu'il avait perdus sous Richelieu. Associé à la puissance législative et souveraine, de façon à l'absorber en quelque sorte, puisqu'en cas de conflit le dernier

mot lui restait, il était parvenu à confondre, dans une monstrueuse unité, des pouvoirs essentiellement distincts, des pouvoirs toujours séparés dans les gouvernements réguliers, le pouvoir politique et le pouvoir judiciaire.

Le jour même où la royauté était si profondément abaissée au dedans, s'accomplissait au dehors un événement qui la couvrait de gloire. Le traité de Westphalie était signé, et elle pouvait revendiquer l'honneur de ce grand succès diplomatique qui terminait la guerre de Trente ans, changeait les bases de tous les États de l'Europe centrale, et indemnisait largement la France de ses sacrifices. « On ne peut se défendre, dit un historien[1], d'une impression de respect en présence de ce pacte, le plus admirable monument du grand siècle de la diplomatie. C'est là comme l'arc de triomphe, sur lequel le génie de la Renaissance a écrit sa victoire achetée par les veilles ardentes de Richelieu, par le sang de Henri IV et de Gustave-Adolphe.... La France s'assied enfin sur la rive tant désirée du Rhin. La Germanie restitue l'Alsace à la vieille Gaule qui franchit joyeusement les Vosges pour retrouver son humide frontière. » — « Le roi, disait un écrivain du temps en appréciant les résultats de ce glorieux traité, pourra désormais

1. Henri Martin, *Histoire de France*.

faire, d'un bout de son royaume à l'autre, cinq cents bonnes lieues françaises sur ses terres. »

Le 24 octobre 1648, la grande ombre du ministre de Louis XIII dut tressaillir dans sa tombe, dans cette tombe devant laquelle un homme, non moins grand que lui[1], a prononcé la plus belle des oraisons funèbres en s'écriant qu'il eût donné la moitié de son empire pour apprendre de lui à gouverner l'autre moitié : elle dut tressaillir en proie à deux émotions bien différentes; car des deux édifices dont son génie avait posé les fondements, d'une part l'indépendance de la royauté, de l'autre la suprématie de la France, le premier tombait en poussière sous les coups de l'esprit de faction; le second, au contraire, arrivait jusqu'au faîte, et recevait le magnifique couronnement qu'il avait rêvé.

Une seule chose manquait au traité de Westphalie : c'était la signature de l'Espagne. L'espoir qu'elle fondait sur nos querelles intestines et qu'entretenaient ses relations secrètes avec les Frondeurs, tristes préliminaires d'une alliance intime, avait arrêté sa main au moment décisif. Ces déplorables discordes valaient pour elle des batailles gagnées sur nos intrépides soldats. Nos barricades avaient pesé d'un plus grand poids dans la balance du gouvernement espagnol que les ex-

1. Pierre le Grand.

ploits de Condé. Les Frondeurs faisaient trop bien ses affaires, pour qu'elle se résignât sitôt à nous abandonner nos conquêtes, et le traité des Pyrénées fut ainsi retardé de dix ans. Voilà le service que venaient de rendre à la France le coadjuteur et ses amis du parlement.

Ce qui prouve à quel point les questions soulevées par la lutte du parlement et de la cour préoccupaient et passionnaient les esprits, c'est qu'un des événements les plus considérables de l'histoire moderne, les trouva presque indifférents, fut sans action sur l'opinion publique, et ne servit en rien la cause de la régente et de son ministre à qui pourtant la France était redevable de cet immense bienfait. Le bruit que fit un instant la nouvelle de la paix de Westphalie, fut couvert par les applaudissements qu'excita la déclaration du 24 octobre. Nos annales nous offrent plus d'un exemple de cette froide indifférence pour les succès les plus capables de flatter l'orgueil national, au milieu de la surexcitation produite par quelque grand débat intérieur.

La Fronde, avons-nous fait observer en commençant cette seconde partie de notre étude, est un drame tragi-comique en trois actes; mais chaque acte a plusieurs tableaux, comme les prétendus chefs-d'œuvre dramatiques qui font les délices de notre époque. La déclaration du 24 octobre

terminait le premier tableau du premier acte. « Maintenant, dit Retz, nous allons assister à des scènes auprès desquelles toutes les autres n'ont été que des verdures et des pastourelles[1]. »

Les vacances du parlement furent comme un intermède pendant lequel on eût pu croire les passions apaisées et la concorde rétablie ; mais cette paix apparente ne fut qu'une trêve. Les mécontents, intéressés à perpétuer l'agitation, se préparaient à ranimer un feu mal éteint. Un moment ils avaient eu lieu d'espérer, durant cet intermède, que la cour se diviserait contre elle-même et serait la première à donner le signal des hostilités. « La discorde avait jeté, dit Mme de Motteville, une pomme vermeille dans le cabinet pour y faire naître une petite guerre qui faillit en causer une bien grande. » La maison d'Orléans et la maison de Condé s'étaient heurtées l'une contre l'autre, à l'occasion d'un chapeau de cardinal que Gaston voulait pour son triste favori, l'abbé de la Rivière, et que Condé réclamait impérieusement pour son frère, le prince de Conti, qu'on destinait alors à l'église. Mazarin avait réussi à amortir le coup par un arrangement qui avait paru satisfaire les deux prétendants : « La colère du Luxembourg, dit encore spirituellement Mme de Motteville, s'était

1. *Mémoires*, tome I.

mise en traité. » Sans doute cette querelle, envenimée par l'entourage de Gaston et de Condé, avait laissé au fond de leurs cœurs des germes de désunion qui ne pouvaient manquer de se développer plus tard et d'amener les complications les plus graves; mais l'orage était conjuré pour un temps, et les Frondeurs avaient dû se rejeter sur le parlement où il était si aisé de monter les têtes, et où Retz exerçait tant d'influence par ses affidés. Leur attente ne devait pas être trompée.

Après s'être reposé sur leurs lauriers, les vainqueurs du 24 octobre avaient repris le cours de leurs travaux. Retz nous les représente dans un langage fort peu respectueux comme « enivrés de la fumée des vendanges. » Dès le début, les jeunes conseillers de Enquêtes, toujours les plus ardents à l'attaque, soulevèrent des tempêtes. Ils accusèrent hautement la cour de fouler aux pieds la déclaration et demandèrent à grands cris que toutes les chambres fussent convoquées pour délibérer à ce sujet. Chaque jour ils dénonçaient quelque violation nouvelle. Le premier président Molé se vit forcé de céder à leurs clameurs. Le duc d'Orléans et le prince de Condé se rendirent à cette assemblée pour essayer de modérer les esprits. Tout ce qu'ils purent obtenir, c'est que l'examen des griefs du parlement contre la cour fût renvoyé à une commission qui se réunirait chez Mathieu Molé. Gas-

ton avait une éloquence insinuante, des manières pleines d'affabilité et de douceur, qui contrastaient avec la rudesse, l'impétuosité, l'humeur impatiente de Condé. Plus le premier était propre à remplir le rôle de modérateur, moins ce rôle convenait au second. Condé avait des instincts très-peu parlementaires; la moindre contradiction l'irritait. Il s'emporta au milieu de la délibération contre plusieurs conseillers qu'il menaça du geste et de la voix; ce qui excita les plus violents murmures et le plus scandaleux tumulte. Condé sortit furieux et se plaignit amèrement de l'insolence de ces bourgeois, de ces gens de chicane qui non-seulement avaient la prétention de faire la loi au roi, mais encore poussaient l'audace jusqu'à huer un prince du sang. A partir de ce jour il se sentit plus porté à se rapprocher de Mazarin.

Depuis deux mois le coadjuteur et le premier ministre se disputaient ce grand homme en qui chacun d'eux avait mis sa suprême espérance. Retz nous a donné sous forme de discours un éloquent résumé des arguments qu'il faisait valoir auprès de lui pour le déterminer à s'associer à ses desseins. C'est un de ces morceaux dans lesquels il pose, il se drape devant la postérité. Il nous dit qu'il eut soin de le dicter à son secrétaire à la suite d'une de ses conférences avec Condé, comme si déjà il eût songé à ses *Mémoires*. Nous croyons

devoir citer quelques fragments de ce discours qui abonde en traits lumineux et où brille toute l'habileté de Retz.

« Tout branle aujourd'hui dans l'État. Votre Altesse seule est capable de fixer ce mouvement par l'éclat de sa puissance, par celui de sa réputation et par l'opinion où l'on est qu'il n'y a qu'elle qui puisse remédier au mal.... N'oubliez pas que le Mazarin est l'objet de la haine et du mépris des peuples, et que le parlement est leur idole.... Les peuples doivent être comptés pour beaucoup, quand ils se comptent eux-mêmes pour tout. Ils en sont là maintenant, et ils peuvent, quand ils sont arrivés à un certain point, tout ce qu'ils croient pouvoir. »

Ne dirait-on pas ici que c'est l'abbé Sieyès qui parle?

« Si le cardinal Mazarin ne réussit pas dans ses projets, il peut vous entraîner dans sa ruine, et s'il y réussit, il se servira pour vous perdre de tout ce que vous aurez fait pour l'élever.... Je n'ignore pas les justes raisons qu'a Votre Altesse d'appréhender les manières d'un corps composé de plus de deux cents têtes, qui n'est capable ni de gouverner, ni d'être gouverné, où tout se dit et tout se fait dans l'esprit des procès, qui, ayant l'air de la chicane, en a la pédanterie et l'entêtement, qui manque enfin des qualités nécessaires au manie-

ment des grandes affaires. Mais aurez-vous plus de peine à soutenir ce poids que votre aïeul et votre bisaïeul n'en ont eu à s'accommoder aux caprices des ministres de la Rochelle, et des maires de Nîmes et de Montauban? Et Votre Altesse trouverait-elle plus de difficulté à ménager le parlement de Paris que M. du Maine n'en a trouvé dans le temps de la Ligue, c'est-à-dire dans le temps de la faction du monde la plus opposée à toutes les maximes du parlement? Certes votre naissance et votre mérite vous élèvent autant au-dessus de ce dernier exemple, que la cause dont il s'agit est au-dessus de celle de la Ligue. J'ose vous répondre que si vous voulez vous déclarer comme protecteur du public et des compagnies souveraines, vous en disposerez, au moins pour un temps, absolument et presque souverainement.... Lorsque les compagnies font du mal, ce n'est que parce qu'elles ne savent pas bien faire le bien même qu'elles veulent. La capacité d'un ministre qui sait ménager les particuliers et les corps, les tient dans l'équilibre où ils doivent être naturellement, par un mouvement qui balance ce qui est de l'autorité des princes et de l'obéissance des peuples. L'ignorance de celui qui gouverne aujourd'hui ne lui laisse ni assez de vue ni assez de force pour régler le poids de cette horloge. Les ressorts se sont mêlés. Ce qui n'était que pour modérer le

mouvement, veut le faire, et je conviens qu'il le fait mal, parce qu'il n'est pas lui-même fait pour cela : voilà où gît le défaut de notre machine. Votre Altesse qui sent la nécessité de la redresser, ne doit pas se joindre à ceux qui, comme Mazarin, veulent le rompre.... Ce parlement qui souffle le feu, peut avec les meilleures intentions, s'il est abandonné à sa propre impulsion, l'enflammer à un point qui l'embrasera et qui le consumera lui-même, mais qui, dans les intervalles, peut plus d'une fois perdre l'État. Les corps poussent toujours avec trop de vigueur les fautes des ministres, quand ils ont tant fait que de s'y acharner.... »

On voit que, tout en se servant du parlement pour arriver à ses fins, il le connaît bien, il le juge et l'apprécie sainement. Puis il mêle à ces considérations les vues politiques les plus élevées :

« Si le parlement eût répondu à la ridicule et pernicieuse proposition que le cardinal lui fit de déclarer s'il entendait mettre des bornes à l'autorité royale, la France, à mon opinion, courait fortune, parce que la compagnie se déclarant pour l'affirmative, comme elle fut sur le point de le faire, eût déchiré le voile qui couvre le mystère de l'État. Chaque monarchie a le sien. Celui de la France consiste dans cette espèce de silence religieux et sacré dans lequel on ense-

velit, en obéissant presque toujours aveuglément aux rois, le droit que l'on ne veut croire avoir de s'en dispenser que dans les occasions où il ne serait pas même de leur service de leur plaire. »

L'antique et vague constitution de la France fut-elle jamais mieux définie ?

« Ce fut un miracle que le parlement ne levât pas dernièrement ce voile et ne le levât pas en forme et par arrêt; ce qui serait bien d'une conséquence plus dangereuse et plus funeste que la liberté que les peuples ont prise depuis quelque temps de voir à travers. »

En lisant les réflexions qui précèdent, ne se sent-on pas comme transporté au sein du parlement de 1788 remettant au peuple l'autorité provisoire qu'il avait exercée jusque-là? Retz ne semble-t-il pas avoir entendu d'avance d'Epresménil[1]? Ce discours est vraiment à la hauteur du magnifique morceau qui sert d'introduction à son récit des commencements de la Fronde. Il y a là les signes manifestes d'une intelligence supérieure, le cachet fortement empreint d'un penseur et d'un écrivain de premier ordre. Si, dans les Mémoires de Retz, de tels morceaux n'étaient pas accompagnés de tant de révélations affligeantes, qui prouvent qu'au fond de tout cela il n'y avait qu'un libéralisme

1. M. de Larcy, *Vicissitudes politiques de la France.*

de parade, on serait très-tenté de croire que Retz, au début, n'ambitionnait pour lui-même d'autre rôle que celui qu'il faisait luire aux yeux de Condé, le rôle de *restaurateur du bien public*, et qu'il avait ensuite subi l'influence ordinaire des guerres civiles qui ont bientôt corrompu les meilleurs de ceux qui s'y jettent ; mais toute illusion est impossible à cet égard ; nous ne saurions trop le répéter, nous savons par son propre témoignage où il faut chercher ses véritables mobiles. *Habemus confitentem reum*. Les inspirations nobles et généreuses lui firent alors entièrement défaut : « Tel est, dit avec raison M. Sainte-Beuve, le malheur des vices dans les plus riches natures ; ils éteignent les bonnes inspirations à leur source et les empêchent de naître. »

Condé qui n'avait qu'en face de l'ennemi cette sûreté de coup d'œil, cette promptitude de décision qui le rendaient si redoutable sur le champ de bataille et faisaient de lui un des plus grands capitaines des temps modernes, Condé à qui Retz reproche « de n'avoir jamais eu assez de suite dans un des plus beaux esprits du monde, » resta quelque temps incertain sur le parti qu'il avait à prendre. Les deux rivaux redoublaient d'efforts pour s'assurer un si puissant appui. L'imprudence des exaltés du Parlement vint faire pencher la balance du côté du ministre.

Dans les nombreuses conférences qu'il eut avec Condé, Retz n'alla-t-il pas jusqu'à faire entrevoir à ce prince assis sur les marches du trône, la possibilité de monter encore plus haut? Pour répondre à cette question, nous nous bornerons à mettre sous les yeux du lecteur l'observation que Retz place à la suite du discours dont nous avons cité quelques extraits, et celles qu'il met dans la bouche d'un personnage de son *Histoire de la conjuration de Fiesque*, en exprimant sa propre pensée :

« Condé, dit Retz, eût pu aller à tout dans un temps où l'enfance du roi, l'opiniâtreté de la reine, la faiblesse de Monsieur, l'incapacité du ministre, la licence du peuple, la chaleur du parlement, ouvraient à un jeune prince plein de mérite et couvert de lauriers, *une carrière plus belle et plus vaste* que celle que Messieurs de Guise avaient conçue. »

« Je sais, dit Verrina au comte de Fiesque, qu'une âme aussi délicate que la vôtre et aussi jalouse de la gloire aura peine à se voir ternir par ces noms terribles de rebelle, de factieux et de traître. Cependant ces fantômes d'infamie que l'opinion publique a formés pour épouvanter les âmes du vulgaire, ne causent jamais de honte à ceux qui les portent pour des actions éclatantes, quand le succès en est heureux. Les scrupules et

la grandeur ont été de tout temps incompatibles, et les faibles préceptes d'une prudence ordinaire, sont plus propres à débiter à l'école du peuple qu'à celle des grands seigneurs. Le crime d'usurper une couronne est si illustre qu'il peut passer pour une vertu. Chaque condition des hommes a sa réputation particulière. L'on doit estimer les petits par la modération, et les grands par l'ambition et par le courage. »

Qu'on compare ces deux passages, et qu'on nous dise s'il n'est pas permis de supposer que Retz essaya de tourner les regards de Condé vers *cette carrière* qui lui paraît si belle, plus belle que la carrière rêvée par Guise dont le front faillit ceindre la couronne de France.

Quoi qu'il en soit, son éloquence ne put vaincre la profonde aversion qu'inspirait à Condé *la cohue parlementaire*, comme ils disaient tous deux. Les flatteries et les faveurs que lui prodigua Anne d'Autriche, la déférence et la soumission que Mazarin eut soin de lui témoigner en toute occasion, achevèrent ce que cette aversion avait si bien commencé. Il fut dès lors résolu à la cour, d'un commun accord, qu'on se mettrait en mesure de résister à des exigences toujours croissantes, fallut-il recourir aux moyens les plus énergiques.

La situation devenait chaque jour plus tendue. Le produit de l'impôt étant nul, Mazarin voulut

être autorisé à contracter un emprunt, à des conditions onéreuses sans doute, mais qu'expliquaient parfaitement l'état de nos finances et les circonstances critiques où l'on se trouvait. Le parlement s'y opposa vivement, quoique la cour des aides et la chambre des comptes, qui avaient à un plus haut degré l'intelligence des affaires et le sentiment des nécessités publiques, y eussent consenti.

De son côté, le coadjuteur convoqua avec grande fanfare une nombreuse assemblée de curés, de chanoines, de docteurs, de religieux qui condamnèrent ce projet d'emprunt comme une coupable consécration de l'usure : « Sans avoir seulement nommé le cardinal, dit Retz, dans toutes les conférences où je faisais au contraire semblant de l'épargner, je le fis passer en moins de huit jours pour le juif le plus convaincu qu'il y eût en Europe[1]. »

En même temps, commençait ce débordement de pamphlets, de libelles, de vers satiriques, de placards diffamatoires, qui devait bientôt inonder Paris. Un de ces pamphlets acérés et mordants, qui portaient le nom de *Mazarinades* et qui étaient destinés à entretenir la fermentation des esprits, attaquait le ministre avec tant de violence,

1. *Mémoires*, tome I, page 225.

poussait si loin l'injure et la calomnie, que l'auteur fut banni par une sentence du Châtelet. Cet affreux libelle était digne des plus mauvais jours de notre histoire.

Le parlement était à la veille de se réunir pour se prononcer sur les prétendues violations de la charte du 24 octobre, dont l'examen avait été renvoyé à une commission. Il importait de prévenir le coup. La cour se décida à brusquer le dénouement. Il ne s'agissait de rien moins que de bloquer Paris, et de le réduire par la terreur et par la famine à rentrer dans le devoir. Condé brûlait d'exécuter le plan qu'il avait arrêté de concert avec Anne d'Autriche et Mazarin. L'action était son élément. Il retrouvait sur ce terrain tout l'élan, toute la vigueur de son génie, comme Antée retrouvait toute sa force, dès que ses pieds touchaient le sol.

La nuit du 6 janvier 1649 fut témoin du second *enlèvement du roi*. Anne d'Autriche renouvelait la fuite du 13 septembre 1648, méditant cette fois une vengeance éclatante. La cour tout entière prit le chemin de Saint-Germain où rien n'avait été préparé pour la recevoir. Le château de Saint-Germain, entièrement démeublé, offrait l'aspect d'une solitude vaste et nue. Un froid glacial ajoutait encore à ce que cette solitude avait de morne. Anne d'Autriche et ses deux fils couchèrent sur

des lits de camp : il y avait là comme une frappante image de l'état d'abaissement dans lequel la royauté était tombée. De hautes et puissantes dames, accoutumées à toutes les douceurs de l'opulence, n'eurent qu'un peu de paille pour se reposer, dans la saison la plus rigoureuse de l'année. C'est au milieu de ce triste dénûment, qui formait un si grand contraste avec l'appareil ordinaire du pouvoir souverain, que la cour lança sa déclaration de guerre. Il fut enjoint au parlement de se transporter à Montargis, et une partie de l'armée de Flandre s'avança vers Paris.

Le parlement et le peuple s'étaient émus du départ de la cour, qui laissait la capitale sans roi, sans princes, sans ministres. Une foule furieuse avait fermé précipitamment les portes de la ville et menaçait de mort quiconque chercherait à en sortir. Le parlement paraissait encore plus consterné qu'irrité.

Retz, mandé à Saint-Germain où l'on avait tenté de l'attirer pour l'éloigner de Paris, n'avait pas voulu désobéir ouvertement à la reine, avant que le parlement eût donné lui-même l'exemple de la rébellion. Il s'était tiré d'embarras par une de ces comédies dans lesquelles il excellait. Il avait feint de partir malgré les conseils, malgré les instances de tous ceux qui l'entouraient; mais

un compère, aposté non loin de l'archevêché, avait arrêté ses chevaux et battu son cocher. « Le peuple, dit-il, accourant en foule renversa mon carrosse, et les femmes du Marché-Neuf firent d'un étau une machine sur laquelle elles me rapportèrent pleurantes et hurlantes à mon logis. » Ovation populaire digne en tout point d'un tel héros ! Le tour avait très-bien réussi. Retz et son compère s'étaient regardés sans rire ; ils avaient l'un et l'autre joué leur rôle avec un sérieux qu'eussent pu leur envier deux augures romains. Ainsi retenu au milieu de ce bon peuple qui venait de s'ameuter pour s'opposer à son départ, et qui seul, comme toujours, ignorait le secret de la comédie, Retz se mit à l'œuvre. Pour aiguillonner le parlement, il lui dénonça une lettre adressée au prévôt des marchands de par le roi, dans laquelle des magistrats étaient accusés d'avoir conspiré avec les ennemis de l'État, et d'avoir forcé le roi à fuir pour mettre sa personne à l'abri d'un coup de main. Cette lettre qui avait le tort d'engager la lutte par une accusation mensongère, produisit l'effet que le coadjuteur en attendait. Tous les conseillers protestèrent avec l'accent de l'indignation la plus vive contre ces imputations calomnieuses. Puis le parlement répondit à l'injonction qui lui avait été faite de quitter Paris pour se rendre à Montargis, par un

arrêt qui ordonnait à la garde bourgeoise de prendre les armes, et par d'autres mesures défensives qui annonçaient la ferme intention de ne pas céder. Cependant il fut décidé que les gens du roi, c'est-à-dire le procureur général et les avocats généraux, iraient porter à la reine l'assurance des sentiments de fidélité dont tous les membres du parlement étaient animés, et lui demander les noms des calomniateurs, pour qu'ils fussent poursuivis selon la rigueur des lois. C'était un moyen que les plus modérés avaient imaginé dans le but d'entrer en pourparlers avec la cour et d'ouvrir la porte aux négociations; mais forts de l'appui de Condé, Anne d'Autriche et Mazarin étaient bien déterminés à ne faire aucune concession et à exiger la soumission la plus absolue. L'autorité royale trop longtemps humiliée voulait enfin se relever. La reine refusa de recevoir la députation du parlement, et lui fit signifier durement que si les ordres du roi n'étaient pas exécutés dans les vingt-quatre heures, Paris serait assiégé par vingt-cinq mille hommes.

Quand le parlement fut instruit de l'accueil fait à ses députés, il y eut dans son sein une immense explosion de colère. L'assemblée tout entière se sentait blessée dans sa dignité, et le plus irritable de tous les amours-propres est, sans contredit, celui qui naît de l'esprit de corps.

L'orgueil de l'homme ne se montre jamais plus violent, plus implacable que lorsqu'il peut s'abriter derrière cette solidarité d'honneur qui unit entre eux tous les membres d'une même compagnie. Le parlement rendit sur-le-champ un arrêt qui déclarait Mazarin, « auteur de tous les désordres de l'État, ennemi du roi, perturbateur du repos public, » et qui enjoignait à tous les Français « de lui courir sus, si dans huit jours il n'était pas sorti du royaume. » Un seul magistrat eut le courage de résister à l'entraînement général, et ce magistrat n'était pas Mathieu Molé. Retz a essayé de le vouer à l'immortalité du ridicule par un de ces traits satiriques qu'il aime tant à laisser couler de sa plume; ce modeste conseiller n'en est pas moins resté, pour tout homme qui juge froidement les choses, le représentant de la raison, de la modération, de la sagesse, de la justice, au milieu des passions déchaînées. Cet arrêt inouï qui, sans autre forme de procès, proscrivait un prince de l'Église, un premier ministre, l'heureux négociateur de la paix de Westphalie, en un mot, le personnage le plus considérable de l'État après les princes du sang, au mépris de toutes les garanties que la loi donne au plus humble citoyen, qui, bien plus, provoquait son assassinat, cet arrêt fut publié à son de trompe dans tout Paris aux applaudissements du peuple.

C'en était fait, Retz voyait ses vœux accomplis; la guerre civile ne pouvait plus être évitée. Tout espoir de conciliation était perdu.

Le dernier entretien que Retz avait eu avec Condé, n'avait laissé aucun doute dans son esprit sur l'imminence d'une lutte décisive. Ils s'étaient séparés convaincus qu'ils auraient bientôt à combattre l'un contre l'autre, quoique Retz eût dit en riant à Condé, qui lui demandait si, dans le cas où les bourgeois de Paris sortiraient pour livrer bataille, il marcherait avec eux : « Ce serait mauvais signe; cela sentirait fort la procession de la Ligue. » Depuis cet entretien, le coadjuteur s'était remué en tous sens pour chercher des alliés dans les rangs de la haute aristocratie. Il en avait trouvé dans la famille même du prince. « C'est aux dames surtout, remarque M. Cousin, qu'appartient la Fronde; elles en sont presque toujours les mobiles et les instruments. » Le premier instrument de Retz, dans ce monde aristocratique, fut Mme de Longueville, sœur de Condé. Mme de Longueville, cette brillante élève de l'hôtel de Rambouillet, qui joignait à une beauté éblouissante un esprit distingué et un caractère fortement trempé, mais qui, égarée par un cœur trop tendre et trop accessible aux inspirations de la vanité, devait « accumuler en trois ou quatre années assez de fautes pour les pleurer pendant

vingt-cinq ans aux Carmélites et à Port-Royal[1], » Mme de Longueville nourrissait un amour coupable pour le prince de Marcillac, ennemi juré de Mazarin, né, pour ainsi dire, *Important* et *Frondeur*, si célèbre comme écrivain sous le nom de la Rochefoucauld, et elle s'était donnée à lui tout entière. Le futur auteur des *Maximes*, chez qui le cœur n'était pas à la hauteur de l'esprit, ne songeant qu'à tirer parti, dans l'intérêt de son ambition, de l'aveugle passion qui s'était emparée d'elle, lui avait fait partager sa haine contre la cour. La tendresse et l'admiration de Mme de Longueville pour l'illustre chef de la maison de Condé, n'avaient pu balancer dans son âme l'influence toute-puissante de celui qui l'avait détournée du sentier de la vertu. Maintenant elle ne pouvait pardonner au frère qu'elle avait tant aimé, d'avoir dédaigné ses conseils et repoussé ses prières pour se rapprocher de Mazarin. Elle avait accueilli avec joie des ouvertures qui flattaient ses plus chers instincts, promettant au coadjuteur le concours de Marcillac, du duc de Longueville et du prince de Conti, son second frère, qu'elle maîtrisait à son gré.

Le prince de Conti était en ce moment très-courroucé contre son aîné qui voulait le forcer à être cardinal pour avoir sa part de l'héritage pa-

1. M. Cousin, *Mme de Longueville.*

ternel. Ses inclinations naturelles ne se conciliaient pas mieux que celles de Retz avec la sainteté de l'état ecclésiastique. La pourpre même ne le séduisait pas au prix des devoirs qu'elle impose. Le désir qu'il avait de secouer le joug d'une volonté impérieuse, le besoin qu'il éprouvait de faire du bruit et de racheter par quelque chose d'éclatant ce que sa personne avait de disgracieux, venaient encore en aide dans cette circonstance à l'empire qu'exerçait sur lui une sœur adorée. Malgré la jeunesse de ce prince qui ne manquait ni d'esprit ni de courage, mais qui n'avait que dix-huit ans, malgré ses allures peu militaires et sa ressemblance compromettante avec un certain hôte habituel du palais de Saint-Germain [1], devant lequel Condé ne passait jamais, après la défection de Conti, sans s'incliner jusqu'à terre pour saluer le *généralissime des Parisiens*, Retz l'avait destiné à remplacer le héros de Lens dans l'exécution de ses projets, parce qu'il lui fallait avant tout un nom « pour animer ce qui, sans un nom, n'eût été qu'un fantôme, et pour ouvrir la scène » comme il le dit lui-même. Il s'était aussi assuré, dans le plus grand mystère, de l'adhésion du duc et de la duchesse de Bouillon, qui étaient mécontents de n'avoir pu obtenir la restitution de Sedan, et avaient des in-

1. Cet hôte était un singe.

telligences avec l'Espagne. La duchesse de Chevreuse qui, de Bruxelles où elle était réfugiée, ne cessait, depuis son exil, de déployer une prodigieuse activité pour soutenir en France les restes des Importants, lui avait garanti celle de la maison de Lorraine. Le duc de Beaufort, tout récemment échappé de Vincennes, devait accourir au premier signal, du fond de la retraite où il était caché depuis son évasion.

Le soir même du jour où Mazarin fut déclaré perturbateur du repos public, une assemblée composée de députés des cours souveraines et des corps et métiers de la capitale, du gouverneur de Paris, du prévôt des marchands et des échevins, se réunit à l'hôtel de ville qui fut toujours le quartier général des insurrections parisiennes, ordonna une levée de douze mille hommes, la réparation immédiate de toutes les brèches des murailles, la saisie de tout l'argent des partisans de la cour, qu'on pourrait découvrir au moyen de visites domiciliaires, la confiscation de tous les biens de Mazarin, et reçut le serment des colonels et des capitaines de la garde bourgeoise qui jurèrent de s'unir pour la défense commune. Le lendemain de nombreuses offrandes pécuniaires furent apportées sur l'autel de la patrie. Le parlement y déposa, à lui seul, un tribut d'un million payé par tous ses membres. Vingt conseillers créés

par Richelieu, malgré les réclamations de la compagnie, voulurent profiter de l'occasion pour effacer leur tache originelle. Ils versèrent chacun quinze mille francs! Ils n'y gagnèrent que l'honneur d'être appelés par dérision les *Quinze-vingts*. On forma un régiment de cavalerie qu'on désigna sous le nom de régiment des portes-cochères, parce que chaque maison à porte-cochère avait dû fournir un cavalier monté. Retz lui-même leva un corps de troupes qu'on nomma *le regiment de Corinthe*, du titre épiscopal de son propriétaire. On voyait sur la bannière des flèches avec ces mots : *In corda inimicorum regis*, (droit au cœur des ennemis du roi). Mazarin et ses partisans étaient pour le peuple de Paris, que les faiseurs de révolutions ont toujours trouvé si crédule, ces ennemis du roi dont le cœur devait être le point de mire des soldats de la Fronde. Ce régiment ayant été mis en déroute à la première sortie, les plaisants dirent de cet échec que c'était *la première aux Corinthiens*. L'esprit léger, frivole et railleur de la Fronde se montrait déjà, au moment même de la plus grande effervescence, lorsque l'exaltation générale était telle qu'on prodiguait aux factieux pour combattre la royauté, ce qu'on avait refusé d'accorder à la royauté pour combattre les ennemis de la France.

Il fallait un général à cette armée improvisée.

Le coadjuteur, nous l'avons vu, avait jeté les yeux sur un prince du sang, sur le prince de Conti; mais le départ inopiné de la cour avait dérangé tout son plan. Condé, ayant entraîné son frère à Saint-Germain, l'y retenait malgré lui. Mme de Longueville qui était à la veille de donner le jour à un nouveau rejeton, avait pu seule rester à Paris sans éveiller les soupçons de la reine. Retz comprenant combien les instants étaient précieux, cherchait à hâter, par tous les moyens, l'arrivée de Conti. Pendant qu'il était ainsi dans l'attente, parut le duc d'Elbeuf, prince lorrain, ruiné et mal famé, qui avait plus d'une fois porté les armes contre la France et qui venait offrir son épée au parlement, dans l'espoir de relever sa fortune. « Il n'a pas trouvé à dîner à Saint-Germain, disait à Retz le duc de Brissac, son parent, et il vient voir s'il trouvera à souper à Paris. » C'était exprimer, avec autant de justesse que d'originalité, la véritable pensée qui guidait ce grand seigneur besogneux et rapace. La trivialité de ce langage était bien en harmonie avec la bassesse de ses sentiments. Impatient d'avoir un chef pour son armée, le parlement s'était empressé d'accepter les services du duc d'Elbeuf, au grand déplaisir du coadjuteur qui ne l'aimait pas et qui se défiait de lui. Le prince de Conti et le duc de Longueville, étant parvenus à échapper à la vigi-

lance de Condé, arrivèrent à Paris le jour même de la nomination du duc d'Elbeuf. Pour frapper l'imagination du peuple et pour calmer par sa présence les craintes de trahison qui s'étaient manifestées à la première nouvelle d'une apparition aussi inattendue, Retz alla au-devant d'eux avec un nombreux cortége armé de flambeaux et leur ménagea ainsi, en quelque sorte, une entrée triomphale. Le prince de Conti, poussé par Retz, réclama le titre de général en chef. Le duc d'Elbeuf soutint énergiquement ses droits; mais Retz, qui avait au plus haut degré le génie de l'intrigue, manœuvra si bien que le pauvre duc qui n'était pas de force à lutter contre un pareil adversaire, fut en quelques heures complétement discrédité. Retz dit à ce sujet, dans ce style ravissant qui n'appartient qu'à lui : « Le crédit parmi les peuples, cultivé et nourri de longue main, ne manque jamais d'étouffer, pour peu qu'il ait le temps de germer, ces fleurs minces et naissantes de la bienveillance publique que le pur hasard fait quelquefois pousser. » Une chanson, pleine de sel et de malice, que le coadjuteur fit composer contre le malencontreux général, contribua plus encore à lui enlever sa popularité d'un jour, que le bruit habilement répandu de sa secrète connivence avec Mazarin. De tout temps en France le ridicule fut une arme plus redoutable que la calomnie elle-même. Le

duc d'Elbeuf ne put résister au mouvement imprimé par le coadjuteur. Il se vit forcé à descendre au second rang et à se contenter de n'être que le premier lieutenant de Conti, malgré l'appui que lui prêtèrent quelques magistrats désireux de l'opposer à Retz et de faire avorter la guerre civile en fomentant la discorde parmi ses plus dangereux promoteurs.

Quand le prince de Conti eut été proclamé généralissime de l'armée parisienne, beaucoup de grands seigneurs qui ne s'étaient pas encore déclarés vinrent se ranger sous le drapeau de la Fronde. Hélas! ils n'avaient tous que des rancunes et des convoitises à satisfaire. Les duchesses de Longueville et de Bouillon allèrent s'installer à l'hôtel de ville où Retz les conduisit lui-même triomphalement, au milieu d'une foule immense. Une scène, préparée par ce régisseur sans pareil, acheva de tourner toutes les têtes. Les deux princesses, dans tout l'éclat de leur beauté, se montrèrent sur le perron à la population parisienne, tenant chacune un jeune enfant dans leurs bras, « des enfants, dit Retz, beaux comme leurs mères, » et elles annoncèrent qu'elles venaient se mettre en otage entre les mains du peuple. Ces paroles furent accueillies par les acclamations les plus vives, et le coadjuteur mit le comble à l'enthousiasme général par une largesse vraiment

royale : des fenêtres de l'hôtel de ville, il fit tomber une pluie d'or sur les flots pressés de la multitude. Devenu le palais de la reine de la Fronde, l'hôtel de ville présentera bientôt le spectacle le plus singulier. Le bruit des violons se mêlera à celui des trompettes guerrières, la galanterie la plus raffinée, douce réminiscence des beaux jours de l'hôtel de Rambouillet, à toute la licence des camps, les plus aimables saillies aux déclamations les plus violentes, tous les plaisirs, tous les enchantements de la vie de cour au sévère appareil des conseils de guerre et au triste aspect des assemblées de la Ligue. La Fronde, en un mot, s'y reflètera tout entière avec ses caractères si divers, avec ses contrastes si bizarres.

Le coadjuteur appela bientôt à Paris le duc de Beaufort qui devait partager avec lui la faveur populaire, grâce à une vulgarité de langage « qui n'est pas ordinaire, dit Retz, aux enfants d'Henri le Grand, et (c'est encore Retz qui parle), à de beaux cheveux bien longs et bien blonds, » qui impressionnèrent vivement le peuple. De tous les acteurs de la pièce qui allait se jouer sous la direction du coadjuteur, c'était sans contredit le moins capable, mais aussi le plus facile à mener. Retz avait besoin d'un mannequin derrière lequel il pût quelquefois se mettre à couvert et qu'il fit mouvoir à volonté. Ce petit-fils de Henri IV remplissait admi-

rablement les conditions voulues. Sous le patronage de Retz, il aura auprès des masses un succès prodigieux. Le coadjuteur le sacrera en quelque sorte *roi des Halles*[1], doublant sa propre puissance par la popularité de ce précieux auxiliaire. Le parlement le releva de l'accusation portée contre lui en 1641, à l'occasion du complot des Importants, et l'adjoignit aux autres lieutenants de Conti.

Conti inaugura son commandement par un facile triomphe, qui ne fut en réalité, pour la population parisienne, qu'une grande représentation théâtrale. La Bastille, gardée par quelques

1. Voici un curieux passage de Guy-Patin sur la popularité du duc de Beaufort :

« On ne parle ici que de M. le duc de Beaufort, pour qui les Parisiens, et particulièrement toutes les femmes ont une dévotion tres-particulière. Les femmes de la Halle aiment à aller le voir jouer à la paume. L'une d'elles lui disait, dans un moment où il perdait son argent : « Monsieur de Beau« fort, jouez hardiment, vous ne manquerez pas d'argent; « ma commère que voilà et moi vous avons apporté deux « cents écus, et, s'il en faut davantage, je suis prête d'en re« tourner quérir autant. » Toutes les autres femmes commencèrent aussi à crier qu'elles en avaient, elles aussi, à son service. Il fut visité ce jour-là par plus de deux mille femmes. Une autre fois, ces mêmes femmes de la Halle sont allées jusqu'à lui offrir de lui faire une pension de soixante mille livres. Il a dit tout haut que, si on le persécutait à la cour, il viendrait se loger au milieu des Halles, où plus de vingt mille hommes le garderaient; c'est ce qui l'a fait appeler le *roi des Halles*. » (Tome III, pages 513-514.)

vieux soldats sans vivres et sans munitions, se rendit après un simulacre d'attaque et de résistance. « On voyait, dit Retz, les femmes, à ce fameux siége, porter leurs chaises dans le jardin de l'Arsenal, où était la batterie des assiégeants, comme au sermon. » Nous ne pouvons nous défendre, en ce moment, d'un rapprochement qui s'offre naturellement à l'esprit. Cent cinquante ans plus tard, c'est encore la prise de la Bastille, qui marquera le début d'une révolution bien plus sérieuse que la Fronde; mais cette fois, l'attaque sera terrible; le sang coulera des deux côtés; les hautes et sombres murailles de ce vieux donjon où la raison d'État, l'abus des lettres de cachet, l'arbitraire ministériel ensevelirent tant de victimes, tomberont sous les coups d'une insurrection formidable, et seront arrachées de leurs fondements. La Fronde est à cette révolution ce que la comédie du 16 janvier 1648 est au grand drame du 14 juillet 1789. Qu'un tel rapprochement met bien en lumière la différence des deux époques!

Le parlement s'était en quelque sorte érigé en comité de salut public, et concentrait en lui tous les pouvoirs[1]. Le prince qu'il avait placé à la

1. « On établit, dit Omer Talon, une chambre des finances, composée d'officiers du Parlement, de la chambre des comptes

tête de son armée, de cette armée « que Paris avait enfantée en huit jours, sans douleur, » selon l'expression de Retz, reconnaissait hautement son autorité. Tous les comptables des deniers publics obéissaient à ses ordres, et il disposait en maître de tous les fonds de l'État. Les rênes du gouvernement avaient passé entre les mains de la magistrature. Elle était de fait investie de toutes les prérogatives de la souveraineté, appuyée par quelques grands seigneurs, qui comptaient bien exploiter à leur profit cette alliance d'un jour.

Parmi les actes qui signalèrent l'exercice de cette souveraineté, il en est un que nous nous reprocherions de n'avoir pas fait connaître; car il honore non-seulement la compagnie qui eut le mérite de l'accomplir, mais encore le coadjuteur qui eut celui de le provoquer. Nous avons trop peu à louer chez Retz, en dehors du talent de l'écrivain, pour que nous ne saisissions pas avec empressement, quand elle se présente, l'occasion

et de la cour des aides, et de trésoriers de France, une chambre des passe-ports, une chambre pour examiner les avis donnés par les délateurs des détenteurs des fonds à confisquer, une chambre des dépêches pour examiner les lettres et les paquets interceptés. » (*Mémoires*, tome II, page 398.) — C'était, on le voit, comme autant de sections d'un véritable comité de salut public qui s'appuyait sur une véritable garde nationale.

d'applaudir à une heureuse inspiration de son cœur.

Depuis le départ de la cour, la royale épouse de l'infortuné Charles Ier, Henriette de France, que la révolution d'Angleterre avait forcée de venir demander un asile à son pays natal, traînait au Louvre sa triste existence dans le plus complet abandon, et au sein des privations les plus cruelles. Sa fille, pauvre enfant dont la santé faible et délicate se ressentait des terribles événements qui avaient marqué son entrée dans la vie, s'était vue réduite, au milieu des rigueurs de l'hiver, à garder le lit faute de feu! Retz, à qui cette malheureuse reine avait révélé sa misère, sous l'impression de l'amour maternel, comprit qu'un tel abandon était une honte pour la France. Après avoir subvenu lui-même à ses premiers besoins, il s'adressa au parlement, et il le conjura avec cette éloquence entraînante qui lui était naturelle, d'effacer cette honte. Il obtint que le parlement envoyât à la pauvre Henriette, un secours digne d'elle, digne de lui, digne de la nation la plus hospitalière, la plus généreuse, la plus compatissante qu'il y ait au monde. « La postérité aura peine à croire, dit-il à ce sujet, qu'une fille d'Angleterre, une petite-fille d'Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier dans le Louvre. Nous avons hor-

reur, en lisant les histoires, de lâchetés moins monstrueuses que celle-là, et le peu de sentiment que je trouvai dans la plupart des esprits sur ce fait, m'a obligé de faire bien des fois cette réflexion que les exemples du passé touchent, sans comparaison, plus les hommes que ceux de leur siècle. Nous nous accoutumons à tout ce que nous voyons, et je ne sais si le consulat du cheval de Caligula nous aurait autant surpris que nous nous l'imaginons. »

Le parlement invita tous les parlements de province, à s'associer à sa cause. Les compagnies d'Aix et de Rouen, répondirent à son appel. Elles étaient mues l'une et l'autre par une question d'argent. Elles voulaient, avant tout, l'abolition d'une mesure qui avait considérablement diminué le prix de leurs charges. Cette mesure, connue sous le nom de *semestre*, consistait à doubler le nombre des offices de la compagnie, et à la partager ensuite en deux divisions, dont chacune n'exerçait que pendant six mois. On rencontre partout, dans ces tristes conflits, le même désintéressement! Plusieurs villes importantes suivirent l'exemple de la capitale. L'une d'elles chassa son évêque par cela seul qu'il était attaché à la cour. Le mouvement menaçait de s'étendre à la France entière.

Le parlement avait en même temps formulé un

nouveau manifeste où Richelieu n'était pas mieux traité que Mazarin, un réquisitoire en règle contre ce qu'il appelait le despotisme ministériel, c'est-à-dire contre l'influence prépondérante d'un ministre. Quand la royauté se trouvait représentée par une femme et par un enfant, le moment était mal choisi pour attaquer si violemment cette influence. Si jamais le *ministériat*, comme on disait alors, pouvait se concilier avec l'intérêt de l'État, c'était évidemment pendant les minorités; car la puissance du ministre suppléait à la faiblesse du souverain.

Pour répondre à cette nouvelle agression, la cour avait déclaré le parlement et tous ses alliés coupables de lèze-majesté, leur reprochant amèrement de seconder par leur rébellion les desseins des ennemis de la France. Puis, dans l'espoir de détacher la bourgeoisie du parlement, de rompre ainsi le faisceau formé contre elle, elle avait solennellement annoncé, pour le 15 mars, la convocation des états généraux qui seraient constitués arbitres entre la royauté et ses adversaires. Mais les passions étaient trop surexcitées pour que sa voix fût entendue. Le parlement qui ne voulait à aucun prix se voir détrôné par les états généraux, persuada aisément à la bourgeoisie, accoutumée depuis longtemps à suivre l'impulsion d'une compagnie à laquelle elle tenait par

tant de liens, que cet engagement solennel n'était qu'un leurre.

« Les citoyens de Paris, dit un historien[1], voyaient dans le parlement un corps auguste, qui n'aimait que le bien de l'État, et bornait son ambition à la gloire de réprimer celle des favoris, et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés et le pouvoir le plus incontestable. Quand il affectait de défendre la cause du peuple contre des ministres détestés, on le saluait du nom de *Père de l'État*, et on faisait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au Parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois. »

Les grands seigneurs, unis au parlement, n'attendaient pas des états généraux la satisfaction des intérêts qui leur avaient mis les armes à la main, et comptaient bien plus sur la guerre civile pour avoir raison de la royauté.

On lit dans le *Manuel du bon citoyen*[2], publication de la Fronde qui parut à cette époque : « Pourquoi nous amuser à une convocation des états généraux? Chaque parlement n'est-il pas composé des mêmes personnes qui composent

1. M. de Genoude, *Histoire de France*.
2. *Choix de Mazarinades*, par M. Moreau.

les états? Les évêques et la haute noblesse n'y ont-ils pas entrée, séance et voix délibérative? Et lorsqu'ils travailleront au bien du peuple, ne seront-ils pas secondés de ses vœux et de ses acclamations?... »

Aussi ce retour aux vieilles traditions de la monarchie fut-il loin de produire sur l'opinion l'effet que la cour s'était promis. La réunion si pompeusement annoncée devait rester à l'état de projet. Retz garde un silence significatif sur cette convocation des véritables représentants du pays; tant il est vrai que l'établissement de la liberté politique n'entra jamais dans ses vues.

Pendant qu'il était question d'en appeler à l'autorité nationale des trois ordres, le coadjuteur se multipliait pour entretenir l'agitation des esprits. Il composait et répandait dans toutes les paroisses, par l'intermédiaire des curés, un écrit intitulé : *Maximes morales et chrétiennes, pour le repos des consciences dans les affaires présentes*. Nul ne savait mieux que lui prendre tous les tons selon les circonstances. Cet écrit était particulièrement à l'adresse des personnes pieuses, que le jansénisme avait entraînées dans l'insurrection, et que Retz désirait vivement y retenir. Nous en donnerons une idée par ce court extrait :

« Comme les rois ne sont que les lieutenants de

Dieu, pour la conduite temporelle des hommes, c'est de Dieu et non pas des rois que les hommes doivent prendre les lois et ordonnances nécessaires à leur conservation. Comme l'âme est plus précieuse que le corps, et l'intérêt du salut plus précieux que celui de la fortune, les maximes de la religion doivent être les règles de la politique. De sorte qu'on ne doit obéir aux rois, que lorsqu'il est bien clair qus leurs ordres sont d'accord avec la religion, et les instructions de ses ministres.... Quelquefois même il y a obligation pour les sujets de prendre les armes, pour repousser l'oppression. »

On pense bien que Retz met Dieu et ses ministres du côté des séditieux, et qu'il trouve moyen de puiser dans les préceptes qu'ils enseignent, des arguments en faveur de la révolte. Cet opuscule, vigoureusement écrit, porte l'empreinte d'une perfide habileté.

On retrouve le même esprit et presque le même style dans un autre opuscule qui a pour titre : *L'anathème et l'excommunication d'un ministre d'État étranger, tirés de l'Écriture sainte*. L'auteur s'évertue à prouver par un grand étalage d'érudition, et par l'interprétation des textes, que Mazarin, en sa qualité de ministre étranger, est condamné par les livres saints. Si Retz n'a pas composé lui-même ce petit écrit, il l'a certainement inspiré.

L'infatigable coadjuteur prêchait souvent dans les églises de la capitale, et transformant la chaire en tribune, tantôt il y développait les plus dangereux principes, en les couvrant d'un vernis religieux, tantôt il insistait avec force sur la nécessité « de défendre les lois fondamentales du royaume, et ceux qui les maintenaient si dignement[1]. »

Il avait en quelque sorte sous ses ordres une armée innombrable de libellistes, qui, en vers comme en prose, poursuivaient sans relâche le premier ministre de leurs satires les plus mordantes. Un écrivain du temps les compare à des essaims de mouches et de frelons éclos au soir

1. « Le 25 janvier 1649, M. le coadjuteur de Paris prêcha à Saint-Paul (c'était le jour de la Conversion de saint Paul), et son sermon fut *De la Pénitence*, qu'il divisa en trois points : le premier que saint Paul *erat prostratus*, que nous devions être prosternés de cœur devant Dieu; le second (*Saul, Saul, quid me persequeris?*), que nous devions être appelés de Dieu et le regarder dans notre affliction ; le troisième (*Domine, quid vis me facere?*), que nous devions nous humilier, recevoir la pénitence et les afflictions de sa main, principalement dans ce temps de misères et de tribulations publiques, dans lequel les peuples étaient obligés de prendre les armes contre les ennemis domestiques de l'État, contre un étranger qui avait usurpé l'autorité royale. A ce sermon étaient présents M. le prince de Conti et Mme la duchesse de Longueville, sa sœur, auquel seigneur prince de Conti il adressa la parole pour le fortifier dans sa résolution. » (*Mémoires d'Omer Talon*, tome II, page 395.)

d'une chaude journée d'été : *quam sit muscarum et crabonum, cum calet maxime*, et on lit dans une adresse plaisante des imprimeurs de Paris au cardinal Mazarin : « Une moitié de Paris imprime ou vend des imprimés; l'autre moitié en compose. Les colporteurs plient sous le faix au sortir de nos portes; ils ne font pas cent pas, qu'ils ne soient soulagés de leur pesant fardeau, et ils reviennent à la charge avec une chaleur plus que martiale[1]. » Cette guerre à coups de plume rappelait les beaux jours de *Jacques Bonhomme* et de la *Samaritaine*, sous la minorité de Louis XIII. Seulement « les pamphlets de la Fronde n'étaient, comme on l'a très-bien fait observer[2], ni aussi vifs, ni aussi spirituels, que ceux de la régence de Marie de Médicis ; ils avaient encore moins l'originalité, l'âcreté, la verve des libelles de la Ligue... Il y avait un abîme entre les profonds et terribles mouvements de la ligue et le bouillonnement superficiel de la Fronde. » Le burlesque, mis en honneur par Scarron, était l'arme favorite de tous ces folliculaires. La raillerie sous sa forme la moins raffinée,

1. « On imprime ici force libelles tant en vers qu'en prose, en latin et en français. Tout le monde y court comme au feu, et jamais matière ne plut tant que ce qui se fait contre ce larron italien. » (*Lettres de Guy-Patin*, tome I, page 407.)

2. M. Moreau, *Choix de Mazarinades*. Introduction.

la bouffonnerie, voilà le fond de la plupart de leurs productions. « L'accent italien de Mazarin, dit un historien[1], est un texte plus fécond que la misère du peuple. On se moque du ministre, plus encore qu'on ne le maudit, sans compter que bon nombre de pamphlétaires se moquent à peu près impartialement de tout le monde, voire même du Parlement. Il y a dans les *Mazarinades*, quatres pièces bouffonnes pour une sérieuse. » Quand on compare les pamphlets de cette époque avec ceux qui signalèrent les commencements de la révolution de 1789, et égayèrent, par le tintement de leurs grelots, les scènes parfois si lugubres de cette grande tragédie, on remarque entre les meilleurs de l'une et l'autre catégorie de nombreux traits de ressemblance, quoique il y ait généralement plus d'esprit dans ceux de la seconde : titres bizarres faits pour piquer la curiosité, facéties marquées au coin de la gaieté française, éclairs de bon sens et de haute raison mêlés parfois à de vulgaires saillies. Malheureusement quelques-uns aussi se ressemblent par le cynisme et par l'impiété. Dans plus d'un libelle de la Fronde, les lois de la pudeur sont honteusement violées. On s'y heurte à chaque pas contre des obscénités dignes de l'Arétin. Les plus saints

1. M. Henri Martin, *Histoire de France*.

mystères y sont tournés en dérision, et l'athéisme même y étale ses désolantes doctrines. Retz se plaint lui-même des fâcheux effets de cette licence, qui scandalisait tous les cœurs honnêtes, et discréditait ainsi la cause de la Fronde. Il aurait dû comprendre qu'on ne remue jamais impunément les bas-fonds de la société; il sort toujours de cette fange des miasmes pestilentiels, qui pénètrent dans les âmes pour les corrompre, et détruisent dans son germe tout ce qui constitue la vie morale de l'humanité, la vie morale des nations comme celle des individus.

Chose singulière! au milieu de leurs saturnales les plus effrénées, ce que tous les libellistes respectent comme d'un commun accord, c'est la personne du roi. De même que les milices bourgeoises inscrivent sur leurs bannières : *Quærimus regem nostrum*, les pamphlétaires s'inclinent devant la majesté royale, et aucun d'eux n'ose l'outrager. Ce respect si profond pour la personne du roi que professent ceux mêmes qui se déchaînent le plus contre son premier ministre, est un des caractères les plus saillants de la Fronde et un de ceux qui la distinguent le plus de la révolution du siècle suivant. Il y a un mot de Mlle de Montpensier qui exprime admirablement la disposition générale des esprits : « Contre le roi, je ne vis jamais quelqu'un qui avouât d'en avoir été. » Tout

le monde, en effet, fut pour la roi à toutes les époques de la Fronde, à quelques rares exceptions près; le roi était véritablement hors de cause; tous ces misérables débats ne l'atteignaient pas[1]. S'il n'en était pas de même de la régente, c'est qu'aux yeux des Frondeurs elle n'avait pas, comme Retz le soutient dans les *Maximes morales et chrétiennes*, la plénitude de l'autorité royale.

Voilà ce qui mettait également un abîme entre la Fronde et la révolution d'Angleterre. Le prestige qu'avait conservé la royauté dans son représentant le plus direct, fut une des causes de l'heureux avortement de la Fronde, et par conséquent du salut de la monarchie. Nous n'avons pu nous empêcher d'insister sur un point aussi important dans une étude historique.

Retz écrivait souvent lui-même sous le voile de l'anonyme; mais aux traits qu'il lançait contre

1. « Le 20 février, dit un historien, au plus fort de la lutte, on célébrait à Notre-Dame avec le même éclat, avec la même pompe, avec le même concours de peuple que par le passé, la messe commémorative de l'entrée de Henri IV à Paris. — Pendant le blocus même, les pourvoyeurs du roi étaient privilégiés sur le marché de la capitale. — Il arriva une fois, dit le *Manuel du bon citoyen*, que, par un stratagème qu'on ne peut honnêtement nommer, on fit cesser l'ordinaire des officiers du roi. Il n'y eut bon bourgeois qui n'en fût indigné et qui ne fit offre de sa bourse pour réparer le scandale. »

son rival, à cette vive originalité, à ces formes rapides et familières qui lui étaient propres, qui n'appartenaient qu'à lui, il était facile de le reconnaître.

En s'efforçant d'avilir par le ridicule celui qu'il veut écraser sous le poids de l'animadversion publique, Retz connaît le secret de remuer la fibre populaire. Il a bien l'accent de l'éloquence séditieuse, ce puissant instrument d'agitation. Il est habile à l'assaisonner de ce sel gaulois, qui, s'il n'a pas la délicatesse du sel attique, en a au moins tout le piquant; mais de l'ironie et du sarcasme, il ne descend jamais, lui, jusqu'à la bouffonnerie. Il laisse cette arme grossière à ses subalternes. Le pamphlet était le journal de l'époque, et Retz, qui brilla toujours par la verve et la spontanéité, avait au plus haut degré les qualités du journaliste.

Parmi les publications les plus curieuses de ce temps-là, il en est une que Mazarin attribue au coadjuteur: c'est le *Contrat de mariage du Parlement avec la ville de Paris*, espèce de charte en style de notaire qui renferme le programme des chefs de la Fronde dans le parlement :

« Devant Dieu le créateur, et en présence de très-hauts et très-puissants princes et princesses, le Devoir, l'Amour, la Raison et la Nécessité, illustre et sage seigneur le Parlement de Paris, tant

en son nom que stipulant pour l'Ordre, la Police et la Justice, et pour toutes les lois, ordonnances et maximes de la France, d'une part, et puissante et bonne dame la Ville de Paris, aussi tant en son nom que stipulant pour tous ses bourgeois et habitants, et généralement pour tous les bons Français, d'autre part, déclarent se prendre mutuellement pour époux, et se promettent d'être unis perpétuellement et indissolublement, de s'entr'aimer et de s'entr'aider cordialement et sincèrement, étant communs en tous leurs désirs, actions, passions et intérêts quelconques, suivant le bien de l'État et la conservation du roi et du royaume. »

Après avoir stipulé « que Dieu sera toujours servi et honoré, que les athées, impies, libertins et sacriléges seront punis d'une façon exemplaire; que le soulagement du pauvre peuple sera procuré autant que possible, » ils déclarent que le parlement présentera les personnes qui devront avoir part au gouvernement du royaume et à l'éducation du roi; qu'il pourra provoquer leur destitution à son gré; qu'il recevra le serment des ministres et des conseillers d'État; qu'il régnera et gouvernera, en un mot, pendant la minorité, et que de grandes réformes seront opérées dans l'administration des finances, dans la distribution des bénéfices, dans l'assiette et la perception de l'im-

pôt. L'inévitable conclusion, c'est que le règne de la justice se lèvera pour la France le jour où elle sera délivrée de Mazarin....

« Ainsi l'ont juré ledit seigneur Parlement et ladite bonne Ville sur les saints Évangiles en l'église Notre-Dame. »

Il ne manque qu'une chose dans cet écrit, c'est que ledit seigneur et ladite bonne Ville ont reçu la bénédiction nuptiale du coadjuteur.

Le parlement régnait en effet et gouvernait; voilà jusqu'à présent le seul article du contrat qui fût réellement exécuté.

La cour ne laissait pas sans réponse les pamphlets dirigés contre elle. Elle avait, elle aussi, ses écrivains à gages, et dans ces combats sans trêve ni merci de la presse, l'avantage n'était pas toujours du côté de ses ennemis sous le rapport du talent.

On lit dans le *Bandeau levé de dessus les yeux des Parisiens*, où le parlement est rudement attaqué :

« Ils devraient commencer leurs réformes par eux-mêmes, ôtant ou du moins diminuant leurs épices et autres droits, puisqu'ils sont obligés de rendre la justice gratuitement, abolissant les chicaneries, abrégeant la longueur des procès et jugeant sommairement ceux que l'on peut vider sur-le-champ, au lieu de les appointer, comme

ils font contre l'ordonnance, et les rendre immortels.

« Ils se montrent grands zélateurs du bien public, lorsqu'ils ne trouvent point d'autre remède pour se garantir des taxes qu'on leur demande pour jouir de la Paulette ; ce qui fait appeler par quelques-uns nos désordres la *guerre du droit annuel....*

« Ils ont voulu qu'un prisonnier d'État ne pût être détenu plus de vingt-quatre heures sans être interrogé, et ils ont rempli la Bastille de plus d'accusés qu'il n'y en a eu durant les six années de la régence.

« Ils ont blâmé les partisans d'avoir ruiné les affaires du roi, et ils ont fait raffle sur toutes les tailles et tous les deniers publics, vendant le sel des greniers de Sa Majesté à moitié prix, sans oublier l'argent des particuliers sur lequel ils ont pu mettre la main.

« Ils se sont plaints qu'on leur ôtait leur liberté, et ils ont tenu jusqu'aux ambassadeurs et aux évêques prisonniers dans leur ville. »

La cour a ici raison contre le parlement. De tous les reproches qu'elle lui adresse, il n'y en a pas un seul qui ne soit mérité. Elle avait à Paris des émissaires dévoués qui semaient partout de petites feuilles destinées à éclairer le peuple ou les placardaient à tous les coins de rue. L'un d'eux, interrogé par Retz au moment où il venait d'être

arrêté, lui répondit avec une noble fierté : « Je ne crains rien ; je sers mon roi. » Deux de ces placards portaient en tête : *A qui aime la vérité.— Lis et fais*. Ils justifiaient bien leur titre ; car ils étaient pleins de bonnes vérités et de sages conseils[1].

1. En voici quelques fragments :

« Pauvre peuple de Paris, que je plains ta simplicité et ton aveuglement ! T'imagines-tu que Broussel eût fait si fort le tribun s'il eût pu obtenir pour son fils la compagnie aux gardes qu'il poursuivait ? Que te soucies-tu si le président Viole n'a pu être admis aux fonctions de chancelier de la reine ? T'a-t-on offensé parce qu'on n'a pu satisfaire le conseiller Guiry sur la charge qu'il voulait d'introducteur des ambassadeurs ? Et crois-tu que les barbes vénérables de Vialar et de Bachaumont et d'autres jeunes insensés de cette partie, qui se nomment eux-mêmes par ironie les petits pères du peuple et les tuteurs des rois, soient fort propres à réformer l'État ?... Le duc de Longueville n'est avec toi que parce qu'on lui a refusé le Havre, après qu'on lui avait déjà donné Caen et le comté de Jous. La rhétorique naturelle du duc d'Elbeuf pourra-t-elle persuader qu'il prenne autre intérêt en cette affaire que d'avoir le gouvernement de Montreuil, qu'on a refusé avec raison à une personne de sa condition et qui a si longtemps porté l'écharpe rouge ? Le duc de Bouillon veut Sedan, et serais-tu si enragé que de contribuer à donner une entrée sûre aux ennemis pour ravager la Champagne par leurs courses, et venir jusqu'à tes portes quand l'envie leur en prendrait ?... Enfin rien ne se meut dans cette grande machine que par des ressorts intéressés. Cependant tu lui prêtes ton bras comme si elle ne travaillait que pour ton avantage, tandis qu'elle ne travaille qu'à ta destruction.... Ne sais-tu pas que ces grands seigneurs, passementés et brodés à tes dépens, se moquent de toi dans le temps même que tu sers à leurs fins ? Qu'ils boivent tous les jours à la santé des badauds de Paris ? S'ils triomphent avec

On voit là que la cour savait défendre habilement sa cause. L'histoire impartiale n'a rien à retrancher des assertions contenues dans cette défense. Mais quand les passions sont en mouvement, le langage de la raison et de la justice est-il jamais écouté?

le Parlement, auquel ils sont unis, au lieu d'un roi, d'un légitime souverain, qui te chérirait avec tendresse et ne s'occuperait que de ton bonheur, tu auras quatre cents tyranneaux qui te déchireront et t'accableront de mille taxes, comme ils ont déjà commencé, et ton opiniâtreté n'aura servi qu'à allumer et nourrir une guerre civile, qui rendra la France la proie de ses ennemis et changera ta ville, la plus belle et la plus heureuse du monde, en un théâtre d'horreurs et de misères.... Tu dissipes plus d'argent en une semaine pour faire au roi une méchante et impuissante guerre et pour enrichir des princes, que le roi n'en dépensait en deux mois, soutenant la guerre en tant d'endroits et avec tant de gloire et d'avantage contre toute la maison d'Autriche.... On en veut au cardinal; cependant qui ne sait que, s'il eût voulu satisfaire les chefs du parti du parlement que je t'ai nommés, et conseiller qu'on donnât Sedan, le Havre, Montreuil et autres choses de pareille nature, le bien public se fût bien porté? Il n'en serait pas le perturbateur, il aurait été le meilleur ministre qui fut jamais; il faudrait le canoniser.... Est-il possible, après cela, que tu sois encore dupe et que tu laisses si longtemps abuser de ta bonté? Venge plutôt ton roi désobéi, maltraité, offensé; venge-toi toi-même des maux que tu souffres et de ceux où l'on ne se soucie guère de te plonger à l'avenir. Quand tu n'aurais autre chose à craindre que de perdre pour toujours la présence de ton roi, ce qui est infaillible si tu t'opiniâtres dans ta rébellion, ne considères-tu point quelle serait pour toi la grandeur de cette perte, et que cette présence est ce qui t'enrichit et te donne la splendeur et l'opulence par-dessus les autres villes? »

Tandis que, sur le champ de bataille de la presse, l'encre coulait à flots, le sang coulait aussi dans les fréquentes escarmouches de l'armée parisienne avec l'armée royale, trop peu nombreuse pour frapper un coup décisif ou pour forcer la capitale à se rendre par un blocus rigoureux. « La gaieté la plus folle n'en présidait pas moins dans Paris à toutes les opérations militaires; on riait des défaites qu'on essuyait journellement comme des petites victoires qu'on remportait quelquefois[1]. » Vainqueurs, les héros de la Fronde revenaient, couverts de leurs armes et parés de leurs écharpes, recueillir le prix de leurs exploits auprès des dames qui formaient cette charmante cour de Mme de Longueville, où se passaient, selon Retz, des scènes dignes du roman de l'Astrée; car « l'amour était alors la grande affaire de tous ceux qui voulaient réformer ou bouleverser l'État[2]. » Vaincus, ils se consolaient par des chansons, et tournaient souvent leurs railleries contre eux-mêmes. Cette incroyable légèreté, qui, dans un tel moment, choque comme une dissonnance, étonne moins, quand on pense qu'il n'y avait dans la Fronde que des intérêts en jeu, et que l'exaltation religieuse ou politique y était complétement étrangère.

1. *Introduction aux Mémoires de la Fronde.*
2. M. Guizot, *Étude sur Corneille.*

Cependant Condé, que fatiguait un genre de guerre si opposé à la nature de son génie, venait d'attaquer Charenton, l'une des clefs de Paris, malgré l'infériorité numérique des troupes qu'il commandait, la cour ayant inutilement sommé les Parisiens de se soumettre dans un délai de six jours. La résistance opiniâtre de Clanleu, officier digne d'un meilleur sort, n'avait pu arrêter son élan impétueux, et Charenton fut emporté d'assaut; mais ce succès avait coûté à l'armée royale la mort du duc de Châtillon, que Condé aimait comme un frère, et dont il pleura amèrement la perte. Pour la venger, ses soldats avaient passé la garnison au fil de l'épée. L'armée de la Fronde ne sortit de Paris pour aller au secours de Clanleu qu'après la prise de Charenton, et ses généraux, sentant bien qu'ils n'étaient pas de taille à se mesurer en rase campagne avec un capitaine tel que Condé, montrèrent une sage prévoyance en se retirant sans coup férir. Le *Journal du Parlement* nous apprend que le prince de Conti justifia devant les chambres assemblées cet acte de prudence, en disant qu'il avait jugé convenable d'épargner le sang des bons bourgeois de Paris, « dans la crainte de faire crier leurs femmes et leurs enfants. »

Dans le Mémoire que Mazarin envoya au pape en 1655 pour lui faire connaître la conduite du cardinal de Retz, qu'il voulait alors obliger à re-

noncer à l'archevêché de Paris[1], il est dit qu'en 1649 tout Paris avait vu le coadjuteur « monté sur un cheval de bataille, armé de pistolets et d'épées, à la tête d'un régiment, le régiment de Corinthe, aller en cet équipage combattre avec les rebelles les troupes du roi qui attaquaient le bourg de Charenton. » De la part d'un homme qui avait eu la pensée de réunir dans la même main le bâton du gouverneur de Paris et la crosse de l'archevêque, et que les lauriers des prélats-guerriers du temps de Richelieu empêchaient de dormir, une pareille excentricité ne saurait surprendre, et nous sommes, pour notre compte, fort tenté de l'admettre, quoique nous n'ayons à l'encontre de Retz, dans cette circonstance, que le témoignage d'un adversaire déclaré. A notre avis, le silence que Retz a gardé à cet égard ne prouve rien. Si cette belle équipée avait eu une autre issue, il n'aurait pas manqué de s'en glorifier avec sa fatuité habituelle; mais le résultat explique très-bien son silence. Si, sous certains rapports, il se plaît, en quelque sorte, à dire plus de mal de lui-même que ses plus cruels ennemis, s'il fait bon marché d'un genre de mérite que sa profonde immoralité ne lui permet pas

1. Dans ce même Mémoire, Mazarin accuse également Retz « d'avoir prêché séditieusement dans l'église Saint-Paul qu'il fallait vendre les vases sacrés et l'argenterie des églises pour une si sainte et juste guerre. »

d'apprécier, il est, au contraire, sous d'autres rapports, très-soigneux de sa renommée. Il laisse volontiers dans l'ombre tout ce qui pourrait jeter sur lui une teinte de ridicule, et, malgré l'art avec lequel il a cherché à se donner un cachet de véracité par l'aveu de quelques-unes de ses fautes, il est aisé de reconnaître que ce qui le préoccupe par-dessus tout, c'est l'intérêt de sa vanité.

Ce sanglant échec de Charenton, cet hécatombe de victimes immolées par des mains fratricides, ne rendirent pas plus sérieux de jeunes fous qui, au milieu des dissensions civiles, ne songeaient qu'à se divertir, qui ne rêvaient que plaisirs et que fêtes, qui, en un mot, semblaient avoir pris pour devise : *Rire de tout, c'est ma folie ;* mais ils eurent pour effet de refroidir l'ardeur d'une partie de la population parisienne, d'augmenter le nombre des partisans de la paix et de les enhardir à élever la voix.

Le lendemain même du jour où Condé avait commencé à jeter le découragement dans l'âme des Frondeurs et à ranimer les espérances des amis de la royauté, l'Angleterre épouvantait le monde par un de ces attentats qui impriment au front du coupable le stigmate d'une éternelle honte et dont l'expiation n'exige rien moins que les larmes de tout un peuple. Au mépris de toutes les lois divines et humaines, de furieux sectaires,

sous l'inspiration de Cromwell, avaient condamné Charles I[er] à porter sa tête sur l'échafaud, et le 9 février 1649, la place de Whitehall que le souvenir d'un si grand crime devait couvrir à jamais d'un voile de deuil, était témoin de son supplice.

Cette effroyable nouvelle impressionna vivement et la cour et le parlement et la partie la plus éclairée de la bourgeoisie; la cour, parce qu'elle vit jusqu'où pouvaient aller le déchaînement des passions révolutionnaires et leur invincible logique, quand elles n'étaient point contenues dès le début, qu'on leur laissait le temps de se développer et qu'elles arrivaient à s'enivrer, pour ainsi dire, d'elles-mêmes; le parlement, parce qu'il craignit qu'on ne le comparât en quelque manière aux auteurs de cet acte inouï, et que l'idée seule d'une pareille comparaison le révoltait; la bourgeoisie enfin, parce qu'elle était, elle aussi, sincèrement attachée à cette religion de la royauté qui, par ce régicide, avait reçu une si grave atteinte, et parce qu'elle comprit à quels funestes entraînements elle pourrait être exposée, si elle persistait à marcher dans la voie dangereuse où elle s'était engagée malgré la cour. Il en résulta que, de part et d'autre, il y eut une tendance plus prononcée à se prêter aux transactions.

La victoire de Condé permit à la cour de faire les premiers pas. Un héraut, revêtu de sa cotte

d'armes, se présenta à la porte Saint-Honoré, chargé d'un message pour le parlement, pour le prince de Conti et pour le prévôt des marchands. Retz vit dans ce message un moyen imaginé par la cour pour entrer en négociation. Il se défiait des dispositions du parlement qui commençait à incliner vers la paix; il avait déjà eu occasion d'observer « qu'une compagnie établie pour le repos était peu propre au mouvement, et que, bien qu'il y parût de la chaleur et même qu'il y eût très-souvent de l'emportement, il y avait toujours chez elle un fonds d'esprit de retour[1]. » Il redoutait l'effet que pourrait produire la présence de ce héraut dans la grand'chambre. Il essaya de décider le parlement à refuser de recevoir de la part de son roi ce que l'on ne refuse jamais de la part d'un ennemi. Laissons-le raconter lui-même comment il y réussit :

« Je proposai au bonhomme Broussel de dire qu'il n'y avait pas lieu de donner audience au héraut, attendu que ces sortes de gens n'étaient jamais envoyés qu'à des ennemis ou à des égaux ; que cet envoi n'était qu'un artifice très-grossier du cardinal Mazarin, qui espérait aveugler assez et le parlement et la ville pour les obliger à faire le pas le plus irrespectueux et le plus criminel, sous

1. *Mémoires*, tome I, page 304.

prétexte d'obéissance. Le bonhomme Broussel, qui demeura persuadé de la force de ce raisonnement, quoiqu'il n'eût assurément qu'une apparence très-légère, le poussa jusqu'aux larmes. Toute la compagnie s'émut et trouva tout d'un coup que cette réponse était la naturelle. Le président de Mesme qui voulut alléguer des exemples de vingt-cinq ou trente hérauts envoyés par des rois à leurs sujets, fut repoussé et sifflé, comme s'il eût dit la chose du monde la plus extravagante. Ceux qui émirent une opinion contraire, ne furent pas écoutés, et il fut résolu que l'entrée de la ville serait refusée au héraut, et que les gens du roi iraient à Saint-Germain rendre raison à la reine de ce refus. »

Retz raille évidemment dans son récit et le bonhomme Broussel et le parlement, et il a certes bien raison de se moquer de leur crédulité; mais s'il eut à se féliciter de l'accueil que reçut son idée lumineuse, il fut loin d'avoir à s'applaudir du résultat d'une si belle invention ; car cette députation des gens du roi, c'est-à-dire, de magistrats rapprochés du gouvernement par la nature de leurs fonctions et unis au parlement par l'esprit de corps, devait ouvrir la voie à un accommodement, et il fallait bien s'y attendre dans l'état où se trouvaient alors les esprits. Que pouvait un pareil subterfuge contre la force même des choses ?

Retz prétend qu'un émissaire de la cour avait

formé le dessein de l'assassiner sur les degrés du palais avec le duc de Beaufort, en profitant « du trouble et de la confusion qu'aurait jetés dans Paris un spectacle aussi extraordinaire que celui de ce héraut ; » mais il est seul à parler de ce complot que la cour ne cessa de nier énergiquement, et ce très-peu véridique historien ne mérite guère qu'on le croie sur parole, surtout quand il s'agit d'un crime contre lequel proteste le caractère bien connu de Mazarin, qui eut la gloire de triompher de ses ennemis sans avoir répandu une seule goutte de sang.

Depuis longtemps, on le sait, le coadjuteur avait conçu le projet de conclure un traité d'alliance avec l'Espagne ; il touchait au moment de le réaliser. Les relations qu'il n'avait cessé d'entretenir avec le comte de Fuensaldagne, gouverneur de Bruxelles, et avec l'archiduc Léopold, ne faisaient que trop prévoir ce triste dénouement [1].

« Quand je connus, dit-il, que notre parti était assez formé pour que je n'eusse pas à craindre

1. Le passage suivant d'une lettre de Guy-Patin prouve combien l'étranger cherchait à mettre à profit nos divisions : « Le prince d'Orange a écrit à Mme de Longueville, lui offrant dix mille Hollandais soldés pour trois mois. Le Parlement d'Angleterre avait aussi envoyé un député au Parlement comme l'archiduc Léopold ; mais il a été arrêté et amené à Saint-Germain. Vous voyez, par toutes ces offres, que nous ne manquons pas d'amis. » (Tome I, page 520.)

d'être chargé en mon particulier de l'union avec les ennemis de l'État, je ne fus plus si scrupuleux ni si délicat, et je fis écrire à Saint-Hibal, qu'aujourd'hui je croyais pouvoir écouter avec honneur les propositions de l'Espagne, que je le priais toutefois de faire en sorte que l'on ne s'adressât pas à moi directement et que je ne parusse en rien de ce qui serait public. »

C'est encore là un de ces passages qui démontrent jusqu'à l'évidence que ceux qui ont prêté à Retz des intentions généreuses, des vues élevées, ont singulièrement flatté ce *scrupuleux et délicat personnage*, qui croit pouvoir écouter avec *honneur* les propositions des ennemis de la France, parce qu'il s'est mis adroitement en mesure de faire retomber sur ses complices tout l'odieux de sa conduite. Il serait difficile, ce nous semble, d'accumuler en quelques lignes plus d'indignités.

Ses complices étaient nombreux parmi les principaux Frondeurs; mais il tenait avant tout à compromettre le Parlement dans cette alliance monstrueuse, et il manœuvra habilement pour atteindre ce but. De concert avec le duc de Bouillon et le comte de Fuensaldagne, Retz fait venir de Bruxelles, muni d'un blanc-seing de l'archiduc, un moine nommé Arnolfini, qui s'affuble d'un costume de gentilhomme espagnol, et prend le nom ronflant de don José de Illescas. Pendant trois jours, Retz

et Bouillon, étant convenus du langage qu'il aurait à tenir, le dressent au rôle qu'il doit jouer, et quand il s'est bien pénétré de l'esprit de ce rôle, ils le lancent chez le duc d'Elbeuf, sur qui ils ont jeté les yeux pour l'entrée en scène, parce que, sous Richelieu, il avait porté pendant quinze ans l'écharpe rouge, que l'Espagne l'avait compté au nombre de ses pensionnaires, et qu'avec de tels précédents, rien de sa part ne pourrait étonner. Le noble hidalgo don José de Illescas, se présente au duc d'Elbeuf mystérieusement, au milieu de la nuit, comme envoyé de l'archiduc, avec une lettre de créance fabriquée par Retz. Le duc d'Elbeuf, fier d'avoir été choisi pour une pareille ouverture, s'empresse de réunir chez lui les membres les plus considérables du parti. A propos de ce conciliabule, Retz nous donne un de ces croquis comme lui seul sait les faire.

« M. d'Elbeuf, dit-il, qui était grand saltimbanque de son naturel, commença la comédie par la tendresse qu'il avait pour le nom français, tendresse qui ne lui avait pas permis d'ouvrir seulement un petit billet qu'il avait reçu d'un lieu suspect. Ce lieu ne fut nommé qu'après deux ou trois circonlocutions toutes pleines de scrupules et de mystères, et le président de Nesmond qui, avec tout le feu d'un esprit gascon, était l'homme du monde le plus simple, remplit la seconde scène

d'aussi bonne foi qu'il y avait eu d'art dans la première. Il regarda ce billet que M. d'Elbeuf avait jeté sur la table, très-proprement recacheté, comme l'holocauste du sabbat. Il dit que M. d'Elbeuf avait eu grand tort d'appeler des membres du parlement à une action de cette nature. Enfin, le président Le Coigneux, qui s'impatienta de toutes ces niaiseries, prit le billet qui avait bien plus l'air d'un poulet que d'une lettre de négociation; il l'ouvrit, et après avoir lu ce qu'il contenait et avoir entendu de la bouche de M. d'Elbeuf ce que le porteur de la lettre de créance lui avait dit, nous fit une pantalonnade digne des premières scènes de la pièce. Il tourna en ridicule toutes les façons qui venaient d'être faites; il alla au-devant de celles qui se préparaient, et l'on conclut, d'une commune voix, à ne pas rejeter le secours offert par l'Espagne. »

Quelle touchante unanimité! Et qu'il est beau de voir des chefs du clergé, de la magistrature et de la noblesse, prêts à livrer leur pays à l'étranger pour satisfaire de misérables ambitions! Plus nous avançons dans notre travail, plus nous sentons notre cœur se soulever d'indignation et de dégoût; plus nous regardons comme un devoir impérieux de flétrir avec toute l'énergie dont nous sommes capable, les tristes héros de ces temps malheureux où la sainte flamme du patriotisme et

ce sentiment si éminemment français de l'honneur qui, élevé presque à la hauteur d'une religion, a inspiré tant de nobles sacrifices, étaient comme étouffés sous les préoccupations de l'égoïsme le plus déhonté.

Retz et Bouillon qui assistaient à ce conciliabule, se réjouissaient en secret du succès de leur artifice ; mais il s'agissait maintenant de le faire réussir au sein du parlement que Mathieu Molé et le président de Mesmes poussaient fortement à se réconcilier avec la cour. Le coadjuteur avait compris qu'il fallait éviter avec soin tout ce qui pouvait donner à l'intervention de l'Espagne le caractère d'un dessein conçu par elle dans le seul but de prolonger la guerre civile et de l'exploiter à son profit. S'il était des magistrats qui disaient hautement qu'un Espagnol leur faisait moins peur qu'un Mazarin, le plus grand nombre avait horreur du crime de haute trahison, avec lequel étaient depuis longtemps familiarisés ces hauts et puissants seigneurs qui visaient à refaire de la France une république de grands vassaux ; il était nécessaire de colorer cette intervention des apparences du bien public. Il fut résolu qu'on ferait briller aux yeux du parlement l'heureuse perspective de cette paix générale après laquelle soupirait la nation tout entière ; on espérait le décider ainsi à recevoir l'ambassadeur qui apportait un si grand bienfait

en ménageant à l'illustre compagnie la gloire de contribuer elle-même à en doter la France. Le prince de Conti fut chargé de lui annoncer l'arrivée de ce messager de paix et de préparer son introduction.

Disons ici que Retz était parvenu par ses manœuvres à obtenir de siéger au parlement comme substitut de l'archevêque de Paris, son oncle, malgré l'opposition du premier président qui redoutait avec raison sa funeste influence. Il trouvait dans l'exercice de ce droit l'immense avantage de diriger lui-même son bataillon, de l'exciter, dans les occasions importantes, du geste et de la voix, de dresser ses batteries suivant les exigences du moment. Avec le rare talent qu'il avait pour l'intrigue, avec sa merveilleuse faconde, il ne pouvait manquer d'être en quelque sorte maître des délibérations en y apportant non-seulement le poids de son vote, mais encore celui de son prodigieux ascendant.

Sur ces entrefaites, les députés envoyés à Saint-Germain vinrent rendre compte au parlement de la mission qui leur avait été confiée. Désireuse de mettre un terme à une anarchie qui désolait le pays, la cour avait affecté de considérer la démarche faite auprès d'elle comme un acte de soumission, et elle s'était plu à montrer les dispositions les plus pacifiques.

L'avocat-général Omer Talon s'étend avec complaisance sur les témoignages de bienveillance dont les députés ont été comblés. A peine a-t-il terminé son récit que le prince de Conti se lève, et demande que le parlement veuille bien entendre un gentilhomme espagnol qui vient de la part de l'archiduc lui soumettre des propositions importantes. A ces mots, le président de Mesmes, un de ces nobles cœurs où s'était réfugié l'honneur français, se tourne vers lui en proie à la plus vive émotion : « Est-il possible, s'écrie-t-il les yeux baignés de larmes, qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lis à un envoyé du plus cruel ennemi des fleurs de lis ! » Admirables paroles que Retz lui-même trouve « éloquentes et pathétiques au-dessus de tout ce qu'il a lu en ce genre dans l'antiquité, » et qui honoreront éternellement celui qui les a prononcées sous l'inspiration d'une conscience justement révoltée. Ce cri généreux et patriotique aurait dû sortir spontanément de toutes les bouches pour accabler sous le poids de la honte le prince qui n'avait pas craint de descendre à un tel degré d'abaissement et d'ignominie.

Puis, interpellant le coadjuteur dont il a reconnu la main dans cette abominable intrigue, le président de Mesmes lui dit : « Quoi, Monsieur, vous refusez l'entrée au héraut de votre roi sous

le prétexte le plus frivole!... » Retz que sa présence d'esprit n'abandonne jamais, l'interrompt pour prévenir la seconde partie de l'apostrophe qu'il était aisé de deviner : « Vous me permettrez, Monsieur, de ne pas traiter de frivoles des motifs consacrés par un arrêt. » En relevant ainsi cette attaque intempestive contre l'autorité d'un arrêt au sein d'une compagnie si formaliste et si jalouse de ses droits, il détruit tout l'effet du beau mouvement oratoire qui avait été suivi d'un frémissement général. Les jeunes conseillers des Enquêtes, cette cohue du parlement, pour nous servir des expressions de Retz, reprochent vivement au président de Mesmes d'avoir manqué au respect dû à la chose jugée. De Mesmes est soutenu par Mathieu Molé et par les grandes barbes de la grand'chambre. Retz a recours à ses affidés les plus sûrs pour animer la discussion. Il sait[1] « que toute compagnie est peuple et que tout y dépend des instants, que les propositions n'y ont qu'une fleur, que telle qui y plaît merveilleusement aujourd'hui, y déplaît demain à proportion. » L'imprudence du président de Mesmes lui a fait la partie belle; il veut l'emporter de haute lutte : « J'avais éprouvé plusieurs fois, dit-il, que le moyen le plus propre à faire passer une affaire extraordinaire dans les

1. *Mémoires*, tome I.

compagnies, c'est d'échauffer les jeunes contre les vieux. » Réflexion bien digne d'un professeur de cabales et de complots! Ce moyen lui réussit encore une fois. Les clameurs des plus ardents couvrent la voix des plus modérés et des plus sages, et finissent par entraîner l'assemblée. La motion du prince de Conti est adoptée à une forte majorité, et l'envoyé de l'archiduc est introduit. Molé et de Mesmes, navrés de douleur, courbent la tête devant cette honteuse profanation du sanctuaire de la justice, contre la quelle soixante-et-treize membres ont inutilement protesté. Le faux gentilhomme prononce gravement le discours que lui ont appris Retz et Bouillon. Il dit, en résumé, que Mazarin qui a tout fait pendant deux ans pour perpétuer la guerre, a offert tout à coup à l'Espagne la paix la plus avantageuse, afin d'avoir toute sa liberté d'action pour châtier le parlement; que le roi son maître, instruit de ce qui se passe en France, a repoussé l'offre du cardinal, parce qu'il ne veut pas favoriser ses projets de vengeance et d'oppression, et qu'il ne croit pas devoir traiter avec un ministre déclaré ennemi de l'État parla première cour souveraine du royaume; que Sa Majesté Catholique a préféré s'adresser à cette illustre compagnie à qui appartient en France la tutelle des rois mineurs, et à la rendre arbitre des conditions de la paix. Il ajoute que vingt mille

Espagnols sont prêts à marcher au premier signal pour protéger le parlement et qu'ils ne franchiront la frontière que s'il a besoin de leur secours. Voilà ce que de graves magistrats paraissent prendre au sérieux dans l'enivrement de l'orgueil! Sur l'invitation du président, le noble ambassadeur dépose sur le bureau ses propositions écrites. On lui vote des remercîments; mais Omer Talon, secondé par Molé, fait décider qu'une députation ira faire connaître à la reine le grave incident qui s'est produit, et lui demander ses volontés; le parlement ne délibérera qu'après avoir reçu sa réponse. C'était en réalité assurer le triomphe des partisans de la conciliation; le dernier mot du parlement était pour eux; il défaisait heureusement d'un côté ce qu'il avait fait de l'autre; car le fil des négociations devait bien vite être renoué, quand, par ses députés, le parlement se trouverait de nouveau en contact avec la cour. En présence d'un tel arrêt, d'une telle fin après un tel début, n'est-il pas évident que la Fronde n'a été qu'une parodie de la Ligue? Son véritable caractère apparaît tout entier dans cette fameuse séance : beaucoup de bassesse et d'odieux calculs; peu de franchise et d'énergie dans le mal comme dans le bien; des ruses, des surprises, des manœuvres plus ou moins habiles, des demi-mesures, des décisions contradictoires, de perpétuelles équivo-

ques, des velléités impuissantes. Elle aurait dû inscrire sur sa bannière ce titre si connu d'une des meilleures comédies de Shakspeare : *Much ado about nothing*, Beaucoup de bruit pour rien.

Retz ne se méprit point sur la portée de la détermination à laquelle le parlement s'était arrêté. Bouillon qui, selon lui, avec la physionomie d'un bœuf, avait la perspicacité d'un aigle, mesura aussi d'un coup d'œil l'étendue du danger dont ils étaient menacés. Ils sentaient bien l'un et l'autre que, malgré la faute immense qu'il avait commise en écoutant l'envoyé de l'archiduc, en autorisant en quelque sorte par son exemple ceux qui voudraient former avec l'étranger des liaisons coupables, le parlement tendait à se rapprocher de la cour, qu'il dépendait de cette compagnie de terminer la guerre civile, et qu'ils ne pourraient l'empêcher de négocier à son gré qu'en soulevant le peuple contre elle. Bouillon n'hésiterait pas à recourir à cette terrible extrémité pour l'agrandissement de sa maison; mais Retz ne veut pas le suivre dans une voie qui lui paraît pleine de périls et où il entrevoit sa propre ruine. Il est convaincu qu'une sédition populaire contre le parlement mettrait les Frondeurs à la merci des Espagnols qu'elle amènerait infailliblement dans le Louvre, et il craint qu'après la victoire, le premier soin du comte de Fuensaldagne ne soit de l'anéantir lui-

même, de briser l'instrument dont il se serait servi pour parvenir à ses fins. Il ne redoute pas moins dans cette hypothèse le duc de Bouillon.

« Je considérais, dit-il, M. de Bouillon soutenu par l'Espagne avec laquelle il avait, à cause de Sedan, les intérêts les plus *naturels*. (Notons en passant cette expression malheureuse qui indique un si grand défaut de sens moral!) Je considérais M. de Bouillon comme un nouveau duc du Maine, qui en aurait mille autres au premier jour tout à fait séparés de ceux de Paris, et qui pouvait bien avec le temps, assisté de l'intrigue et de l'argent de Castille, chasser le coadjuteur de Paris comme le vieux duc du Maine en avait chassé à la Ligue le cardinal de Gondi, mon grand-oncle. »

Nous arrivons ici à ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans les *Mémoires* de Retz, après le célèbre préambule du second livre. Ses conversations avec le duc de Bouillon, une des fortes têtes de la Fronde, quoiqu'il prétende, avec la fine malice qui le distingue, que « ce duc n'était pas aussi capable qu'on l'a cru des grandes choses qu'il n'a jamais faites, » sont loin d'être au-dessous de ses entretiens avec Condé sous le rapport de l'éloquence et de l'habileté. Nous les regardons comme de vrais chefs-d'œuvre. Le génie de Retz s'y montre dans tout son éclat. Il y

met à nu tous les côtés faibles de son parti avec une sagacité qu'on ne saurait trop admirer et, quel que soit au fond le motif qui l'inspire, il y joue un rôle moins ingrat. Là du moins, au lieu de chercher, par de belles paroles, à détourner son interlocuteur de la ligne du devoir, il s'efforce de le retenir sur le bord d'un effroyable abîme où il le voit prêt à se précipiter en y entraînant la France après lui.

« Le gros du peuple qui est ferme, dit-il, fait que l'on ne s'aperçoit pas encore de ce démanchement des parties qui s'affaibliraient et se désuniraient en fort peu de temps, si l'on ne travaillait avec application à les lier et à les consolider ensemble.... Les peuples sont las quelque temps avant de s'apercevoir qu'ils le sont. La haine contre le Mazarin soutient et couvre cette lassitude. Nous égayons les esprits par nos satires, par nos vers, par nos chansons. Le bruit des trompettes, des tambours et des timbales, la vue des étendards et des drapeaux réjouissent les boutiques; mais au fond paye-t-on les taxes avec ponctualité comme on les a payées au commencement? Y a-t-il beaucoup de gens qui nous ont imités, vous, M. de Beaufort et moi, quand nous avons fait porter notre vaisselle à la monnaie? N'observez-vous pas que quelques-unes des personnes qui se croient encore très-bien intentionnées pour la

cause commune, excusent déjà dans les faits particuliers les personnes qui le sont le moins? Voilà les marques certaines d'une fatigue d'autant plus significative qu'il y a à peine six semaines que l'on a commencé à courir. Jugez de celle que produiront de plus longs voyages.... Ceux qui sont fatigués, s'imaginent qu'ils ne sont qu'en colère, et cette colère est contre le Parlement, c'est-à-dire contre un corps qui était, il n'y a qu'un mois, l'idole du public et pour la défense duquel il a pris les armes. »

Retz, on le voit, a mis le doigt sur la plaie. Toutes les insurrections font figurer en tête de leur programme la réduction de l'impôt, et le lendemain même de leur explosion, quand il s'agit, non plus seulement de détruire, mais d'organiser, elles ont toujours à subir ces nécessités impérieuses qu'elles avaient imputées à crime au gouvernement, objet de leurs attaques. Comme le rocher de Sisyphe, l'impôt de la veille retombe de tout son poids et bien souvent d'un poids plus lourd sur le pauvre peuple qu'elles avaient bercé des plus décevantes espérances pour le faire sortir de « son pauvre gîte » où, selon son éternelle destinée, il rentre non moins pauvre qu'auparavant, après avoir fait les affaires de quelques ambitieux. La leçon qu'avaient voulu donner au pouvoir ces bourgeois de Paris dont nous avons vu plusieurs

fois les héritiers à l'œuvre, leur avait déjà coûté une somme énorme, absorbée en partie par l'avidité des généraux[1], sans compter les pertes que leur avaient fait éprouver la dévastation des campagnes et l'interruption des relations commerciales. Tout récemment il avait fallu user de violence pour se procurer quelques ressources. Le nerf de la guerre manquait à peu près de même dans les deux camps.

Quelle profonde connaissance des révolutions dénotent les réflexions que suggère à Retz le plan du duc de Bouillon qui médite de renverser le parlement en déchaînant le lion populaire ! Le plus pacifique des hommes a dit que les Mémoires du coadjuteur, qu'on a appelés le *bréviaire des révolutionnaires*, le rendaient ligueur, frondeur, en un mot séditieux par contagion. Quoiqu'ils produisent sur nous un effet tout contraire, quoique nous fussions plutôt porté à partager l'opinion de d'Argenson qui croyait, à l'époque où furent publiées les confessions de Retz, que personne, après les avoir lues, ne serait encouragé à l'imiter, nous comprenons cependant que cer-

1. « Les généraux ont mis dans leur pochette une partie de notre argent, en ont payé leurs dettes et acheté de la vaisselle ; ils ne veulent faire durer la guerre que pour leur intérêt particulier. » (*Lettres de Guy-Patin*, tome I, page 261.)

taines natures puissent en être impressionnées de la sorte; mais s'il est vrai qu'on trouve dans ce livre une théorie complète de l'art de conspirer et que parfois il soit capable d'ébranler les cerveaux faibles, que d'enseignements il renferme en même temps à l'encontre des amateurs de conjurations, sans parler du plus éloquent de tous, de celui qui ressort de son insuccès et de ses malheurs! Qu'on en juge par cette citation :

« Quand nous nous serons mis à la place du parlement, dit Retz au duc de Bouillon, quand nous aurons ruiné son autorité dans l'esprit de la populace, quand nous aurons établi la nôtre, nous tomberons nécessairement dans les mêmes inconvénients, parce que nous serons obligés de faire les mêmes choses que fait aujourd'hui le parlement.... Il n'y aura entre lui et nous qu'une différence : ce sera que la haine et l'envie que nous exciterons dans le tiers de Paris, c'est-à-dire dans la bourgeoisie, attachée de tant de manières à cette compagnie, dès que nous l'aurons attaquée, diminuée ou abattue, produiront et achèveront contre nous, dans les deux autres tiers, en huit jours, ce que six semaines n'ont encore que commencé contre le parlement. Nous avons dans la Ligue un exemple fameux de ce que je viens de vous dire. M. du Maine trouvant dans le parlement cet esprit que vous lui voyez, cet esprit qui

va toujours à unir les contradictoires et à faire la guerre civile, selon les conclusions des gens du roi, se lassa bientôt de ce pédantisme. Il se servit des seize quarteniers de la ville pour abattre cette compagnie. Il fut obligé, dans la suite, de faire pendre quatre de ces seize qui étaient trop attachés à l'Espagne. Ce qu'il fit dans cette occasion pour se rendre moins dépendant de cette couronne, fut ensuite cause qu'il eut plus besoin d'elle pour se soutenir contre le parlement dont les restes commençaient à se relever. Qu'arriva-t-il de tous ces mouvements? M. du Maine, l'un des plus grands hommes de son siècle, fut forcé de signer un traité qui a fait dire à toute la postérité qu'il n'a su faire ni la paix ni la guerre. Voilà le sort de M. du Maine, chef d'un parti formé pour la défense de la religion, cimenté par le sang de MM. de Guise, tenus universellement pour les Machabées de leur temps, d'un parti qui s'était déjà répandu dans toutes les provinces et qui avait déjà embrasé tout le royaume. En sommes-nous là? La cour ne nous peut-elle pas ôter demain le prétexte de la guerre civile, et par la levée du siége de Paris, et par l'expulsion, si vous le voulez, du Mazarin? Sans doute, les provinces commencent à branler; mais enfin le feu n'y est pas encore assez allumé pour ne pas continuer avec plus d'application que jamais de faire de

Paris notre capitale.... Est-il sage d'ailleurs de faire dans notre parti une division qui a miné celui de la Ligue, sans comparaison plus formé, plus établi et plus considérable que le nôtre ?... Il faut que le parlement soit toujours le milieu par lequel nous tenions le peuple dont on n'est jamais plus assuré que lorsqu'on ne le tient pas immédiatement; sans le parlement, nous ne pouvons rien faire qui soit solide. »

Le souvenir des Seize lui inspire une autre réflexion non moins remarquable sur ce qu'il appelle « la manie du peuple » pour M. de Beaufort et pour lui, sur la force que donne cette popularité inouïe au roi des paroisses et au roi des Halles :

« Si nous étions de la lie du peuple, nous pourrions peut-être avoir la pensée de faire ce que Bussy le Clerc fit au temps de la Ligue, c'est-à-dire d'emprisonner le parlement. Nous pourrions avoir en vue de faire ce que firent les Seize, quand ils pendirent le président Brisson, si nous voulions être aussi dépendants de l'Espagne que les Seize l'étaient; rien ne serait plus aisé à exécuter; mais M. de Beaufort est petit-fils de Henri le Grand, et moi, je suis coadjuteur de Paris. »

Voilà certes des sentiments faits pour relever un peu notre héros qui, jusqu'ici, nous a montré dans toute sa conduite qu'il n'avait pas moins oublié qu'il était coadjuteur de Paris, que le duc

de Beaufort n'avait oublié qu'il était petit-fils de Henri le Grand. Pourquoi faut-il qu'il se hâte de diminuer singulièrement son mérite en insistant à plusieurs reprises sur *l'intérêt* qu'ils ont l'un et l'autre à ménager le parlement? Cette idée revient à chaque instant et sous toutes les formes. On dirait que Retz tient à ce qu'on sache bien que *l'intérêt* est en toute circonstance son principal mobile, que l'honneur et le devoir ne viennent pour lui qu'en seconde ligne, alors même qu'il semble obéir à leur impulsion. Au fond, la vérité est qu'il ne veut pas s'exposer, en rompant violemment avec le parlement, « à devenir le second jour l'aumônier ou le valet du comte de Fuensaldagne, après avoir été tribun du peuple le premier[1], » voilà pourquoi il se rappelle qu'il est coadjuteur de Paris! Si nous paraissions trop sévère à son égard, nous ferions remarquer que nos appréciations sont basées sur ses propres paroles; nous ne le condamnons presque toujours que d'après ses aveux. Ce sont là des éléments de conviction que ses plus chauds partisans ne sauraient récuser.

Ces entretiens de Retz avec le duc de Bouillon qui occupent une si large place dans ses Mémoires et qui mettent si bien en lumière les prodigieuses

1. *Mémoires*, tome I.

ressources de son esprit, sont émaillés à chaque page de tant d'observations où la finesse le dispute à la profondeur, qu'il est difficile d'y faire un choix; on se laisserait aisément aller à tout citer. Qu'il est regrettable que d'aussi belles facultés n'aient pas été mises au service d'une meilleure cause !

Ne reconnaît-on pas dans les lignes suivantes l'aveuglement ordinaire des gouvernements que des révolutions qu'ils n'ont pas su prévoir malgré d'éclatants avertissements, surprennent au milieu d'une funeste sécurité?

« Y a-t-il un ministre ou un courtisan qui jusqu'au jour des barricades n'ait tourné en ridicule tout ce qu'on lui disait de la disposition du peuple pour le parlement? Et pourtant il n'y avait pas un seul courtisan, ni un seul ministre qui n'eût déjà vu des signes infaillibles de la révolution. »

A-t-on jamais mieux signalé qu'il ne l'a fait les inconvénients d'un pouvoir uniquement fondé sur la faveur de la multitude, d'un pouvoir qui dispose de cette force brutale qu'on appelle le peuple?

« Voilà, remarque-t-il, le destin et le malheur des pouvoirs populaires: ils ne se font croire que lorsqu'ils se font sentir, et il est très-souvent de l'intérêt et même de l'honneur de ceux entre les

mains de qui ils sont, de les faire moins sentir que croire.... Ils ont encore cela de fâcheux qu'ils vous rendent responsables de ce que le peuple fait malgré vous.... On ne saurait prendre trop de précautions en tout ce qui regarde le peuple, parce qu'il n'y a rien de si déréglé; on ne saurait trop aussi les cacher, parce qu'il n'y a rien de si défiant. »

La conclusion de Retz est qu'il faut agir sur l'esprit de la compagnie sans la menacer, ranimer son ardeur, réveiller son énergie sans l'opprimer; lui inspirer une crainte salutaire sans l'exposer à la fureur du peuple; la convaincre, en un mot, sans recourir aux moyens violents, qu'elle ne peut se séparer de ses alliés; et pour cela, selon lui, il ne saurait y avoir rien de plus efficace que de faire camper hors de Paris l'armée de la Fronde, de la soustraire ainsi à l'action du parlement « où le moindre conseiller se croit maître de la commander au moins autant que les généraux, tant qu'elle est enfermée dans l'enceinte des murailles. » Le comble de l'habileté serait d'amener le parlement à provoquer lui-même cette mesure, et il ne désespère pas d'y parvenir en lui insinuant qu'il ne faut attribuer les dernières défaites de l'armée parisienne qu'à la lenteur de ses mouvements; que si elle s'établissait dans la campagne, il serait plus facile de la porter rapidement sur

les points où sa présence serait nécessaire, que les soldats y seraient mieux exercés et mieux disciplinés, et que le parlement n'aurait plus à craindre qu'ils vinssent troubler ses séances par leurs clameurs. Le succès de cette manœuvre jointe à l'alliance avec l'Espagne, rétablirait, à son avis, les affaires de la Fronde en prévenant les négociations qui se préparent.

Retz apprend alors du duc de Bouillon que Turenne est à la veille de se déclarer pour la Fronde, de marcher sur Paris, et d'apporter à la cause populaire le secours de sa puissante épée.

Ébloui par les espérances de son frère qui ne rêvait rien moins qu'une souveraineté indépendante comme celle du duc de Lorraine, entraîné par ses sollicitations à subordonner, à sacrifier, comme lui, l'amour de la patrie aux intérêts de sa maison, poussé enfin par les ressentiments personnels qu'il nourrissait contre Mazarin, Turenne travaillait en effet à tourner contre son roi l'armée que son roi lui avait confiée pour combattre les ennemis de la France. La sainte notion du devoir s'était un moment altérée dans cette âme simple et droite, sous l'influence de l'orgueil féodal et de l'esprit de vertige qui s'était emparé de toutes les têtes à cette époque d'égarement où, pour employer le langage de Retz, « il n'était pas permis aux plus sensés de se conduire en sages. »

Le maréchal de Turenne, jusque-là une de nos gloires les plus pures, embauchant ses colonels pour le compte de la révolte et dans une misérable pensée d'ambition, le maréchal de Turenne, un des caractères les plus nobles et les plus élevés, ternissant sa renommée par une infâme trahison, c'est là un de ces spectacles qui étonnent et affligent si profondément que l'on serait comme malgré soi tenté de s'écrier avec un fameux personnage de l'antiquité : *Vertu, tu n'es qu'un nom*, c'est-à-dire de douter de la vertu elle-même, si l'on s'abandonnait à sa première impression. Quel déplorable exemple de la fragilité humaine! Voilà donc ce que deviennent les meilleurs des hommes, quand il plaît à Dieu de les laisser un instant livrés à leur propre sens! Qui ne détesterait, qui ne maudirait, à la vue d'une défection aussi extraordinaire, ces querelles intestines qui démoralisent à ce point les plus grands cœurs? Retz apprécie cet acte coupable, dans une de ces rares lueurs de sens moral qui contrastent trop avec ce qui les précède et avec ce qui les suit pour donner le change au lecteur sur ses véritables sentiments, mais qui semblent néanmoins indiquer que le coadjuteur a conservé dans un des replis de son âme quelque chose de cette lumière intérieure qui *éclaire tout homme venant en ce monde :*

« Turenne, qui n'avait jamais voulu entendre parler d'intrigues, s'avise de faire une action sur laquelle je suis persuadé que le Balafré et l'amiral Coligny auraient balancé. Il a fallu un mérite aussi éminent que le sien pour ne pas être obscurci par un événement de cette nature. »

Si son mérite n'en a pas été obscurci, c'est qu'il a plus tard noblement réparé ses torts sous le drapeau qu'il n'eût jamais dû quitter, et « qu' il est d'un plus grand homme, comme Retz le remarque fort bien, de savoir racheter sa faute par une réparation éclatante que de savoir ne pas la faire. » La mémoire de Retz serait plus honorée, si à l'exemple de ce grand homme il avait mis lui-même en pratique la belle maxime qu'il a si admirablement formulée.

Pendant que Turenne méditait sa crimiuelle entreprise, le maréchal d'Hoquincourt, follement épris de cette duchesse de Montbazon qui comptait au nombre de ses adorateurs le duc de Beaufort et exerçait un empire absolu sur ce triste descendant d'Henri IV, s'engageait à lui livrer Péronne, en lui envoyant ce billet qui peint si bien les mœurs du temps : *Péronne est à la belle des belles!* Telle était alors l'influence des femmes, même sur les hommes en apparence les moins accessibles à leurs séductions. La duchesse de Longueville ne fut pas, dit-on, étrangère à la

fatale détermination de Turenne. Il s'était senti, comme tant d'autres, en la voyant, fasciné par ses charmes, et il se souilla d'un crime pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion.

En apprenant ces nouvelles inattendues qui viennent tout à coup changer la face des choses, Retz promet au duc de Bouillon de l'aider à s'affranchir de ce qu'il nomme « la tyrannie ou plutôt le pédantisme du parlement, » lui qui avait si obstinément refusé de s'associer à ses projets, tant qu'il n'avait eu en perspective que la dangereuse protection de l'Espagne, comprenant bien que, s'il contribuait à perdre cette compagnie, sans pouvoir s'appuyer sur un parti « dont le fond tout français ne fût pas odieux à la nation [1] » et fût capable de contenir l'étranger, après avoir profité de son secours, il serait bientôt « réduit à n'être dans Bruxelles qu'une copie des exilés de la Ligue [2]. » Dans l'ivresse de sa joie, l'ardente duchesse de Bouillon le force à signer de son sang, par une espièglerie de jeune femme, l'engagement de s'unir à son mari contre le parlement, dès que la déclaration de Turenne sera connue. On voit ce qu'il faut penser de ces grands mots d'honneur et de devoir qu'il faisait tout à l'heure sonner bien haut, en se plaisant à les mê-

1. *Mémoires.* — 2. *Idem.*

ler aux véritables motifs qui lui dictaient son refus. A peine est-il rassuré pour lui-même sur les conséquences de cette union par l'intervention de Turenne, l'*honneur et le devoir* ne le retiennent plus; l'idée de renouveler les violences des Seize, de se débarrasser par l'exil ou par la prison des parlementaires suspects de mazarinisme, n'a rien qui lui répugne; il n'a plus horreur des lauriers de Bussy le Clerc, *quoiqu'il ne soit pas de la lie du peuple;* il ne se souvient plus alors qu'il est *coadjuteur de Paris!* Ici, on ne saurait s'empêcher de le reconnaître, quelque prévenu que l'on pût être en sa faveur, il n'y a plus d'illusion possible; *le masque tombe, l'homme reste, et le héros s'évanouit.* Il est vrai que peu de jours après Retz semble revenir sur la promesse qu'il a faite au duc de Bouillon; car il lui dit dans un autre entretien : « Si nous ne pouvons pas retenir le parlement par les moyens dont nous avons parlé, mon avis est encore que, plutôt que de nous servir du peuple pour l'abattre, nous devrions le laisser suivre sa pente et nous abandonner à la sincérité de nos intentions. » Mais il avoue plus tard qu'il avait alors comme un pressentiment de l'insuccès de Turenne; ce qui explique ce nouveau revirement; mais il n'en est pas moins bien établi que si Turenne eût pu se rendre à l'appel de son frère, Retz n'eût pas hésité à seconder

Bouillon dans l'exécution de son plan contre le parlement.

Les événements devaient épargner au coadjuteur un tel surcroît de honte : les chefs de la Fronde s'étaient trop hâtés de se réjouir. Turenne n'avait sous ses ordres que des mercenaires allemands qui se vendaient au plus offrant. Il échoua dans sa tentative d'embauchage, parce qu'il trouva dans Mazarin un redoutable enchérisseur. Averti à temps, Mazarin acheta les troupes weymariennes, par l'intermédiaire du gouverneur de Brisach, pour une somme de huit cent mille francs qui lui fut, dit-on, prêtée par Condé. Abandonné de son armée, Turenne fut obligé de se réfugier chez la landgrave de Hesse, sa parente, et de là il écrivit au cardinal pour lui témoigner son repentir et solliciter humblement sa grâce.

Cependant le parlement avait bientôt entamé avec la cour, comme Retz l'avait prévu, une négociation sérieuse. Molé, de Mesmes, Omer Talon qui aimaient sincèrement l'État et désiraient vivement la paix, apportaient dans cette négociation autant de prudence que de fermeté. Nous n'entrerons pas dans le détail de tous les tiraillements qui faillirent plusieurs fois la faire avorter. Qu'il nous suffise d'indiquer les principaux incidents qui signalrèent les conférences de Rueil. Mazarin en avait été écarté dès le début, la députation du

parlement ayant exigé avant tout qu'on ne la mît pas en contact avec un ministre condamné par un arrêt. Dans l'état actuel des esprits, c'était une condition qu'il fallait subir pour négocier. Mazarin y avait consenti, malgré la profonde irritation d'Anne d'Autriche, parce qu'il préférait mille fois traiter avec Paris que d'accepter de l'Espagne une paix honteuse, qui eût détruit l'édifice si péniblement élevé par Richelieu; mais il n'en était pas moins l'âme de toutes les conférences, et Retz lui-même rend justice à l'habileté qu'il déploya.

Le désir de terminer la guerre civile tempérait chez les députés les plus influents les tendances hautaines de l'esprit de corps. Ils avaient d'une part à défendre contre la cour les prérogatives de leur compagnie, de l'autre à lutter contre les prétentions exagérées de leurs collègues et contre les intrigues des Frondeurs qui leur suscitaient chaque jour quelque nouvel obstacle. Quand ils revenaient à Paris, une populace soldée par les généraux qui avaient refusé de se joindre à eux, dans l'espoir de se faire plus chèrement acheter, faisait retentir sur leur passage et jusque dans les cours du palais les cris de : *Point de paix! point de Mazarin!* et leur prodiguait l'insulte et la menace; mais rien ne pouvait intimider leur courageux président. Excités par son exemple, ils poursuivaient leur œuvre patriotique avec une intrépide

sérénité. Un jour Molé avait été assailli par des furieux prêts à attenter à sa vie : « Mes amis, leur dit-il avec un sang-froid héroïque, quand je serai mort, il ne me faudra que six pieds de terre. » Et il leur avait imposé par sa fière contenance. C'est là un trait bien digne du successeur de cet Achille de Harlay qui disait au duc de Guise : « Mon âme est à Dieu ; mon cœur est à mon roi, et mon corps est entre les mains des méchants ; qu'on en fasse ce qu'on voudra. »

Molé et de Mesmes se sentaient soutenus par les vœux de la majorité de la bourgeoisie, que manifestait clairement le succès toujours croissant des écrits dirigés contre la Fronde. Dans un de ces écrits, l'auteur, après avoir qualifié la Fronde de comédie « où les uns jouaient le personnage du roi, les autres des personnages de princes, de valets et de fous, » trouvait que la comédie était beaucoup trop prolongée et qu'elle coûtait beaucoup trop cher. Un autre représentait « les Parisiens aux pieds de Leurs Majestés, demandant la paix, « et se faisait l'écho de leurs doléances.

Dès qu'elle était entrée en communication avec les députés, la cour avait retardé d'un mois la réunion des états généraux fixée au 15 mars, sauf à l'ajourner ensuite indéfiniment, s'il était possible de l'éviter après ce nouveau délai. C'était une première satisfaction qu'elle donnait au parlement, tout en

laissant cette épée de Damoclès suspendue sur sa tête pendant la durée des négociations ; car il ne redoutait rien tant que de se voir dépossédé de ses prétendus droits législatifs par une assemblée vraiment nationale.

A l'instigation de Retz et de Bouillon, les généraux, dans le but d'effrayer Mazarin, venaient de conclure avec l'Espagne un traité par lequel l'archiduc s'obligeait à faire immédiatement avancer ses troupes jusqu'à Pontavert, petite ville sur les bords de l'Aisne. L'armée de la Fronde était sortie de Paris sur la demande même du parlement, grâce aux menées du coadjuteur, pour former un camp entre la Seine et la Marne, et attendre dans cette forte position l'arrivée de Turenne. Le duc de Longueville annonçait qu'il était prêt à marcher sur Saint-Germain avec un corps de dix mille hommes. Le parlement entièrement livré, en l'absence de Molé, de de Mesmes et de Talon, à l'influence des Frondeurs, autorisait le maréchal de Turenne et le duc de la Trémouille à puiser partout dans les caisses de l'État pour entretenir les armées qu'ils devaient amener l'un de l'Alsace, l'autre de la Bretagne. Il sanctionnait en même temps la révolte de la ville de Reims qui avait maltraité son gouverneur, et il mettait aux enchères la dépouille de Mazarin. Il édictait les peines les plus sévères contre les émissaires de la cour qui

levaient des troupes pour le compte du roi ; et il invitait les communes à se rassembler au son du tocsin pour leur faire la chasse. La guerre civile semblait à la veille de se rallumer avec un redoublement de fureur. Jamais l'horizon n'avait paru plus sombre. Tout était à craindre dans une pareille situation, même l'union de l'Espagne avec le parlement. Don José de Illescas était sur le point de triompher ; des représentants de la loi et de la tradition allaient être entraînés à se déshonorer en s'alliant ouvertement à l'étranger pour battre en brèche le gouvernement royal ; ce que la France n'avait jamais vu.

D'un autre côté l'impétueux Condé, qui supportait impatiemment tant de lenteurs, commençait à faire entendre un langage menaçant, et le duc d'Orléans se montrait offensé des exigences de la compagnie. De plus le cardinal était instruit des efforts que faisait l'abbé de la Rivière, sous l'impulsion de la Rochefoucauld et de Mme de Longueville qui s'étaient éloignés de Retz, pour déterminer Gaston à s'emparer de la régence avec leur concours et celui de leurs amis, et à nommer ensuite Châteauneuf premier ministre.

Molé et Mazarin comprennent alors tous les deux qu'ils doivent à tout prix empêcher la rupture des conférences et conjurer l'orage qui est près d'éclater ; car il y va du salut de l'État qu'ils

voient avec effroi sur le point de tomber du faîte de la gloire et de la puissance dans un gouffre sans fond. Ils se rapprochent par de mutuelles concessions, et les conditions de la paix sont signées au moment même où le parlement vient de révoquer les pouvoirs de ses députés. Le cardinal lui-même appose sa signature à coté de celles du duc d'Orléans et du prince de Condé, au bas de cet acte solennel qui est en grande partie son ouvrage, quoiqu'il ait été exclu de la négociation, et qui porte en effet l'empreinte de son talent diplomatique; car, en définitive, la cour n'avait rien cédé de ses droits; elle n'avait fait aucun sacrifice qui compromît réellement son autorité; soit pour le fond, soit pour la forme, sa dignité était complétement sauvegardée. Elle se bornait en quelque sorte à amnistier le passé, à promettre vaguement de diminuer les impôts, de travailler à la paix générale, mais en dehors de l'action du parlement qui devait congédier sans réponse l'envoyé de l'archiduc; et la compagnie tout entière était tenue de se transporter à Saint-Germain pour y recevoir du roi, dans un lit de justice, la déclaration qui lui serait octroyée en échange de sa soumission respectueuse. Un délai de quatre jours était accordé à tous les chefs de la Fronde pour demander à être compris dans le traité. Du reste ce traité ne touchait à aucune des

questions politiques et administratives soulevées depuis le commencement de la lutte, et il n'y était pas même fait mention des états généraux. Voilà en résumé à quoi venait aboutir ce grand mouvement qui devait renouveler la face de la monarchie.

A la nouvelle de ce dénoùment imprévu, les généraux se réunirent pour délibérer sur le parti qu'ils avaient à prendre. Déjà plusieurs d'entre eux avaient commencé à négocier avec la cour, et ils n'avaient tous, au fond, qu'une pensée, celle de traiter aux meilleures conditions possibles. « Mazarin, a dit M. de Carné dans son excellente étude sur ce cardinal, Mazarin aimait à appliquer le procédé immémorial usité depuis la guerre du *Bien public*, la méthode de Louis XI, qui consistait à dissoudre toutes les ligues en traitant à part avec chacun des associés. Il accueillait toutes les prétentions avec une sorte de complaisance, et, conformément à la maxime d'un de ses plus illustres adversaires, la Rochefoucauld, il promettait selon ses espérances en ne tenant jamais que dans la mesure de ses craintes. »

Retz seul affectait le plus complet désintéressement. Il ne demandait rien pour lui, disait-il; ce qu'il voulait c'était l'expulsion d'un ministre odieux au pays; ce qu'il voulait, c'était la gloire de donner à la France cette paix générale qui était son vœu le plus cher. Pour forcer la cour à

l'accepter, pour accomplir *une action si belle*, selon lui, *si éclatante*, il proposait d'enlever, avant le retour des députés, en ayant l'air d'ignorer le résultat des conférences de Rueil, l'adhésion du parlement à l'alliance avec le roi d'Espagne, envers qui l'on s'engagerait à ne poser les armes qu'après la conclusion de la paix. Les grands mots de Retz ne peuvent ici tromper personne. Il est évident que cette fantasmagorie de la paix générale n'est là que pour l'effet de la mise en scène; car Retz avait trop de pénétration pour ne pas comprendre que ce n'était pas en se liguant avec l'Espagne contre l'autorité royale, en ouvrant nos frontières à son armée, en l'introduisant au cœur du royaume, qu'on pouvait avoir une paix honorable pour la France, une paix qu'il y eût quelque gloire à lui procurer. La succession de Mazarin, tel est l'objet de son ambition. Il faut avant tout que Mazarin descende du pouvoir pour lui faire place. Les offres les plus brillantes ne sauraient le séduire, si son heureux rival conserve le poste éminent où il aspire à monter porté par le flot de l'opinion.

Le duc de Bouillon, qui ne visait qu'à rentrer en possession de la ville de Sedan et qui avait alors l'espoir de l'obtenir du cardinal, se refusait maintenant à faire de la paix générale la condition préalable de tout accommodement, dans la crainte

de fermer ainsi la porte aux traités particuliers. Il préférait qu'on manœuvrât pour gagner du temps, qu'on laissât les députés faire leur rapport sans exciter le peuple contre eux, qu'on fît rejeter par le parlement le traité qu'ils avaient conclu, et qu'on les renvoyât sous prétexte de négocier sur de meilleures bases, afin de dicter plus sûrement la loi au cardinal, et de lui arracher de plus grands avantages, quand les trois armées de l'archiduc, de Turenne et du duc de Longueville seraient près de Paris. Retz épuisait toutes les ressources de son esprit pour convaincre Bouillon que l'intérêt bien entendu de tous les chefs de la Fronde était de « s'attacher avec éclat à la paix générale, » que tous les autres avantages dépendaient de celui-là, et que, pour les avoir, il fallait montrer qu'on les méprisait ; que si l'on essayait d'amuser le parlement, si on ne le liait pas promptement par un acte public, il ne tarderait pas à retomber sous l'influence des partisans du traité, selon des tendances naturelles, « dont il ne s'éloignait que par saillies ; » que le peuple pourrait alors se porter à des violences qu'ils chercheraient vainement à empêcher, et qui les rendraient « formidables le premier jour, mais odieux le second, » parce qu'ils seraient responsables quand même aux yeux du public. Puis, dans un bel élan de générosité, ce parfait comédien offrait de sacri-

fier de très-bon cœur au ressentiment de la reine et à la haine de Mazarin sa dignité de coadjuteur, si son conseil était suivi. Bouillon se croyait en ce moment trop sûr d'atteindre son but par d'autres moyens pour être sensible à de pareils arguments. Sa proposition répondait parfaitement aux vues intéressées de tous les généraux; aussi fut-elle adoptée sans difficulté malgré l'éloquence de Retz et le magnanime sacrifice qu'il était prêt à faire sur l'autel de la patrie.

Retz dit à cette occasion : « Il n'y a point de défaut qui dépare tant les qualités d'un grand homme que de ne pas savoir saisir le moment décisif de sa réputation. L'on ne le manque presque jamais que pour mieux prendre celui de sa fortune, et c'est en quoi l'on se trompe doublement soi-même pour l'ordinaire. Bouillon ne fut pas, à mon avis, habile dans cette circonstance, parce qu'il voulut être fin. Cela arrive assez souvent. »

Retz peint à merveille l'attitude embarrassée de la plupart de ces généraux qu'animaient en secret des sentiments qu'ils n'osaient manifester :

« Le prince de Conti, dit-il, parla si obscurément que personne n'y entendit rien. M. d'Elbeuf s'étendit beaucoup; mais il ne conclut pas. Le duc de Beaufort employa son lieu commun qui était d'assurer qu'il irait toujours son grand chemin.... Les oraisons du maréchal de la Mothe

n'étaient jamais que d'une demi-période...., Le duc de Bouillon s'évertua à brouiller les espèces.... »

Quand les députés vinrent rendre compte au parlement de l'accomplissement de leur mission, ils furent accueillis par des murmures. On leur reprocha dans les termes les plus vifs d'avoir traité après la révocation de leur mandat, d'avoir abandonné les généraux et tous ceux à qui la compagnie avait accordé arrêt d'union. Le duc de Bouillon dit qu'il ne lui restait qu'à demander pour toute grâce au parlement de solliciter pour lui un passe-port qui lui permît de sortir du royaume en sûreté. Le duc de Beaufort s'écria, en mettant la main sur la garde de son épée : « Vous avez beau faire, messieurs les d putés, celle-ci ne tranchera jamais pour le Mazarin. »

Aux généraux qui se plaignaient qu'on eût signé sans leur concours, Molé répondit ironiquement qu'ils avaient toujours protesté qu'ils ne sépararaient pas leurs intérêts de ceux de la compagnie, que d'ailleurs ils avaient été invités aux conférences et qu'ils n'avaient pas envoyé de députés. Puis, les apostrophant à son tour : « Vous nous reprochez, leur dit-il avec émotion, de n'avoir pas consulté le parlement; l'avez-vous consulté vous-mêmes, quand vous avez traité avec l'Espagne ? » Et il dénonça le pacte secret que l'ar-

restation d'un écuyer du prince de Conti, chargé de lettres pour l'archiduc, avait fait connaître à la cour. Cette révélation inattendue opéra un changement soudain dans les dispositions de l'assemblée, et les généraux baissèrent la tête sans mot dire. Alors un affidé du duc de Bouillon proposa de renvoyer la députation à Saint-Germain pour faire réformer les articles qui seraient repoussés par la compagnie, et pour régler les intérêts des généraux. En ce moment un grand bruit se fit entendre. Le palais était envahi par une foule irritée que conduisait un avocat sans clients, nommé du Boisle, un de ces génies incompris qu'on a vus de tout temps briller beaucoup plus dans les émeutes qu'au barreau, comme si leur instinct révolutionnaire, paré du nom de patriotisme, était en raison inverse de leur talent. Cette populace en délire qu'entretenait dans une surexcitation perpétuelle la *Gazette des Halles*, digne précurseur du *Père Duchesne* et de *L'Aimable Faubourien, journal de la canaille*, vomissait mille imprécations contre les députés en brandissant des sabres, des piques, des poignards, et menaçait de jeter dans la rivière tous les Mazarins. Au milieu de cette effroyable tempête, du Boisle avait sommé le président de Novion, Frondeur bien connu, qui avait voulu chercher à apaiser le tumulte, de lui livrer le traité pour faire brûler par la main du

bourreau, en place de Grève, la signature du cardinal. Le président Novion lui avait fait observer qu'il était impossible de brûler la signature du cardinal sans brûler celle du duc d'Orléans, du premier prince du sang, de l'oncle même du roi, et ni le chef ni les soldats de cette armée séditieuse n'avaient insisté. Cette observation et l'effet qu'elle produisit dans un tel moment, sont des traits de mœurs que l'historien ne saurait passer sous silence. Vers la fin du siècle suivant, une pareille réflexion n'eût fait que redoubler la rage des émeutiers. Curieuse époque, en vérité, que celle où la bourgeoisie, en faisant la guerre au gouvernement royal, prenait pour devise, comme nous l'avons déjà fait remarquer : *Quærimus regem nostrum*, et où le bas peuple, dans son plus grand accès de colère, s'écriait : *Allons à Saint-Germain quérir notre bon roi!*

Molé ajouta ce jour-là une belle page à sa vie et aux annales de la France sur qui doit rejaillir sa gloire. La journée du 13 mars 1649 mérite d'y figurer à côté de la fameuse journée des barricades. Citons ici le récit même de Retz, en rappelant, à l'honneur de l'un et de l'autre, que c'est là le témoignage d'un adversaire déclaré de l'illustre magistrat.

« L'intrépidité du premier président ne parut jamais plus complète ni plus achevée qu'en cette

rencontre. Il se voyait l'objet de la fureur et de l'exécration du peuple. Il le voyait armé ou plutôt hérissé de toutes sortes d'armes, en résolution de l'assassiner. Il était persuadé que M. de Beaufort et moi, l'avions soulevé avec la même intention. Je l'observai, et je l'admirai. Je ne lui vis jamais un mouvement dans le visage, je ne dis pas qui marquât de la frayeur, mais je dis qui ne marquât une fermeté inébranlable et une présence d'esprit presque surnaturelle, qui est encore quelque chose de plus grand que la fermeté, quoiqu'elle en soit au moins en partie l'effet. Elle fut au point qu'il prit les voix avec la même liberté d'esprit qu'il avait dans les audiences ordinaires.... Il répondit à ceux qui lui proposaient de sortir par les greffes, afin qu'il pût rentrer chez lui sans être vu : « La cour ne se cache jamais. Je « ne commettrai pas cette lâcheté qui, de plus, ne « servirait qu'à donner de la hardiesse aux sédi- « tieux. Ils me trouveraient bien dans ma maison, « s'ils croyaient que je les eusse appréhendés ici. » Comme je le priais de ne pas s'exposer au moins que je n'eusse fait mes efforts pour adoucir le peuple, il se tourna vers moi d'un air moqueur, et il me dit cette mémorable parole : Eh ! mon bon seigneur, dites le bon mot. » Quoiqu'il me témoignât assez par là qu'il me croyait l'auteur de la sédition, en quoi il me faisait une horrible

injustice, je ne me sentis touché d'aucun mouvement que de celui qui me fit admirer l'intrépidité de cet homme. »

Il avait déjà dit ailleurs du même personnage : « si ce n'était pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un, dans notre siècle, de plus intrépide que le grand Gustave et M. le Prince, je dirais que ç'a été Molé, premier président. »

Retz a raison d'égaler au moins le courage de Molé à celui de Condé et de donner presque à entendre qu'il le met encore au-dessus. Nous avons toujours professé une vive admiration pour le courage militaire. Nous plaçons bien haut dans notre estime le guerrier qui verse son sang pour son pays sur un champ de bataille, depuis le général en chef jusqu'au plus humble soldat ; cependant nous admirons peut-être davantage le courage civil, ce courage si rare et si beau qui n'est pas le fruit de l'exaltation née de cette passion de la gloire, dont le propre est d'enfanter des prodiges en doublant les facultés par l'enthousiasme, mais qui n'a pour aliment et pour soutien que le sentiment du devoir, l'amour de la justice, et une confiance sereine en celui de qui émanent ces deux grandes choses[1]. Le *vir justus et tenax*

1. Napoléon Ier a dit : « La plus belle mort serait celle « d'un soldat qui périt au champ d'honneur, si la mort d'un

propositi d'Horace, relevé encore par l'idée chrétienne, offrira toujours au monde le plus merveilleux spectacle qu'il nous soit donné de contempler ici-bas.

Du reste Retz n'est jamais plus heureusement inspiré que lorsqu'il parle de la grandeur d'âme de Molé. La manière dont il paraît sentir tout ce qu'il y a de noble dans la conduite du premier président, n'est certes pas d'une âme ordinaire. Là où ce qui est vraiment grand, trouve de pareilles cordes à faire vibrer, on peut affirmer que la main de Dieu a mis cette forte empreinte qui est l'indice des organisations privilégiées, et que le souffle du vice n'est pas entièrement parvenu à l'effacer.

Molé était resté calme sur son siége sans vouloir interrompre un seul instant la délibération commencée, et la séance n'avait été levée qu'à l'heure accoutumée. Avant que le parlement ne sortît de la Grand'Chambre, Retz alla haranguer le peuple et essaya de le calmer, s'il faut ajouter foi à son récit. Il nous apprend qu'il joua, en un quart d'heure, trente personnages différents, et nous n'avons pas de peine à le croire; car il était sans pareil dans ce genre d'exercice : « Je menaçai,

« magistrat périssant en défendant le souverain, le trône et « les lois n'était plus glorieuse encore. »

dit-il, je caressai ; je commandai ; je suppliai. » Enfin le parlement put traverser les flots de la multitude, huissiers en tête, sous la protection du coadjuteur et du duc de Beaufort qui couvraient de leur corps le premier président et le président de Mesmes. Le peuple poussa de grandes clameurs ; quelques voix firent entendre le cri de *république*. C'était comme un écho bien affaibli des bruits sinistres qui arrivaient de l'autre côté de la Manche. Mais alors, en France, les masses comprenaient à peine la signification de ce mot. Le véritable esprit qui les animait, était tout entier dans un autre cri que nous avons déjà signalé : *Point de Mazarin ; allons à Saint-Germain quérir notre bon roi*. Tous les membres du parlement rentrèrent chez eux, sans qu'on eût à déplorer aucune violence.

Retz se défend énergiquement d'avoir contribué le moins du monde à ce mouvement populaire. Nous sommes peu tenté de révoquer en doute la vérité de son assertion à cet égard, puisqu'il nous a si bien prouvé qu'il était de son *intérêt* de ne pas abattre le parlement par le peuple ; mais nous ne saurions nous empêcher de remarquer que Molé pouvait bien s'y tromper; car ce même peuple était le peuple des barricades, celui que le coadjuteur avait lui-même appelé à la révolte quelques mois auparavant, celui qu'il se vantait

en toute occasion de faire avancer ou reculer à son gré.

Le parlement avait adopté, dans la séance orageuse du 13 mars, la proposition que le duc de Bouillon avait fait mettre en avant pour gagner du temps, selon la décision prise en commun par les généraux. Le lendemain les articles du traité de Rueil furent examinés, et la compagnie arrêta les modifications que les députés devaient demander à la cour. Les désordres de la veille avaient servi de leçon aux conseillers les plus ardents en les éclairant sur la gravité de la situation, et, à très-peu d'exceptions près, chacun au fond du cœur avait hâte d'en finir. Un moment cependant la discussion s'échauffa de manière à faire craindre de nouveaux orages; mais le premier président lut une lettre du chancelier qui témoignait à la compagnie de la part du roi les dispositions les plus bienveillantes, et « cette petite pluie, dit Retz, qui parut douce, abattit le grand vent qui s'était élevé au commencement de l'assemblée. » Le mandat des députés fut formulé en des termes qui leur laissaient une grande liberté d'action pour la solution de toutes les difficultés. Les généraux et tous ceux qui s'étaient engagés à leur suite dans la Fronde, furent invités à faire connaître leurs prétentions particulières à la députation chargée de les soutenir.

Ce même jour, un courrier vint annoncer au duc de Bouillon qu'il ne fallait plus compter sur l'armée de Turenne. Ce fut pour lui comme un coup de foudre. Un instant il eut la pensée de revenir au plan qu'il avait d'abord conçu d'ameuter le peuple contre le parlement. Un autre envoyé de l'archiduc, don Gabriel de Tolède, était arrivé à Paris, et il répandait l'or à pleines mains dans le but de favoriser l'exécution d'un plan où l'Espagne entrevoyait pour elle de si grands avantages. La duchesse de Montbazon, cette femme sans pudeur qui a fait dire au coadjuteur, « qu'il n'avait jamais vu personne qui eût conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu, » recevait la promesse d'une somme de vingt mille écus et d'une pension de six mille, pour exercer sur le duc de Beaufort le pouvoir de ses charmes au profit de cette triste cause. Aussi Beaufort criait-il bien haut qu'il n'y avait plus qu'à fermer les portes de Paris aux députés, qu'à chasser les Mazarins du parlement, qu'à se rendre maître de l'hôtel de ville, et qu'à faire avancer l'armée d'Espagne dans les faubourgs de la capitale[1]. Don Gabriel de Tolède

1. Le duc de Beaufort ayant demandé au président de Bellièvre s'il ne changerait pas la face des affaires en donnant un soufflet au duc d'Elbeuf : « Je ne crois pas, répondit ce magistrat, que cela puisse changer autre chose que la face du duc d'Elbeuf. »

achetait à bon marché le duc d'Elbeuf « qui ne cherchait que de l'argent comptant, et tôpait, selon l'expression de Retz, à tout ce qui lui en montrait. » Ces grands seigneurs, égarés par la convoitise ou par l'orgueil, auraient trouvé des complices au sein même du parlement; car le conseiller Longueil ne cessait de répéter qu'il fallait *purger* la compagnie. « Il n'y a jamais eu, dit Retz, d'esprit si décisif ni si violent; mais il n'y en a jamais eu qui ait pallié ses décisions et ses violences par des termes plus doux. » C'est là comme un type que l'on rencontre dans toutes les révolutions. Cent cinquante ans plus tard, Longueil s'appellera Barrère[1]. Heureusement le duc de Bouillon renonça bientôt à un dessein qui pouvait avoir de si funestes conséquences, et tous les généraux ne songèrent plus qu'à tirer leur épingle du jeu, en insistant toutefois, au moins pour la forme, sur le renvoi de Mazarin. Faire les braves au parlement le matin, négocier le soir avec la cour, ce rôle leur convenait à merveille.

Retz s'attribue l'honneur de ce résultat. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit une prodigieuse dé-

1. Nous n'entendons pas comparer entièrement Longueil, marquis de Maisons, à celui que ses plaidoyers en style fleuri en faveur des plus odieuses mesures a fait surnommer l'Anacréon de la guillotine; nous avons voulu seulement signaler le trait de caractère qui leur fut commun à tous les deux.

pense d'esprit pour détourner le duc de Bouillon d'une voie fatale. Depuis l'avortement des projets de Turenne, il avait vu s'évanouir la chimère de la paix générale, èt il avait résolu de laisser faire la paix avec la cour, d'y contribuer même sous main, de s'y opposer cependant en apparence en se tenant en dehors des négociations, bien plus en protestant par son vote, afin de conserver, à l'aide de ce semblant d'opposition, la faveur du peuple, d'être toujours à la tête d'un parti qu'il serait facile d'armer dans des circonstances plus propices, et d'attendre ainsi les événements. Un historien prétend qu'il encouragea les généraux à traiter, dans le but de rester seul chef de ce parti.

Le recueil des Mazarinades renferme la longue nomenclature des demandes qui furent adressées au premier président par les généraux et les personnages marquants de la Fronde pour être soumises à la cour. Cette pièce officielle est un des plus précieux documents de l'époque. Il n'y a rien de plus curieux comme étude de mœurs. Elle est loin de jeter un grand éclat sur la noblesse française; ce n'est pas assurément une page de son livre d'or. Nous ne connaissons pas de satire plus sanglante de la Fronde; on pourrait l'intituler : *la Fronde jugée par elle-même*. Elle réduit à sa juste valeur le fameux serment d'union qu'avaient fait ces

prétendus réformateurs au commencement de la guerre civile, en invoquant l'intérêt de l'État, et en prenant l'engagement solennel de n'avoir jamais en vue que le bien public. On cherche vainement dans cet incroyable amas de bassesses et d'extravagances un seul mot qui ait trait à cet intérêt de l'État si pompeusement invoqué, quand il fallait séduire la bourgeoisie par de belles paroles. Des avantages personnels, c'est là tout ce que réclamaient ces grands citoyens avant de poser les armes. Aucun temps ne nous offre un plus scandaleux étalage d'ambitions désordonnées ou ridicules. Voici un court échantillon des exigences de cette aristocratie non moins avide qu'orgueilleuse :

« Le prince de Conti demandait entrée au Conseil et une place forte dans son gouvernement de Champagne. — Le duc de Bouillon demandait pour lui, comme on sait, la restitution de Sedan, pour Turenne le gouvernement de l'Alsace et celui de Philisbourg. — Le duc d'Elbeuf demandait pour lui le gouvernement de Picardie, pour son fils aîné le gouvernement de Montreuil. — Le duc de Beaufort demandait la charge de grand amiral. »

« Le duc de Vendôme, dit Retz, avait envoyé en forme sa malédiction à son fils, s'il n'obtenait au moins la surintendance des mers.... Les plus

désintéressés s'imaginèrent qu'ils seraient dupes des autres, s'ils ne se mettaient sur les rangs. »

Il ne s'agit de rien moins, on le voit, pour les princes et les généraux, que de s'emparer de la moitié du royaume. Ajoutez à cela, pour chacun d'eux, des demandes d'argent énormes, dans lesquelles aucun des leurs n'est oublié et qui font regretter que le patriotisme ne soit pas chez eux au niveau de l'esprit de famille. Ce même duc d'Elbeuf que nous avons vu accepter l'or de l'Espagne, non content d'avoir jeté son dévolu sur le gouvernement de Picardie et sur celui de Montreuil, veut encore de l'argent pour sa femme, de l'argent pour le second de ses fils, de l'argent pour son frère. Le désintéressement des subalternes égale le désintéressement des chefs et fait éclore une fourmilière de prétentions de tout genre. « Ce qui est tout dire, selon Retz, le chevalier de Fruges en eut de grandes, la Boulaye en eut de considérables, le marquis d'Alluï en eut d'immenses. » C'est comme une curée de places, de titres, de pensions, digne du fouet vengeur qu'un poëte énergique de nos jours a si bien manié dans ses Iambes. Le duc veut être prince ; le marquis veut être duc ; la vanité le dispute à la cupidité. Les dames qui ont pris une si large part à la guerre, à cette guerre où dominaient le caprice et la folie, ont aussi leur part dans les conditions de la paix. Il

leur faut à toutes des tabourets à la cour. Un tabouret à la cour était alors une affaire de la plus haute importance. « Pendant les plus grands troubles, dit un historien, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint des séances réglées, comme si elle était occupée de quelque grave question. C'était à l'occasion d'un tabouret accordé par la reine à Mme de Pons !... »

N'est-ce pas ici le cas de s'écrier avec le poëte latin : *Parturiunt montes; nascetur ridiculus mus ?* Le singulier manifeste que nous venons d'analyser succinctement, est le *ridiculus mus* enfanté par la montagne de la Fronde qui semblait grosse de réformes.

Pour mieux assurer la conclusion de la paix en discréditant les généraux, le premier président s'empressa de livrer à la publicité ces irrécusables témoignages d'un honteux égoïsme qui s'était jusque-là dissimulé sous des dehors trompeurs. Ils furent accueillis par un immense éclat de rire, et ils excitèrent la verve railleuse du *Courrier burlesque*, joyeux enfant du vieil esprit gaulois, qui retrouva dans cette circonstance quelques-unes des inspirations de la *Satire Ménippée*. Ils dessillèrent bien des yeux dans les rangs de cette bourgeoisie qui s'était laissé abuser par des protestations menteuses. L'effet moral fut tel que les

généraux sentirent la nécessité de déclarer hautement, pour se réhabiliter dans l'opinion, qu'ils avaient seulement voulu qu'on leur donnât des sûretés contre Mazarin, et qu'ils renonceraient à tout ce qu'ils avaient demandé, si le cardinal n'était pas maintenu au pouvoir. Mais tandis que d'un côté ils envoyaient à Saint-Germain, pour y faire en leur nom cette déclaration, le comte de Maure que Retz appelle le « replâtreux du parti, » le seul d'entre eux qui eût quelque velléité de se montrer austère, le seul qui fût capable de prendre au sérieux une telle mission, de l'autre, ils chargeaient secrètement « des députés à basses notes, » selon l'expression de Mme de Motteville, d'appuyer toutes leurs prétentions.

Retz conserva, il faut le reconnaître, une attitude plus digne. Il ne cessa de déclamer jusqu'à la fin contre le cardinal, et de pousser le parlement à exiger son renvoi d'une manière absolue, quoiqu'il ne se fît pas illusion sur le dénoûment, sachant bien que la reine ne consentirait pas à sacrifier son ministre et que le parlement se résignerait à le subir; mais il se tint à l'écart au milieu de ce débordement de cupidités seigneuriales[1], et comme

1. « Le prince de Conti ayant couché dans ses articles un « par lequel il demandait que la charge de général des ga- « lères fût rendue au duc de Retz, M. le coadjuteur de Paris,

il eut bien soin de faire ressortir ce contraste, le discrédit des généraux ne rejaillit pas sur lui, et sa popularité ne reçut aucune atteinte. C'était là ce qu'en l'état, il désirait par-dessus tout, à cause des éventualités de l'avenir. Il se retirait momentanément de la lice avec la ferme intention d'y rentrer, dès que l'occasion lui paraîtrait favorable pour recommencer une lutte qui était comme un duel entre le cardinal et lui; il restait assez de germes de mécontentement pour qu'il pût espérer qu'elle se présenterait bientôt, et il voulait ne rien perdre de ses avantages. Voilà tout le secret de sa politique. Avec l'imperturbable aplomb qui le caractérise, il la colore en disant que s'il a refusé d'être compris dans l'amnistie, « c'est qu'il n'a fait, pendant la guerre, que ce qu'il a cru être du service du roi et du véritable intérêt de l'État, et qu'il avait mille raisons de souhaiter que le roi en fût informé à sa majorité. » Au point de vue où il se plaçait, sa conduite fut fort habile. Toutefois le besoin qu'il éprouvait de se donner à tout prix de l'importance, lui fit commettre une faute grave. L'archiduc, sur la foi de son traité avec les généraux, était arrivé avec son armée jusqu'aux envi-

« son frère, déclara qu'il avait prié Messieurs les députés de « rayer cet article, et de n'en point faire mention; ce qui « fut certifié véritable par M. le premier président. » (*Mémoires* d'Omer Talon, tome II, page 445.)

rons de Laon. Il s'agissait maintenant de lui ménager une retraite honorable. Retz se prêta à fabriquer, à l'aide des blancs-seings qu'il tenait du moine espagnol transformé en gentilhomme sous le nom de don José de Illescas, une lettre dans laquelle l'archiduc mandait au prince de Conti qu'il n'était entré en France que pour procurer à la chrétienté le plus grand des bienfaits, c'est-à-dire la paix générale, et qu'il était prêt à retirer ses troupes, dès qu'il aurait plu au roi de désigner un lieu et de nommer des députés pour entamer les négociations. Ensuite il se chargea de la remettre, en grande cérémonie, au parlement qui fit à cette prétendue dépêche l'accueil qu'elle méritait. C'était en quelque sorte se poser publiquement en affidé de l'Espagne, et assumer en pure perte la honte attachée à un pareil rôle. Il confesse lui-même son tort sous le rapport de l'habileté; malheureusement c'est le seul genre de satisfaction qu'il nous donne; le côté moral de toute chose semble lui échapper.

Nous avons trop rarement le plaisir de louer le coadjuteur pour que nous puissions passer sous silence une noble action qui faillit lui nuire dans l'esprit du peuple, en le rendant, qui le croirait? suspect de mazarinisme.

Le cardinal était parvenu à réunir une magnifique collection de richesses bibliographiques; il

en avait fait en quelque sorte une bibliothèque publique, où les hommes studieux, à qui elle était libéralement ouverte, trouvaient les éditions les plus rares et les manuscrits les plus précieux. A cette collection d'œuvres littéraires, « ramassées avec tant de soins ès quatre coins du monde, » dit Gabriel Naudé, l'intelligent bibliophile chargé de les mettre en ordre, se joignaient des œuvres d'art admirables, des statues et des tableaux que Mazarin avait fait venir de Rome pour servir de modèles à la jeunesse française. Toutes ces richesses et tous ces chefs-d'œuvre avaient été saisis en vertu d'un arrêt du parlement, avec le mobilier du cardinal. On était maintenant sur le point de les vendre à l'encan. Retz eut l'honneur d'empêcher un tel acte de vandalisme; il ne craignit pas de compromettre pour cela cette popularité dont il était pourtant si jaloux. Il rétablit son crédit par une de ces comédies qui lui étaient si familières : il s'opposa fortement à la prolongation de la trêve, en jouant la colère et l'indignation, alors qu'il savait que la paix était faite.

La paix venait, en effet, d'être définitivement conclue. Peu de modifications avaient été apportées au traité de Rueil. Mazarin n'avait pas d'égal sur le terrain de la diplomatie : « Le fort de M. le cardinal Mazarin, dit Retz, était de faire espérer, de jeter des lueurs, de les retirer, de donner des

vues, de les brouiller, et son génie était tout propre à se servir des illusions que l'autorité royale a toujours abondamment en main pour les négociations. » Il était d'ailleurs aidé cette fois par le premier président, qui avait un grand ascendant sur ses collègues, et qui comprenait la nécessité de rendre au pouvoir, dans une juste mesure, sa force et son prestige. Il manœuvra de telle sorte que, tout en restant premier ministre, il amena les généraux qui avaient offert de se désister de leurs prétentions, si Anne d'Autriche voulait l'éloigner du ministère, à se contenter de quelques vagues promesses consignées dans une simple lettre adressée au parlement. Cette lettre n'est pas moins curieuse à certains égards que la nomenclature des demandes auxquelles elle répond. Les paroles mielleuses y sont prodiguées à chaque ligne; mais elle ne renferme pas un seul engagement formel. Sous l'art qui a présidé à sa rédaction semble percer une fine ironie qui indique assez clairement qu'il n'y a là rien de sérieux. Afin de donner une idée de cette pièce singulière, où règne, avec ce ton doucereux et légèrement railleur que le cardinal Mazarin savait si bien prendre, une obscurité calculée pour laisser le champ libre à l'interprétation, nous en citerons quelques extraits; on va voir que nous n'exagérons pas :

« Sa Majesté, ayant toujours affectionné la mai-

son de Vendôme, désire favoriser le duc de Beaufort en toutes les occasions qui se présenteront, et emploiera son autorité auprès des États de Bretagne pour le dédommagement qu'ils lui doivent à cause de la démolition de ses châteaux.

« Sa Majesté fera en faveur des comtes d'Harcourt, de Rieux et de Lillebonne tout ce qui sera possible, et leur donnera les emplois que méritent leurs services. Le comte de Rieux surtout sera payé aussitôt que les affaires de Sa Majesté le pourront permettre.

« Quand Sa Majesté mettra quelque armée en campagne, elle considérera le sieur maréchal de Turenne, et le gratifiera, dans les occasions qui se trouveront, de ce qui lui conviendra selon sa qualité.

« Le maréchal de la Mothe-Houdancourt, continuant à rendre ses services à Sa Majesté, elle y fera toute la considération qui se doit, tant pour le passé que pour l'avenir, et lui répartira toutes les grâces qu'il pourra mériter.... »

Tout est à peu près écrit de ce style. C'est, à notre avis, le sublime du genre. Il est impossible de se moquer plus finement de ses adversaires et de s'en venger avec plus d'esprit et de modération tout à la fois. Le duc de Bouillon lui-même n'obtient que la promesse d'une somme d'argent dont le chiffre n'est pas déterminé, pour la principauté

de Sedan qu'il cède au roi. On éprouve une secrète satisfaction à voir trompés dans leur attente tous ces ambitieux dont les uns tendaient à reconstituer le vieil édifice féodal, dont les autres n'avaient pour but que d'arracher quelques lambeaux des libéralités royales, selon le langage de Mme de Motteville, et l'on ne peut se défendre d'une vive admiration pour celui qui déjoua ainsi leurs calculs et les couvrit d'un ridicule ineffaçable en mettant d'une manière si adroite les rieurs de son côté. Mazarin avait bien raison de dire qu'il avait fait évanouir cette nuée de prétentions absurdes avec un peu de poudre d'alchimie. Retz ajoute qu'il eût sagement agi en y mêlant un peu d'or. Mazarin n'y eût pas manqué sans doute, s'il ne se fût trouvé en présence d'un trésor vide; car il avait au plus haut degré, on le sait, le défaut d'être prodigue des deniers de l'État. S'il était inflexible quand on lui demandait des provinces et des forteresses, il se résignait aisément à faire taire par des largesses pécuniaires les exigences politiques des seigneurs mécontents.

La déclaration de paix fut enregistrée par le Parlement le 1er avril 1649, en la forme ordinaire, et annoncée dans Paris à son de trompe. La cour avait consenti à renoncer au lit de justice qu'elle devait tenir à Saint-Germain dans tout l'appareil de la puissance royale. Il y eut quelques murmures

parmi le peuple; mais cette légère agitation fut bientôt apaisée, et l'on alluma des feux de joie sur plusieurs points de la capitale. Retz prétend que c'est à lui seul qu'on dut l'attitude calme de la population parisienne. Ce jour-là il faisait à Notre-Dame la cérémonie des saintes huiles : « J'affectai, dit-il, de la finir un peu tard pour être en état de marcher au secours du parlement, s'il était attaqué. » En sortant de l'église, il se dirigea vers le palais. Il rencontra sur son passage de nombreux attroupements. Quoiqu'ils parussent fort animés, il ne fallut pour les dissiper qu'un coup de la baguette magique de ce grand enchanteur, à qui le peuple ne savait jamais résister. Quand il entra dans la grand'chambre, le premier président dit assez haut pour être entendu : « Il vient de faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre. » Molé se défiait tellement du coadjuteur, malgré le service qu'il lui avait rendu dans la journée du 13 mars, qu'il était porté à lui attribuer les moindres mouvements populaires.

Peu de jours après, on célébra le rétablissement de la paix intérieure en chantant à Notre-Dame un *Te Deum* solennel, au milieu d'une foule immense. Le coadjuteur y assista à la tête des chanoines de la métropole, méditant dès lors de nouveaux complots contre le cardinal, et pouvant déjà compter autour de lui ses futurs complices; car personne

au fond n'était satisfait[1], et il était facile de prévoir que cette paix de tarderait pas à être troublée. Pour le malheur du pays, le duel de Retz et de Mazarin ne devait pas sitôt finir.

Telle fut cette première époque de la Fronde qui a été si diversement jugée, et dans laquelle nous ne saurions voir, quant à nous, qu'une misérable contrefaçon de l'anarchie de la Ligue, qu'un pêle-mêle, non moins risible qu'odieux, de vanités, de rancunes, de jalousies, de cupidités. Condé l'a bien qualifiée, quand il a dit qu'elle était digne d'être racontée en *vers burlesques*.

Oui, il n'y eut, dans les mobiles qui firent mouvoir les ressorts si compliqués de ce premier acte de la Fronde, rien de grand, rien de noble, rien de généreux, rien de fécond, et c'est à peine si l'on peut citer à sa louange, parmi les résultats de tant d'agitations, ce fameux article de la déclaration du 24 octobre relatif à la liberté individuelle, qui, nous l'avons vu, n'était qu'un emprunt fait à une ancienne ordonnance royale, que la compagnie qui l'avait formulé avait violé elle-même pendant la guerre à l'égard de ses ennemis,

1. « De bonne intention, de sincère affection au bien pu-
« blic, de parfaite réconciliation, il y en a peu que je voie,
« quant à présent.... Le principe de défiance, de haine, de
« vengeance et de faction qui travaillait les esprits existe
« toujours. » (*Mémoires* d'Omer Talon, tome II, page 471.)

et qui, ainsi renié par elle en quelque manière, devait rester à l'état de lettre morte.

Oui, Retz, l'âme de cette révolte de magistrats entraînés par l'esprit de corps, de seigneurs impatients du joug salutaire de la royauté, avides de domination, d'honneurs et de richesses, ne fut en définitive qu'un factieux réduit à l'impuissance, et « ses intrigues souterraines, ses pamphlets anonymes, ses sermons hypocrites dans la chaire sacrée, ses discours étudiés au parlement[1], » ses menées séditieuses, sa popularité de mauvais aloi, son commerce honteux avec l'archiduc et avec le comte de Fuensaldagne, ne servirent qu'à le déshonorer sans profit pour son ambition.

Pendant que le coadjuteur profanait la sainteté de son caractère et contristait la religion dont il était le ministre, en se posant en chef de parti, et en excitant la guerre civile, son vieux précepteur la consolait par ses vertus surhumaines, et vouait le nom de Vincent de Paul à l'éternelle vénération des hommes en épanchant de son cœur, comme d'une source intarissable, les flots d'une charité toute divine. Par ses soins la France se couvrait de fondations admirables où les plus grandes misères de l'humanité trouvaient un asile, un refuge, un soulagement assurés. En 1648, l'année même

1. M. Cousin, *Mme de Longueville*.

des barricades, il consolidait l'œuvre des enfants abandonnés qu'avaient ébranlée les malheurs du temps, par cet appel si connu de leurs mères adoptives qui étaient à la veille de céder au découragement et de renoncer à leur sainte entreprise : « Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants : vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont délaissées ; voyons maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères pour devenir leurs juges ; leur vie et leur mort sont entre vos mains. » On sait quel fut le triomphe de cette éloquence du cœur ; des larmes d'attendrissement coulèrent de tous les yeux, et l'institution fut sauvée. On rencontrait *ce bon M. Vincent* [1] partout où il y avait des pleurs à essuyer, des plaies à cicatriser. Il adoucissait, autant qu'il était en lui, les maux inséparables des dissensions qui agitaient le pays. Il parcourait les campagnes dévastées, et il y répandait d'abondantes aumônes. Il s'efforçait de calmer les esprits en exhortant les deux camps à la concorde. Il travaillait avec ardeur à mettre fin à une lutte impie. Il usait de l'ascendant que son mérite émi-

1. C'est ainsi qu'on l'appelait, comme nous l'avons dit dans la première partie.

nent lui donnait sur Anne d'Autriche pour l'émouvoir par le tableau des souffrances du peuple et la disposer à faire toutes les concessions compatibles avec l'autorité royale. L'humble Lazariste semblait avoir pour mission de remédier en quelque sorte aux funestes conséquences de l'indigne conduite du coadjuteur, et surtout de détruire par un heureux contraste l'effet moral de ses pernicieux exemples. Aux tristes fruits d'une vocation forcée, Dieu s'était plu à opposer les fruits merveilleux d'une vocation véritable. Au milieu des scandales inouïs dont ils avaient la douleur d'être témoins, les contemporains de Retz pouvaient reposer leurs regards ou leurs pensées sur deux nobles et douces figures, illuminées par un rayon d'en haut, sur deux héros chrétiens qui ont si bien résumé en eux, dans la première moitié du dix-septième siècle, le catholicisme tout entier, saint François de Sales et saint Vincent de Paul, le mystique et l'homme d'action. L'un dont le souvenir était alors tout palpitant, s'était élevé, sur les ailes du mysticisme, jusqu'aux plus grandes hauteurs que l'esprit humain puisse atteindre, et l'ineffable parfum qu'avait exhalé sa belle âme, embaumait encore l'atmosphère qui s'en était imprégnée pendant sa vie. L'autre, dont la longue carrière ne se terminera que quelques années plus tard, quand il aura eu le bonheur de

voir la France remonter au faîte de la grandeur et de la prospérité, quand sa pieuse tâche sera pleinement accomplie, et l'avenir de toutes ses fondations charitables assuré par la protection d'un grand roi, l'autre, disons-nous, prodiguait avec un zèle infatigable, avec une fécondité sans pareille, les miracles qu'enfante le dévouement évangélique, et chaque jour un nouveau bienfait venait ajouter un fleuron de plus à sa couronne. C'est ainsi que la Providence, qui ne veut pas que son œuvre périsse, a toujours soin de placer le bien à côté du mal pour neutraliser son influence. Quand, par la plus déplorable des contradictions, le mal se trouvait comme personnifié dans un archevêque, il ne fallait rien moins qu'un Vincent de Paul, pour que la honte qui pouvait en rejaillir aux yeux du monde sur le clergé français, fût comme perdue dans l'immensité de la gloire dont l'inondait cet illustre apôtre de la charité.

LA FRONDE NOBILIAIRE.

Nous venons d'assister aux scènes de cette partie de la Fronde « où, dit Voltaire, le parlement, entraîné par Retz, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince, » c'est-à-dire de la Fronde parlementaire. Nous allons maintenant voir passer sous nos yeux celle où le parlement cesse d'être sur le premier plan, et se traîne, selon l'énergique expression de M. de Broglie, à la remorque des grands du royaume, c'est-à-dire la Fronde nobiliaire.

La Fronde nobiliaire se divise en deux périodes, dont l'une s'étend de l'emprisonnement de Condé à sa délivrance, et l'autre, de sa seconde rupture avec Anne d'Autriche à la fin de la guerre de

Guienne. Ces deux périodes nous montreront les chefs de l'aristocratie arborant sans pudeur le drapeau de l'intérêt, qu'ils renoncent à couvrir du voile menteur du bien public; abandonnant, le lendemain, au moindre appât qui se présente, la cause qu'ils ont embrassée la veille; changeant de parti avec une si grande facilité qu'on a peine à les suivre dans leurs nombreuses évolutions; se trahissant mutuellement, après avoir trahi l'État; « finissant par se battre entre eux et même beaux-frères contre beaux-frères[1] »; et la France perdant les conquêtes de Richelieu et de Mazarin à ces tristes jeux de la guerre civile qui, malgré les passions inséparables de pareilles luttes, ne furent jamais plus fortement empreintes de cette légèreté, de cette frivolité de l'esprit français, si bien mises en relief par ce trait, emprunté aux Mémoires de Retz, que cite M. Guizot dans sa notice sur Scarron : « Rouillac, brave et fou, venait offrir ses services au coadjuteur, au fort de ses démêlés avec M. le Prince. Canillac, brave et fou comme lui, arrivait au même moment dans les mêmes intentions. Il voyait Rouillac et il se retirait en disant : « Il n'est pas juste que les deux « plus grands fous de France soient du même « parti; je vais à l'hôtel de Condé.» Et il y allait. »

1. M. Cousin, *Mme de Longueville*.

Bussy-Rabutin écrivait à Mme de Sévigné, en 1650. « Quand je songe que nous étions déjà, l'année passée, dans des partis différents, et que nous y sommes encore aujourd'hui, quoique nous en ayons changé, je crois que nous jouons aux barres. » Il y avait bien peu de seigneurs qui n'eussent pu en écrire autant, de leur côté, à quelque parent ou à quelque ami.

Ici l'action exercée par les femmes se fait sentir de plus en plus. C'est en quelque sorte dans leurs boudoirs que se nouent et se dénouent toutes les trames. Leurs intrigues se mêlent, se croisent en tous sens; on dirait que, pour mieux éprouver le pouvoir de leurs charmes, ces grandes dames compliquent comme à plaisir les ressorts qu'elles font mouvoir, et l'État flotte aux mille vents de leurs caprices. « Dans les monarchies, dit Montesquieu, les brouilleries des femmes, leurs indiscrétions, leurs répugnances, leurs jalousies, cet art qu'ont les petites âmes d'intéresser les grandes, ne sauraient être sans conséquence. » La Fronde n'a que trop justifié cette réflexion de l'éminent publiciste[1].

1. La manie de s'occuper des affaires de l'État gagna jusqu'aux petites filles, qui voulurent imiter leurs mères : l'enfance pousse si loin le génie de l'imitation ! La fille de Mme de Montausier disait un jour à Mme de Rambouillet : « Grand'mère, maintenant que je suis grande et que j'ai cinq ans, parlons un peu des affaires d'État. »

Continuant à ne travailler que pour lui-même, Retz jouera les rôles les plus divers avec son incomparable souplesse; mais, au milieu des mouvements en apparence les plus contraires, il poursuivra toujours son but suprême, le renversement du cardinal.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

La paix de Saint-Germain fut signée le 1er avril 1649, et l'arrestation de Condé eut lieu le 18 janvier 1650. Nous retracerons, en quelques pages, les événements qui se passèrent dans l'intervalle.

« Cette paix, dit Retz, que le cardinal se vantait d'avoir achetée à fort bon marché, ne lui valut pas aussi tout ce qu'il en espérait. Il me laissa un levain de mécontents, et je me trouvai très-bien de son reste.... Nous fîmes une espèce de corps qui, avec la faveur du peuple, n'était pas un fantôme.... Nous avions pour longtemps de la provision dans l'imagination des peuples. »

Les seigneurs qui formaient *cette espèce de corps*, le duc de Beaufort à leur tête, mettaient encore plus d'affectation à se donner le nom de

Frondeurs, « parce qu'ils avaient remarqué, fait observer Retz, que cette distinction de nom échauffe les esprits. »

« Le président de Bellièvre, ajoute-t-il, m'ayant dit que le premier président Molé prenait avantage contre nous de ce qu olibet, je lui fis voir un manuscrit de Sainte-Aldegonge, un des premiers fondateurs de la république de Hollande, où il était raconté que le comte de Bréderode, se fâchant de ce que, dans les commencements de la révolte des Pays-Bas, on les appelait les *Gueux*, le prince d'Orange qui était l'âme de la faction, lui écrivit qu'il n'entendait pas son véritable intérêt, qu'il en devait être très-aise, et qu'il ne manquât pas même de faire broder sur les manteaux de petits bissacs, en forme d'ordre. Nous résolûmes, dès ce soir-là, de prendre des cordons de chapeaux qui eussent quelque forme de fronde. Un marchand affidé nous en fit une quantité qu'il débita à une infinité de gens qui n'y entendaient aucune finesse. L'effet que fit cette bagatelle est incroyable. Tout fut à la mode de la Fronde, le pain, les chapeaux, les canons, les gants, les manchons, les éventails, les garnitures, et nous fûmes nous-mêmes à la mode plus encore par cette sottise que par l'essentiel. »

La licence la plus effrénée régnait toujours dans la capitale. Les libellistes n'avaient pas dés-

armé. Loin de suspendre les hostilités, les plus ardents étaient restés sur la brèche. Ils redoublaient de violence dans leurs pamphlets séditieux, et n'épargnaient pas plus la régente que son ministre. Retz, qui avait intérêt à ménager Anne d'Autriche, eût voulu que tous leurs traits fussent dirigés contre le cardinal, et qu'on ne touchât pas à la reine; mais sa voix n'était point écoutée. Tel est le sort ordinaire des chefs de parti. C'est en vain qu'ils s'efforcent d'arrêter le torrent à la limite qui leur convient. Il ne leur est pas donné de mettre un frein à la fureur des flots qu'ils ont eux-mêmes soulevés, et cette impuissance est le premier châtiment que la Providence leur inflige.

Le parlement se vit forcé de réprimer avec sévérité des excès qu'il encourageait naguère. Il condamna au dernier supplice deux imprimeurs, convaincus d'avoir mis au jour d'odieux libelles intitulés : *Réponse aux soupirs français*, *Confessions de Pâques de M. le Chancelier*, et l'auteur d'une ignoble satire où la majesté royale était traînée dans la boue en la personne d'Anne d'Autriche; mais l'arrêt ne fut point exécuté. Ce même peuple, à qui Retz avait si bien appris à détester le cardinal, arracha les coupables à la justice. Pour exciter le mouvement qui les sauva, ils n'eurent qu'à crier, du haut de l'échafaud, qu'on

les faisait mourir, parce qu'ils avaient fait des vers contre le Mazarin.

Quelques écrivains allèrent jusqu'à s'attaquer à la monarchie elle-même, alléguant, dit Montglat, l'exemple de l'Angleterre et disant que la monarchie était trop vieille et qu'il était temps qu'elle finît. L'un d'eux osa même inviter les Anglais à venir en aide aux Français pour chasser leurs tyrans. Ils émettaient des maximes telles que celle-ci : « Le sujet armé contre son souverain devient son égal. »

On lisait dans *La France et les royaumes ruinés par les favoris et les reines amoureuses* : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus puissants empires de l'univers sont tombés dans une funeste décadence par l'insolence des favoris qui gouvernaient les rois et leurs États, et par la passion des reines qui se sont démesurément affectionnées de ceux dont elles recevaient du soulagement dans la conduite des affaires importantes de leur royaume.... Les annales de ces empires ne sont remplies que des tragédies, des changements, des révolutions, des troubles, des guerres que les favoris et les reines amoureuses y ont causés et causeront toujours, si les princes ne deviennent plus sages, et les reines et les princesses moins dissolues. » Voilà ce qu'on osait imprimer, le lendemain même de la paix !

A tous ces fâcheux indices de la situation des esprits se joignaient les folies des jeunes libertins qui marchaient à la suite du coadjuteur, mais comme une troupe indisciplinée, que rien n'était capable de contenir. Tantôt ils se précipitaient, l'épée à la main, sur un convoi, et s'écriaient, à la vue de la croix qui précédait le cortége : *Voilà l'ennemi*, outrageant par cette horrible profanation ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré. Tantôt ils injuriaient et maltraitaient publiquement des valets du roi revêtus de la livrée royale, en accompagnant ces injures et ces brutalités des plus indécentes railleries à l'adresse de leur maître.

Les Frondeurs se rencontraient souvent avec quelques jeunes gentilshommes de la cour dans l'élégant jardin de Renard, qui jouissait alors d'une grande célébrité, et il pouvait en résulter des conflits d'autant plus sérieux que ces gentilshommes, non moins étourdis pour la plupart que leurs adversaires, affectaient, en toute occasion, de les braver. Dans l'intention de leur imposer, le coadjuteur provoqua lui-même une scène qui faillit amener une lutte sanglante. Poussé par Retz, le duc de Beaufort se présente chez Renard avec une nombreuse escorte. Là, dépassant les instructions du coadjuteur qui voulait, s'il faut ajouter foi à son assertion, qu'on se

bornât à des menaces, il secoua violemment la table à laquelle était assis, au milieu de gais compagnons, le marquis de Jarzé, jeune fanfaron qui s'était vanté de le faire reculer devant lui, renverse les mets sur les convives, brise les violons sur la tête des musiciens; et, après avoir accompli ce glorieux exploit, il se retire en triomphateur, aux applaudissements de la foule qui le suivait partout. Plus faibles en nombre, les partisans de la cour durent se résoudre à dévorer cet affront. Quelques épées étaient spontanément sorties du fourreau; mais elles y rentrèrent bien vite, à la voix des plus sages; et, dans la crainte d'un soulèvement général, que la popularité du roi des Halles ne rendait que trop certain, si son sang venait à couler dans un duel, on eut soin en haut lieu d'étouffer la querelle. Grâce à l'intervention du duc d'Orléans, les héros de cette aventure, véritable équipée d'écoliers en goguette, que nous avons citée parce qu'elle peint bien les mœurs de l'époque, ne se battirent qu'à coups de chansons et de pamphlets. Les feux croisés de cette artillerie légère contribuèrent à entretenir l'animosité des deux partis.

Toutes ces déplorables manifestations devaient péniblement impressionner Anne d'Autriche, et l'on ne saurait s'étonner qu'elle résistât aux sollicitations du parlement, qui la pressait de rentrer

dans Paris. Sous prétexte de surveiller de près la campagne de Flandre, qu'avait tristement inaugurée la perte d'Ypres et de Saint-Venant, enlevés d'assaut par l'archiduc, Mazarin et toute la cour s'étaient transportés à Compiègne.

Pendant ce temps, Retz recevait un message du comte de Fuensaldagne, qui lui exprimait toute sa gratitude pour le concours qu'il lui avait prêté. Le gouverneur des Pays-Bas reconnaissait que lui seul avait bien servi les intérêts de l'Espagne, et Retz semble s'enorgueillir de ce témoignage, qui n'est qu'une éclatante consécration de sa honte. Quel noble accès de patriotisme! L'envoyé de Fuensaldagne, don Antonio Pimentel, était chargé de lui offrir une somme de cent mille écus. Retz, qui du reste (nous aimons à lui rendre cette justice) n'avait pas l'ignominieuse faiblesse du duc d'Elbeuf, et était peu accessible à ce genre de séduction, refusa ce don perfide, parce qu'il ne lui convenait pas de s'engager dans un moment où rien n'était prêt pour une levée de boucliers, et qu'il tenait à conserver toute sa liberté d'action. Il nous donne les motifs par lesquels il justifia son refus, et, comme toujours, ses secrètes pensées percent à travers les belles paroles qui lui servent à les couvrir. Nous apprenons de lui qu'il répondit à don Antonio « qu'il était né Français et attaché, encore plus particulièrement qu'un

autre, par sa dignité, à la capitale du royaume; que son malheur l'avait porté à se brouiller avec le premier ministre de son roi; mais que son ressentiment ne le porterait jamais à chercher de l'appui parmi les ennemis de son pays que lorsque la nécessité de la défense naturelle l'y obligerait; que la Providence qui voyait la pureté de ses intentions, l'avait mis, dans Paris, en un état où il se soutiendrait apparemment par lui-même. »

Mais, à côté de ses phrases sonores qui sont si peu en harmonie avec sa conduite passée, et dont elle permet, hélas! d'apprécier la valeur, que lisons-nous? qu'il se garda bien « *d'éloigner tout à fait les vues de l'avenir!* » Voilà ce que M. de Sainte-Aulaire appelle une rupture avec l'Espagne! Le comte de Fuensaldagne, qui était bon juge en pareille matière, y vit, certes, tout autre chose. Retz nous dit, et nous n'avons pas de peine à le croire, « que le comte de Fuensaldagne fut très-content de sa réponse, qu'elle lui parut celle d'un homme qui se sentait de la force, qui n'était pas âpre à l'argent, (ce qui était vrai) mais qui, avec le temps, pourrait en recevoir. » Il nous dit encore que don Antonio « lui fut renvoyé sur-le-champ avec une lettre du comte pleine d'honnêtetés, et un petit billet de l'archiduc qui lui mandait qu'il marcherait, sur un mot

de sa main, *con todas las fuerças del rey su señor*[1]. » Quelle singulière rupture ! L'archiduc et son lieutenant comprirent mieux alors le langage de ce fin diplomate que ne l'a fait depuis M. de Sainte-Aulaire, sous l'influence d'une aveugle sympathie pour celui qu'il se plaisait à regarder comme un des pères du gouvernement représentatif et qui était bien loin de mériter un tel honneur.

L'ardente exilée de Bruxelles, Mme de Chevreuse, avait franchi la frontière, après la paix, sans y être autorisée, et elle était venue faire alliance avec le coadjuteur. Retz voyait dans cette alliance un moyen de s'ouvrir un nouveau chemin « pour aller aux Espagnols, en cas de besoin. » L'Espagne nous apparaît dans toutes ses combinaisons. Mlle de Chevreuse avait hérité de la beauté de sa mère. Retz fut bientôt épris de ses charmes et lui donna dans son cœur une place entre Mme de Guémené[2] et Mme de Pommereux. Elle se montra sensible à ses hommages : les tristes exemples qu'elle avait depuis longtemps sous les

1. Avec toutes les forces du roi son maître.

2. C'est cette même princesse de Guémené qui, plus tard, furieuse d'avoir été abandonnée, offrit à la reine de faire disparaître le coadjuteur, en l'attirant chez elle et en le confinant dans un souterrain de son hôtel, pourvu qu'elle lui promît de le laisser sous sa garde ; cette proposition ne fut pas acceptée par Anne d'Autriche.

yeux, devaient porter leurs fruits. Pour mieux assurer le succès de ses menées politiques, l'ambitieuse duchesse ne craignit pas de favoriser une liaison qui vouait au déshonneur celle que son premier devoir était de préserver des atteintes du vice, Dieu lui-même ayant constitué toutes les mères gardiennes de la vertu de leurs filles. C'était par là surtout qu'elle comptait s'emparer de l'esprit du coadjuteur. Nous verrons, en effet, ces deux femmes exercer sur lui le plus grand empire et lui faire commettre plus d'une faute. Redoutant le caractère résolu, entreprenant, audacieux de son ancienne amie, Anne d'Autriche lui ordonna de sortir de Paris dans les vingt-quatre heures. Retz n'eut pas un instant de repos qu'il n'eût obtenu la révocation d'un ordre qui lui eût enlevé Mlle de Chevreuse. Il va trouver le premier président Molé. Il lui dénonce avec indignation cet acte de despotisme. Il invoque la déclaration du 24 octobre, dont les dispositions tutélaires sont à la veille d'être foulées aux pieds : on rencontre toujours le plus admirable désintéressement dans le libéralisme du coadjuteur! Instruit de ses relations avec Mlle de Chevreuse, Molé, qui lit au fond de son âme, l'arrête au milieu de son éloquente tirade sur les dangers du rétablissement de lettres de cachet, et lui dit avec un malin sourire : « C'est assez, mon bon sei-

gneur; vous ne voulez pas qu'*elle* sorte; *elle* ne sortira pas.... *Elle* a les yeux trop beaux. » Molé avait déjà fait des représentations à Anne d'Autriche, qui avait consenti à revenir sur sa décision. Retz put à la fois s'abandonner à ses criminelles amours et continuer à conspirer dans l'ombre avec son habile alliée. Ils épiaient l'un et l'autre le moment favorable pour ranimer dans Paris un feu mal éteint, l'œil fixé du côté de la cour où s'étaient élevés des nuages qui semblaient annoncer de prochaines tempêtes.

Le cardinal Mazarin devait son salut au prince de Condé; mais l'humeur altière de ce prince orgueilleux lui rendait bien lourd le poids de la reconnaissance. Autour de ce héros de vingt-huit ans, qu'enivrait sa gloire précoce, se groupaient ces brillants *Petits-Maîtres* qui « servaient d'ailes à sa pensée sur les champs de bataille[1], » et, après s'être associés à ses exploits, s'associaient maintenant à ses exigences. Ne pouvant lui emprunter son génie, ils lui empruntaient, en les exagérant, ses allures hautaines[2] : moyen aisé de se mettre au niveau d'un grand homme. Molière

1. Cousin, *Mme de Longueville*. — On les appelait *petits-maîtres*, dit Mme de Motteville, parce qu'ils étaient à celui qui paraissait être le maître de tous les autres.
2. Un pamphlétaire du temps dit que Condé ne croyait pas que le ciel fût au-dessus de sa tête.

leur apprendra bientôt dans des vers immortels que :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler....

Vains, arrogants, présomptueux, ces nouveaux Importants créaient sans cesse des difficultés au cardinal. Ils excitaient Condé à abuser de son crédit et à se montrer insatiable, en l'entretenant par leurs adulations dans ce perpétuel enivrement de lui-même.

D'un autre côté, un rapprochement s'était opéré entre Condé et sa sœur qu'il avait si tendrement aimée. La duchesse de Longueville avait repris quelque chose de l'ascendant qu'elle exerçait jadis sur l'esprit de son frère, et, en frondeuse obstinée, elle ne négligeait rien pour l'amener à rompre violemment avec Mazarin. Aussi le cardinal avait-il chaque jour à combattre les prétentions les plus contraires aux intérêts de l'État, et la moindre résistance aux volontés impérieuses du prince lui valait des affronts, des railleries amères. Irrité d'un refus que dictèrent au premier ministre des considérations d'un ordre supérieur[1], Condé avait refusé à son tour de commander

1. Condé avait demandé la surintendance des mers, qui, jointe aux gouvernements qu'il possédait déjà, l'eût rendu beaucoup trop puissant.

l'armée qui était allée assiéger Cambrai : Achille se retirait sous sa tente, au moment où Mazarin prenait la résolution hardie de relever la France aux yeux de l'Europe par un coup d'éclat, et avait plus que jamais besoin d'une puissante épée, pour réaliser ce courageux dessein. Privé du chef le plus capable de mener à bonne fin une pareille entreprise, les assiégeants avaient été repoussés. Notons ici que le coadjuteur et ses amis « ne manquèrent pas de célébrer, *comme ils le devaient* (ce sont là les propres expressions de Retz), la levée du siége de Cambrai, qu'ils eurent soin d'exploiter contre le cardinal qui n'avait fait que suivre les nobles traditions de Richelieu. Hélas! partout où il domine, l'esprit de parti étouffe infailliblement tout sentiment patriotique. Dans toutes nos discordes civiles, les ennemis de la France n'ont pas été seuls à se réjouir de ses revers!

Pour empêcher Condé de se liguer avec le coadjuteur qui s'était empressé de lui offrir ses services, Mazarin avait été réduit à subir les conditions les plus dures et les plus humiliantes. Retz applique justement à la conduite de Condé dans cette circonstance une de ces maximes dans lesquelles il aime à formuler ses observations, qui sont presque toujours des leçons de l'expérience : « Il ne faut point se jouer avec ceux qui ont en main l'autorité royale. Quelques défauts qu'ils

aient, ils ne sont jamais assez faibles pour ne pas mériter ou qu'on les ménage ou qu'on les perde. Leurs ennemis ne les doivent jamais mépriser, parce qu'il n'y a au monde que ces sortes de gens à qui il convienne quelquefois d'être méprisés. » Condé éprouvera lui-même combien cette réflexion est vraie, quand, par l'excès de son arrogance, il aura fourni à Mazarin l'occasion de briser un joug devenu intolérable.

La situation générale du pays présentait alors le plus triste spectacle. Des troubles d'une haute gravité avaient éclaté en Provence et en Guienne, où les deux gouverneurs, le comte d'Alais et le duc d'Épernon, étaient en lutte ouverte avec le parlement d'Aix et le parlement de Bordeaux : « Toutes les autres provinces, dit Omer Talon, travaillaient en même temps à leur libération. » L'agitation était en effet partout. Le Languedoc et le Dauphiné se remuaient, pour reconquérir leurs anciens priviléges. Tous les services étaient désorganisés. L'anarchie la plus complète régnait dans toutes les branches de l'administration, et les populations se croyaient dégagées de l'obligation de payer l'impôt. Quiconque n'était pas égaré par l'esprit de faction désirait vivement que la cour rentrât dans Paris. Les gens de bien espéraient que le retour du roi mettrait fin à tous les désordres et affermirait sur sa base l'édi-

fice de la monarchie, qu'ils voyaient si fortement ébranlé.

Le coadjuteur prévit que le mouvement qui se manifestait deviendrait bientôt irrésistible. Il comprit qu'Anne d'Autriche et Mazarin qui se trouvaient d'ailleurs dans la plus grande détresse, seraient forcés de céder aux instances de la ville de Paris, dont le duc d'Orléans s'était fait l'organe. Toujours avide de popularité, il voulut se donner l'honneur d'un retour qu'il regardait comme inévitable, et qui aurait l'air d'une victoire remportée sur la Fronde, s'il ne paraissait pas y avoir contribué. Il alla bravement visiter la reine à Compiègne, malgré les conseils de ses amis, qui craignaient qu'il n'exposât sa vie ou sa liberté en se livrant ainsi à son plus implacable ennemi. Il ne se laissa pas arrêter davantage par un billet mystérieux qui le prévenait que, s'il entrait dans le cabinet du roi, il était mort. Son intrépidité naturelle le portait à mépriser tous les dangers, quand l'intérêt de son parti et surtout celui de sa vanité étaient en jeu; mais le résultat prouva bien que ni Mazarin ni Anne d'Autriche n'avaient eu la pensée d'attenter à sa liberté ou à sa vie. Ils n'étaient pas, du reste, assez forts en ce moment pour frapper un si grand coup. La reine reçut Retz avec bonté; mais elle essaya vainement de le décider à voir le cardinal. Le lendemain il eut

soin de publier, dans un libelle destiné à faire ressortir l'heureux succès de sa démarche, « qu'il avait bravé le Mazarin sur son trône. »

La rentrée du roi dans sa capitale avait été enfin résolue. Les Mémoires du temps nous apprennent, que pour préparer l'accomplissement de ce grand acte, Mazarin crut prudent de s'assurer le consentement du roi des Halles, ce populaire souverain, bien plus roi que le roi lui-même, en donnant une somme considérable à cette même duchesse de Montbazon que l'Espagne, nous l'avons vu, avait gratifiée d'une pension de 6000 livres, pour attacher à sa cause ce faible jouet d'une femme sans pudeur. De tels marchés vouent à une éternelle infamie celle qui osa trafiquer de sa beauté avec tant de cynisme. De pareils traits permettent de juger une époque. C'est venger la morale outragée que de les dénoncer à la postérité.

Le roi fit son entrée à Paris, le 18 août 1649, presque à la veille de l'anniversaire des barricades de 1648. « Il fut accueilli, dit Retz, comme les rois l'ont toujours été avec des acclamations qui ne signifient rien que pour ceux qui prennent plaisir à se flatter. » Ces acclamations étaient pourtant sincères; car, nous l'avons dit, l'amour de la royauté n'avait pas cessé d'être enraciné dans les âmes, en dépit des attaques dirigées contre le gouvernement. Retz dédaignait moins

ces bruyants témoignages de la faveur publique quand il en était lui-même l'objet dans les ovations dont le peuple de Paris était si prodigue envers lui et qui lui inspiraient à la fois et tant d'orgueil et tant d'audace. Retz ajoute : « Un petit procureur qui était une manière de fou, aposta pour de l'argent, sur le passage du cortége, douze ou quinze femmes qui crièrent : *Vive Son Éminence*, et Son Éminence se crut maîtresse de la capitale. » D'autres écrivains s'accordent à représenter l'entrée du roi comme un véritable triomphe pour Mazarin, qui aurait été acclamé de telle sorte qu'il semblait que le passé fût un songe, et qu'on pût croire en effet qu'il s'était opéré dans les esprits un revirement soudaiu. Rien ne saurait en vérité étonner sur un tel théâtre. « Tout arrive en France, » a remarqué un de nos plus célèbres moralistes, la Rochefoucauld, et les nombreuses révolutions qui se sont succédé à de si courts intervalles, depuis que ce mot profond a été prononcé par ce grand observateur, nous en ont révélé toute la portée. Nulle part on ne monte si rapidement des Gémonies au Capitole. Il est vrai qu'on y descend plus rapidement encore du Capitole aux Gémonies.

Le lendemain, le coadjuteur vint au Palais-Royal, à la tête du clergé de Paris, pour offrir ses hommages au roi, et il lui adressa une courte ha-

rangue. Mme de Motteville prétend qu'il parut interdit : « Sa hardiesse, dit-elle, et la force de son esprit ne l'empêchèrent pas, en cette occasion, de sentir ce respect et cette crainte que la coutume et le devoir ont si fort imprimés dans nos cœurs pour les personnes royales. Une grande frayeur l'avait saisi. Il devint pâle et ses lèvres tremblaient.... Il dut regretter d'avoir donné publiquement des marques du trouble de sa conscience. » Nous croyons que Mme de Motteville se méprit, dans cette circonstance, sur les sentiments du coadjuteur. Il put être un instant déconcerté, malgré son assurance accoutumée, en présence de cet appareil de la majesté royale recouvrant la plénitude de la souveraineté après de si cruelles épreuves, et devant laquelle il paraissait en vaincu; mais il avait une âme trempée de manière à n'être accessible ni à la frayeur ni aux remords. Le cardinal était assis près du jeune roi. Le coadjuteur n'alla pas jusqu'à le braver d'un de ces fiers et intrépides regards dont parle Bossuet; mais il affecta de ne pas jeter les yeux sur lui. Il ne tarda pas cependant à faire à l'heureux ministre une visite, qui lui fut reprochée par quelques Frondeurs comme un acte de faiblesse, mais qui n'était au fond qu'une manœuvre ayant pour but de couvrir ses intrigues; et ces deux rivaux, qu'animait l'un contre l'autre une haine si violente, cher-

chèrent mutuellement à se tromper, s'embrassant pour mieux s'étouffer.

Les transports d'allégresse qu'avait excités le retour du roi n'empêchèrent pas, au dire de Retz, les libelles, les chansons de continuer, et les Frondeurs de se montrer plus fiers que jamais, quoique Mme de Guémené les comparât à un certain régiment de Bruslon, où l'on disait qu'il n'y avait que deux dragons et quatre tambours. Ce passage des Mémoires de Retz le fait trop bien connaître pour que nous ne le citions pas : « Nous marchions quelquefois seuls, M. de Beaufort et moi, avec un page derrière notre carrosse ; nous marchions quelquefois avec cinquante livrées et cent gentilshommes. Nous diversifiions la scène selon ce que nous jugions devoir être du goût des spectateurs. Les gens de la cour, qui nous blâmaient depuis le matin jusqu'au soir, ne laissaient pas de nous imiter à leur mode. Il n'y en avait pas un qui ne prît avantage sur le ministre des *frottades* que nous lui donnions, c'était le mot du président de Bellièvre, et M. le Prince, qui en faisait trop ou trop peu à son égard, ne cessa pas de le traiter du haut en bas et plus, à mon opinion, qu'il ne convient de traiter un homme qu'on veut laisser dans le ministère. » Et Retz cite, à l'appui de cette opinion, l'apostrophe ironique que, dans un moment d'humeur, Condé jeta un jour à la face

de Mazarin, accompagnée d'un geste inconvenant, quand il lui dit, en le quittant, de manière à être entendu de toute la cour : *Adieu*, *Mars*, se moquant tout à la fois et des terreurs que le cardinal avait éprouvées pendant la guerre civile et de ses ridicules prétentions au mérite militaire. C'était bien peu digne, en vérité, du prince qui devait s'appeler le grand Condé. Les leçons du passé étaient perdues pour lui; il eût dû ne pas oublier que les affronts que son père avait fait subir au favori de Marie de Médicis, l'avaient conduit à la prison de Vincennes.

Condé avait arraché à Mazarin, pour deux amies de la duchesse de Longueville, une faveur réservée jusque-là aux femmes des ducs et pairs ou des ducs à brevet, le privilége d'avoir un tabouret chez la reine. Il se forma aussitôt une ligue nobiliaire qui se plaignit amèrement de cette violation des règles aristocratiques, et fit entendre d'énergiques protestations. Favorisée sous main par le cardinal, elle prit de telles proportions que Condé se vit menacé d'avoir contre lui un parti puissant et nombreux. Retz et les Frondeurs se joignirent à la noblesse, dans l'espoir de profiter de ce nouveau ferment de discorde. Beaucoup de membres du clergé, entraînés par le coadjuteur, avaient promis leur concours. Que le parlement, où dominait le tiers état, vînt à prêter le sien, et l'on

avait une sorte de représentation des trois ordres qui constituaient les états généraux. Ce nom là fut prononcé au sein de la réunion et y eut un tel écho que Mazarin fit comprendre à Condé qu'il fallait céder. Le prince consentit à la suppression des deux tabourets. La noblesse ayant obtenu satisfaction dans ce grave débat, les lois de l'étiquette, ce palladium de la monarchie, étant sauvegardées, il ne fut plus question de la convocation des états généraux; aux yeux du plus grand nombre, un si beau triomphe la rendait inutile, et la ligue fut dissoute. Les Frondeurs durent ajourner leurs espérances. En parlant de cette grande affaire, qui avait mis en émoi tout le royaume, Retz nous transmet avec complaisance une indécente raillerie de Condé, et il ne fait pas la moindre allusion aux états généraux demandés par l'assemblée; ce qui prouve clairement qu'il se préoccupait fort peu des libertés publiques, et que son opposition ne lui était dictée que par des motifs personnels.

Condé eut à essuyer un autre échec dans la tentative insensée d'un des jeunes fous du jardin de Renard, du marquis de Jarzé, qui avait osé lever les yeux sur sa souveraine et qui n'aspirait à rien moins qu'à supplanter Mazarin dans son cœur; tentative à laquelle le prince s'était associé en l'encourageant, et qu'il avait élevée, dit un

historien, à la hauteur d'une conspiration. Anne d'Autriche chassa de la cour l'insolent marquis. Condé, qui l'avait patroné ouvertement dans cette belle entreprise, voulut le soutenir après son éclatante disgrâce, pour ne pas rester sous le coup d'un échec qu'il partageait avec son protégé. Il exigea que la régente pardonnât à l'homme qui l'avait si cruellement offensée et qu'elle le reçût de nouveau dans son palais. C'était pousser bien loin l'outrage et envers la reine et envers la femme. La fière Anne d'Autriche dut se résigner à supporter en silence cette cruelle injure. Elle eut la force de se contenir, et d'attendre le moment de la vengeance : ce moment ne devait pas tarder à arriver.

Mazarin avait une rude tâche à remplir, celle de rétablir l'ordre dans les finances. Depuis trop longtemps elles étaient livrées à des surintendants incapables et inexpérimentés, à des gentilshommes entièrement étrangers aux plus simples notions financières, presque aussi arriérés en pareille matière que ce duc de Saint-Simon, qui professait un superbe dédain « pour les premières règles de l'arithmétique, » et traitait les finances de *grimoire*. Il en était en quelque sorte de cet important ministère, qu'après une si longue anarchie, la main d'un Colbert pouvait seule remettre à flot, comme de cette place pour laquelle, selon un

mot fameux [1], il fallait un calculateur et qu'un danseur obtint. En désespoir de cause, Mazarin avait eu recours à l'habileté bien connue de ce même d'Emery, sacrifié avec éclat quelques mois auparavant, parce qu'il avait soulevé l'indignation générale, en disant en plein conseil « que la bonne foi n'était que pour les marchands, que les maîtres des requêtes, qui l'alléguaient pour raison dans les affaires qui regardaient le roi, méritaient d'être punis, » et en conformant sa conduite à cette triste maxime. « D'Émery, dit Retz, qui connaissait mieux Paris que le cardinal, y jeta de l'argent et même assez à propos. C'est une science particulière qui, bien ménagée, fait autant de bons effets dans un peuple qu'elle en produit de mauvais, quand elle n'est pas bien entendue. » En rentrant au pouvoir, cet habile financier fit en effet payer aux rentiers de l'hôtel de ville, qui appartenaient presque tous à la petite bourgeoisie, une partie de leurs arrérages; c'était une dette que le trésor avait depuis longtemps cessé d'acquitter. Grâce à cette mesure, l'avénement de d'Émery avait été accueilli avec joie. — Retz trouve là, nous ne saurions nous empêcher de le remarquer, le sujet d'une réflexion qui est une preuve frappante de sa rare sagacité. Elle

1. Beaumarchais, *Mariage de Figaro*.

semble émaner d'un de ces hommes d'État qui, de nos jours, ont fondé le crédit public sur la plus solide de toutes les bases et doté le pays de la plus forte peut-être de toutes les garanties de sécurité, en popularisant la rente, en intéressant ainsi au maintien de l'ordre la foule innombrable des petits capitalistes. « Faire des rentes le patrimoine de ceux qui n'ont qu'une fortune modeste, pourrait être avantageux au service du roi; car ce serait un moyen sûr, et d'autant plus efficace qu'il serait imperceptible, d'attacher à sa personne un nombre infini de familles médiocres qui sont les plus redoutables dans les révolutions. La licence du dernier siècle a donné quelquefois des atteintes à ce fond sacré. » Ces quelques lignes renferment tout un système financier qui, appliqué depuis sur une large échelle, a été fécond en heureux résultats.

Les Frondeurs avaient espéré que la rentrée d'un surintendant, objet de tant de mépris et de tant de haine, amènerait une grande explosion de colère contre Mazarin. Trompés dans leur attente, ils cherchent à inspirer aux rentiers des craintes pour l'avenir, et leur persuadent de nommer des syndics chargés de la défense de leurs intérêts. Des émissaires de Retz dirigent eux-mêmes leur assemblée. Cassé par la Grand'-Chambre comme contraire aux lois, le syndicat en

appelle au parlement tout entier; mais les temps sont changés; et, malgré l'appui chaleureux de plusieurs conseillers des Enquêtes, cet appel, repoussé par le premier président Molé, qui est devenu l'un des plus fermes soutiens du trône, paraît avoir peu de chances de succès. Les Frondeurs conçoivent alors la pensée « de le relever par un grain de plus haut goût que les formes du palais, » selon le langage original, expressif de Retz. Dans un conciliabule où le coadjuteur est, comme toujours, au premier rang, il est décidé que, pour échauffer les esprits et entraîner le parlement, on simulera une tentative d'assassinat sur l'un des syndics, en l'attribuant aux instigations de la cour. Un conseiller au Châtelet, Guy-Joly, dévoué corps et âme au coadjuteur, offre de jouer le rôle de victime dans cette misérable comédie[1]. Celui d'assassin est dévolu à un adroit tireur du nom d'Estainville, que Retz compte au nombre de ses agents les plus sûrs. Guy-Joly se fait au bras une blessure légère; son pourpoint, mis sur un mannequin, est percé d'une balle à l'endroit même qui correspond à cette blessure.

1. Guy-Patin raconte cette prétendue tentative d'assassinat, qu'il prend au sérieux et qu'il attribne à Mazarin, en faisant un grand éloge de Guy-Joly, qu'il appelle *virum optimum et antiquæ fidei*. Il est curieux de rapprocher son récit de celui de Retz, qui dévoile le secret de la comédie. (*Lettres*, tome I, page 504.)

Quand les acteurs de la pièce ont bien étudié leurs rôles, quand tout est bien préparé, au signal donné par le directeur de la troupe qui a lui-même présidé aux répétitions, le rideau est levé. Le théâtre représente le quartier populeux de la Cité. L'intrépide Guy-Joly le traverse en voiture. Il se baisse au moment où il aperçoit le pistolet de son terrible compère braqué sur lui. Le coup part; le carrosse est atteint par le projectile. Le prétendu meurtrier s'enfuit sur un cheval qu'on avait eu soin de tenir prêt. Le prétendu blessé est transporté évanoui chez un chirurgien, autre compère, qui pose son appareil avec la gravité de Sganarelle médicamentant Lucinde. Une certaine agitation se manifeste parmi le peuple; mais cette première émotion est bientôt calmée. En vain le marquis de la Boulaye, à la tête d'une vingtaine d'émeutiers de profession, l'excite à prendre les armes et à construire de nouvelles barricades. Il n'est point écouté, et la foule se disperse. Ainsi finit la comédie. *Risum teneatis, amici!* Le parlement ne s'émeut pas davantage, en recevant la requête qui lui est adressée au nom de Guy-Joly, et il se borne à ordonner qu'on informe comme pour un crime ordinaire. Les Frondeurs avaient compté sur un tout autre dénoûment. Retz, qui se décharge volontiers de toute responsabilité dans les aventures qui n'ont pas réussi, affirme que ce

fut malgré lui qu'on s'exposa de la sorte « à couronner l'abominable par le ridicule ; » mais il es formellement contredit sur ce point par plusieurs de ses contemporains [1]; et certes l'homme qui a eu l'insigne honneur d'inventer et de mettre en mouvement les ressorts de l'intrigue où nous avons vu figurer si noblement le moine Arnolfini transformé en gentilhomme espagnol, l'illustre Don José de Illescas, est bien capable d'avoir conseillé cette seconde mystification et d'être l'auteur de la mise en scène. La nature de ses rapports avec les deux principaux acteurs qui étaient accoutumés à suivre aveuglément son impulsion, ne permet guère de révoquer en doute l'exactitude de l'assertion si positive de ses contradicteurs. Les raisons que Retz nous donne pour éloigner de lui une responsabilité qui lui pèse sont fort peu concluantes. Comment ne pas sourire, quand il fait sonner bien haut ses scrupules, quand il répond avec emphase au président de Bellièvre, qui les traite de pauvretés :

Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain,
Pour conserver encore quelque chose d'humain [2].

Nous connaissons déjà trop bien ce scrupuleux per-

1. Entre autres par Guy-Joly lui-même et par l'honnête Mme de Motteville.
2. *Mémoires*, tome II, page 167.

sonnage pour nous laisser convaincre par de pareils arguments.

Le soir du même jour, l'attention publique fut détournée de l'événement du matin par un autre événement non moins singulier, qui semblait en être la contre-partie et qui est resté un mystère au milieu des diverses interprétations auxquelles les historiens se sont livrés en essayant de l'éclaircir. Condé avait été averti que les Frondeurs voulaient se venger sur lui de l'attentat commi sur Guy-Joly, et qu'ils avaient aposté dans ce but plusieurs de leurs séides près de la place Dauphine, où il devait passer pour aller du Palais-Royal à son hôtel. Le premier mouvement de ce prince, qui cédait si aisément à la fougue de son caractère et pour qui tout péril avait en quelque sorte de l'attrait, fut de courir au-devant du danger; mais la reine le retint, et il fut convenu qu'on ferait une épreuve, qu'on enverrait seulement sur le Pont-Neuf la voiture de Condé, avec un cortége de pages et de valets. Elle y fut assaillie par une décharge de mousqueterie qui blessa mortellement un des laquais, et, comme, en ce temps-là, tout était matière à raillerie, même la mort, même le crime, on appela cette aventure *une joliade renforcée*. Condé ne douta plus que les Frondeurs n'eussent sérieusement formé le projet de l'assassiner, et il en conçut un profond ressentiment.

Retz accuse Mazarin d'avoir imaginé ce simulacre d'assassinat qui, par malheur, avait fait une victime, pour brouiller Condé avec les Frondeurs d'une manière irrévocable, et cette accusation, entièrement dénuée de preuves, a été reproduite par plus d'un écrivain. M. Bazin l'a très-bien réfutée, selon nous, dans son histoire du ministère de Mazarin[1]. Quoi qu'il en soit, l'habile cardinal, qui excellait à pratiquer la maxime favorite de Louis XI : *Diviser pour régner*, sut tirer parti de ce mystérieux incident pour paralyser les efforts de ses ennemis, en les animant les uns contre les autres, rendre entre eux tout rapprochement impossible et affermir par là son pouvoir. Condé fut poussé par Mazarin à dénoncer au parlement ce qu'il considérait non-seulement comme une entreprise tentée contre sa personne, mais encore comme une conjuration contre l'État, le bruit s'étant répandu qu'on avait voulu enlever le roi et le mener à l'hôtel de ville, et que les Espagnols s'avançaient vers la frontière de concert avec les Frondeurs. Le parlement fut saisi presque en même temps de la plainte du premier prince du sang et du comédien Guy-Joly. Le procureur général demanda « que le duc de Beaufort, le coadjuteur et le conseiller Broussel fussent assignés

1. Tome IV, pages 87-88.

pour être ouïs. » Retz assistait à la séance, en camail et en rochet; c'est ainsi qu'il aimait à paraître en public, dans les grandes occasions, pour imposer davantage. Il nous raconte qu'on chercha à l'éloigner du parlement, en suggérant à l'archevêque son oncle la pensée d'y venir lui-même, mais qu'il para le coup, grâce à l'intervention d'un médecin complaisant, qui menaça le faible vieillard d'une maladie grave, s'il sortait de son palais, et lui persuada qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se coucher dans un bon lit. Ce n'est pas, on le voit, à l'ingénieux auteur du *Barbier de Séville* qu'appartient l'idée première du moyen qu'emploie le comte Almaviva pour se débarrasser de don Basile, avant d'en venir aux arguments irrésistibles[1].

Condé était présent, entouré de plus de mille gentilshommes. Retz se voyait au contraire abandonné de plusieurs de ses anciens amis, parce qu'ils le regardaient comme perdu : « La fermeté n'est pas commune en France, fait-il observer à ce sujet; mais une lâcheté de cette espèce y est encore plus rare. « En parlant de la conspiration « dont il avait plu à Dieu de préserver l'État et la maison royale, » le président de Mesmes la com-

1. Retz ne nous apparaît que trop souvent sous les traits d'un vrai Figaro politique.

para à la fameuse conjuration d'Amboise. « On lut, dit Retz, les informations, dans lesquelles on ne trouva pour témoins qu'un appelé Canto, qui avait été condamné à être pendu à Paris; Pichon, qui avait été mis sur la roue en effigie au Mans; Sociando, contre le quel il y avait preuve de fausseté à la Tournelle; Lacomette, Marcassis, Gorgibus, filous fieffés. Je ne crois pas que vous ayiez vu dans les *Petites Lettres* de Port-Royal des noms plus saugrenus que ceux-là, et Gorgibus vaut bien Tambourin. »

A peine la lecture des informations est terminée, Retz se lève pour prendre la parole, et soutenu par « la sainte cohue » des Enquêtes contre le premier président Molé, qui essaye vainement de lui fermer la bouche, il prononce un discours où il y a vraiment quelque chose de l'éloquence de Mirabeau :

« Jamais, Messieurs, dans les siècles passés, des ajournements personnels n'ont été donnés à des gens de notre qualité sur des ouï-dire, et la postérité ne pourra pas croire que ces ouï-dire n'émanent que des plus infâmes scélérats qui soient sortis des cachots.... Ce n'est pas tout, Messieurs; ceux qui nous accusent, ont une autre qualité qui est bien plus relevée et bien plus rare; ils sont témoins à brevet. Je suis au désespoir que la défense de notre honneur, qui nous est commandée par toutes les lois divines et humaines, m'oblige de mettre

au jour, sous le plus innocent des rois, ce que les siècles les plus corrompus ont détesté dans les plus grands égarements des anciens empereurs. Oui, Messieurs; Canto, Sociando, Gorgibus, ont des brevets pour nous accuser. Ces brevets sont signés de l'auguste nom qui ne devrait être employé que pour consacrer encore davantage les lois les plus saintes. M. le cardinal Mazarin, qui ne reconnaît que celle de la vengeance qu'il médite contre les défenseurs de la liberté publique, a forcé M. le Tellier de contre-signer les infâmes brevets dont nous vous demandons justice; mais nous ne vous la demandons toutefois qu'après vous avoir très-humblement suppliés de la faire à nous-mêmes la plus rigoureuse que les ordonnances les plus sévères prescrivent contre les révoltés, s'il se trouve que nous ayions, soit directement, soit indirectement, contribué à ce qui a été du dernier mouvement. Est-il possible, Messieurs, qu'un petit-fils d'Henri le Grand, qu'un sénateur de l'âge et de la probité de M. Broussel, qu'un coadjuteur de Paris, soient seulement soupçonnés d'une sédition où l'on n'a vu qu'un écervelé à la tête de quinze misérables de la lie du peuple? Je suis persuadé qu'il me serait honteux de m'étendre sur ce sujet. Voilà, Messieurs, ce que je sais de la nouvelle conjuration d'Amboise. »

Ce dernier trait est admirable d'à-propos. Le

président de Mesmes dut regretter d'avoir fourni lui-même à l'orateur une péroraison qui, par l'effet d'un contraste habilement ménagé, met si bien en relief la légèreté d'une accusation uniquement basée sur de tels indices. Ce discours, terminé par une sublime ironie, impressionna d'autant plus l'assemblée qu'il exprimait éloquemment de tristes vérités, en révélant ces affligeants détails. Tous les témoins aux noms hétéroclites, dont Retz se plaît à étaler les glorieux titres, étaient réellement munis de brevets d'espionnage signés du roi et de le Tellier. C'étaient de véritables agents provocateurs, qui servaient d'instruments à la police secrète du cardinal. Cette déplorable innovation rabaissait évidemment la royauté. Nous ne croyons pas que Retz exagère, quand il dit « qu'elle fit monter le feu au visage de tout le monde. » Ce qui pouvait peut-être la faire pardonner à Mazarin, c'est que les officiers chargés de la police se considéraient comme indépendants et affectaient de n'obéir qu'aux compagnies souveraines.

Retz, par ses révélations et par l'habileté de sa parole, avait opéré une révolution complète dans les dispositions du parlement. Molé, que rien n'émeut, demande que le duc de Beaufort, le coadjuteur et Broussel sortent de leurs places, conformément à l'usage, puisqu'il y a des

conclusions contre eux. Une forte minorité opine pour qu'ils restent, en dépit de toutes les règles, et « la plupart des avis sont des panégyriques pour les accusés, des satires contre le ministère, des anathèmes contre les brevets[1]. » Retz demande à son tour que Condé, qui est le principal auteur du procès, soit soumis à la même loi, et il rappelle noblement au prince, dont l'orgueil se révolte à cette idée, que la justice est égale pour tous. Une foule immense était accourue au palais de tous les quartiers de Paris où les curés, toujours dévoués au coadjuteur, ne cessaient d'user en sa faveur de leur influence sur les masses. Au moment où la séance fut levée, « l'on se portait, dit Retz, dans la grand'-salle; l'on se portait dans la galerie; l'on se portait sur les degrés; l'on se portait dans la cour. Il n'y avait que M. de Beaufort et moi qui ne portassions personne et qui fussions portés. » Le peuple les acclama l'un et l'autre et les accompagna jusqu'à leur hôtel. Retz puisait un surcroît de force dans ces manifestations populaires, préparées le plus souvent par ses affidés.

On touchait alors aux fêtes de Noël. Le coadjuteur voulut profiter de cette grande solennité religieuse pour achever de se concilier les esprits.

1. *Mémoires de Retz*, tome II.

Le 25 décembre, il monte en chaire, à Saint-Germain l'Auxerrois, paroisse de la cour, et prêche un sermon sur la charité, en présence d'un nombreux auditoire, plus que jamais avide de l'entendre. Il développe, avec une onction étudiée, le précepte de l'Évangile qui commande le pardon des injures; et, sans se nommer, sans nommer ses ennemis, il réussit à se poser en victime, aux yeux de ses auditeurs, qu'il amène comme à leur insu à faire d'eux-mêmes l'application de son discours à sa situation particulière, en admirant son abnégation et sa douceur, au milieu de l'acharnement qui le poursuit. Les larmes d'attendrissement qu'il fait couler mettent le comble à son triomphe.

Pour rendre encore plus saillant le talent du prédicateur, sous l'inspiration de cette incurable vanité que nous avons déjà signalée, Retz nous apprend qu'il était, ce jour-là, en proie à de vives souffrances, et il nous en dévoile la cause. Il nous initie, d'un ton badin qui exclut évidemment tout sentiment de repentir, à une aventure sans nom que nous nous garderions bien de reproduire ici par respect pour nous-même et par respect pour ceux qui nous liront, à une aventure devant laquelle eût reculé la plume du romancier le plus licencieux et qui couvre d'ignominie les trois personnages qu'elle met en scène, le narrateur bien plus que les deux autres. Nous recommandons à qui-

conque pourrait être tenté de nous croire injuste envers Retz, et de reprocher à nos appréciations un excès de sévérité, la page à laquelle nous faisons allusion en ce moment[1]. Cette page inqualifiable, d'où s'exhale comme une odeur fétide, semble détachée d'un de ces livres infâmes qui tombent sous le coup des lois protectrices des mœurs publiques, qui se cachent dans l'ombre comme tout ce qui est honteux, et ne versent leur poison dans les âmes qu'en trompant la vigilance de la justice. Contentons-nous de l'indiquer en passant, sans oublier toutefois de faire remarquer que Retz était loin d'avoir pour excuse l'effervescence de la jeunesse, quand il l'a écrite, et que déjà les premiers symptômes de la vieillesse étaient venus l'avertir que l'heure des graves pensées et des sérieux retours avait sonné pour lui. Nous ne saurions trop nous hâter de sortir de cette fange. Il nous en a coûté de nous y arrêter un instant; mais nous avons entrepris la pénible tâche de montrer sous son vrai jour un homme qui a été trop exalté, selon nous, sous certains rapports, et nous ne pouvions laisser de côté ce qui justifie d'une manière si péremptoire la rigueur de nos jugements.

L'affaire si malheureusement engagée par Condé

1. *Mémoires de Retz*, tome II, pages 189-190.

traînait en longueur au parlement, à cause surtout du défaut de preuves. Tous les jours, les deux partis s'y trouvaient en face l'un de l'autre, se mesurant de l'œil et prêts à entrer en lutte au premier signal. Retz et Beaufort avaient convoqué le ban et l'arrière-ban des gentilshommes de province enrôlés sous leur bannière. Ils s'étaient donné comme une garde noble qui les suivait partout et qui, en les préservant des insultes des partisans de Condé, empêchait en même temps qu'on ne vît en eux que des tribuns du peuple. On n'allait plus au palais sans être armé. Les magistrats eux-mêmes portaient des poignards cachés sous leurs robes. Beaufort, apercevant le manche d'un stylet hors de la poche de Retz, dit à haute voix : « Voilà le bréviaire de M. le coadjuteur. » Ce singulier bréviaire convenait bien mieux à l'humeur batailleuse du chef de la Fronde que celui qui était destiné à rappeler journellement au prélat les saints devoirs qu'il foulait aux pieds. Il n'arrivait pas souvent au roi des Halles de faire d'aussi bonnes plaisanteries, et Retz eût été moins blessé de ce mot piquant d'un des esprits les plus lourds de l'époque, si le railleur n'eût pas frappé juste. Après une pareille saillie, Beaufort pouvait se flatter d'avoir été spirituel au moins une fois dans sa vie. Ce qui dans sa pensée n'était qu'une facétieuse boutade, renfermait une sanglante sa-

tire et une sévère leçon. Retz le comprit; car il nous dit « qu'il ne soutint pas la raillerie de bon cœur; » mais cette impression fut bien vite effacée.

Sous l'impulsion du coadjuteur, le bonhomme Broussel provoqua la récusation de Mathieu Molé, qu'il représenta comme un ennemi juré des accusés. Sa requête souleva de longs débats, où cet illustre magistrat eut à essuyer des outrages qu'il supporta avec une fermeté admirable. Elle fut rejetée; mais il se rencontra soixante-deux conseillers qui osèrent voter contre le premier président, à qui sa grande réputation d'intégrité eût dû épargner un tel affront.

Cependant Condé s'irritait des lenteurs de la procédure. Il ne s'en prenait pas seulement « à ces bourgeois, à ces bonnets carrés » du parlement qu'il haïssait d'une haine presque égale à celle de Saint-Simon, ce grand détracteur « du vil petit-gris; » il s'en prenait encore à Mazarin, dont il gourmandait la tiédeur; et son arrogance ne connaissait pas de bornes. Il finit par croire qu'on le trompait, et alors il ne garda plus de mesure ni avec le cardinal ni avec la reine, qu'il semblait vouloir réduire à n'être, selon l'expression de Retz, que sa très-humble servante. Aveuglé par l'orgueil immense qui le possédait et qui lui cachait les dangers dont il était menacé, il se précipita tête baissée dans l'abîme que Mazarin avait

commencé à creuser sous ses pas, en le mettant aux prises avec les Frondeurs. Un jeune adolescent, le duc de Richelieu, à qui appartenait le gouvernement du Havre, s'était laissé séduire par les charmes de Mme de Pons, sœur de cette demoiselle du Vigean dont Condé, n'étant encore que duc d'Enghien, avait été si éperdument amoureux qu'il s'évanouit en la quittant pour aller s'immortaliser dans les plaines de Rocroy. Il s'obstinait à vouloir l'épouser, quoiqu'elle fût bien plus âgée que lui. La duchesse d'Aiguillon, sa tante et sa tutrice, s'opposait à ce mariage disproportionné, et la reine, dont elle était l'amie, avait déclaré hautement qu'elle verrait avec peine une telle union. Condé, bravant le courroux d'Anne d'Autriche, prit sur lui de marier les deux amants, dans le but d'enlever au parti de la régente le gouvernement d'une place qui eût rendu le duc de Longueville maître absolu de toute la Normandie. La cérémonie fut célébrée dans un château de Mme de Longueville, qui était alors le mauvais génie de son frère. Condé poussa l'insolence jusqu'à se vanter, devant toute la cour, du rôle qu'il avait joué dans cette noce clandestine et jusqu'à signifier à Anne d'Autriche, qui voyait un motif de rupture dans l'extrême jeunesse de Richelieu, « qu'une telle chose, accomplie en présence de témoins tels que lui, ne se rompait ja-

mais. » Bien plus, il annonça avec sa hauteur et son outrecuidance habituelles qu'en partant pour le Havre, le duc de Richelieu avait l'ordre de faire jeter à la mer quiconque se présenterait de la part de la reine.

Heureusement le gouverneur du Havre détourna le jeune duc de la voie fatale, où de pernicieux conseils l'avaient engagé. Il lui persuada de conserver au roi cette place importante, et il déjoua ainsi le projet de Condé, qui ne recueillit de sa coupable tentative que la honte d'avoir commis inutilement une mauvaise action. Anne d'Autriche parvint encore à dissimuler sa colère; mais une pareille atteinte, portée à l'autorité royale, ne pouvait rester impunie. Le vase où s'étaient accumulées tant d'offenses vivement ressenties par la femme non moins que par la reine, venait de recevoir la dernière goutte qui devait le faire déborder. La perte de Condé fut résolue par la régente et par son ministre. Ils ne songèrent plus qu'aux moyens d'assurer l'exécution d'un dessein irrévocablement arrêté dans leur esprit. Oubliant d'anciens griefs pour mieux se venger des nouveaux, ils n'hésitèrent pas à s'allier secrètement avec les chefs de la Fronde, qu'animait contre Condé un égal désir de vengeance. Mme de Chevreuse s'était depuis quelque temps rapprochée d'Anne d'Autriche, qui semblait lui avoir

rendu quelque chose de sa vieille amitié. Elle servit d'intermédiaire entre la reine et le coadjuteur, dont elle n'avait pas craint de lui répondre. Anne d'Autriche la chargea de remettre à Retz ce billet écrit de sa main : « Je ne puis croire, nonobstant le passé et le présent, que monsieur le coadjuteur ne soit à moi. Je désire le voir sans que personne le sache que Mme et Mlle de Chevreuse; ce nom sera sa sûreté. » Retz n'était pas homme à refuser un rendez-vous qui flattait sa vanité, qui ouvrait à son imagination les plus séduisantes perspectives, et d'où pouvait sortir tôt ou tard la réalisation de son rêve le plus cher; il l'accepta avec empressement. Il écrivit sur-le-champ à la reine : « Il n'y a jamais eu de moment dans ma vie, où je n'aie été également à Votre Majesté. Je serais trop heureux de mourir pour son service, pour songer à ma sûreté. Je me rendrai où elle me commandera. » Il eut avec elle plusieurs entrevues pendant la nuit, dans ces mêmes lieux où, le jour des barricades, elle lui avait lancé, comme un trait acéré, ces paroles ironiques, que le factieux prélat n'avait que trop méritées : « Allez vous reposer, car vous avez bien travaillé. » Quelle ne dut pas être son émotion, en l'y revoyant après tant de vicissitudes, dans une situation et dans une attitude si différentes! Mazarin assistait le plus souvent à ces

conférences. Retz fut comblé de prévenances et de caresses. Le premier ministre lui prodigua les protestations d'attachement, le serra dans ses bras comme un vieil ami, et lui fit les offres les plus brillantes. Retz refusa toutes les faveurs qui lui furent offertes, et, s'il faut le croire, jusqu'à ce chapeau de cardinal, que nous le verrons cependant poursuivre par tous les moyens, et dont il fera bientôt l'objet d'un nouveau marché. Il ne voulait, disait-il, pour toute récompense que l'honneur d'avoir servi la reine, quand bien même il serait appelé à sauver la couronne. Espéra-t-il par là toucher le cœur d'Anne d'Autriche, et mieux racheter à ses yeux le passé? Ou, se défiant des avances intéressées qu'il recevait, crut-il prudent de conserver sa réputation de désintéressement, pour ne rien perdre de son crédit parmi le peuple? Quoi qu'il en soit, il nous est impossible de voir autre chose qu'un calcul dans ce refus, si toutefois, au moins en ce qui concerne la barrette rouge, il fut mis dans le cas de le formuler; car, sans cela, comment le concilier avec tous les faits qui témoignent de son ambition d'une manière irrécusable? Mais il demanda pour le duc de Beaufort la surintendance des mers. Mazarin lui ayant répondu qu'elle était promise au fils aîné du duc de Vendôme, il tourna la difficulté en habile diplomate et en fin

courtisan. Il dit au cardinal que, suivant toute apparence, « le duc de Mercœur ne tarderait pas à contracter une alliance qui le mettrait bien au-dessus de cette dignité. » Adroite flatterie à l'adresse de Mazarin, qui avait projeté de marier une de ses nièces au duc de Mercœur. Elle dut agréablement chatouiller son orgueil, et certes aucun argument n'était plus capable de le disposer à céder sur ce point. Retz demanda pour ses autres amis des places, des gouvernements, des titres, des pensions, monnaie ordinaire de l'achat des consciences. Le traité secret qu'il négocia, n'était, en quelque sorte, qu'une seconde édition de celui de Saint-Germain. Tous les traités de ce genre semblaient fondus dans le même moule, parce qu'alors tous les adversaires de la royauté étaient mus par les mêmes mobiles, et cherchaient la satisfaction des mêmes intérêts. Retz obtint tout ce qu'il lui plut d'exiger. Il prit à son tour l'engagement de contribuer de tout son pouvoir à délivrer la reine d'une odieuse servitude. Il fut convenu que Condé serait enfermé à Vincennes sans autre forme de procès, et que le prince de Conti et le duc de Longueville partageraient son sort. Anne d'Autriche et Mazarin voulaient faire un grand exemple, en frappant à la fois les trois branches d'une maison placée si près du trône.

Dans les instants qu'il passa en tête-à-tête avec

sa souveraine, essaya-t-il déjà, comme il avoue l'avoir fait plus tard, de s'insinuer à la façon de Mazarin dans les bonnes grâces de la sensible Espagnole, et de déployer auprès d'elle toutes les séductions de cet esprit fascinateur, qui lui donnait tant d'empire sur les femmes? Il n'est pas de suppositions que n'autorisent et le caractère bien connu de Retz, et ses vues ambitieuses; mais il dut bientôt s'apercevoir que son rival s'était si fortement établi dans la place qu'un autre ne saurait y pénétrer, et qu'il fallait renoncer, au moins pour le moment, à le combattre sur un pareil terrain.

Il ne manquait à Anne d'Autriche et à Mazarin, pour l'accomplissement de leurs desseins, que l'assentiment du duc d'Orléans. Gaston avait deux grandes faiblesses : la peur et la jalousie se disputaient en quelque sorte son cœur. Hâtons-nous d'ajouter que cette peur qui étonne chez un prince du sang, ne le suivait pas sur le champ de bataille; en face de l'ennemi il retrouvait la bravoure de sa race. Mme de Chevreuse avait su capter sa confiance; elle fit mouvoir ces deux ressorts pour le décider à consentir à l'emprisonnement de Condé. Elle lui représenta, d'une part, que Paris était tous les jours à la veille d'être mis à feu et à sang par la querelle de ce prince avec les Frondeurs; et, d'autre part, que, si l'orgueil-

leuse maison de Condé n'était abaissée par un coup hardi, elle deviendrait si puissante qu'elle effacerait presque la maison d'Orléans, et qu'il sentirait lui-même le poids de la domination de son chef. Depuis longtemps la gloire de ce jeune héros offusquait son envieuse médiocrité, et il l'abandonna volontiers à la vengeance de la reine.

Pendant les négociations, Mazarin avait adroitement manœuvré pour inspirer à Condé une fausse sécurité. Il avait redoublé envers lui de déférence et de soumission. Le prince eut vent des visites nocturnes de Retz, qu'on avait vu entrer au Palais-Royal, déguisé en cavalier. Le cardinal dissipa ses soupçons en se moquant de la bonne figure que ferait le coadjuteur en manteau rouge, l'épée au côté, un chapeau à plumes sur la tête. Il se donna le malin plaisir de lui faire signer, par une ruse d'écolier indigne d'un ministre, l'ordre qui devait servir à sa propre incarcération, sous prétexte d'opérer l'arrestation d'un certain Descoutures, impliqué dans la triste affaire des témoins à brevet.

Le 18 janvier 1650, Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville furent arrêtés au Palais-Royal, dans la salle du conseil, où ils étaient réunis, attendant l'ouverture de la séance. Ce coup d'État rappelait, par les conditions particu-

lières dans lesquelles il s'accomplissait, celui qui fit avorter le complot des Importants. Quelques instants auparavant, la princesse douairière de Condé, la plus tendre amie de la reine, comme autrefois Mme de Chevreuse et Mme de Hautefort, se trouvait près du lit d'Anne d'Autriche, qui avait feint une indisposition, et qui, à la vue de cette mère dont elle allait briser le cœur presque dans l'effusion d'une conversation intime, eut peine à cacher sous un sourire le trouble et l'agitation de son âme. Condé lui-même était venu s'entretenir avec la reine d'un ton enjoué, et il avait fait devant elle à sa mère des adieux, qui devaient hélas! être les derniers.

En traversant un sombre corridor, au milieu d'une double haie de soldats, Condé dit à l'officier qui les commandait : « Voilà qui sent bien les États de Blois! » comme s'il eût craint d'avoir le sort d'Henri de Guise. Reconnaissant parmi ces soldats quelques-uns des vieux guerriers qu'il avait si souvent conduits à la victoire : « Mes amis, leur dit-il, ce n'est pas ici la bataille de Lens! » Une voiture suivie d'une nombreuse escorte emmena les trois prisonniers à Vincennes. Tandis que ses compagnons d'infortune étaient plongés dans un morne abattement, Condé avait repris son sang-froid et sa gaieté. Un des gardiens lui ayant offert une *Imitation de Jésus-Christ*,

pour adoucir les ennuis de sa captivité, il répondit qu'il préférait l'imitation de M. de Beaufort. On sait qu'au commencement de la Fronde, Beaufort était parvenu à s'évader du même donjon. Ce jeu de mots, qui contrastait tant avec la gravité de la situation, peut paraître spirituel; mais nous aurions mieux aimé un peu plus de respect pour un livre presque divin, qu'on a si justement proclamé le plus beau livre sorti de la main des hommes, l'Évangile, dont il est d'un bout à l'autre, un sublime commentaire, étant l'œuvre de Dieu même. Si Condé eût moins dédaigné ces pieux épanchements d'une âme angélique, s'il eût médité les grandes leçons qu'ils renferment, il n'eût jamais allumé la guerre civile; il n'eût jamais porté les armes contre sa patrie, et son nom rayonnerait du pur éclat d'une gloire sans mélange.

Dès que l'arrestation de Condé fut connue, ses amis tentèrent de pousser les Parisiens à la révolte, en criant partout qu'on venait d'arrêter le duc de Beaufort; mais ils avaient compté sans le coadjuteur. Retz calma bien vite l'effervescence populaire. Il parcourut la ville aux flambeaux avec le roi des Halles, annonçant au peuple que c'était au contraire le plus cruel ennemi de la Fronde qui allait expier dans les fers les violences du siége de Paris. Alors la plus vive allégresse éclata de toutes

parts, et la chute du vainqueur de Rocroy et de Lens fut célébrée par des feux de joie, comme l'avait été, sous Louis XIII, la mort du plus grand des ministres. Le parlement, rendant à Condé haine pour haine, laissa passer sans protestation cet acte arbitraire et tyrannique, qui violait envers des princes du sang royal les saintes lois de la justice et les solennelles promesses de la déclaration du 24 octobre. Ainsi fut vérifiée par l'événement la remarquable prédiction contenue dans un pamphlet publié le 16 avril 1649, peu de jours après la paix de Saint-Germain, quand Condé voyait la cour tout entière à ses pieds : « Le temps viendra, lit-on dans cette pièce curieuse dont l'auteur s'adresse à ce prince, où vous aurez besoin de réclamer la protection du parlement que vous avez cherché à opprimer, et le premier favori nous vengera des maux que vous avez causés. Ce sera lorsque vous implorerez en vain l'ordonnance de la sûreté publique, que vous aurez vous-même violée; et le peuple innocent, que vous avez voulu faire périr par la faim, se rira de votre disgrâce et apprendra avec joie la nouvelle de votre emprisonnement. »

Dans l'oraison funèbre du prince de Condé, Bossuet cite les paroles que ce prince, revenu de ses erreurs, prononça plus tard, en reportant sa pensée sur cette triste période de sa vie : « Je suis

entré dans ma prison le plus innocent des hommes; j'en suis sorti le plus coupable. » Certes il est loin d'être vrai qu'il fût alors le plus innocent des hommes. La criminelle entreprise qui devait avoir pour effet, si elle eût réussi, d'enlever au roi la place du Havre, méritait un châtiment exemplaire. Si ce châtiment n'eût pas été infligé à Condé, on l'eût vu bientôt asservir la royauté. Selon nous, on a trop reproché à Mazarin d'avoir fait de Condé un Coriolan pour une simple satisfaction d'amour-propre, d'avoir sacrifié à ses intérêts personnels les intérêts de la monarchie en la privant d'un si puissant défenseur. D'abord, Anne d'Autriche que Condé, le moins respectueux des princes, le plus indocile des sujets, avait profondément blessée, eut encore plus d'initiative que le cardinal, naturellement peu enclin aux mesures de rigueur, dans une conjoncture où elle comprenait qu'une plus longue tolérance de sa part équivaudrait à une véritable abdication; et la responsabilité doit avant tout peser sur elle. Ensuite, si l'arrestation de Condé tendait nécessairement à affermir le pouvoir de Mazarin, elle n'en avait pas moins pour but de fortifier l'autorité royale, déjà si affaiblie par les prétentions nobiliaires, et de sauvegarder la dignité de la couronne. La cause du ministre se liait alors à celle du souverain. Au point où les choses étaient arrivées, c'était pour

lui un devoir de sévir. Ce qu'on est en droit de lui reprocher, c'est cette absence de formalités judiciaires, qui donne à un acte de justice le caractère d'un acte de tyrannie; ce sont ces moyens astucieux empruntés aux plus mauvaises traditions de l'Italie, que réprouve la loyauté française.

Le duc d'Orléans avait improvisé, pour la circonstance, une de ces maladies pleines d'à-propos, qui lui permettaient de se tenir à l'écart, dans toutes les occasions délicates, pour n'être pas compromis en cas d'insuccès[1]. Ce prince était un peu de la trempe de ce Romain qui, au plus fort de la lutte d'Octave et d'Antoine, ne sachant de quel côté la fortune ferait pencher la balance, imagina de dresser deux perroquets à célébrer chacun le glorieux retour de l'un des deux prétendants à l'empire, pour être prêt à tout événement. Il se réjouit hautement, quand il fut bien certain que les portes du château de Vincennes s'étaient refermées sur les prisonniers. Comme il avait plus d'esprit que de courage, il dit à ce sujet un mot qui fit fortune : « Voilà, s'écria-t-il, un beau coup de filet : on vient de prendre à la fois un lion, un singe et un renard. » D'infâmes libellistes insultèrent lâchement le lion pris au piége.

1. On les appelait *les accès de la colique de Son Altesse Royale*.

Mazarin triomphait, comme en 1643; mais il triomphait, cette fois, à l'aide du concours que la Fronde lui avait prêté. Il devait en grande partie sa victoire à ses ennemis de la veille, qui pouvaient redevenir ses ennemis le lendemain. D'un autre côté, les partisans que Condé laissait derrière lui étaient autrement redoutables que les Importants. Mazarin eut le tort de ne pas assez tenir compte de la différence des temps et des situations. De là ne tarderont pas à naître de nouvelles complications et de nouveaux troubles. « Il n'y a rien de plus difficile aux ministres, dit Retz, que d'observer certains ménagements, d'éviter les fausses démarches, dans le calme qui suit immédiatement les grandes tempêtes, parce que la flatterie y redouble et que la défiance n'y est pas éteinte. »

Déchargés par arrêt du parlement de l'accusation dirigée contre eux, Retz et Beaufort parurent à la cour, où leur présence excita une telle curiosité « qu'on montait sur des bancs pour les voir. » Leurs amis se hâtèrent de l'envahir et d'y combler les vides qu'y avait faits la retraite du parti des princes. Ils se pressaient comme à l'envi autour d'Anne d'Autriche, prodiguant à celle qu'ils avaient abreuvée d'amertume les acclamations les plus enthousiastes, et lui jurant de mourir pour sa défense. En signe d'alliance avec les Frondeurs, Mazarin portait à son chapeau un cordon à la Fronde,

et le peuple, ébahi d'une révolution si inattendue, disait qu'il ne fallait plus haïr le cardinal, puisqu'il avait cessé d'être *Mazarin*. Le plus parfait accord semblait régner entre le coadjuteur et le premier ministre; mais l'observateur qui ne se serait pas arrêté à la surface, eût facilement démêlé « qu'il n'y avait entre eux que les apparences, » ainsi que Retz l'avouait lui-même au duc d'Orléans. Il en était de leur entente cordiale comme de celle qui devait un jour unir deux grandes nations, pour mieux assurer la paix du monde. Leur ancienne rivalité perçait toujours à travers leurs protestations mutuelles. Ces protestations hypocrites n'étaient qu'un voile transparent, qui ne cachait qu'à demi l'inimitié qu'ils avaient conservée l'un pour l'autre au fond de leurs cœurs.

La mère de Condé et sa jeune épouse, chez qui rien ne faisait encore soupçonner la mâle énergie qu'elle déploiera plus tard en poussant jusqu'à l'héroïsme le dévouement conjugal, furent reléguées dans leur terre de Chantilly. La duchesse de Longueville, que le cardinal avait voulu faire arrêter, parce qu'il craignait son esprit remuant, parvint à s'évader, et se sauva en Normandie, où elle croyait trouver l'influence du duc de Longueville encore toute-puissante, mais où l'attendaient au contraire les plus cruelles vicissitudes. La duchesse de Bouillon, gardée d'abord à vue, fut en-

suite enfermée à la Bastille. La Rochefoucauld, Bouillon, Turenne et beaucoup d'autres gentilshommes attachés à Condé par les liens de l'amitié ou de l'intérêt, se répandirent dans les provinces, pour les soulever en faveur des prisonniers et constituer une nouvelle Fronde; mais les débuts de la nouvelle Fronde ne furent pas heureux. La cour n'eut qu'à parcourir la Normandie à la tête de quelques troupes, pour la maintenir dans le devoir. Rouen refusa d'ouvrir ses portes à Mme de Longueville. Dieppe la reçut dans ses murs, mais se montra sourd à sa voix. Les larmes et les prières de la belle Frondeuse ne purent ébranler la fidélité du gouverneur et des échevins. Elle résolut de se réfugier en Hollande sur un vaisseau qu'elle avait fait préparer. Se voyant menacée d'être livrée au maréchal du Plessis, qui avait l'ordre de s'emparer d'elle à tout prix, elle fut obligée de fuir à la hâte et de s'embarquer, par un temps affreux, sur un bateau de pêcheur qui devait la conduire à son vaisseau. Une vague furieuse fit chavirer ce frêle esquif, et l'aventureuse duchesse tomba dans la mer. On la retira presque mourante. Quand elle fut rendue à la vie, elle apprit que le capitaine de son navire avait été acheté par Mazarin et qu'il était prêt à la trahir. Elle erra pendant quinze jours d'asile en asile, au milieu des périls, des fatigues et des privations de tout

genre, poursuivie sans relâche par les émissaires du cardinal et ne leur échappant que par miracle. Elle put enfin se faire transporter à Rotterdam sur un bâtiment anglais. De là elle gagna les Pays-Bas, et, après avoir tenté inutilement de surprendre Arras, elle alla rejoindre Turenne à Stenay, d'où elle donna le signal de la guerre civile, lançant un manifeste contre la cour, et traitant de puissance à puissance avec l'Espagne. Sa triste odyssée avait été encore plus féconde en incidents extraordinaires que celle de Mme de Chevreuse fuyant, sous Richelieu, à travers les Pyrénées vers la frontière espagnole, pour se dérober à la colère de l'implacable ministre. Hélas! les terribles dangers qu'elle avait courus, furent loin de lui servir de leçon et de mettre fin à ses égarements. A peine en face ou plutôt dans les bras de la mort, qui semblait avoir déjà saisi sa victime, sentit-elle se ranimer un instant la foi de son enfance. Les réflexions salutaires, qui naissaient d'elles-mêmes de tant de dures épreuves, ne firent qu'effleurer cette âme en proie aux passions les plus ardentes. Le temps marqué par la Providence pour son retour à la vertu était encore bien éloigné.

Presque toutes les provinces où les nouveaux Frondeurs avaient semé l'agitation, suivirent l'exemple de la Normandie. En Bourgogne, où Condé comptait de nombreux partisans, parce

qu'il avait eu le gouvernement de cette province, la résistance fut un peu plus vive; mais elle ne fit qu'ajouter au triomphe du jeune roi qui, sous la conduite de Mazarin, préluda en quelque sorte à ses futurs exploits et se promena en vainqueur dans le pays. « Il revint à Paris, dit Retz, chargé de lauriers. La senteur en entêta un peu trop le cardinal. »

Enhardi par ses succès, Mazarin voulut en effet éluder l'amnistie qu'il avait promise, peu de temps après l'emprisonnement de Condé, pour tous les faits relatifs aux assemblées des rentiers de l'hôtel de ville. Retz réclama l'exécution de cette promesse, et il effraya le cardinal, en menaçant d'intenter une action aux témoins à brevet et d'appeler sur eux toute la sévérité de la justice, si l'amnistie n'était pas immédiatement publiée et enregistrée au parlement. Le scandale d'un tel procès aurait rejailli sur le ministre qui avait compromis la dignité royale dans la honteuse mission confiée à ces témoins. Mazarin céda pour l'éviter; mais ce premier différend faillit rompre l'apparente union des deux adversaires, qu'avait un moment rapprochés une haine commune.

Vers le même temps, le cardinal manquait envers Retz à la parole donnée, en foulant aux pieds les engagements qu'il avait contractés, par l'intermédiaire du coadjuteur, à l'égard du comte de

Montrose, une des illustrations du parti resté fidèle à l'infortuné Charles I[er], un héros taillé à l'antique, d'après le portrait que Retz nous en trace, un noble cœur qui avait servi son roi avec une grandeur d'âme sans pareille, qui ne l'avait abandonné que lorsqu'il s'était abandonné lui-même en se livrant à ses ennemis, et qui, forcé de s'expatrier, avait refusé le bâton de feld-maréchal autrichien pour s'attacher à la France.

Des troubles bien plus graves que tous ceux qui venaient d'être réprimés, avaient éclaté en Guienne. Depuis longtemps la guerre civile désolait cette malheureuse province; et les hostilités n'y avaient été suspendues que par de courtes trêves. Son gouverneur, le duc d'Épernon, avait appesanti sur elle un joug de fer, et s'était rendu coupable des plus grands excès. Il était si mal famé qu'un bel esprit du temps fit paraître, aux applaudissements de tous, un livre ayant pour titre : *Les beaux traits de la vie du duc d'Épernon*, avec le reste du volume en blanc. Le parlement de Bordeaux le déclara perturbateur du repos public et défendit de lui obéir. Une partie de la population s'ameuta contre lui, et il fut réduit à reconquérir sa capitale. La Fronde de Bordeaux offrit le même spectacle que la Fronde de Paris, qu'elle semblait avoir prise en tout pour modèle. Ce fut le même acharnement joint à la même légèreté.

Quelques mois après le commencement de la lutte, les esprits étaient si profondément divisés dans Bordeaux, la confusion et le désordre y avaient pris de telles proportions que Retz a pu dire avec vérité, « qu'il y avait dans les affaires de Guienne un galimatias pour le débrouillement duquel le bon sens des Jeannin et des Villeroi, infusé dans la cervelle du cardinal de Richelieu, n'eût pas été trop bon. »

Mazarin soutenait énergiquement le duc d'Épernon, malgré l'avis des autres membres du conseil. « Un des plus grands malheurs que l'autorité despotique des ministres du dernier siècle ait produits dans l'État, fait observer Retz, est la pratique que l'imagination de leurs intérêts particuliers mal entendus y a introduite de soutenir constamment le supérieur contre l'inférieur. » — « Cette maxime, ajoute-t-il en jugeant en maître le fameux publiciste florentin, est de Machiavel, que la plupart des gens qui le lisent ne comprennent pas, et que les autres croient avoir été toujours habile, parce qu'il a toujours été méchant. Il s'est souvent trompé, en nul endroit, à mon opinion, plus qu'en celui-ci. »

L'obstination de Mazarin tenait encore à une autre cause : une de ses nièces était destinée au fils du duc d'Épernon, à ce jeune duc de Candale qui, selon Retz, « n'avait de grand que les canons. »

Le coadjuteur nous assure qu'il fit des efforts inouïs pour amener Mazarin à sacrifier ce gouverneur et pour le détourner « de perdre l'État pour les beaux yeux de M. de Candale. » Cet entretien de Retz avec le cardinal est rempli de réflexions judicieuses, non-seulement sur la situation générale du pays, mais encore sur la position particulière dans laquelle Retz se trouvait placé. S'il eût eu réellement dans le cœur tous les sentiments qui y sont exprimés, sa conduite serait encore bien plus inexplicable. Il y a donc lieu de croire que ce passage de ses Mémoires, qui se termine par ce mot fort problématique qu'il met dans la bouche de Mazarin : *Ce garçon-là, au fond, veut le bien de l'État*, n'est, comme tant d'autres, qu'un plaidoyer artistement arrangé après coup. Nous y remarquons la phrase suivante, qui a bien le cachet du style propre à cet écrivain original : « La vérité, quand elle est à un certain carat, jette une manière d'éclat auquel rien ne peut résister. » On ne saurait parler de la vérité en meilleurs termes, tout en pratiquant le mensonge.

La nouvelle Fronde devait naturellement porter ses regards sur une province où le terrain était si bien préparé. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld formèrent le projet de faire de Bordeaux le centre de leurs opérations, en s'alliant à l'Espagne, que nous retrouvons dans les plans de tous

les factieux. Pour frapper l'imagination du peuple bordelais et le disposer par là à lier sa cause à celle des princes, ils appelèrent à eux la jeune princesse de Condé, avec son fils le duc d'Enghien, qui n'était encore qu'un enfant, pour la mettre à la tête du mouvement. Le conseiller Lenet, homme d'une capacité éprouvée, qui avait juré la délivrance de Condé et que n'avait point découragé l'avortement d'une conspiration militaire ourdie par lui contre Mazarin, se chargea de la soustraire à la surveillance du cardinal. La vie de plaisirs que menait à Chantilly Clémence de Maillé, dans l'intention sans doute de cacher plus sûrement le dessein qu'elle méditait, aida ce fidèle et zélé serviteur à tromper la vigilance des agents de Mazarin. Entourée d'une cour galante, qui ne paraissait occupée que d'intrigues amoureuses, de billets doux, de petits vers, de madrigaux et de chansons, elle avait réussi à éloigner tout soupçon de l'esprit de ses gardiens. Le dévouement d'une suivante qui avait avec elle quelques traits de ressemblance facilita sa fuite. Il y avait quelque chose de noble et de touchant, reconnaissons-le, dans le dévouement de ces serviteurs qui s'exposaient aux plus grands périls pour « ceux à qui ils s'étaient donnés[1] : » il rappelle les vieilles

1. Mlle de Montpensier.

traditions des mœurs chevaleresques. Nous comprenons l'enthousiasme qu'il excitait chez un ennemi même de Condé, chez Mlle de Montpensier.

Après s'être enfuie à Montrond, place forte où elle eut bientôt réuni de nombreux gentilshommes, Clémence de Maillé s'était dirigée vers Bordeaux avec une petite armée qui avait pris pour devise une grenade en feu, avec cette inscription : *Coacta*, comme pour indiquer que la princesse n'arborait l'étendard de la révolte que parce qu'elle y était forcée par l'injuste châtiment infligé à son époux; et, le 31 mai, elle y faisait une entrée vraiment triomphale, au bruit des salves d'artillerie et des acclamations de la foule[1]. Elle se présenta au parlement en suppliante, accompagnée du petit duc d'Enghien, qui attendrit tous les magistrats en demandant à mains jointes la liberté de son père. « Cette compagnie, dit Retz, dont le plus sage et le plus vieux jouait gaiement tout son bien en un soir sans faire tort à sa réputation » (peut-on mieux peindre la frivolité de l'époque, au milieu des événements les plus sérieux ?), « cette compagnie vit à genoux devant elle un prince et une princesse du sang royal ! » Presque en même

1. Un faiseur d'anagrammes avait trouvé que le nom de Condé, « Louis de Bourbon, » donnait « bon Bourdelois ; » ce qui avait considérablement accru la popularité du prince. (Feillet, *La misère au temps de la Fronde*, page 309.)

temps, la mère de Condé, parvenue, elle aussi, à s'échapper, implorait la protection du parlement de Paris, de ce parlement qui avait tonné avec tant d'énergie contre l'arbitraire. Elle se jeta tout en larmes aux pieds du coadjuteur, quand il passa près d'elle en se rendant à la grand'chambre, et le conjura de ne pas oublier qu'il y avait entre eux des liens de parenté. Retz avoue qu'il faillit mourir de honte; mais il n'engagea pas moins le duc d'Orléans, que le parlement voulut consulter en l'absence de la cour, à la faire sortir de la capitale, et à la confiner dans un petit bourg, où le chagrin qui la dévorait hâta sa mort. Les supplications de la princesse Clémence furent mieux accueillies par le parlement de Bordeaux; mais il exigea le renvoi de l'ambassadeur qui était venu lui apporter l'or de l'Espagne et avait pour mission de fomenter la discorde. Déchaînée par les ducs, une populace en furie se jeta sur le parlement; mais l'intrépide princesse lui fit un rempart de son corps. La fermeté et la grandeur d'âme de cette digne épouse de Condé, de cette digne nièce de Richelieu, imposèrent aux plus mutins. Son éloquence et sa beauté touchèrent les cœurs les plus endurcis, et la colère de ce peuple en délire s'apaisa comme par enchantement. L'admiration et la reconnaissance qu'un si noble courage avait inspirées au parlement le décidèrent à pro-

noncer l'arrêt d'union qu'elle sollicitait avec tant d'ardeur, et le parti des princes dut à sa généreuse conduite l'appui d'un corps dont l'autorité morale était immense. Ce corps avait surtout un grand ascendant sur la bourgeoisie, accoutumée à le suivre avec la ferme conviction qu'en marchant sur ses pas elle ne pouvait mal faire, et il légitimait à ses yeux toutes les rébellions en s'y associant. Un tel appui avait d'autant plus d'importance, que, dans ces luttes contre la royauté, la perception des impôts et tous les ressorts de l'administration se trouvaient entre les mains des parlements rebelles. Eux seuls pouvaient régulariser, en quelque sorte, l'insurrection.

A la nouvelle de ce qui se passait en Guienne, Mazarin, qui était en Picardie avec la cour pour arrêter les entreprises de Turenne, ouvertement allié, comme les ducs, aux Espagnols, sentit la nécessité d'en finir promptement avec les Bordelais, et le voyage de Guienne fut résolu. Il voulut, avant son départ, consolider son alliance avec les anciens Frondeurs, en leur faisant une part plus large dans l'exercice du pouvoir : tout général habile cherche d'abord à assurer ses derrières. Les sceaux furent donnés à Châteauneuf, « quoiqu'il eût, suivant Retz, une figure bien faite pour un premier ministre, » c'est-à-dire quoiqu'il aspirât au premier rang et que son mérite fût capable de

porter ombrage à Mazarin; mais ils lui furent donnés avec l'arrière-pensée de l'opposer au coadjuteur dans ses prétentions à la barrette rouge, parce qu'il l'ambitionnait comme lui, et qu'il avait « une figure non moins bien faite pour un cardinal que pour un premier ministre[1]. » Le Tellier, que Bossuet nous montre « impénétrable, et pénétrant tout lui-même, perçant dans tous les secrets, démêlant toutes les intrigues, découvrant les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations, » le Tellier fut chargé de surveiller et Châteauneuf et le duc d'Orléans, à qui l'on confia le gouvernement du pays situé en deçà de la Loire. Mazarin nomma prévôt des marchands une créature de Retz, et le pressa d'accepter une place dans le conseil. Il fut même question d'un mariage entre le neveu du cardinal et une nièce du coadjuteur. Convaincu que Mazarin avait surtout pour but de discréditer les Frondeurs en paraissant s'unir plus intimement avec eux, Retz se tint sur la réserve et sut éluder, sans rien brusquer, des propositions plus ou moins sincères. Dans une situation pleine d'embarras, il se contenta de gouverner sous le nom du faible Gaston, qui l'avait pris pour confident et pour guide, depuis la disgrâce de l'abbé de la Rivière, et qu'il était sûr de

1 *Mémoires*, tome II.

diriger à son gré; il aimait mieux faire mouvoir les fils dans la coulisse que sur le théâtre, afin de n'encourir publiquement aucune responsabilité. Mazarin n'hésita pas à partir avec Anne d'Autriche et le jeune roi, comptant par-dessus tout sur l'intérêt qu'avaient le maître et le favori à prolonger la captivité de Condé.

Nous ne retracerons pas ici les diverses péripéties de la guerre de Guienne, soutenue des deux côtés avec des alternatives de succès et de revers. Nous nous bornerons à citer les faits qui font le mieux ressortir les mœurs du temps.

Le commandant du château de Vayres ayant payé de sa vie, par ordre d'Anne d'Autriche, l'audace d'avoir résisté à une armée royale, les Bordelais immolèrent froidement, par représailles et aux cris de joie d'une multitude altérée de sang, un officier fait prisonnier depuis cinq semaines dans une sortie, qu'on avait laissé libre dans Bordeaux sur sa parole, et qu'on alla saisir à l'improviste au milieu d'une partie de plaisir, pour le mener au supplice. Les dernières consolations de la religion lui furent impitoyablement refusées, « parce qu'un Mazarin, disait-on, devait être damné. » Cette malheureuse victime des fureurs de la guerre civile était ainsi poursuivie jusque dans l'éternité par une atroce vengeance.

Ces sanglantes exécutions ne témoignaient que

trop de l'animosité qui régnait dans les deux camps; mais, comme à Paris pendant le siége de 1649, cette animosité n'excluait ni la gaieté ni la galanterie qui, en ce temps-là, ne perdait jamais ses droits. Les divertissements et les fêtes se mêlaient aux préparatifs de défense. De grands seigneurs et de grandes dames participaient aux travaux les plus pénibles en échangeant de tendres serments, de doux propos d'amour; et, le soir, on se reposait des fatigues de la journée, en dansant au son des violons. On vit les femmes des conseillers du parlement de Bordeaux adresser « à leurs sœurs » de Paris une longue épître en style *précieux*, qu'on eût dit élaborée dans un des *samedis* de Mlle de Scudéry, et qui débutait par cette phrase significative : « Nous nous servons des plumes de nos casques pour vous écrire. Nous aurions pu le faire avec le sang de nos ennemis, sans que vos yeux, pleins de douceur, eussent été blessés de cette peinture. » La péroraison était digne de l'exorde. « Les illustres amazones, » comme les appelèrent, dans leur réponse, les dames parisiennes, émettaient le vœu que ces dames fussent admises à l'honneur « de prononcer elles-mêmes les oracles de la justice. » Admirable réforme, dont Bordeaux n'eût pas tardé sans doute à être doté à son tour, après l'avoir provoquée dans la capitale. La France ressemblait alors

en quelque sorte à un immense Charenton, où la folie se manifestait sous sa forme la plus gaie comme sous sa forme la plus triste.

Le parlement de Paris était sérieusement intervenu dans les affaires de la Guienne. La démarche si touchante de Charlotte de Montmorency[1], sa mort prématurée sous le poids de la douleur, l'héroïsme de Clémence de Maillé, qui avait partout un grand retentissement, le souvenir des services éclatants rendus par Condé dont on oubliait peu à peu les torts pour ne songer qu'à sa gloire; enfin, ce sentiment de pitié qu'en France plus qu'ailleurs peut-être finissent toujours par inspirer les grandes infortunes et qui s'y change si vite en sympathie, avaient commencé à opérer un revirement dans l'opinion; et, à mesure que la haine excitée par Condé s'affaiblissait, celle qui s'attachait à Mazarin devenait plus vive. Les partisans des princes avaient osé relever la tête dans le parlement; et, quand les députés de Bordeaux vinrent lui faire entendre leurs plaintes et réclamer son concours, ils trouvèrent les esprits mieux disposés que ne permettait de l'espérer la joie ou l'indifférence qu'avaient montrée, lors de l'arrestation du prince, presque tous les membres de cette compagnie, en présence d'un acte qu'ils au-

1. La mère de Condé.

raient dû être unanimes à flétrir. « Les coups de canon, que l'on tira à Bordeaux, avaient porté jusqu'à Paris, dit Retz, avant même qu'on y eût mis le feu. » Soixante et quinze membres opinèrent pour la liberté des prisonniers, et la plupart accompagnèrent leur avis des plus violentes invectives contre le cardinal. Ces accusations et ces outrages répondaient aux vociférations du peuple, qui faisait retentir autour du palais les cris de : *Vivent les princes et point de Mazarin!* Les anciens Frondeurs, conduits par le coadjuteur, désiraient se poser en médiateurs entre la cour et les Bordelais, sans servir la cause des princes. Retz et Gaston eurent besoin d'user de toute leur influence pour faire écarter la proposition relative à la délivrance des prisonniers, et pour obtenir qu'il n'en fût pas fait mention dans les remontrances que le parlement adresserait au roi en faveur de la province de Guienne. La majorité décida que le roi serait supplié de destituer le duc d'Épernon, d'accorder une amnistie générale à tous ceux qui auraient pris part aux troubles de Bordeaux et une place de sûreté à la princesse de Condé et à son fils. En sortant du palais, le coadjuteur, habitué jusque-là aux applaudissements de la foule, fut accueilli par des injures et par des menaces, et il reçut un coup de poignard dans son rochet. Le duc de Beaufort ne fut pas moins

maltraité. Par un juste retour des choses d'ici-bas, l'impopularité atteignait les idoles mêmes du peuple, maintenant qu'il les voyait agir de connivence avec celui qu'ils lui avaient appris à regarder comme l'auteur de tous les malheurs du pays.

Pendant que Bordeaux était assiégé par l'armée royale, l'archiduc Léopold prenait nos villes, ravageait nos campagnes, et Turenne, obéissant à l'impulsion de la perfide enchanteresse qui l'avait enlacé dans ses filets, s'avançait vers Paris, culbutant devant lui les troupes du maréchal d'Hocquincourt. Son plan était de s'ouvrir un passage jusqu'à Vincennes, de forcer les portes du vieux donjon et d'enlever les prisonniers. Pour en rendre l'exécution plus facile, il avait cherché à remuer la population parisienne par des placards où les anciens Frondeurs étaient vivement attaqués. Retz et Beaufort ne pouvaient manquer de se reconnaître « dans ces faux tribuns devenus enfin pensionnaires et protecteurs du cardinal Mazarin, qui se jouaient du peuple depuis si longtemps, qui l'avaient tantôt excité, tantôt ralenti, tantôt poussé et tantôt retenu, selon leur caprice et les différents progrès de leur ambition. » Retz écrivit à Turenne : « Il vous sied bien, maudit Espagnol, de nous traiter de tribuns du peuple. » Dans ce triste échange de qualifications inju-

rieuses, ils avaient raison tous les deux. En s'alliant à l'étranger, en achetant son secours au prix d'une infâme trahison, Turenne n'avait alors que trop mérité de perdre ce beau nom de Français qu'il avait lui-même, dans des temps meilleurs, tant contribué à illustrer, et il ne lui appartenait guère de faire la leçon aux autres. Le plan qu'il avait imaginé eût probablement réussi, si l'archiduc l'eût secondé; mais au fond, les Espagnols étaient peu jaloux de hâter le moment où, recouvrant sa liberté, le grand capitaine qui les avait battus tant de fois, pourrait encore faire sentir aux ennemis de la France le poids de sa vaillante épée. A l'approche de Turenne, les princes furent transférés à Marcoussis, château fort plus éloigné de Paris et protégé par la Seine et par la Marne. Retz eût voulu les garder sous la main. Peut-être commençait-il déjà à méditer le changement de front que nous le verrons bientôt effectuer, quand il sacrifiera son aversion pour Condé à sa haine pour Mazarin; et peut-être cette pensée avait-elle percé malgré lui. Cela paraîtrait résulter de ce mot de Châteauneuf, qui était devenu très-hostile au coadjuteur : « Les princes ne sont plus à la vue de Paris; il ne faut plus que le coadjuteur parle si haut. » Le discours en trois points, que Retz adressa au duc d'Orléans sur la translation des prisonniers et qu'il eut soin sans doute de

dicter à son secrétaire après l'avoir débité, comme son fameux entretien avec Condé (car il nous l'a transmis tout entier), ce discours où il énumère les motifs qui le portent à blâmer cette mesure, tout en disant qu'il ne s'y opposera pas, vient encore à l'appui de notre supposition.

Ici se rencontre encore sur nos pas une de ces scandaleuses aventures dont Retz aime à entremêler le récit aux choses les plus sérieuses, « afin, dit-il, de les égayer, » et qui le voueraient au mépris de la postérité, s'il ne s'était réhabilité à ses yeux dans les dernières années de sa vie. Nous le voyons se concerter avec Mlle de Chevreuse, en qui ses exemples et ses leçons ont éteint tout sens moral, pour donner un successeur au *cavalier servant* de Mme de Chevreuse, qu'à la suite de quelque différend, ils veulent *destituer*[1] au profit d'un autre. De pareils faits, disons mieux, de pareilles turpitudes n'ont pas besoin de commentaires[2].

1. Cette expression est de Retz lui-même.

2. Retz prétend que Mazarin voulut le *destituer*, lui aussi, de la même façon, en lui donnant un successeur auprès de Mlle de Chevreuse, et qu'il se servit pour cela du duc d'Aumale, « qui était, dit-il, beau comme un ange et qui se sentit très-obligé et très-honoré de la commission qu'il reçut. » Il ajoute qu'ayant été éconduit, le duc d'Aumale chercha à le faire assassiner. Il l'avait raillé sur sa mésaventure et l'avait traité d'extravagant et d'impertinent, en lui disant : « On fait quelquefois grâce à l'impertinence en faveur de l'extravagance. »

Les nombreux échecs que nos armées avaient éprouvés sur plusieurs points, ajoutaient encore à l'irritation des esprits. « Il sortait du parlement, dit Retz, comme un tourbillon de voix qui semblait être mêlé d'éclairs et de foudres contre le cardinal. » On le rendait responsable de nos défaites ; on l'accablait de malédictions, et un orage formidable s'amassait sur sa tête. La situation lui commandait de mettre un terme à la guerre de Guienne, et il traita avec les Bordelais aux conditions formulées par le parlement de Paris. Le duc d'Épernon fut sacrifié. La princesse de Condé put se retirer à Montrond, en toute sûreté ; mais il ne fut rien stipulé pour la liberté des princes. Les conseillers de la princesse essayèrent d'amener Mazarin à se réconcilier avec Condé. Ils insistèrent sur les considérations politiques qui militaient en faveur d'un semblable dénoûment, et ils lui firent entrevoir la possibilité d'une coalition des deux Frondes, s'il repoussait leurs avances. La réconciliation qu'on lui proposait était assurément, en l'état, le meilleur parti que Mazarin eût à prendre ; mais il s'abusa sur sa puissance ; il se crut assez fort pour dominer à la fois la vieille et la nouvelle Fronde en les contenant l'une par l'autre, en les empêchant de s'unir, et il n'eut l'air de prêter l'oreille aux ouvertures des amis du prince que dans le but d'effrayer les anciens Frondeurs.

« La petite finesse, dit Retz, qui infectait toujours la politique, quoique habile, de M. le cardinal, lui donnait du goût à laisser devant nos yeux des gens avec lesquels il se pût raccommoder contre nous. Ces mêmes gens l'amusaient continuellement par des négociations ; il les croyait tromper à tous les instants par la même voie. Ce qui en arriva fut qu'il s'en forma une nuée dans laquelle les Frondeurs s'enveloppèrent à la fin ; mais ils y enflammèrent les exhalaisons, et ils y forgèrent des foudres. » Mazarin eut à se repentir d'avoir trop compté sur lui-même et trop méprisé ses adversaires. Son excès de confiance devait lui coûter cher.

Peu de jours après la conclusion de la paix, la cour quitta Bordeaux et reprit le chemin de la capitale. Mazarin se plaignait amèrement de la conduite du coadjuteur, à qui il attribuait toutes les cabales, toutes les menées qui avaient eu lieu pendant son absence, et il était impatient de s'en venger. Retz crie à la calomnie. A l'en croire, il n'a pas reculé, pour servir la cour, devant des dangers « plus grands que ceux des batailles. » Il n'a cessé de se montrer le plus pacifique et le plus conciliant des hommes. Il s'est constamment attaché à aplanir tous les obstacles, à réparer toutes les fautes. Mazarin lui doit une reconnaissance sans bornes, et il s'indigne de son ingratitude. Les

assurances de Retz, le moins véridique des historiens, nous trouvent généralement incrédule, quand elle ne sont pas corroborées par d'autres témoignages ; elles sauraient encore moins nous suffire, quand il nous parle de sa candeur et de son abnégation, et qu'il se pare de vertus qui lui sont si peu familières. Nous nous gardons bien par conséquent d'admettre cette sincérité, ce désintéressement dont il se vante et que ses contemporains sont loin de lui prêter. Convenons cependant que la tâche qu'il avait à remplir, en admettant qu'il fût sincère, était hérissée de difficultés. « Les serviteurs de M. le Prince, fait-il observer non sans quelque apparence de fondement, me décriaient comme Mazarin, dès que je m'opposais à leurs pratiques. Les partisans du ministre me décriaient comme factieux, dès que je ménageais les moindres écarts pour conserver mon crédit dans le peuple. » Quiconque, dans les temps de troubles, veut modérer les passions des deux partis, sans rien perdre de son influence sur celui auquel il a lui-même lâché la bride, poursuit une chimère ; ses stériles efforts ne sauraient aboutir qu'à les mécontenter l'un et l'autre. Nous pourrions invoquer à cet égard l'expérience de toutes nos révolutions. Qu'on se rappelle l'impuissance de Mirabeau à user, pour le salut de l'infortuné Louis XVI, de la popularité qu'il avait acquise en travaillant

à sa perte. Quand le géant de la tribune, revenu à des sentiments monarchiques, cherchait à étayer l'édifice qu'il avait ébranlé, il était fatalement condamné à tourner dans un cercle vicieux ; tout ce qu'il faisait pour calmer les défiances de la cour excitait celles du peuple, et tout ce qu'il faisait pour calmer les défiances du peuple excitait encore plus celles de la cour. Son génie devait se briser contre ce double écueil qu'il lui était impossible d'éviter.

Le caractère du duc d'Orléans « dont les deux qualités essentielles étaient, on le sait, d'avoir toujours peur et de ne se fier jamais a personne[1], » le contraste qui existait entre le rôle de courtisan et de favori, que Retz jouait alors auprès de ce prince, et son rôle « d'homme du public[2] » d'où il tirait toute sa force, rendaient encore plus difficile la position du coadjuteur. Ce caractère faible et méfiant de Gaston, Retz l'esquisse pour ainsi dire à chaque page de ses Mémoires et de la façon la plus mordante. « La faveur du duc d'Orléans, dit-il, ne s'acquérait pas, mais elle se conquérait. Comme il savait qu'il était toujours gouverné, il affectait toujours d'éviter de l'être ou plutôt de paraître l'éviter; et, jusqu'à ce qu'il fût dompté, pour ainsi parler, il donnait des saccades. » Or,

1. *Mémoires de Retz.* — 2. *Idem.*

si Retz avait pris sur lui beaucoup d'empire, il ne l'avait pas encore entièrement dompté, et ses *saccades* dérangeaient parfois les plans les mieux combinés.

Quoi qu'il en soit, le retour de Mazarin ne permettait pas au coadjuteur de rester plus longtemps dans une situation aussi équivoque. Le moment décisif était arrivé. Retz dut songer à se prémunir contre le courroux du cardinal. Avant de rompre de nouveau avec Mazarin et de provoquer une seconde ligue, il voulut tenter d'emporter d'assaut cette barrette rouge qu'il prétendait avoir refusée plusieurs fois, parce qu'il lui répugnait de la devoir à la guerre civile. Ses amis y voyaient, nous dit-il, « un moyen de le mettre à couvert du ressentiment d'un prince et de la jalousie d'un ministre qui pouvaient à tout instant s'accorder ensemble, en l'égalant à l'un et à l'autre par la dignité, par cette supériorité du rang qui ne donnait pas moins de considération et de force que de pompe et d'éclat. » Il se laissa aisément persuader que les circonstances n'étaient plus les mêmes, qu'il ne s'agissait plus maintenant que d'une intrigue de cabinet entre deux hauts et puissants personnages (comme si cette intrigue n'avait pas fait verser des torrents de sang dans des luttes fratricides!) et qu'en pareil cas le véritable mérite consistait bien moins dans le désin-

téressement que dans l'habileté. Il sut insinuer à Gaston « qu'il était de son honneur et de son intérêt de lui procurer le chapeau. » Gaston lui promit de le demander lui-même à Mazarin. Appelé par la reine à Fontainebleau, où la cour s'était arrêtée, il fit de cette faveur la condition de son consentement à une nouvelle translation des prisonniers, que Mazarin désirait ardemment envoyer au Havre, Marcoussis lui paraissant encore trop près de Paris. Quand il eut obtenu la signature du prince, le cardinal essaya de gagner du temps, ce temps qu'il se plaisait à nommer *galan uomo*, et qu'il regardait comme son plus fidèle allié, sous prétexte que la main d'un souverain ne devait jamais avoir l'air d'être forcée. Le duc d'Orléans étant revenu à la charge de concert avec Mme de Chevreuse, qui visait alors à retenir l'ancienne Fronde dans le giron de la cour, et voyait le gage le plus sûr de leur accord dans le succès de la négociation, il eut recours à une petite comédie arrangée d'avance. Il réunit le conseil, où ne figuraient que des ennemis jurés du coadjuteur, et il proposa lui-même sa nomination au cardinalat, en faisant son éloge dans les termes les plus pompeux. « Ses paroles, dit Retz avec une piquante ironie, furent relevées avec une hauteur et une fermeté que l'on ne trouve pas souvent dans les conseils, quand il s'agit de

combattre les avis des premiers ministres. Châteauneuf alla jusqu'à accuser Mazarin de prévarication et de faiblesse. Il mit un genou en terre devant la reine pour la supplier, au nom du roi son fils, de ne pas autoriser par un exemple funeste, l'insolence d'un sujet qui voulait arracher les grâces l'épée à la main. La reine fut émue et le pauvre cardinal eut honte de sa mollesse et de sa trop grande bonté. » Cette comédie est trop bien en harmonie avec le caractère et les habitudes de Mazarin pour qu'ici nous suspections la véracité de Retz qui, bon juge en pareille matière, dut admirer à part luï l'imagination du cardinal non moins féconde en roueries que la sienne. Retz, dévoilant le fond de son âme, avait hautement déclaré « qu'il ne pouvait plus être que chef de parti ou cardinal, » que c'était à Mazarin d'opter. La question était posée avec un cynisme révoltant. Un tel ultimatum outrageait à la fois les lois divines et humaines. Jamais la sainteté des plus hautes fonctions ecclésiastiques et le respect dû à l'autorité royale ne furent plus indignement méconnus; jamais l'ambition ne poussa plus loin l'impudeur. Le refus de Mazarin décida le coadjuteur à faire volte-face, malgré la profonde aversion qu'il avait, nous dit-il, pour la *girouetterie*, et à tendre la main aux partisans de Condé. La faute que commit Mazarin, dans cette occasion,

ne consista pas dans ce refus, qui lui était dicté, suivant nous, par les raisons les plus puissantes. On ne peut le blâmer que de n'avoir rien fait pour en prévenir les conséquences. Les plus fortes têtes du parti des princes auraient bien mieux aimé traiter avec lui qu'avec le coadjuteur. Jusqu'au dernier moment, la Rochefoucauld ne négligea rien pour le déterminer à conclure une alliance qui eût déjoué les calculs de Retz. Les conférences nocturnes qu'ils eurent ensemble ne servirent qu'à convaincre la Rochefoucauld que Mazarin ne cherchait qu'à l'amuser, et précipitèrent ainsi le dénoûment. On ne saurait trop s'étonner de l'aveuglement de ce grand homme d'État, qui ne comprit pas qu'il était incapable de résister seul aux deux factions réunies, et qu'il rendait lui-même leur union inévitable.

Retz rencontra, chez une femme sincèrement dévouée à la maison de Condé, un génie presque égal au sien. Cette femme était Anne de Gonzague, si connue sous le nom de princesse Palatine, par la rare distinction de son esprit, par les nombreux scandales de sa vie et par la sainte expiation qui les a sans doute effacés devant Dieu et qui lui a valu devant les hommes l'honneur d'être louée par Bossuet dans une de ses plus belles oraisons funèbres. Mme de Rhodes, une autre de ces beautés faciles de la Fronde, qui ne se jetait pas

moins intrépidement dans la mêlée des partis que dans le fleuve du *Tendre*, selon le langage du jour, leur ménagea une entrevue. Le coadjuteur fut frappé, dès le début, de la promptitude, de la fermeté, de la décision avec laquelle « elle savait se fixer. » Il y avait entre eux tant de points de contact, tant de traits de ressemblance qu'ils se sentirent bien vite attirés l'un vers l'autre, et il leur fut facile de s'entendre sur les bases de l'accommodement comme sur la conduite qu'il fallait tenir. Ils dressèrent leurs batteries avec beaucoup d'art. Retz se plaît à nous décrire longuement cette stratégie savante. Les détails qu'il nous donne à ce sujet constituent de véritables leçons d'intrigues et de complots, et semblent justifier ce que nous dit le grand panégyriste d'Anne de Gonzague « de la fertilité infinie de ses expédients. » Dans les diverses combinaisons auxquelles Retz nous initie, tout est prévu, rien n'est laissé au hasard. L'une des principales clauses du traité fut le mariage de Mlle de Chevreuse, qui était ravie de devenir princesse du sang, en servant de lien entre la vieille et la nouvelle Fronde, et dont le coadjuteur prenait plaisir à favoriser les prétentions. La perspective de la brillante destinée réservée à sa fille avait suffi pour détacher de Mazarin Mme de Chevreuse qui, nous l'avons vu, avait encore d'étroites relations avec la cour.

Une fille du duc d'Orléans devait épouser le jeune duc d'Enghien. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, parmi les avantages assurés aux contractants, le chapeau de cardinal, si vivement ambitionné par le coadjuteur, se trouvait en première ligne. Cent mille écus étaient jetés en pâture à l'insatiable cupidité de Mme de Montbazon, qui se vendait tour à tour à tous les partis. Puis venait, comme dans tous les actes de ce genre, la longue liste des exigences de ce que Retz appelle « les subalternes. » C'était encore, pour tout dire en un mot, une triste page de l'interminable histoire des convoitises seigneuriales. Cette histoire est hélas! comme un livre dont toutes les pages se ressemblent.

Retz avait obtenu l'approbation du duc d'Orléans, qu'il dominait chaque jour de plus en plus. L'amour-propre de Gaston était engagé dans la querelle de son favori. Il avait paru d'autant plus disposé à s'associer à sa vengeance qu'il se sentait atteint personnellement et par le refus du cardinal et plus encore peut-être par la comédie qu'il avait jouée; mais les tergiversations étaient si naturelles à ce prince irrésolu que le coadjuteur le vit vingt fois prêt à lui échapper et parvint difficilement à lui arracher sa signature. « Il y avait, dit Retz avec un grand bonheur d'expression, bien des étages dans la faiblesse de Monsieur. Chez lui il y

avait très-loin de la velléité à la volonté, de la volonté à la résolution, de la résolution au choix des moyens, du choix des moyens à l'application. » Il fallut le faire passer successivement et à grand'-peine par tous ces étages. Toujours tremblant et incertain au moment décisif, il signa le traité « comme il eût signé, disait Mlle de Chevreuse, la cédule du sabbat, s'il avait craint d'être surpris par son bon ange. »

Le coadjuteur travaillait également avec ardeur à opérer la coalition des deux Frondes dans le parlement, et il était parvenu à s'assurer une majorité considérable. Une requête qu'il eut soin de rédiger fut présentée à cette compagnie, au nom de la princesse de Condé, qui demandait que les princes fussent rendus à la liberté ou jugés conformément aux lois. Cette requête souleva les discussions les plus orageuses dans cette même enceinte où la mère de Condé, se prosternant tout éplorée aux pieds des magistrats, avait été si froidement accueillie. Broussel, fidèle à son rôle habituel, quand il s'agissait d'ouvrir les hostilités, lança contre Mazarin toutes les foudres de son éloquence et fut vivement applaudi. Le flot de la haine, qui poursuivait partout le premier ministre, montait toujours. Cependant il fut un instant arrêté, dans cette ascension continue, par la nouvelle de la victoire de Rhétel, que le maréchal du

Plessis avait remportée sur Turenne et sur l'archiduc, sous les yeux même de Mazarin, qui excitait les soldats du geste et de la voix et qui, dit-on, s'était mis à la tête du régiment des gardes, au milieu de la bataille. En prenant hardiment l'offensive, à la fin d'une campagne malheureuse, quand les opérations militaires paraissaient terminées, le cardinal avait rétabli par un coup d'éclat la fortune de nos armes, et, peu de jours après ce glorieux triomphe, il ne restait plus aux Espagnols qu'une ville française. Ce n'était pas la première fois que Mazarin se vengeait de ses ennemis, en acquérant de nouveaux titres à la reconnaissance du pays, pendant qu'ils cherchaient à le renverser. Cet heureux événement sembla déconcerter les deux partis qui tramaient sa perte. Le conseiller Ménardeau lui paya un juste tribut d'éloges, et il opina pour que les princes fussent laissés sous la garde d'un ministre, qui connaissait mieux que personne les vrais intérêts du pays et savait si bien les défendre. Il ne s'éleva pas une seule protestation contre ses paroles, là où la veille avaient retenti les déclamations les plus virulentes. Ce revirement inattendu pouvait être suivi d'une défection générale. Retz usa des merveilleuses ressources de son esprit pour ranimer un feu qui tendait à s'éteindre. Il avait jusque-là manœuvré dans l'ombre, il résolut de se déclarer dès le len-

demain, dans l'espoir de relever les courages abattus. Il le fit avec beaucoup d'adresse. Il s'exprima de manière à faire supposer à Mazarin et à Mathieu Molé, dont il redoutait toujours l'ascendant, qu'il avait eu l'intention de se ménager une porte de derrière, pour ne pas se trouver trop engagé envers les princes et pour se réserver au besoin le moyen de se rapprocher de la cour.

« Je connaissais, dit-il, le premier président qui voulait la liberté des princes, mais qui ne la voulait que par la cour, pour un homme tout d'une pièce[1], et les gens de ce caractère ne manquent jamais de gober avec avidité toutes les apparences qui les confirment dans la première impression qu'ils ont prise. Je connaissais aussi le cardinal, qui n'eût pu s'empêcher de croire qu'il n'y eût une arrière-boutique partout où il y avait une place pour la bâtir, et c'est presque jeu sûr avec les hommes de cette humeur de leur faire croire que l'on veut tromper ceux qu'en réalité l'on veut servir. Je me décidai sur ces fondements à opiner fortement contre les désordres de l'État et

1. En nous représentant Molé comme un homme tout d'une pièce, Retz n'est pas d'accord avec Omer Talon qui nous dit que Molé « aimait à conduire ses desseins par voies obliques, douces et subtiles. » Molé prouva plus d'une fois pendant la Fronde qu'il savait user de tempéraments, suivant les circonstances, et qu'il n'avait pas moins d'habileté politique que de science et de vertu.

à prendre mon thème sur ce que Dieu ayant béni les armes du roi et éloigné les ennemis de la frontière par la victoire de M. le maréchal du Plessis, nous permettait de penser aux maladies internes qui étaient les plus dangereuses. A quoi j'ajoutai que je me croyais obligé d'ouvrir la bouche sur l'oppression des peuples, dans un moment où la plainte ne pouvait plus donner aucun avantage aux Espagnols atterrés par leur dernière défaite; que la conservation des membres de la famille royale était d'une grande importance pour l'État; que je ne pouvais voir qu'avec une extrême douleur MM. les princes dans un air aussi mauvais que celui du Havre, et que je croyais qu'on devait faire de très-humbles remontrances au roi pour qu'on les mît en un lieu où il n'y eût au moins rien à craindre pour leur santé.... J'évitai à la fois de nommer Mazarin en parlant des désordres de l'État et de me prononcer sur la liberté des princes en me montrant plein de bienveillance pour eux.... Tout le monde alors reprit cœur. On vit l'air des esprits et des visages sensiblement changé; l'on conçut que tout n'était pas perdu et qu'il fallait que j'eusse vu le dessous des cartes. La salle du palais, instruite par ceux qui étaient dans les lanternes, rentra dans sa première humeur.... Je fus salué en sortant des acclamations accoutumées, et j'eus ce jour-là trois

cents carrosses chez moi ou je n'en eus pas un.... Quant au premier président, il donna dans le panneau comme je l'avais espéré. Il dit que mon avis avait été très-artificieux, mais qu'on voyait au travers mon animosité contre MM. les princes.... On s'aperçut chaque jour de plus en plus que le parlement ne suivait pas le char de triomphe de Mazarin [1]. »

Les débats recommencèrent, en effet, dans le parlement avec une nouvelle vivacité. Dans la chaleur de la dispute, quelques membres mêlèrent les opinions les plus hardies aux imprécations ordinaires contre le cardinal. Ils soutinrent « que la volonté du roi étant au-dessous de la loi, il fallait lui résister quand la loi était violée, qu'il appartenait au parlement de prendre connaissance des affaires publiques et d'intervenir dans le gouvernement de l'État. » On eût pu se croire transporté aux beaux jours de la Fronde parlementaire. L'année dont le commencement avait vu l'arrestation des princes se termina par un arrêt portant

1. Nous avons cité le passage qu'on vient de lire, parce qu'il nous paraît faire bien ressortir ce mélange de finesse et d'audace, qui fut toujours le trait le plus saillant du caractère de Retz, et qu'il ne met pas moins en relief la manière de l'écrivain, surtout quand il nous montre le méfiant cardinal voyant toujours *une arrière-boutique partout où il y avait une place pour la bâtir*. Cette expression rappelle celle de Montaigne, quand il nous parle de l'*arrière-boutique* de la conscience.

qu'une députation du parlement irait solliciter auprès de la reine la délivrance des illustres captifs.

Le président Molé qui, au fond du cœur, détestait les factieux, subit à son tour l'influence de l'entraînement général. Dans les remontrances qu'il fut chargé d'adresser à la reine, il plaida avec feu la cause des prisonniers; il proclama hautement leur innocence : « Les pierres qui les renferment, dit-il, sont capables d'élever leurs plaintes si haut qu'elles seront entendues dans toutes les provinces et qu'elles exciteront toute la France à travailler à leur soulagement. » Il exalta surtout les services de Condé, se plaignit que l'injuste rigueur dont il était l'objet l'enlevât à la France qui avait besoin de lui, et, qualifiant la politique de Mazarin « de politique infortunée, » il lui attribua tous les maux qui accablaient le pays. Cet âpre langage révolta la précoce fierté du jeune roi, chez qui le sentiment de l'autorité royale n'attendait pas le nombre des années; et quand Molé fut parti, il exprima son mécontentement de la manière la plus énergique. On put dès lors pressentir ce qu'il serait un jour. Le monarque absolu qui devait prononcer ce mot fameux : l'*État, c'est moi*, et qui, bien plus, devait en faire la base invariable de son système de gouvernement, venait de se révéler. Cette royauté si profondément humiliée prendra largement sa

revanche en la personne de cet enfant devenu majeur, lorsqu'il ira signifier au parlement sa volonté souveraine en costume de chasse, un fouet à la main, et que tous ces fiers magistrats courberont silencieusement la tête devant une telle profanation du sanctuaire de la justice. Ce que l'homme connaît le moins ici-bas, c'est la mesure. L'histoire de l'humanité est comme une perpétuelle oscillation entre les excès les plus opposés [1].

Pendant que le parlement préparait la chute du premier ministre sous l'impulsion du coadjuteur, les libellistes, qui recevaient de Retz le mot d'ordre, ne restaient pas inactifs, et faisaient feu de toutes pièces. Ils s'attachaient à rabaisser par leurs calomnies la victoire de Réthel; ils tournaient en dérision un fait d'armes dont tout Français eût dû être orgueilleux. Un des familiers du coadjuteur faisait paraître un pamphlet intitulé *Les quarante-cinq méfaits du cardinal Mazarin* et orné de cette épigraphe, qui eu dit assez par elle-même : *Vivit tamen et fruitur diis iratis*. Un autre pamphlet reprochait à Mazarin d'avoir voulu rémédier au plus grand de tous les abus en fondant sur les règles de l'équité l'organisation financière du pays; mais,

1. Quelques années plus tard, on verra la Feuillade venir sur la place des Victoires s'agenouiller avec ses mousquetaires devant une image du roi entourée de cierges!

pour la plupart des mécontents de la Fronde nobiliaire, porter atteinte à l'inviolabilité des priviléges était un crime de lèse-nation. Voilà ce qu'on appelait violer les coutumes de la France et les lois du royaume. Ce grief se trouvait formulé en ces termes au bas des tableaux qui représentaient le cardinal la corde au cou, avec cette inscription : *Jules Mazarin, condamné à être étranglé et pendu*, et qu'on étalait impunément dans les lieux les plus fréquentés[1]. Quelque temps auparavant, pendant la guerre de Bordeaux, il avait paru, sous le titre d'*Apologie des Frondeurs*, un libelle qu'Omer Talon attribue au coadjuteur. C'était comme un premier pas fait par l'ancienne Fronde pour se rapprocher de la nouvelle, à qui elle tâchait de persuader que Mazarin était seul responsable de l'emprisonnement de Condé. Ce pamphlet est rempli de flatteries à l'adresse du prince et de diatribes à celle du cardinal, qui est indirectement accusé de vouloir la mort de son illustre prisonnier : » Le cardinal, dit l'auteur, ne peut avoir que des songes terribles et de fâcheux réveils, tant qu'il aura dans l'esprit ce qu'un pape de sa nation mandait à un roi de Sicile : *Vita Caroli, mors Conradini.* Nous doutons, quant à nous,

1. On brûlait sur les places publiques des Mazarins de paille et de toile peinte, habillés de la façon la plus grotesque.

que ce petit écrit soit sorti de la plume même de Retz. Nous l'avons lu avec beaucoup d'attention, et nous n'y avons pas reconnu le style du coadjuteur. On n'y rencontre pas généralement ce tour vif et aisé, ces traits incisifs qui caractérisent tous les écrits signés de son nom. Retz n'eût pas dit, ce nous semble, en parlant des séductions de la cour et de l'effet qu'elles avaient produit sur quelques Frondeurs : « On a recours aux enchantements de Circé pour perdre malicieusement une petite flotte si glorieusement échappée des écueils des sirènes. » — « Quelques-uns des nôtres ont fait naufrage sur les côtes des Lotophages et d'Enarie. » C'est là du style précieux, et rien n'est plus éloigné de ce style quintessencié que le style si naturel, si prime-sautier de Retz.

Le duc d'Orléans qui, malgré l'engagement formel qu'il avait contracté, était retombé dans ses éternelles hésitations, ayant enfin cédé aux instances du coadjuteur, et s'étant déclaré ouvertement pour la liberté des princes, Anne d'Autriche vit que toute résistance à cet égard était inutile, et fit annoncer au parlement que les princes sortiraient de prison, dès que Turenne et la duchesse de Longueville auraient posé les armes; mais il n'y avait que la chute de Mazarin qui pût aujourd'hui satisfaire les anciens et les nouveaux Frondeurs, et en particulier celui qui était l'âme de la coa-

lition. Retz n'était pas homme à s'arrêter avant d'avoir consommé sa ruine.

Mazarin fournit lui-même à ses ennemis l'occasion de lui porter un coup mortel. Dans une conversation qu'il eut avec le duc d'Orléans, en présence de la reine, il compara le parlement à la chambre révolutionnaire de Londres, et les Frondeurs qui le dirigeaient aux Cromwell et aux Fairfax. La reine renchérit encore sur les réflexions de son ministre, et ils s'emportèrent l'un et l'autre avec tant de violence contre tous ceux qui contrariaient leur politique que le duc d'Orléans se crut menacé et qu'il jura, dit Retz, « de ne jamais se remettre entre les mains de cet enragé et de cette furie. » Mazarin prétend, dans le mémoire qu'il rédigea à Bruhl, que le propos qu'il tint dans cette circonstance a été singulièrement dénaturé, qu'il n'avait fait que citer les propres paroles de Retz, qui, un jour, s'était lui-même attribué le rôle de Cromwell, en faisant du duc de Beaufort un Fairfax. Nous avons adopté la version du coadjuteur pour qui nous ne saurions être suspect de partialité, parce qu'elle nous paraît la plus vraisemblable. Retz n'avait jamais professé les principes républicains que lui prête Mazarin dans ce même mémoire, ni rêvé l'établissement d'une république, comme l'affirme le cardinal, en exagérant la portée de son opposition. Loin

d'être un admirateur passionné de Cromwell et de le prendre pour modèle, il avait plusieurs fois témoigné publiquement du mépris pour sa personne. Aussi Cromwell disait-il : « Il n'y a qu'un homme au monde qui me méprise, c'est le coadjuteur de Paris. »

Retz, comprenant tout le parti qu'il pouvait tirer de cet incident, s'empressa de le communiquer au parlement, en le présentant sous les couleurs les plus odieuses. Il n'en fallut pas davantage pour faire éclater une effroyable tempête. Indigné de ces comparaisons injurieuses, le parlement fut presque unanime à demander l'éloignement du cardinal, pour venger son honneur outragé. Mazarin essaya de détourner le coup, en repoussant les imputations du coadjuteur comme des calomnies. Les gens du roi eurent ordre non-seulement de lui donner à ce sujet le plus éclatant démenti, mais encore de lire à la compagnie une sorte d'acte d'accusation, sous forme de manifeste, où Retz était traité « de méchant et dangereux esprit qui voulait perdre l'État, parce qu'on lui avait refusé le chapeau, et qui s'était vanté publiquement de mettre le feu aux quatre coins du royaume et de se tenir prêt avec cent mille hommes à casser la tête à quiconque s'aviserait de chercher à l'éteindre. » Ainsi d'accusateur Retz devenait accusé, et la surprise que cette lecture excita dans

l'assemblée, se serait peut-être changée en un autre sentiment, si, d'une part, les membres du parlement, qui s'étaient chargés de soutenir le manifeste, n'eussent été intimidés par les clameurs de la foule qui remplissait les galeries du palais, et si, d'autre part, Retz n'eût conjuré le danger par cette admirable présence d'esprit qui ne lui faisait jamais défaut.

« Tandis que l'un, dit-il, opinait pour qu'on fît des prières de quarante heures, l'autre pour qu'on priât M. le duc d'Orléans de prendre soin du public et que le bonhomme Broussel parlait contre les désordres de l'État, j'eus le temps de réfléchir et je m'arrêtai à l'idée de mépriser sous le titre de satire et de libelle la pièce dressée contre moi par le cardinal, d'éveiller par quelque passage court et curieux l'imagination des auditeurs, et de remettre ensuite la délibération dans son véritable sujet. Comme ma mémoire ne me fournit rien dans l'antiquité qui eût rapport à mon dessein, je fis un passage du latin le plus pur et le plus approchant des anciens qui fût en mon pouvoir, et je formai mon avis en ces termes : « Si le res-
« pect que j'ai pour Messieurs les préopinants ne
« me fermait la bouche, je ne pourrais m'empê-
« cher de me plaindre de ce qu'ils n'ont pas re-
« levé l'indignité de cette paperasse qu'on vient
« de lire contre toutes les règles, et que l'on voit

« formée des mêmes caractères qui ont profané le « nom sacré du roi pour animer les témoins à « brevet. Je m'imagine qu'ils ont cru que ce libelle, « qui n'est qu'une saillie de la fureur de M. le car- « dinal Mazarin, était trop au-dessous d'eux et de « moi. Je n'y répondrai, Messieurs, pour m'ac- « commoder à leur opinion, que par un passage « d'un ancien qui me vient dans l'esprit : *Dans « les mauvais temps, je n'ai pas abandonné la ville ; « dans les bons, je n'ai pas eu d'intérêt; dans les « désespérés, je n'ai rien craint.* Je demande par- « don à la compagnie de la liberté que j'ai prise « de sortir, par ce peu de paroles, du sujet de la « délibération. Mon avis est que le roi soit sup- « plié de mettre fin à la captivité des princes par « une déclaration d'innocence, et d'éloigner de « sa personne et de son conseil le cardinal Maza- « rin. Mon sentiment est aussi que la compagnie « décide dès aujourd'hui qu'elle s'assemblera « lundi pour recevoir la réponse de Sa Majesté. » Tout le monde m'applaudit, et il n'y eut pas trois voix contre mes conclusions; elles formèrent l'arrêt. »

Nous ne sommes pas étonné de l'effet que produisit ce petit discours. C'est le chef-d'œuvre du genre. Ici l'habileté du coadjuteur nous paraît l'emporter encore sur son audace, et nous serions presque tenté de voir un trait de génie dans l'heu-

reux artifice que lui inspira son merveilleux esprit d'à-propos, si ce n'était faire trop d'honneur à une supercherie, même dans le cas de légitime défense.

« L'on cherchera longtemps, ajoute Retz, mon passage qui en latin a une toute autre grâce et même une toute autre force qu'en français. » Voici cette fameuse phrase latine qu'on ne trouve pas dans ses Mémoires, sans doute parce qu'ils étaient adressés à une femme, mais qui a été donnée en note par les premiers éditeurs : *In difficillimis reipublicæ temporibus, urbem non deserui; in prosperis, nihil de publico delibavi; in desperatis, nihil timui.* Ne dirait-on pas que c'est une phrase détachée d'un discours du grand orateur romain? Il y a là quelque chose de cicéronien, qui rend l'illusion complète et qui justifie bien l'éloge que Retz se permet d'en faire lui-même.

Le duc d'Orléans avait appuyé vivement les conclusions de Retz; il s'était élevé avec force contre le ministre pervers qui osait calomnier les meilleurs serviteurs de l'État et qui exerçait sur l'esprit du jeune roi la plus pernicieuse influence. Le coadjuteur triomphait. Une si violente sortie ne permettait plus au prince de reculer. Mazarin et Anne d'Autriche lui firent demander une entrevue. Retz lui ayant aisément persuadé, après la scène du Palais-Royal, que, s'il retournait chez la

reine, il n'y serait pas en sûreté, il refusa avec l'obstination de la peur. En vain le premier président, prévoyant les tristes conséquences de ce refus, le supplia d'une voix étouffée par les sanglots de se rendre à l'appel de sa souveraine. En vain l'avocat général Talon joignit ses prières à celles de Mathieu Molé, en dépeignant avec éloquence les malheurs de la France déchirée par les factions, en invoquant à genoux les souvenirs de saint Louis et de Henri IV. Un mot du Méphistophélès qui était à ses côtés, veillant à ce que cette âme pusillanime qui s'était donnée à lui ne pût encore lui échapper, l'empêcha de revenir sur sa fatale décision.

Anne d'Autriche ayant répondu à l'impérieuse requête du parlement qu'il n'avait pas le droit de s'immiscer dans le choix des ministres, *l'escopetterie* des enquêtes, pour nous servir de l'expression de Retz, recommença plus vive que jamais, et il fut enjoint par le parlement aux maréchaux de France, au prévôt des marchands, aux échevins et aux chefs de la milice bourgeoise de n'obéir qu'au duc d'Orléans, lieutenant général du royaume. Cet arrêt, qui prononçait en quelque sorte la déchéance de la régente, émanait des mêmes magistrats qui, à la mort de Louis XIII, lui avaient conféré, contrairement aux dernières volontés de son royal époux, la plénitude de la

souveraineté. « L'on ne peut s'imaginer, dit Retz en se moquant spirituellement de ses collègues, jusqu'où l'emportement de la compagnie alla ce jour-là. Il y eut des voix à ordonner qu'il n'y eût plus de favoris en France. Je ne croirais pas, si je ne l'avais ouï, que l'extravagance des hommes eût pu se porter jusqu'à cet extrémité. » Le parlement n'avait fait du reste que sanctionner les mesures déjà prises par le duc d'Orléans, qui avait lui-même défendu aux dépositaires de la force publique d'exécuter d'autres ordres que les siens, « prouvant, dit un historien, par ce caprice de vigueur, au grand étonnement du cardinal, ce que pouvait devenir un poltron révolté entre les mains d'un homme adroit et audacieux tel que le coadjuteur. »

Tout conspirait contre le cardinal. Il y avait en ce moment une grande assemblée de noblesse qui avait principalement pour but, comme toutes les assemblées de ce genre, le rétablissement de certains priviléges[1]. Retz s'était opposé à la réunion de cette assemblée, parce que « il n'y avait rien, selon lui, de plus dangereux dans une faction que de mêler sans nécessité ce qui en avait la façon. » — « Nous avions, dit-il, pour nous Monsieur ; nous avions le parlement; nous avions l'hôtel de ville.

1. *Mémoires de Retz*, tome III.

Ce composé paraissait faire le gros de l'État; tout ce qui n'était pas assemblée légitime le déparait. » Mais il n'en contribua pas moins à la faire concourir à l'accomplissement de ses desseins. Elle s'unit avec éclat au duc d'Orléans, pour réclamer la liberté des prisonniers et le renvoi du ministre. Retz obtint également du clergé des manifestations favorables à sa cause.

Les courtisans désertaient le Palais-Royal pour envahir le Luxembourg, où trônait, entouré d'hommages, le maître de la situation. Ces éternels flatteurs du succès allaient du côté où soufflait le vent de la fortune. Fidèles à des traditions qui ne se perdront jamais dans un certain monde, ils suivaient le pouvoir qui se déplaçait. Mazarin vit bien, à ce signe infaillible, que le moment de céder à l'orage, au moins en apparence, était venu pour lui. Dans la nuit du 6 février, il sortit de Paris sous un déguisement, après avoir pris congé de la reine, en présence de toute la cour, et s'être concerté secrètement avec elle sur la conduite qu'ils auraient à tenir. Il avait été convenu que, si elle ne parvenait pas à ramener le duc d'Orléans, elle irait avec le jeune roi rejoindre son cher cardinal à Saint-Germain, où il devait attendre les événements. Gouverné par le coadjuteur, qui s'était entièrement emparé de son esprit et qui se défiait de sa faiblesse, Gaston resta sourd,

d'après ses conseils, à toutes les instances que fit la reine pour avoir une conférence avec lui, soit au Palais-Royal, soit même au Luxembourg. Il déclara qu'il ne consentirait à la voir que lorsque les princes seraient libres et que Mazarin aurait mis le pied hors du royaume. Un nouvel arrêt du parlement, de ce sévère gardien des lois et des formes protectrices de la justice, renouvelant la grande iniquité du 11 janvier 1649, condamna le cardinal et sa famille à l'exil, et ordonna que si, dans un délai de quinze jours, ils n'avaient pas quitté la France, chacun aurait le droit de leur courir sus. Cet arrêt foudroyant était rendu presque au lendemain de la victoire de Rhétel, qui avait tant ajouté à la gloire de la France comme à celle du premier ministre. Une assemblée française se chargeait de venger les Espagnols de leur défaite.

Non content d'avoir proscrit de nouveau celui qui s'était montré tant de fois le digne successeur de Richelieu, le parlement demanda que, par une déclaration solennelle, le roi exclût à jamais de son conseil quiconque, étranger ou non, aurait prêté serment à tout autre prince qu'au souverain du pays. C'était fermer la porte du ministère aux cardinaux, et même aux membres de l'épiscopat, qui prêtaient serment au chef suprême de la religion catholique, chef en même temps des

États Romains. Il est à présumer que les jansénistes du parlement ne furent pas étrangers à cette décision, et qu'ils profitèrent de l'exaltation des esprits pour satisfaire leurs rancunes. Retz fut débordé dans cette circonstance. N'aspirant au cardinalat qu'afin de parvenir plus facilement au ministère, il ne pouvait approuver une mesure qui aurait eu pour résultat de s'opposer à la réalisation de son rêve. Ses amis avaient dépassé le but, et il se voyait menacé de perdre le fruit de tant d'intrigues et de cabales; il nous l'a dit lui-même : « On ne connaît pas ce que c'est que le parti, quand on s'imagine que le chef en est le maître. » Bien des révolutions nous offrent de pareils enseignements.

Anne d'Autriche, ayant échoué auprès du duc d'Orléans, se préparait à mettre à exécution le plan qu'elle avait arrêté avec Mazarin. Tout l'attirait vers l'homme en qui, et comme femme et comme reine, elle avait mis sa confiance non moins que son affection, et que l'injustice des partis lui rendait encore plus cher, parce qu'elle le regardait comme victime de son inébranlable dévouement à la royauté. La veille même du jour fixé pour l'enlèvement du jeune roi, le vieux Châteauneuf qui, dévoré d'ambition, convoitait la succession de Mazarin, quoiqu'il eût déjà pour ainsi dire un pied dans la tombe, ne craignit pas

de l'acheter par une trahison et fut tout révéler au duc d'Orléans. Le départ du roi eût déjoué les projets des deux Frondes. Le coadjuteur jugea bien vite qu'il fallait l'empêcher à tout prix. Ses pressantes sollicitations ne purent arracher à Gaston les ordres nécessaires pour retenir la reine par la force. Gaston craignait d'être blâmé par le parlement, qui avait un éloignement instinctif, malgré sa profonde irritation contre Mazarin, « pour tout ce qui était contraire aux formes du palais [1]. » Semblable à ce bon Prusias de Corneille qui demandait en tremblant « qu'on ne le brouillât pas avec la république, » il voulait, avant tout, éviter de s'aliéner cette compagnie souveraine.

Encouragé par la duchesse d'Orléans, dont l'âme était plus fortement trempée que celle de son mari, Retz n'hésita pas, au risque d'être désavoué en cas d'insuccès, à faire prendre les armes aux compagnies de la milice bourgeoise sur lesquelles il pouvait le plus compter, et il leur confia la garde des portes de la ville. Il poussa l'audace jusqu'à faire investir le Palais-Royal. Beaufort, Nemours et une foule d'autres gentilshommes participèrent à cet attentat contre la liberté de la reine. Toutes les issues étant fermées, Anne d'Autriche, prisonnière dans son palais, dut renoncer

1. *Mémoires de Retz.*

à la fuite. Le peuple, qui était descendu dans la rue à la voix du coadjuteur, se précipita dans l'intérieur de la demeure royale pour s'assurer de la présence du roi. Anne d'Autriche, surprise au milieu de la nuit par cette invasion inattendue, fut assez maîtresse d'elle-même pour conserver une attitude calme et digne, qui imposa aux plus furieux. Elle leur ouvrit à deux battants la chambre du jeune Louis XIV. L'enfant, beau comme un ange, dormait d'un sommeil paisible. A ce touchant spectacle, ils eurent honte de leur colère, et ils s'arrêtèrent à contempler ce noble et gracieux visage qui, aux charmes de l'enfance, joignait déjà quelque empreinte de la majesté suprême. Aux plus mauvais jours de cette époque, la royauté était encore environnée d'un prestige qui commandait le respect, au sein même des humiliations que le malheur des temps lui faisait subir. Un jour viendra où le palais de nos rois sera témoin de vicissitudes bien plus cruelles et de scènes bien plus terribles. Envahi par une populace en proie aux plus hideuses passions, il verra une autre reine de France qu'on appellera d'un ton de mépris *l'Autrichienne*, abreuvée d'outrages qui eussent été épargnés au dernier de ses sujets, et les grâces enfantines du petit-fils de Louis XIV ne toucheront pas les forcenés qui se plairont à torturer le cœur de sa mère. La royauté, dépouillée

de son prestige, sera condamnée à boire le calice jusqu'à la lie. Quoique la nuit du 9 février 1651 et la journée du 20 juin 1792 soient séparées par un abîme, il y a encore entre elles assez d'analogie pour que l'on puisse dire avec vérité que l'une contenait l'autre en germe. Cette violation de la demeure royale par une multitude en délire était un acte éminemment révolutionnaire, un crime de lèse-majesté. Retz fut le Pétion de ce 20 juin anticipé.

Forcée de s'avouer vaincue, Anne d'Autriche ne pouvait ajourner plus longtemps la délivrance des prisonniers. Le lendemain, le parlement reçut un message qui lui annonçait que les princes allaient être mis en liberté. Le duc d'Orléans assistait à la séance. Il avait fallu lui faire violence pour le décider à venir au palais. « Le premier président, dit Retz dont le langage s'élève, comme nous l'avons déjà fait remarquer, toutes les fois qu'il parle de Mathieu Molé, le premier président montrait par son visage et ses manières qu'il avait dans l'esprit en ce moment de grandes pensées. La tristesse paraissait dans ses yeux, mais cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut, parce qu'elle n'a rien de l'abattement. Il s'écria en poussant un profond soupir : « M. le Prince est en liberté, et le roi, le roi notre maître, est prisonnier ! » Monsieur qui n'avait plus de peur, parce qu'il avait

reçu plus d'acclamations dans les rues et dans la salle du palais qu'il n'en avait jamais eu, lui repartit : « Il l'était entre les mains de Mazarin; mais Dieu merci, il ne l'est plus. » Monsieur qui parlait toujours bien en public, fit un petit narré, de ce qui s'était passé, délicat, mais suffisant pour autoriser ce qui s'était fait, et le premier président ne se satisfit que par une invective assez aigre contre ceux qui avait supposé à la reine une aussi mauvaise intention. Je ne répondis que par un doux souris. »

La nuit du 9 février avait fait évanouir les espérances de Mazarin. Il ne pouvait songer à soutenir la lutte sans disposer de la personne du roi. Il résolut alors de tenter les dernières chances d'une réconciliation avec Condé. Il précéda au Havre l'envoyé de la reine, pour briser lui-même les fers des nobles captifs. « Je n'ai jamais compris, dit Retz, ce pas de ballet du cardinal. » Le coadjuteur a raison, et l'expression originale dont il se sert est fort bien appliquée. On ne s'explique pas aisément, de la part d'un tel homme, une démarche aussi singulière. Les princes étaient trop bien informés de ce qui se passait à Paris pour qu'il pût sérieusement espérer de leur donner le change et d'exciter en eux le moindre sentiment de gratitude. Assurément ce qu'il y a de plus difficile à admettre, c'est une pareille aber-

ration d'esprit chez un homme d'une intelligence si supérieure. Victime d'une coalition, peut-être voulait-il essayer par là, comme le suppose un historien[1], « de jeter déjà quelques ferments de discorde parmi les coalisés. » Quoi qu'il en soit, Condé l'accueillit froidement, le laissa se confondre en protestations de tout genre, s'humilier jusqu'à solliciter sa protection; et, après s'être amusé assez longtemps d'un spectacle qui était pour lui comme une première vengeance, il lui fit ses adieux par un éclat de rire. C'était tout ce que méritait cette ridicule comédie, où l'oubli de toute dignité avait été poussé si loin. L'accueil de Condé dut achever de dissiper les illusions du cardinal. Il s'achemina lentement vers l'exil, le désespoir dans l'âme. L'impatience de ses ennemis, qui brûlaient de le sentir hors du royaume, le poursuivit d'étape en étape, et la reine eut la douleur de se voir réduite à presser elle-même sa marche. Enfin il se résigna à franchir la frontière et à chercher un refuge dans une petite ville de l'électorat de Cologne. En le précipitant du faîte des grandeurs, la fortune lui avait réservé le moyen d'y remonter un jour; car il lui restait le cœur d'Anne d'Autriche, dont la constance devait être inébranlable.

1. M. Henri Martin.

Quand les princes approchèrent de la capitale, le coadjuteur alla au-devant d'eux avec le duc d'Orléans jusqu'à Saint-Denis, et Condé embrassa avec effusion son libérateur, comme si à leur ancienne inimitié avait succédé une amitié sincère. On leur fit, à leur entrée dans Paris, une réception presque royale; et, si des feux de joie avaient signalé leur arrestation, des feux de joie encore plus nombreux signalèrent leur délivrance. Le peuple ne vit plus sur le front de Condé que la double auréole du malheur et de la gloire.

La duchesse de Longueville qui avait tant contribué à un dénoûment si heureux pour la maison de Condé, accourut de Stenay et ne fut pas entourée de moins d'hommages que son illustre frère. Un de ses admirateurs, empruntant à l'auteur du *Grand Cyrus* et de la *Clélie* son plus beau style, publia avec grande fanfare l'*Apothéose de Mme de Longueville*, et *le Temple de la déesse de Bourbonie*, où l'héroïne de la Fronde est appelée « la restauratrice de la liberté mourante », et comparée « à un nouvel astre levé sur notre hémisphère pour éclairer à jamais toute la France du flambeau de ses rares vertus; » où le Havre de Grâce est transformé en « île de Limicaritos » et la princesse en « une autre Médée délivrant le royaume d'un monstre rouge du sang français, redoutable gardien d'une autre toison d'or »; où le coadjuteur enfin est re-

présenté « comme un incomparable archipopontif exorcisant le démon incarnadin. » Toutes ces gentillesses faisaient les délices des salons de la Fronde nobiliaire. C'est à ce titre seul qu'elles peuvent un moment fixer l'attention de l'historien. On se délectait aussi, dans certains de ces salons, à la lecture des vers ignobles qui, après le départ du ministre tombé, salirent la plume de Scarron sous le titre de *la Mazarinade*, « tissu rebutant d'injures grossières et obscènes, sans esprit et sans gaieté »[1], qui montre jusqu'où peuvent aller l'égarement et le cynisme des passions politiques, et qui donne une bien triste idée des mœurs de la société d'alors. Le Père Duchesne lui-même, si célèbre, comme on sait, dans nos fastes révolutionnaires, ne descendra jamais si bas. L'explosion de ses plus *grandes joies* ou de ses plus *grandes colères*[2] ne produira pas une prose plus immonde que cette infâme poésie qu'on dirait ramassée dans la fange des bouges les plus infects... Passons bien vite en détournant la tête[3].

« La maison de Condé, dit M. de Sainte-Au-

1. M. Guizot, *Notice sur Scarron*.

2. Tous les numéros du *Père Duchesne* étaient précédés de sommaires commençant ainsi : « Grande joie ou Grande colère du *Père Duchesne* à l'occasion de.... »

3. Scarron composa *la Mazarinade* pour se venger du dédain avec lequel Mazarin avait accueilli son poëme du *Typhon*, qu'il lui avait dédié.

laire, avait atteint le plus haut degré de puissance. Le cardinal Mazarin était proscrit, la reine prisonnière ; la noblesse jouissait du triomphe de son chef comme du sien propre, et le parlement semblait attaché pour toujours aux intérêts qu'il venait de servir.... Les événements ne répondront pas cependant à l'attente générale, et cette toute-puissance s'évanouira bientôt comme un fantôme. »

Nous allons voir se dérouler ces événements dans le tableau que nous avons encore à présenter de la troisième époque de la Fronde, la seconde de la Fronde nobiliaire, si funeste à l'honneur de cette grande maison, en insistant principalement sur la part que Retz y a prise.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

RETZ AVANT LA FRONDE.

(De 1614 à 1647.)

DEUXIÈME PARTIE.

RETZ PENDANT LA FRONDE.

LA FRONDE PARLEMENTAIRE.



FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9






DC136
R4C9
114362

